



**Développement mené par la
communauté :
Leçons tirées du Sahel**

Une étude analytique

Nalini Kumar

Directeur général, Évaluation des opérations: Gregory K. Ingram
Directeur (par intérim) : Nils Fostvedt
Responsable, Évaluation sectorielle et thématique : Alain Barbu
Chef de projet : Nalini Kumar

L'auteur est un responsable senior de l'évaluation du groupe sectoriel et thématique de l'OED (OEDST) de la Banque mondiale. Ce document est disponible sur demande auprès de l'OED.

2003
La Banque mondiale
Washington, D.C.

RENFORCER L'EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT EN PROCÉDANT À DES ÉVALUATIONS DE LA PLUS HAUTE QUALITÉ EN TOUTE INDÉPENDANCE

Le Département de l'évaluation des Opérations (OED) est une unité indépendante au sein de la Banque mondiale et rend compte directement aux Administrateurs de l'institution. Il évalue ce qui fonctionne bien et mal, la façon dont un emprunteur envisage de gérer et de poursuivre un projet, et la contribution que la Banque apporte à terme au développement global d'un pays. Le but de ce travail est de tirer les enseignements de l'action menée, de définir des critères objectifs pour évaluer les opérations de la Banque et de rendre l'institution comptable de la réalisation des objectifs qu'elle a fixés. L'OED concourt aussi à l'effort de la Banque en tirant et diffusant les leçons du chemin parcouru et en formulant des recommandations à partir du résultat de ses évaluations.

La série des Documents de travail de l'OED permet de diffuser de manière informelle les résultats des travaux en cours pour encourager les échanges de vue sur l'efficacité du développement sur la base des évaluations réalisées.

Les constatations, interprétations et conclusions présentées dans ce document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues des Administrateurs de la Banque mondiale ou des pays qu'ils représentent.

La Banque ne peut garantir l'exactitude des données présentées dans ce document. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent document n'impliquent de la part du Groupe de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que le Groupe reconnaît ou accepte ces frontières.

Contacteur :
Département de l'évaluation des opérations
Programmes Partenariat et gestion des connaissances (OEDPK)
Messagerie électronique: pgrasso@worldbank.org
Messagerie électronique : eline@worldbank.org
Téléphone : 202-458-4497
Fax : 202-522-3125
<http://www.worldbank.org/oed>

Table des matières

Préface.....	iii
Remerciements.....	v
Résumé.....	vii
1. Introduction.....	1
<i>Objectifs et domaines de l'étude de ce document de travail.....</i>	<i>1</i>
<i>Méthodes et organisation de l'étude sur dossiers</i>	<i>3</i>
2. Les initiatives appuyées par la Banque dans le Sahel.....	3
<i>Le Sahel.....</i>	<i>3</i>
<i>La stratégie CDD de la Banque mondiale dans la Région Afrique.....</i>	<i>5</i>
<i>Projets de la Banque mondiale CDD et DC dans la région du Sahel</i>	<i>6</i>
3. Performance du portefeuille de projets soutenus par la Banque mondiale au Sahel.....	8
4. Évolution de l'approche de la Banque : le cas de l'Afrique de l'Ouest	9
<i>Les objectifs de développement résultant d'une approche à caractère participatif</i>	<i>10</i>
<i>Les changements dans l'approche de la Banque de la participation communautaire.....</i>	<i>11</i>
Accentuation sensible de la mise en responsabilité et de la collaboration	12
Les progrès des procédures de la Banque et de son approche des activités de prêt.....	13
L'exigence d'améliorer l'incidence sur la pauvreté	16
5. Les efforts de CDD de la Banque : une évaluation	18
<i>CDD et décentralisation</i>	<i>18</i>
<i>L'approche multisectorielle.....</i>	<i>20</i>
<i>La participation communautaire.....</i>	<i>22</i>
<i>L'efficience de l'utilisation des ressources d'appui CDD.....</i>	<i>25</i>
<i>L'approfondissement/généralisation</i>	<i>26</i>
<i>Un environnement incitatif.....</i>	<i>29</i>
<i>Flexibilité et apprentissage</i>	<i>31</i>
<i>Une durée d'engagement adaptée</i>	<i>35</i>
<i>Une vision claire pour le long terme</i>	<i>36</i>
6. Problèmes et questions en vue d'une analyse plus approfondie.....	37

Annexe A Méthodologie pour l'étude sur dossiers et liste des projets composant l'échantillon.....	39
Annexe B. Systèmes formel et informel du district de Nkayi.....	44
Annexe C. Indicateurs socio-économiques de comparaison	46
Annexe D. Principes clés de l'habilitation et la mise en responsabilité communautaire telle qu'elle est présentée dans la Vision de la Région Afrique.....	47
Annexe E. Classification CDDGA	49
Annexe F. Liste des 139 projets et détails des secteurs	51
Annexe G. Leçons du développement mené par la communauté	56
Annexe H. Gestion décentralisée et participative des terres ou Approche de Gestion des Terroirs.....	59
Annexe I. Coût total par village/CRD/par hectare.....	60
Annexe J. Calculs du taux de rentabilité	67
Annexe K. Cofinancements des bailleurs de fonds des projets CDD	73
Annexe L. Indicateurs de suivi.....	74
Annexe M. Classement des composantes et des activités de support	78
Bibliographie.....	Error! Bookmark not defined.

Encadrés

Encadré 1. Communauté, Développement communautaire et Développement mené par la communauté.....	2
Encadré 2. Classification des projets CDD de la Banque mondiale	6

Tableaux

Tableau 2.1. DC, CDD et prêts totaux dans les dix pays de l'échantillon (millions USD)	7
--	---

Graphiques

Graphique 2.1. Les prêts CDD et EC ont augmenté depuis 1996	6
Graphique 3.1. Projets clôturés exercices 1998-fin 2001 (Juillet 1997- décembre 2001)	8
Graphique 3.2. Projets en cours exercices 1998-fin 2001 (Juillet 1997- décembre 2001)	9

Préface

Au cours des années 90, la Banque mondiale a commencé à donner plus d'importance à la participation communautaire dans le processus de développement et, quand le *Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001* a mis l'accent sur l'importance de la participation comme facteur de réduction de la pauvreté, la Banque a renforcé son appui au développement mené par la communauté (CDD). D'après les données de la cellule de coordination CDD de la Banque, le CDDGA, le CDD aurait reçu USD 5,6 milliards de nouveaux prêts pour les exercices 2000 à 2002. Si l'on prend en compte les investissements consacrés aux projets mettant en place un cadre incitatif pour les activités CDD, on arrive à un total de prêts de plus de USD 9,7 milliards sur cette même période. De plus, les prêts au CDD sont censés augmenter encore plus dans les prochaines années. La principale raison d'être de cette étude est l'augmentation considérable des prêts d'appui aux projets CDD au cours des dernières années.

Étant donné les montants croissants des fonds consacrés à ce type de projets, il devient indispensable de rendre compte dès que possible à la Banque de l'efficacité de son approche stratégique et de l'impact au niveau des communautés locales des projets CDD appuyés par la Banque. L'évaluation des interventions CDD de la Banque représente un défi méthodologique : il faut trouver des outils adéquats pour évaluer un portefeuille qui, non seulement se renouvelle constamment, mais qui, au fil des années, a considérablement changé. La plupart des projets CDD en cours ont pris en compte les enseignements tirés des expériences de développement communautaire (DC) de la Banque. C'est en raison de la complexité du sujet qu'il a été décidé d'entreprendre d'abord une étude sur dossiers des efforts CDD et DC dans le Sahel en Afrique de l'Ouest. Le présent document fait le point sur cette étude sur dossiers.

Comme cette étude sur dossiers ne dispose pas des atouts des études sur le terrain, elle n'a que des objectifs modestes : (a) essayer de comprendre le concept CDD, et en s'appuyant sur l'expérience du Sahel, identifier les objectifs de développement primordiaux qui sous-tendent l'approche CDD ; (b) recenser les changements opérés dans la conception des projets participatifs appuyés par la Banque et en chercher les causes ; et (c) tirer les premiers enseignements et identifier les questions devant être abordées ultérieurement. Cette étude sur dossiers jette les bases d'un document de travail préparatoire pour une évaluation des CDD (actuellement prévue pour l'exercice 2005). Les résultats de l'étude sur dossiers et le document de travail préparatoire seront présentés et discutés lors d'un atelier réunissant les parties prenantes concernées. Étant donné la complexité du sujet, les discussions qui interviendront lors de l'atelier devraient avoir une influence déterminante sur la définition finale de l'évaluation. Le document de travail préparatoire et l'atelier aideront à préciser la méthodologie et les questions à poser lors de l'évaluation. Ces dernières seront utilisées pour alimenter un document d'approche CODE qui sera préparé à l'issue de l'atelier. L'évaluation ne sera lancée qu'après que le document d'approche aura été approuvé par le CODE.

Remerciements

Plusieurs personnes ont aidé à la rédaction de ce document de travail. Nalini Kumar, chef de projet, a préparé ce rapport. George Garner Woodall a assuré la recherche documentaire. Patricia Laverley, Oliver Rajakaruna, et Akiko Sawamoto ont aidé à l'analyse des données. William Hurlbut et Caroline McEuen ont assuré une relecture attentive et Soon-Won Pak a fourni le support administratif nécessaire. Ce document de travail a considérablement bénéficié des conseils de Alain Barbu, Soniya Carvalho, Victoria Elliott, Nils Fostvedt, Gregory Ingram, Uma Lele, Ridley Nelson, et Ron Parker. Les entretiens avec des collègues de la Banque et de l'OED ont nourri ce travail. Nos remerciements s'adressent également à Martha Ainsworth, Rema Balasundaram, Eusatacius Betubiza, Noel Chabeuf, Gershon Feder, Osvaldo Feinstein, Christopher Gerrard, Patrick Grasso, John Heath, Susanne Holste, Jane Hopkins, Abdelkrim Oka, Daniel Owen, Suzanne Piriou-Sall, Christophe Prevost, Daniel Sellen, Moctar Thiam, Josef Toledano, Richard Veerspyck, et Wendy Walker. Un atelier financé par la Banque sur le *Renforcement des capacités opérationnelles du développement mené par la communauté* s'est tenu à Washington en avril 2002. Les participants comprenaient du personnel de terrain de la Banque et des représentants officiels de plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest. Cette étude doit beaucoup aux entretiens qui ont pu être menés avec plusieurs participants du Bénin, du Burkina Faso, du Mali et du Niger.

Directeur général, Évaluation des opérations : Gregory K. Ingram
Directeur, Département de l'évaluation des opérations (par intérim) : Nils Fostvedt
Directeur, Évaluations sectorielles et thématiques : Alain Barbu
Chef de projet : Nalini Kumar

Résumé

1. L'approche participative du développement a acquis progressivement, au cours des 25 dernières années, un immense soutien de la part de la communauté internationale. Au cours des années 90, la Banque mondiale a commencé à donner plus d'importance à la participation communautaire dans le processus de développement et quand le *Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001* a mis l'accent sur l'importance de la participation comme facteur de réduction de la pauvreté, la Banque a renforcé son appui au développement mené par la communauté (CDD). La principale raison d'être de cette étude est l'augmentation considérable des prêts d'appui aux projets CDD au cours des dernières années. Les projets CDD ont reçu un portefeuille global de USD 5,6 milliards de nouveaux prêts pour les exercices 2000 à 2002. Plus de USD 9,7 milliards si on prend en compte les investissements consacrés aux projets mettant en place un cadre incitatif pour les activités CDD. De plus, les prêts au CDD sont censés augmenter encore plus dans les prochaines années. Il devient donc indispensable de rendre compte dès que possible à la Banque de l'efficacité de son approche stratégique et de l'impact au niveau des communautés locales des projets CDD qu'elle a appuyés. L'approche CDD rend les communautés responsables de leur propre développement, ce qui permet de faire appel à leur considérable potentiel et à leur capital social en vue d'améliorer les conditions de vie des populations. Les bailleurs de fonds pensent aujourd'hui que l'approche participative peut contribuer de manière significative à la réalisation des Objectifs de développement pour le Millénaire.

2. Cette étude sur dossiers a été entreprise afin de jeter les bases d'une prochaine évaluation par l'OED des projets CDD soutenus par la Banque. L'évaluation des interventions CDD de la Banque représente un défi méthodologique : il faut trouver des outils adéquats pour évaluer un portefeuille qui non seulement évolue constamment, mais qui a aussi considérablement changé au cours des années. La plupart des projets CDD en cours ont pris en compte les enseignements tirés des expériences de développement communautaire (DC) de la Banque. On considère aujourd'hui que les projets comportant de forts niveaux de participation — c'est à dire ceux qui sont fondés sur la collaboration et la mise en responsabilité ou ceux dont le pilotage est assuré de manière substantielle par la communauté — sont des projets CDD. On les distingue des projets considérés comme "DC" qui, eux, donnent moins de contrôle sur les décisions et les ressources, mais qui ont néanmoins un caractère participatif. Le développement communautaire est un concept plus large qui a auparavant été utilisé aux quatre niveaux de participation (partage de l'information, consultation, collaboration et mise en responsabilité). Étant donné la complexité du sujet, il a été décidé de commencer dans ce rapport par une étude sur dossiers limitée qui examinera l'assistance de la Banque aux efforts de développement communautaire à caractère participatif dans les années 90 dans dix pays de la région du Sahel en Afrique de l'Ouest. Dans l'échantillon de dix pays choisi pour cette étude, le total des prêts prévus pour les projets DC/CDD devrait passer de 21 % du total des prêts en 1996 à 47 % pour l'exercice 2003.

3. L'étude sur dossiers est fondée sur une revue de toutes les publications, une évaluation d'un échantillon de 32 projets, des rapports et de la documentation émanant du Groupe d'assurance de la Qualité (QAG) et de l'OED, ainsi que sur des entretiens avec le personnel de la Banque. L'étude sur dossiers a cherché à identifier les objectifs fondamentaux de développement sous-jacents aux approches participatives à partir des cas développés au Sahel. Elle souligne de plus les changements significatifs qui se sont produits à la Banque dans l'approche de la participation communautaire et dans la conception des projets DC et CDD. On a pu identifier cinq modifications principales de l'approche de la Banque :

- La dynamique de la participation s'accompagne d'une accentuation sensible de la mise en responsabilité et de la collaboration ;
- L'accent doit porter sur la mise en place d'un environnement incitatif adapté au pays pour soutenir ses projets à caractère participatif, tout en donnant plus de moyens de contrôle au niveau local sur les activités des projets ;
- L'exécution des projets doit comporter plus de flexibilité, tout en suivant de plus près l'affectation des ressources (insister sur le S&E) ;
- Les actions doivent être davantage ciblées sur les pauvres ;
- L'horizon à long terme doit être mieux défini et plus clair.

4. Le rapport met en évidence les raisons du changement. Il montre que l'approche de la participation communautaire par la Banque et la conception des projets CDD ont été marqués par l'évolution des idées de participation et de développement vers la mise en responsabilité et la collaboration ; par les améliorations des procédures de la Banque et de son approche des activités de prêt ; et par la prise de conscience, au niveau de la communauté internationale, de la nécessité d'en faire plus — et plus vite — pour avoir un impact sur la pauvreté. Toutefois, les répercussions de ces changements sur le temps et les ressources nécessaires à la préparation des projets et à leur exécution semble être moins bien évaluées par la Banque. Tous ces changements ont amélioré la conception d'ensemble des projets mais ils l'ont aussi rendue plus complexe. C'est ce qui a rendu les tâches de préparation des projets plus ardues et leur exécution plus difficile.

5. L'étude sur dossiers a permis d'extraire de ces expériences des questions importantes concernant la pertinence, l'efficacité, l'efficacités, la viabilité et l'impact en termes de développement institutionnel de l'approche CDD et il vaudra la peine de les creuser lors de l'évaluation plénière du CDD.

6. **Question I. La revue des projets du Sahel montre que la Banque doit faire le point et intégrer les leçons tirées des expériences, non seulement dans la conception et la réalisation de nouveaux projets, mais aussi dans son mode d'engagement futur dans les efforts à caractère participatif. La conception et la réalisation des projets CDD de la Banque dans d'autres régions tiennent-elles suffisamment compte des leçons de l'expérience?** La Banque a une expérience considérable de l'appui aux approches à caractère participatif. En faisant le point, la Banque pourra en profiter pour distinguer soigneusement les approches DC des approches CDD. La communauté des bailleurs de fonds devra, à plus large échelle, mettre sa longue expérience des CDD au service des pays qui, ailleurs, commencent à la pratiquer. Les gouvernements nationaux doivent pouvoir faire leurs choix en toute connaissance de cause et adapter, dès le démarrage, le processus de participation à leurs conditions particulières. Les erreurs sont difficiles et coûteuses à corriger a posteriori.

7. **Question II. L'expérience du Sahel montre que l'approche de la Banque de la participation communautaire s'est bien améliorée. Toutefois, elle montre aussi qu'il en résulte un processus de conception des projets plus complexe. Est-ce que les procédures adoptées par la Banque ont suffisamment évolué pour permettre aux chefs de projet de faire face à des opérations aussi complexes?** Avec l'expérience du Sahel, on voit que chaque phase de l'approche CDD — préparation, appréciation préalable, réalisation — risque de demander plus de temps et de ressources qu'un projet traditionnel. Avec les projets traditionnels relatifs aux infrastructures, à l'agriculture et à l'éducation, la conception doit être parfaite dès le départ, et il faut établir des indicateurs S&E afin de vérifier la conformité à cette conception. Les projets CDD, qui mettent l'accent sur l'apprentissage, exigent une approche diamétralement opposée : recherche d'un consensus sur les objectifs d'ensemble mais flexibilité de la conception et contrôle S&E solide pour assurer le suivi des progrès et la responsabilisation. Il faudra aussi peut-être faire évoluer les critères

d'évaluation de la Banque : les projets sont aujourd'hui suivis et évalués plus sur la base de leurs réalisations physiques que sur l'impact du processus participatif. Par ailleurs, il n'y a actuellement aucun lien établi entre les efforts S&E au niveau de chaque projet et l'effort global de la Banque mondiale et des autres bailleurs de fonds en vue de développer les capacités S&E dans les pays d'Afrique.

8. **Question III. L'expérience du Sahel montre que l'approche de projet délimitée dans le temps de la Banque ne favorise pas les objectifs d'apprentissage qui caractérisent une opération CDD. Cette constatation s'applique-t-elle à d'autres Régions de la Banque?** Au Sahel, la forme actuelle de Prêt à un programme évolutif (APL) ne permet pas de remédier à cette divergence d'objectifs, car il est devenu trop centré sur les décaissements et sur les objectifs de production intermédiaires. Des taux de remboursement faibles dans les premières années de réalisation d'un certain nombre de projets en cours dans le Sahel sont considérés comme posant problème, même dans le cadre des APL ou des LIL (Prêt au développement des connaissances et à l'intervention). Et pourtant des taux de remboursement faibles dans les premières années d'un projet CDD sont en fait acceptables, dans la mesure où il peut être nécessaire de s'assurer que le processus a été convenablement adapté aux besoins particuliers de la zone concernée. De plus les APL comportent des "déclencheurs" qui permettent de passer d'une phase à une autre et qui sont liés à des objectifs de production intermédiaires. Ils poussent ainsi exagérément à une réalisation rapide des projets.

9. **Question IV. L'appui de la Banque aux approches DC et CDD au Sahel a souffert d'un manque de continuité et d'engagement à long terme. Est-ce que ceci est également vrai pour d'autres Régions de la Banque? Et le cas échéant, quelles en seraient les implications sur la stratégie globale de la Banque en matière d'appui au CDD?** L'expérience du Sahel montre que des ajustements d'une approche à l'autre (par un changement du programme ou du mécanisme de financement), lorsque certaines approches sont délaissées au profit d'approches nouvelles, peuvent avoir des conséquences très négatives sur des opérations CDD qui créent des attentes à divers niveaux, centraux ou locaux.

10. **Question V. Dans les pays du Sahel, la conception et la réalisation des projets CDD de la Banque n'accordent peut-être pas assez d'attention au contexte sociologique. Cette observation est-elle confirmée par les expériences des autres Régions?** Les projets CDD demandent une attention particulière aux détails sociologiques et ce, dès le début du projet. Il faut que les réalités socioéconomiques et politiques de la communauté concernée soient prises en compte dans la conception de l'intervention et dans le rythme de réalisation retenu. Il semblerait qu'actuellement on ne porte guère attention lors de la conception et de la réalisation, ni aux réalités constatées au niveau des communautés, ni à la trame complexe de relations entre les acteurs et à leurs intérêts divers, ni aux implications des hiérarchies existantes, ni à la stratification des interventions en faveur du développement.

11. **Question VI. L'étude sur dossiers des projets du Sahel montre que les projets CDD ne sont peut-être pas suffisamment axés sur les problèmes ayant un impact sur la vie des plus pauvres. Les autres Régions font-elles la même constatation? Quel est l'impact sur la pauvreté de ce type de projets?** L'étude sur dossiers des projets du Sahel révèle qu'il semble n'y avoir que peu de prise de conscience des conséquences néfastes à long terme pour les plus pauvres à qui sont confiées des responsabilités, dans la mesure où, en cas de besoin, ces pauvres, dans une communauté villageoise traditionnelle, auront recours à l'élite du village pour demander de l'aide. La mise en responsabilité des plus pauvres doit donc être entreprise en s'assurant qu'elle ne met pas en péril leurs intérêts à long terme. La conception et la réalisation des programmes d'appui CDD bénéficieront sûrement d'une participation plus forte des anthropologues et des sociologues, mais elles ne pourront

pas faire l'économie d'une prise en compte des recherches les plus récentes en matière de théorie de l'exclusion sociale et de l'économie institutionnelle.

12. **Question VII. L'expérience du Sahel démontre qu'il est encore plus nécessaire que par le passé d'assurer la coordination des efforts des différents bailleurs de fonds internationaux quand on s'occupe de projets CDD. Comment les autres Régions gèrent-elles la coordination des bailleurs de fonds.** Dans chaque pays du Sahel, plusieurs bailleurs de fonds sont en présence, parfois dans la même communauté avec des stratégies CDD différentes. Les incertitudes qui en résultent, au niveau des communautés, sont plus importantes que celles constatées au niveau du gouvernement. Il est plus que jamais nécessaire que les donateurs fassent parvenir un message simple à l'emprunteur : en appuyant le CDD, la communauté des bailleurs de fonds soutient une approche du développement dont le but ultime est d'être autosuffisant. Le manque de coordination entre les bailleurs de fonds présents et ses conséquences pour la viabilité sont préoccupants. Aujourd'hui l'emprunteur et la communauté locale peuvent se tourner vers un autre bailleur de fonds quand un projet avec un bailleur se termine. Dans un contexte, où rien ne vient souligner la rareté de l'aide, il y a moins d'incitations à utiliser le mieux possible des ressources limitées.

Abréviations et acronymes

AAA	Activités d'analyse et de conseil	ISRA	Institut sénégalais de recherche agricole
AGeFIB	Agence de financement des initiatives de base	ITA	Institut de technologie alimentaire (Sénégal)
AGETIP	Agence d'exécution des travaux d'intérêt public	LIF	Fonds d'investissement local
AMPPF	Association malienne pour la promotion et la protection de la famille	LIL	Prêt au développement des connaissances et à l'intervention
ANCAR	Agence nationale de conseil agricole et rural (Sénégal)	MAP	Programme multi-pays VIH/SIDA pour l'Afrique
APL	Prêt à un programme évolutif	MDSSPA	Ministère du développement social, de la solidarité et des personnes âgées
BAD	Groupe de la Banque africaine de développement	MSPAS	Ministère de la santé
BEEEI	Bureau d'évaluation environnementale et des études d'impacts	MST	Maladies sexuellement transmissibles
CCEP	Comité de construction et d'entretien du projet	OCIR	Coût d'opportunité du capital investi
CDI	Cadre de développement intégré	OED	Département de l'évaluation des opérations
CODE	Comité pour l'efficacité du développement	ONG	Organisation non gouvernementale
CR	Commune rurale	PA	Procédé d'apprentissage
CRD	Communauté Rurale de Développement	PAC	Programme d'action communautaire
CVGRN	Comite Villageois de Gestion des Ressources Naturelles	PAD	Document d'évaluation de projet
DC	Développement communautaire	PAR	Rapport d'évaluation de projet
CDD	Développement mené par la communauté	PDLG	Groupe d'apprentissage communautaire du développement
CDDGA	CDD Group Anchor (Coordination CDD de la Banque mondiale)	PDRC	Projet de développement rural communautaire
DECRG	Groupe de recherches en économie du développement	PDL	Projets de développement locaux
DNAS	Direction nationale des affaires sociales	PELT	Projet sectoriel eau long terme
DoSE	Département d'État à l'éducation	PERAC	Crédit d'ajustement des réformes de dépenses publiques
DRC	Développement rural communautaire	PF	Planification de la famille
DSF	Direction de la santé et de la famille	PIB	Produit intérieur brut
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté	PIC	Programme d'intervention ciblée
EE	Evaluation environnementale	PID	Document d'information sur le projet
EWS	Système d'alerte rapide	PILSA	Projet d'interventions locales pour la sécurité alimentaire
F&M	Fonctionnement et maintenance	PNB	Produit national brut
FEM	Fonds pour l'environnement mondial	PNDRD	Programme national de développement rural décentralisé
FIDA	Fonds international de développement agricole	PNIR	Projet national d'infrastructures rurales
FNRA	Fonds national de la recherche agricole (Sénégal)	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
GRN	Gestion des ressources naturelles ou Gestion des terroirs	PPTE	Pays pauvres très endettés (Initiative pour les)
IDA	Association internationale de développement	PSR	Rapport d'avancement de projet
IDH	Indicateurs de développement humain	PSU	Unité de service de projet
		QAE	Qualité à l'entrée
		QAG	Groupe d'assurance de la qualité
		RAPP	Revue annuelle de la performance du portefeuille
		RDM	Rapport sur le développement dans le monde de la Banque mondiale
		RFE	Rapport de fin d'exécution

RMP	Revenue Management Plan
RSP	Rural Support Project
S&E	Suivi et évaluation
SAP	Stratégie d'assistance-pays
SAR	Rapport d'évaluation interne
SIF	Système d'information foncière
SMI/PF	Programme santé maternelle et infantile et planification de la famille
SNE	Société nationale des eaux
SRO	Small Rural Operations
TRE	Taux de rendement économique
TRI	Taux de rendement interne
TSU	Unité d'appui technique
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VAN	Valeur ajoutée nette
VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine/syndrome immunodéficitaire acquis
VCSP	Village Community Support Project
WID	Women in Development
WRI	Institut des ressources mondiales

1. Introduction

1.1 La Banque mondiale, et d'autres bailleurs de fonds, ont commencé à adopter l'approche participative pour les projets de prêts depuis 25 ans. Ce changement est intervenu quand sont apparus les résultats décevants des projets de développement centralisés, directifs, pratiqués avant les années 80. Dans les années 90, la Banque a vraiment commencé à appuyer des projets qui prônaient le développement communautaire (DC), mais elle aide désormais davantage les projets de développement mené par la communauté (CDD) depuis que le Rapport sur le développement mondial 2000/2001 a souligné l'importance de la participation pour atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté. Les deux approches, DC et CDD, sont à caractère participatif. (L'encadré 1 présente les différents niveaux de participation et la terminologie DC et CDD utilisée.)

OBJECTIFS ET DOMAINES DE L'ETUDE DE CE DOCUMENT DE TRAVAIL

1.2 Cette étude sur dossiers a été entreprise afin de jeter les bases d'une future évaluation par l'OED des projets CDD soutenus par la Banque. Ce travail d'évaluation s'appuiera sur les résultats de rapports antérieurs de l'OED sur la participation qui ont évalué les progrès de la Banque relatifs à l'intégration des modes participatifs dans ses interventions et les changements nécessaires pour rendre la participation plus effective.

1.3 L'évaluation des interventions CDD de la Banque représente un défi méthodologique : il faut trouver des outils adéquats pour évaluer un portefeuille qui, non seulement se compose en grande partie de projets en cours de réalisation, mais qui a aussi considérablement évolué au fil des années. La plupart des projets CDD en cours ont pris en compte les enseignements tirés des expériences DC de la Banque. Étant donné la complexité du sujet, il a été décidé de commencer par ce rapport qui est une étude sur dossiers limitée qui examine l'assistance de la Banque aux efforts de développement communautaire à caractère participatif dans les années 90 dans dix pays de la région du Sahel en Afrique de l'Ouest. Les résultats de l'étude sur dossiers et du rapport d'orientation provisoire seront débattus lors d'un atelier qui aura lieu au printemps 2003 avec les parties prenantes concernées extérieures ou appartenant à la Banque, avant que l'évaluation ne soit lancée.

1.4 L'étude sur dossiers permet de mieux comprendre les concepts de DC/CDD et décrit les objectifs principaux des projets DC/CDD, l'évolution de leur typologie et le pourquoi de cette évolution. Le rapport met en valeur, à partir de cette première étape, les questions les plus importantes qui permettront de mesurer la pertinence, l'efficacité, l'efficacé, la viabilité et l'impact en termes institutionnels de l'approche CDD. Il ne cherche pas à évaluer l'approche CDD, sa pertinence, son efficacité, son efficacité, sa viabilité ni son impact en termes institutionnels, car c'est ce qui sera fait lors de la prochaine évaluation des projets de CDD.

1.5 Comme toute étude sur dossiers, qui ne dispose pas des atouts qu'apporte une étude sur le terrain, il a fallu tenir pour acquis le résultat des études publiées. Elles indiquent que des approches CDD bien préparées et bien menées peuvent donner des résultats efficaces dans la lutte contre la pauvreté et pour le développement humain de manière générale parce qu'elles permettent aux besoins locaux et aux savoir-faire locaux de s'exprimer. C'est aussi en se fondant sur ce constat que la Banque a accru de manière significative les prêts en faveur des projets CDD.

1.6 Cette étude se limite à la région du Sahel pour plusieurs raisons. Une série de projets DC et CDD sont ou ont été développés dans cette région, et une étude systématique de ces initiatives devrait fournir des enseignements importants pour l'avenir. Deuxièmement, les conditions économiques, sociales et géographiques de la plupart des pays de cette région sont similaires, ce qui

facilite le centrage de l'étude sur ce qui nous intéresse, à savoir l'approche DC/CDD soutenue par la Banque dans ces pays. Troisièmement, dans le cadre de son action en faveur de la réduction de la pauvreté, la Banque a renforcé son appui au processus CDD, et les pays du Sahel sont parmi les plus pauvres du monde. Quatrièmement, les projets DC/CDD n'ont jamais été évalués jusqu'à présent. Une étude sur dossiers sur l'ensemble de la région devrait permettre de mieux appréhender les concepts liés au développement participatif et de mieux comprendre comment la conception des projets soutenus par la Banque a évolué au fil des ans, avant que ne soit lancée une évaluation proprement dite des CDD (actuellement prévue pour l'exercice 2005).

Encadré 1. Communauté, Développement communautaire et Développement mené par la communauté

Bien que ceci ne soit mentionné explicitement nulle part, on peut trouver trois éléments, concernant les communautés, communs à tous les projets DC et CDD de la Banque. Tout d'abord, "communauté" est généralement utilisé pour désigner un groupe de personnes qui partagent les mêmes objectifs de développement. Deuxièmement, le comportement et les relations au sein de la communauté correspondent à des normes sociales fondées sur la solidarité. Troisièmement, par conséquent, sont "exclus" de la communauté ceux qui n'y appartiennent pas. Dans la mesure où les membres d'une communauté habitent dans une zone déterminée ou partagent des intérêts communs (associations d'usagers de l'eau, bergers, etc.), et où leur comportement est réglé par des normes communes, ils sont les mieux placés pour savoir reconnaître quels sont leurs besoins les plus urgents et quels sont leurs problèmes.

Il n'y a pas de distinction claire entre les deux approches DC et CDD, que ce soit dans les textes ou dans la pratique de la Banque. Ces deux termes étaient interchangeables au milieu des années 90. Et bien que ceci ne figure nulle part dans les documents de la Banque, il y a un consensus croissant pour considérer que les projets à fort niveau participatif — ceux qui transfèrent aux communautés le contrôle des ressources et des décisions (c'est-à-dire ceux qui assurent une forte participation ou un transfert de pouvoir à la communauté, ou qui sont notoirement décentralisés aux mains de la communauté) — sont désormais considérés comme des CDD, et non plus comme des DC qui offrent moins de possibilités de contrôle tout en assurant cependant une participation. On perçoit, au travers des expériences menées par la Banque au début des projets participatifs, dans les années 80 et au début des années 90, que le niveau de participation (partage des informations et consultations) était généralement moins élevé. Les derniers projets CDD sont centrés sur le transfert des pouvoirs, car on pense aujourd'hui qu'il faut que les communautés se sentent responsables de leur propre développement pour renforcer au niveau de la population le potentiel considérable et le capital social existant, pouvant contribuer à améliorer les modes de vie. *Le Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001* définit la responsabilisation comme un renforcement des capacités des populations pauvres à influencer sur les décisions concernant leurs conditions de vie qui leur donne les moyens de participer concrètement à la vie politique, sociale et économique. Le développement communautaire est un concept plus large qui a auparavant été utilisé aux quatre niveaux de participation (partage de l'information, consultation, collaboration et mise en responsabilité). Bien des projets DC du début des années 90 entraient dans ce cadre : les projets de gestion des ressources naturelles du Bénin, du Burkina Faso, du Mali et du Niger prévoyaient tous la collaboration et la mise en responsabilité des communautés pour développer et mettre en oeuvre leurs plans de gestion des terroirs (Annexe H).

Les données récemment recueillies par la cellule CDD de la Banque, le CDDGA, distinguent les CDD des DC, qu'ils désignent comme du développement communautaire participatif. Les termes DC et CDD sont toutefois encore utilisés de manière indifférenciée. L'un des projets CDD multisectoriels les plus récents au Burkina Faso, est intitulé "Projet de développement rural communautaire" alors qu'il comporte un niveau de participation nettement plus élevé. Les équipes de la Banque qui travaillent dans ce domaine précisent également que l'approche CDD implique plus qu'une participation renforcée : elle vise clairement à promouvoir conjointement les stratégies nationales de réduction de la pauvreté et les réformes politiques et institutionnelles (notamment les réformes en faveur de la décentralisation) tout en améliorant la coordination des projets entre les différents réseaux et régions et la Banque.

METHODES ET ORGANISATION DE L'ETUDE SUR DOSSIERS

1.7 Jusqu'à peu, la Banque n'avait pas de système formel de classification des projets DC ou CDD. L'étude sur dossiers a donc dû commencer par trier le portefeuille de projets des dix pays du Sahel en identifiant ceux de DC et CDD. C'est à partir des données de l'OED et du Groupe d'assurance de la qualité (QAG) qu'a été établie cette classification. Un échantillon représentatif de 32 projets a été choisi parmi l'ensemble des projets DC et CDD en vue d'une étude détaillée. L'échantillon comprend des projets approuvés au cours de plusieurs exercices, ce qui a permis à l'étude de mesurer l'évolution des conceptions des projets au fil des ans et, notamment, après que la Région Afrique a présenté sa nouvelle vision du Développement mené par la communauté en décembre 2000. Une recherche documentaire a également été réalisée à partir des publications de la Banque et hors Banque sur les DC et CDD — en particulier celles consacrées au Sahel. L'ensemble de ce rapport repose sur les résultats de l'examen des documents recensés. Les principaux résultats et questions qui ont été tirés des projets de la Banque dans les pays du Sahel ont été vérifiés et discutés avec les personnes de la Banque proches de ces projets.

1.8 L'étude sur dossiers a porté sur les projets de DC ainsi que sur ceux de CDD. Un certain nombre des projets de DC plus anciens appuyés par la Banque étaient terminés et un grand nombre de projets CDD récemment mis au point sont en cours de réalisation. L'étude ne s'est pas particulièrement penchée sur les fonds sociaux qui sont une sous-catégorie des approches communautaires. Il n'y a eu que deux fonds sociaux dans les dix pays de l'étude au cours de ces dernières années. De plus, les fonds sociaux ont été récemment couverts par une étude particulière de l'OED. (L'Annexe A apporte des détails sur les méthodes et les outils utilisés par l'étude).

1.9 Ce rapport sur l'étude sur dossiers comporte cinq sections. La Section 2 présente la stratégie du Sahel et de la Banque mondiale en matière de développement communautaire dans la Région Afrique. Elle répertorie ensuite les initiatives DC et CDD appuyées par la Banque au Sahel. La Section 3 évalue les qualités d'ensemble du portefeuille DC et CDD du Sahel à partir des données OED et RAPP rapportées aux exercices 1988-2002. La Section 4 examine, à partir de l'échantillon de projets retenu, quelles sont les raisons qui ont conduit la Banque à adopter l'approche participative et quels ont été les principaux changements intervenus dans l'approche de la participation communautaire de la Banque. La Section 5 donne une évaluation préliminaire de l'approche de la participation communautaire de la Banque. Enfin, la Section 6 relève les questions soulevées par l'étude sur dossiers qui demandent des analyses complémentaires.

2. Les initiatives appuyées par la Banque dans le Sahel

LE SAHEL

2.1 Avec ses 300 km de large et ses 5 000 km de long, le Sahel (en arabe sahil : *rivage du désert*), est une région qui borde au sud le Sahara à travers tout le continent, de la Mauritanie et du Sénégal à l'ouest jusqu'à l'Éthiopie à l'est. Il comprend le Burkina Faso, la Gambie, la Guinée-Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad. Bien que le Bénin et la Guinée ne soient pas considérés comme faisant partie du Sahel, ils le bordent et sont donc inclus dans cette étude pour qu'elle puisse traiter des projets CDD récents et innovants appuyés par la Banque dans ces deux pays d'Afrique de l'Ouest.

2.2 Les limites du Sahel sont souvent établies non selon des critères politiques ou géographiques, mais selon la répartition moyenne des précipitations annuelles. Au nord, là où le

Sahel rejoint le Sahara, les précipitations annuelles sont en moyenne d'environ 200 mm. Dans le sud, près du Soudan, la moyenne des précipitations annuelles est de 600 à 800 mm (Leisinger et autres, 1995). Les sols de ces régions sont peu fertiles, fragiles et sujets à l'érosion éolienne et hydrique. L'ensemble de la région est soumis à des conditions désertiques à semi-désertiques et lutte depuis des dizaines d'années contre la sécheresse persistante et l'insécurité alimentaire. Il ne reste que peu de vraies forêts dans le Sahel et la couverture boisée a rapidement décru au fil des ans. Les pays du Sahel font partie des pays les plus pauvres au monde, avec les pires indicateurs sociaux et des taux de croissance de la population plus forts que la moyenne mondiale (voir Annexe C). Le taux de croissance élevé de la population provient principalement de la baisse rapide du taux de mortalité accompagnée de taux de natalité plutôt stables, résultant de facteurs sociaux et culturels. La croissance rapide de la population pèse de plus en plus sur la base fragile de ressources naturelles et, s'ajoutant aux sécheresses répétées, contribue à une désertification progressive dans la région. Les capacités institutionnelles et administratives sont faibles, notamment pour les transports, la communication et les infrastructures, et ont longtemps freiné les efforts de développement.

2.3 60 % à 90 % de la population active de la région se consacre à l'agriculture de subsistance et à l'élevage, ces deux activités contribuant de manière significative aux recettes d'exportation des pays. Le pastoralisme est l'activité de production dominante dans les zones du Sahel qui bordent le Sahara où se trouvent un certain nombre de centres importants et où la mobilité est indispensable pour trouver l'eau et le fourrage. Il n'y a qu'une petite partie des terres qui soient cultivables. Au Mali et au Niger, par exemple, 11 % et 5 %, respectivement, des terres peuvent être cultivées en raison de l'emprise très large du désert. Les cultures pluviales dominent dans la plupart des pays de la région en dépit d'une pluviométrie très capricieuse. La plus grande partie des productions agricoles provient de petites exploitations familiales. L'essentiel de l'augmentation de la production agricole observée ces dernières années procède de l'agriculture extensive. Les périodes de jachères qui étaient à la base des modes de production agricole, ont été réduites, les zones de cultures ont été élargies, tandis que l'intensification agricole reste limitée et que la population augmente. Il en résulte des terres surexploitées et des rendements décroissants. Les terres cultivées ont augmenté de plus de 4 millions d'hectares depuis 1961 aux Burkina Faso, Mali, Niger et Tchad. (Williams 1998). Les cultures vivrières les plus importantes sont consacrées à des céréales résistant à la sécheresse comme le millet et le sorgho, avec cependant une part significative de racines comestibles et de tubercules. Les principales cultures de rapport sont le coton et l'arachide.

2.4 Dans ce contexte régional de grande vulnérabilité à la sécheresse, les ressources naturelles comme les arbres, les parcours et les pâturages prennent beaucoup d'importance. Mais la pression démographique a peu à peu poussé à convertir en zones agricoles de larges régions naturelles. Ce qui crée souvent des conflits entre les tenants de l'agriculture et ceux du pastoralisme. Des dispositions foncières équivoques,¹ la disparition du droit et des institutions coutumiers qui régissaient la gestion des ressources communautaires et la faiblesse du marché de l'emploi en dehors du secteur agricole se sont conjuguées pour accroître la dégradation des sols et rendre plus complexe la gestion et la résolution des conflits en résultant.

2.5 Les conditions de vie dans les zones rurales ont peu évolué depuis un siècle. Les modes de vie du Sahel et les groupes de parentèle restent soumis aux hiérarchies traditionnelles et dépendent d'une structure complexe de relations et d'obligations. Ce sont ici, comme ailleurs dans le monde, les

1. « La complexité des questions foncières correspond à celle de la hiérarchie de droits sur le foncier pouvant s'appliquer à une même parcelle. Ainsi une parcelle peut être soumise aux droits coutumiers du « chef de terres », aux droits de chacune des lignées familiales et de ses groupes familiaux, ainsi qu'aux droits des populations venant s'installer. L'accès temporaire à la parcelle peut aussi se négocier, comme le font par exemple les bergers qui viennent faire paître leur bétail après la moisson. » (Ouedraogo 1999).

femmes qui sont en grand partie chargées des travaux domestiques et de la collecte du bois de feu et du fourrage dont a besoin la famille. Ces travaux, déjà naturellement pénibles, sont rendus encore plus difficiles en raison des conditions quasi désertiques².

2.6 Tous les pays de cette étude, à l'exception de la Gambie et de la Guinée-Bissau, ont le même passé de colonie française avant leur indépendance. Le régime de type centralisé et formel instauré dans ces pays à l'époque coloniale s'est maintenu pendant les premières vingt années qui ont suivi l'indépendance. Au cours de cette période, la plupart de ces pays ont cherché à stimuler le développement à l'aide de structures politiques et administratives centralisées. Dans le même temps, la Banque mondiale et d'autres agences d'aide ont fourni un appui considérable aux approches centralisées du développement. Puis, au fil des ans, une prise de conscience des limites de ces stratégies verticales de développement s'est opérée et elle a conduit à progressivement privilégier le soutien aux approches à caractère participatif. C'est au début des années 90, après une période de très forte instabilité politique, que la plupart des pays de cette étude ont traversé une vague de démocratisation et de libéralisation économique qui a ouvert la voie à la décentralisation des pouvoirs et à la participation des communautés locales au développement. Cette nouvelle orientation, favorable à la décentralisation et à la participation, participait d'un mouvement plus large au niveau mondial visant à promouvoir les approches participatives (Harammata N°38, décembre 2000). Plusieurs des pays de la région ont pris des mesures en faveur de la décentralisation de leurs structures administratives et politiques depuis les années 90. La communauté internationale a également fortement appuyé le processus de décentralisation tout en participant de manière significative à sa définition.

LA STRATEGIE CDD DE LA BANQUE MONDIALE DANS LA REGION AFRIQUE

2.7 La Région Afrique soutient depuis plus de dix ans, comme les autres départements de la Banque mondiale, les approches communautaires du développement. Elle a jugé cependant nécessaire, en décembre 2000, de lancer une nouvelle vision du développement mené par la communauté centrée sur les moyens d'agir des communautés. L'Annexe D résume les principes clés de la mise en responsabilité des communautés telle qu'elle est formulée dans le document présentant la "Vision" de la Région Afrique. Le point de départ est le renforcement des moyens d'agir des communautés locales qui recevront plus de ressources et le pouvoir de les utiliser avec plus de flexibilité. Ceci devrait aider à déployer le capital social considérable disponible dans les collectivités locales pour mener le développement. En reconnaissant que le processus ne peut éternellement dépendre des programmes des bailleurs de fonds, cette stratégie vise à promouvoir le développement des collectivités locales. Cette vision cherche à placer les communautés pauvres au poste de pilotage ; il s'agit de rendre les collectivités locales capables de fournir appui, coordination et ressources aux programmes communautaires ; de rendre les collectivités et les communautés locales capables de demander des appuis aux agences sectorielles, aux organisations non gouvernementales (ONG) et au secteur privé; et de renforcer la responsabilité de tous les acteurs envers les populations locales.

2.8 L'encadré 2 présente la classification des projets CDD établie par la cellule de coordination CDD, le CDDGA³, de la Banque, y compris pour la région du Sahel.

2. "Selon les saisons, un puits peut se retrouver à 10 km, ce qui veut dire un aller et retour de 20 km dans la chaleur et la poussière chaque jour juste pour remplir un bidon d'eau" (Leisinger et autres 1995).

3. Un groupe au sein du Département du développement social chargé d'assurer une meilleure compréhension du CDD et de son rôle dans la réduction de la pauvreté ; afin d'améliorer la qualité globale des programmes de prêts utilisant des

Encadré 2. Classification des projets CDD de la Banque mondiale

Le CDDGA répartit les projets CDD en quatre catégories (voir ci-dessous). En incluant celles-ci, l'ensemble des approches participatives de la Banque comporte six catégories : les quatre catégories CDD, les DC et les fonds sociaux. Les fonds sociaux permettent également aux communautés de participer activement à leur propre développement. Ils soutiennent de petits projets — depuis les infrastructures et les services sociaux jusqu'aux actions de formation ou de développement de micro-entreprises — recensés par les communautés qui sollicitent auprès des fonds sociaux leur financement.

Alors que le CDDGA ne donne le label CDD qu'aux projets comportant une mise en responsabilité, cette étude considère que si la collaboration comporte un partage avec la communauté du contrôle des décisions et des ressources, alors elle relève aussi du cadre de CDD. La classification en quatre volets du CDD inclut la mise en responsabilité (encadré B) et la collaboration (encadrés C et D)

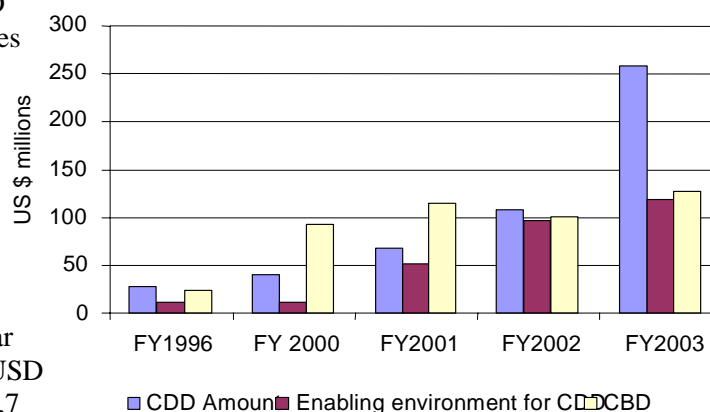
A	B	C	D
<p>Environnement incitatif : Réformes politiques et institutionnelles en vue de renforcer le contrôle des décisions et des ressources par les communautés</p>	<p>Contrôle de la communauté et gestion des fonds d'investissement : les groupes communautaires prennent les décisions de planification, exécution, fonctionnement et maintenance (F&M) et gèrent les fonds d'investissement.</p>	<p>Contrôle de la communauté sans gestion directe des fonds d'investissement : les groupes communautaires prennent les décisions de planification, exécution, F&M, sans gérer directement les fonds d'investissement.</p>	<p>Collectivités locales : les administrations locales élues démocratiquement prennent les décisions de planification, exécution, F&M, en partenariat avec différents groupes communautaires.</p>

PROJETS DE LA BANQUE MONDIALE CDD ET DC DANS LA REGION DU SAHEL

2.9 La base de données sur les prêts de la Banque ne comporte pas de catégorie particulière pour les projets DC/CDD. Ce n'est que tout récemment, avec la création du CDDGA, que la Banque a commencé à enregistrer séparément les activités DC/CDD. Les projets sont désormais enregistrés depuis l'exercice 2000, et l'exercice 1996 sert de point de référence. Bien que le CDDGA ait établi des critères permettant de différencier les différents types de CDD (encadré 2), c'est la Région d'où provient le projet qui est chargée de catégoriser le projet DC/CDD, d'indiquer à quel type de CDD il appartient et quelle est la part des composantes DC/CDD.

2.10 La base de données CDD sépare les activités CDD et DC et donne de l'information sur chacune d'entre elles. Des opérations CDD et DC sont souvent menées conjointement dans un même projet. Le Projet national d'infrastructures rurales du Sénégal, par exemple, comprend une composante CDD de USD 24,6 millions et une composante DC de USD 9,7 millions. Plus encore, des activités CDD ou DC

Graphique 2.1. Les prêts CDD et DC ont augmenté depuis 1996



Source : Données du CDDGA

techniques à base communautaire ; et de trouver des méthodes efficaces pour assurer dans les pays clients la diffusion à grande échelle des activités à l'initiative des communautés.

peuvent être intégrées dans des composantes de projets traditionnels, comme le Projet d'organisations de producteurs agricoles du Mali. D'après la base de données CDDGA, les 10 pays retenus pour l'étude bénéficiaient de 4 projets DC/CDD pour l'exercice 1996, 9 pour l'exercice 2000, 7 pour l'exercice 2001 et 18 pour l'exercice 2002 (Annexe E). Les prêts DC/CDD des dix pays, en prenant en compte les investissements consacrés aux projets mettant en place un cadre incitatif pour les activités CDD, devraient passer de 21 % du total des prêts en 1996 à 47 % pour l'exercice 2003 (graphique 2.1 et tableau 2.1).

Tableau 2.1. Prêts DC, CDD et total dans l'échantillon des dix pays (en millions USD)

<i>Exercice</i>	<i>Montant CDD (y/c environnement incitatif)</i>	<i>Environnement incitatif CDD (en millions USD)</i>	<i>Contrôle communautaire et gestion des fonds d'investissement</i>	<i>Contrôle communautaire sans gestion directe des fonds d'investissement</i>	<i>Prise de décision par collectivités locales communautaires</i>	<i>DC</i>	<i>Total environnement incitatif DC/CDD</i>	<i>Total prêts</i>	<i>Total environnement incitatif DC/CDD en % du total prêté aux 10 pays</i>
1996	27	12,8	11	16	0	23,3	63,1	297,4	21,2
2000	39,6	11,9	8	31,6	0	92,4	143,9	622,6	23,1
2001	68,3	51,1	5	63,3	0	115,8	235,2	667,6	35,2
2002	107,9	97,7	65,1	42,8	0	101,1	306,7	922	33,3
2003	258,8	119,5	113	185	23	127,8	506,1	1076	47,03
Total	793,8	293 (36,9%)*	164,1 (20,67%)*	338,7 (42,7 %)*	23 (2,89%)*	460,4	1254,2	3585,6	35,00

Note: *en pourcentage du total CDD.

Source: Bases de données CDDGA.

2.11 Quand on examine la répartition par type d'activité CDD sur les cinq ans pour lesquels on dispose d'information, le contrôle communautaire sans gestion directe des fonds d'investissement (ou collaboration) est encore le type de CDD le plus répandu. On trouve ensuite l'environnement incitatif CDD et enfin le contrôle communautaire avec gestion des fonds d'investissement. Les fonds consacrés à ce dernier type d'activité n'augmentent de manière significative que sur les deux derniers exercices, 2002 et 2003.

2.12 Le CDDGA n'a pas encore essayé de remonter plus en arrière pour identifier des initiatives DC/CDD des années 90. Cette étude a recensé dans les dix pays étudiés un ensemble de 139 projets approuvés, de l'exercice 1988 à l'exercice 2001, dont 92 sont en cours et 47 sont terminés.

2.13 Les projets DC/CDD couvrent beaucoup de secteurs. Parmi l'ensemble des 139 projets identifiés, c'est l'agriculture qui en a le plus (29), suivie par la santé (28), l'éducation (22), la protection sociale (15), le développement urbain (14), l'environnement (9), l'approvisionnement en eau et assainissement (6) et les transports (5). Il y a aussi quelques projets dans les secteurs de l'énergie, de la gestion du secteur public et du développement du secteur privé. Il n'y a que deux projets dans cet ensemble de 139 qui soient des projets de fonds sociaux (l'un d'entre eux, au Bénin, fait partie de l'échantillon OED de 32 projets). La Banque a aussi, à la fin des années 80 et 90, appuyé des projets de l'AGETIP (Agence d'exécution des travaux d'intérêt public). Il n'y en a aucun dans l'échantillon de 32 projets de cette étude OED.⁴ La liste des 139 projets et des secteurs concernés se trouve en Annexe F. Cette étude n'a pas pu séparer les projets identifiés selon les normes DC et CDD, tout d'abord parce cette différenciation n'était pas pratiquée auparavant et ensuite parce que plusieurs projets récents comportent à la fois des composantes DC et CDD.

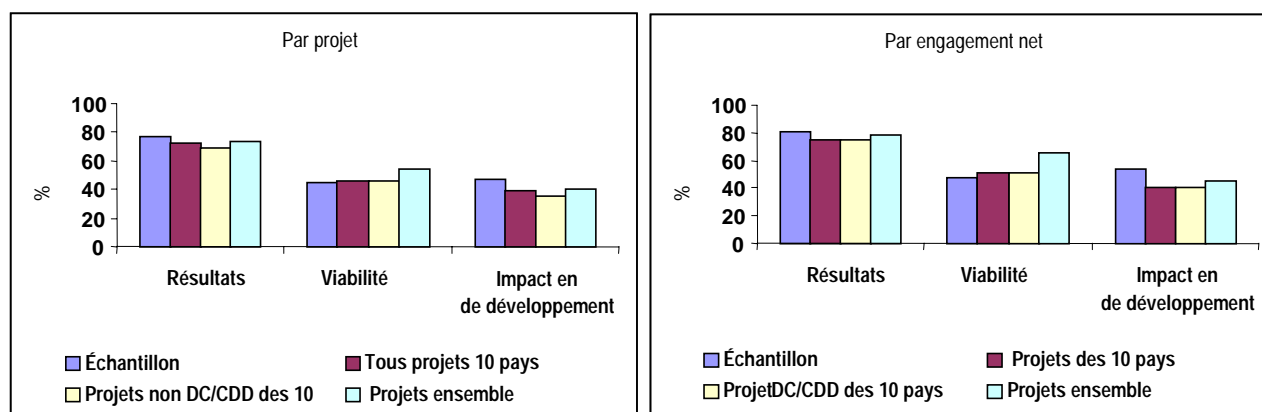
4. AGETIP gère des types de fonds sociaux spéciaux. Voir . For World Bank 1997b pour les détails et les différences.

3. Performance du portefeuille de projets soutenus par la Banque mondiale au Sahel

3.1 L'étude s'est appuyée sur les données OED pour comparer à trois niveaux différents les performances des 47 projets DC/CDD terminés dans les dix pays avec d'autres projets : (a) tous les projets approuvés entre l'exercice 1988 et la fin de l'exercice 2001 dans les dix pays; (b) tous les projets non DC/CDD dans les dix pays approuvés au cours de la même période; (c) et tous les projets approuvés dans l'ensemble de la Banque au cours de la même période. Pour évaluer les performances des 92 projets DC/CDD en cours dans les dix pays, on a eu recours aux données du QAG.

3.2 Les données de l'OED montre que les résultats et l'impact en termes institutionnels des projets DC/CDD dans les dix pays ont été meilleurs que ceux de tous les projets terminés de ces mêmes pays, de tous les projets non DC/CDD terminés dans les dix pays et tous les projets approuvés dans l'ensemble de la Banque (graphique 3.1). Un rapport antérieur de l'OED (cité en Annexe G) présentait les mêmes conclusions concernant la comparaison des performances des projets communautaires et des projets de développement mené par la communauté avec l'ensemble des projets de la Banque. La viabilité des projets CDD apparaît moins probable, comme cela avait été constaté dans l'étude OED précédente, que celle de tous les projets terminés de ces dix pays, de tous les projets non DC/CDD terminés dans les dix pays et tous les projets approuvés dans l'ensemble de la Banque.

Graphique 3.1. Projets terminés, exercices 1998-fin 2001 (juillet 1997-décembre 2001)



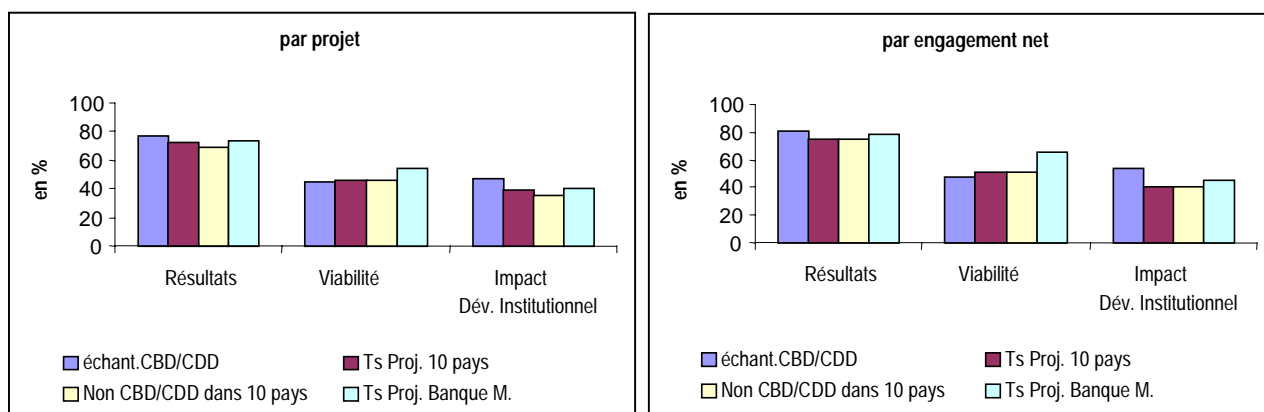
Source :Données OED.

3.3 Les changements de procédures, de conception et de réalisation, répertoriés dans la prochaine section de ce rapport, auront-ils un impact positif sur la performance des projets plus récents? L'importance donnée à la mise en responsabilité dans l'approche CDD pourra-t-elle améliorer la viabilité? Les premiers indicateurs, qui sont fondés sur des données RAPP encore restreintes, ne signalent pas de différence marquée entre les performances des projets DC/CDD et celles des autres projets dans les dix pays ou dans l'ensemble de la Banque. D'après les données *par projet* RAPP (concernant les 92 projets DC/CDD des dix pays) les notations des projets DC/CDD sont inférieures à celles de l'ensemble Banque pour : DO (Objectifs de développement), IP (avancement de la réalisation), et risques. Les projets DC/CDD sont toutefois mieux notés que l'ensemble des projets des dix pays et que leurs projets non DC/CDD. Les projets DC/CDD sont aussi risqués que les projets non DC/CDD dans ces pays. *Par engagement*, les projets non DC/CDD et l'ensemble des projets de la Banque ont une meilleure note DO que les projets DC/CDD. Ces

derniers ont cependant une meilleure notation que les trois autres catégories de projets pour l'IP et le niveau de risque.

3.4 Des évaluations de Qualité à l'entrée du QAG (Groupe d'assurance de la qualité) existent pour quatre des projets en cours de l'échantillon. Deux d'entre eux sont jugés marginalement satisfaisants et deux sont jugés satisfaisants. Les deux évaluations des projets marginalement satisfaisants s'inquiètent du niveau de probabilité de réussite de l'objectif de développement prévu en matière d'impact en termes de développement institutionnel. De plus les deux évaluations jugent la viabilité peu probable. Les évaluations se montrent également préoccupées par les accords de partenariats avec les autres bailleurs de fonds et par le niveau de capacité sectorielle et pays disponible pour ce projet. Dans l'un des projets, qui est jugé satisfaisant, l'évaluation s'interroge sur la capacité réelle du projet à être prêt à aborder la réalisation. En ce qui concerne l'autre projet jugé satisfaisant, l'évaluation a noté que la qualité du projet était moins que satisfaisante en matière d'analyse financière et institutionnelle et de conditionnalité liée, ainsi que de capacité à exécuter de l'agence d'exécution.

Graphique 3.2. Projets terminés, exercices 1998-fin 2001 (juillet 1997-décembre 2001)



Source: RAPP QAG

4. Évolution de l'approche de la Banque : le cas de l'Afrique de l'Ouest

4.1 Cette section analyse en profondeur les enseignements disponibles sur les projets DC/CDD en Afrique de l'Ouest. Un échantillon de 32 projets a été choisi pour cette analyse, répartis sur 10 pays et plusieurs secteurs : agriculture, santé, éducation, environnement, protection sociale, approvisionnement en eau et projets multisectoriels. En outre, les projets choisis ont été approuvés au cours de plusieurs exercices différents ce qui permet de suivre l'évolution de la conception des projets DC/CDD. Certains projets de l'échantillon sont terminés (10) mais la plupart sont en cours (22). Plusieurs des projets en cours sont en dernière année de réalisation, comme le Projet de gestion des ressources naturelles pluviales de Mauritanie.⁵ L'échantillon comprend sept APL (Prêt/Crédit à un programme évolutif) et un LIL (Prêt/Crédit au développement des connaissances et à l'intervention) La Section 4 examine, à partir de l'échantillon de projets retenu, quelles sont les

5. Il y a d'autres exemples comme le Projet de gestion des ressources naturelles du Niger, Le Projet pilote d'alphabétisation des femmes du Sénégal, le Projet éducation III de la Gambie, et le Projet éducation de base de la Guinée-Bissao.

principales raisons favorables au développement qui ont conduit la Banque à adopter l'approche participative. Elle note ensuite les principaux changements intervenus dans l'approche de la Banque de la participation communautaire et dans la conception des projets DC/CDD et suggère quels peuvent en être les facteurs.

LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT RESULTANT D'UNE APPROCHE A CARACTERE PARTICIPATIF

4.2 La participation communautaire est envisagée dans tous les projets DC/CDD de l'échantillon comme un moyen d'atteindre un but bien déterminé — ce peut être de rendre les communautés meilleures gestionnaires de leur environnement socioéconomique, d'aider à améliorer la sécurité alimentaire et les normes nutritionnelles dans une zone déterminée, d'améliorer l'accès aux services sociaux de base ou de lutter contre la dégradation des ressources naturelles — avec un objectif ultime de réduction de la pauvreté urbaine ou rurale et de promotion du développement durable.

4.3 L'hypothèse sous-jacente est qu'en rendant les communautés responsables de leur propre développement, ou en les engageant à y participer activement, on met en valeur leur capital social qui améliorera leurs conditions de vie. Ainsi, dans le Projet énergie domestique du Tchad, le principal objectif consiste à fournir de manière économique et durable de l'énergie domestique. Les consultations et la participation des parties prenantes devraient permettre de créer une capacité villageoise de gestion du système de ressources naturelles, de développer les capacités locales de suivi et de contrôle des flux de production de bois et d'améliorer l'efficacité de l'usage domestique du fuel. Dans le Programme d'appui aux communautés villageoises de Guinée, la participation communautaire devrait renforcer le pouvoir des collectivités locales dans les zones rurales et promouvoir la mise en responsabilité sociale et économique de la population afin de soutenir le développement à long terme. On espère ainsi qu'à l'achèvement du projet les communautés locales et leurs collectivités locales représentatives auront acquis la capacité de planifier et gérer leurs besoins en infrastructures et services, et qu'elles pourront mobiliser et utiliser de manière transparente les ressources nécessaires au financement de leur mise en place et de leur entretien.

4.4 En suivant cette démarche, on trouvera au moins deux différences de taille entre les CDD et les opérations traditionnelles non CDD. La première tient à la différence des moyens utilisés pour atteindre l'objectif. Ceci sera éclairé par un exemple simple. Dans un projet traditionnel non CDD on cherchera à fournir aux ménages une énergie abordable et durable par l'intermédiaire d'un système villageois de ressources naturelles s'appuyant sur les institutions administratives centrales ou régionales qui fixeront les objectifs que devront respecter les collectivités locales et les entreprises ou la main d'œuvre requises pour le projet. En revanche, un projet CDD ferait participer les communautés locales à l'identification des objectifs locaux et à la définition des moyens à adopter pour les réaliser. Ceci nous mène à une deuxième différence fondamentale. Dans la mesure où une opération CDD promeut la consultation et la participation locales, elle contribuera probablement à déployer leur capital social afin que l'entretien des investissements dans le système de ressources naturelles soit assuré et que les développements futurs soient également traités au niveau local (même si ceci suppose souvent de faire appel à un appui technique et financier extérieur à la communauté). Une opération CDD sera donc mieux à même de mettre en place les conditions de viabilité. Il est donc particulièrement surprenant, étant donné les analyses ci-dessus, de constater que les projets CDD ont été jugés moins durables que ceux non CDD (cf. §3.2.)

4.5 On peut déjà remarquer, comme cela a été signalé au paragraphe 2.10., que les projets de l'échantillon ne sont pas tous des projets strictement DC/CDD. Plusieurs projets, dont celui VIH/SIDA du Burkina Faso, sont essentiellement des projets traditionnels avec de faibles composantes DC/CDD. Ce projet fait, par exemple, partie du Programme multi-pays VIH/SIDA de

la Banque pour l'Afrique. Le Projet pilote d'alphabétisation des femmes du Sénégal (exercice 1996) et le Projet d'appui à l'éducation de base de la Guinée-Bissau (exercice 1997) sont deux autres projets comportant de faibles composantes CDD. Les activités couvertes par les projets de l'échantillon Sahel sont généralement de deux sortes : ceux qui visent au renforcement des capacités et ceux qui appuient le développement d'infrastructures de base et d'investissements similaires. Cette classification grossière fonctionne même pour les projets les plus anciens de l'échantillon, encore que leur importance puisse varier. L'Annexe M classe tous les projets de l'échantillon par type d'activité. L'appui au renforcement des capacités s'exerce, dans la plupart des cas, tant au niveau local (souvent le village) qu'au niveau des administrations centrales. La répartition de l'appui entre les niveaux dépend de la nature du projet. Dans des projets comme le Programme d'appui aux communautés villageoises de Guinée et le Projet de développement rural communautaire du Burkina Faso, c'est le renforcement des capacités au niveau local qui est la principale composante. Dans les projets VIH/SIDA, c'est plutôt l'échelon central des ministères en charge ou les centres de coordination et de suivi qui recevront une attention particulière. Le soutien des infrastructures de base et des autres investissements comporte généralement un financement des infrastructures villageoises ou des micro-projets d'activités rémunératrices.

LES CHANGEMENTS DANS L'APPROCHE DE LA BANQUE DE LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

4.6 En étudiant les projets, il apparaît que l'approche de la participation communautaire a évolué au cours du temps. Ceci a eu des répercussions sur les projets à caractère participatif. Cinq évolutions importantes ont été mises en évidence par la revue des projets :

- La dynamique de la participation s'accompagne d'une accentuation sensible de la mise en responsabilité et de la collaboration ;
- L'accent doit porter sur la mise en place d'un environnement incitatif adapté au pays pour soutenir ses projets à caractère participatif, tout en donnant plus de moyens de contrôle au niveau local sur les activités des projets ;
- L'exécution des projets doit comporter plus de flexibilité tout en suivant de plus près l'affectation des ressources (insister sur le suivi et l'évaluation) ;
- Les actions doivent être davantage ciblées sur les pauvres ;
- L'horizon à long terme doit être plus défini et plus clair.

4.7 Ces changements correspondent à ce qu'affirment les tenants de l'approche CDD qui notent que le CDD requiert bien plus qu'un simple accompagnement de la dynamique de participation (voir encadré 1). Trois raisons peuvent expliquer les changements (elles sont présentées dans la section suivante). L'approche de la participation communautaire de la Banque a été transformée par la conversion des concepts de participation et développement en concepts de mise en responsabilité et collaboration. Il est toutefois difficile de mesurer la part prise par la Banque dans le débat lui-même : dans quelle mesure l'a-t-elle initié ou suivi ? Deuxièmement, la conception des projets a été influencée à la Banque par les améliorations des procédures de la Banque et de son approche des activités de prêt. Troisièmement, l'approche de la participation communautaire a été influencée par la prise de conscience au niveau de la communauté internationale de la nécessité d'en faire plus — et vite — pour avoir un impact sur la pauvreté.

4.8 Tous ces changements ont amélioré la conception d'ensemble des projets, mais ils les ont aussi rendus plus complexes. C'est ce qui a rendu les tâches de préparation des projets plus ardues et leur exécution plus difficile.

Accentuation sensible de la mise en responsabilité et de la collaboration

4.9 Deux types de changement peuvent être notés dans l'approche de la participation communautaire de la Banque : une tendance à privilégier les projets comportant de forts niveaux de participation et une plus grande flexibilité dans la conception et la réalisation des projets qui résulte de l'idée *d'apprentissage* (examinée plus bas au §4.12). Étant donné la définition de la participation communautaire telle qu'elle est entendue par la Banque (voir encadré 1), l'adoption de niveaux de participation plus élevés (ou l'accompagnement de la dynamique de participation) est comprise comme une tentative de se démarquer des pratiques des organisations de bailleurs de fonds ou des représentants officiels qui "s'informent" auprès des membres de la communauté ou les "consultent" pour qu'ils expriment leurs besoins essentiels, mais qui, ensuite, se passent d'eux lors de la phase de planification et de construction de l'infrastructure ou de la facilité. Avec la "mise en responsabilité", ce sont au contraire les communautés elles-mêmes qui identifient et structurent leurs besoins et qui prennent la responsabilité de leur exécution.

4.10 Au début des années 90, quand a démarré l'expérimentation des processus participatifs, il était plus courant de trouver des niveaux de participation bas (information et consultation) que hauts dans les projets de la Banque. Ceci s'est inversé dans les projets CDD les plus récents qui insistent sur la mise en responsabilité. Une revue de l'OED de la participation confirme que ce sont la collaboration et la mise en responsabilité qui sont le plus souvent mises en avant depuis 1996, c'est-à-dire les niveaux de participation les plus élevés (OED 2001).

4.11 ***L'approche multisectorielle.*** Si les DC/CDD peuvent être mis en oeuvre indifféremment sur un seul ou sur plusieurs secteurs, on constate en revanche qu'avec l'accent sur la collaboration et la mise en responsabilité, plusieurs projets, parmi les plus récents de l'échantillon, adoptent une approche multisectorielle qui permet aux communautés d'avoir plus de choix lors de la sélection des investissements correspondant à leurs besoins prioritaires. Le Programme d'action communautaire du Niger (PAC), par exemple (exercice 2003), permet aux communautés de choisir des investissements en gestion des ressources naturelles (GRN) : cultures agricoles, élevage de poissons ou de bétail ; eau et assainissement ; éducation et santé ; ou infrastructure rurale. Cette approche donne aux projets une certaine flexibilité créant un "espace" de développement rural ou urbain. Certaines opérations sectorielles présentent aussi ce type de flexibilité, mais réservée généralement à un nombre limité de sous-secteurs. Le Projet national d'infrastructures rurales du Mali, par exemple, qui est classé comme projet du secteur agricole, comporte des appuis à plusieurs sous-secteurs appartenant à "l'espace" rural : irrigation, infrastructures de transport et approvisionnement en eau et assainissement. La section 5 se penche sur les avantages et les inconvénients des approches multisectorielles.

4.12 ***Flexibilité et apprentissage par la pratique.*** La documentation sur le CDD insiste sur l'importance d'une approche flexible basée sur l'apprentissage par la pratique. Le concept d'apprentissage par la pratique a été développé à partir de l'approche des processus d'apprentissage de Korten (1980) selon laquelle les éléments essentiels d'une réalisation réussie sont : une évaluation des besoins par la communauté elle-même dans des domaines particuliers, le développement de moyens de les obtenir par le partage des connaissances, des ressources et le travail d'équipe.⁶

6. C'est à partir de son étude de cinq programmes de développement rural en Asie que Korten (1980) a décrit l'approche du processus par l'apprentissage. « Ces cinq programmes, dit-il, n'ont pas été conçus ni exécutés — en réalité c'est le résultat d'un processus d'apprentissage collectif partagé entre les villageois et le personnel du programme au cours duquel ils ont tous partagé leurs connaissances et leurs ressources pour créer un programme ajusté aux besoins et aux capacités des bénéficiaires et de ceux qui leur apportaient de l'aide. Les facteurs clés ont été le leadership et le travail en équipe et non pas un projet défini par avance. Les personnes qui ont joué un rôle prédominant ont souvent été impliquées dès le départ de

4.13 Deux types de flexibilité apparaissent dans la conception et la réalisation des projets de la Banque. Il y a tout d'abord celle qui donne dans chaque domaine à la communauté la possibilité d'identifier ses besoins et de choisir les solutions en lui laissant le choix de l'utilisation des ressources. C'est l'idée qui sous-tend des opérations multisectorielles comme celles du Niger (voir ci-dessus). Il y a ensuite une flexibilité globale de l'approche, qui autorise des changements de conception du projet si les circonstances changent — idée qui est à la base des APL. Les LIL, tel que le Projet pilote de Borgou, autorisent aussi l'expérimentation par des pilotes qui peuvent ensuite être répliqués à plus large échelle si l'approche est jugée réussie. Le Programme de soutien villageois de Guinée, le Projet de développement intégré de l'agriculture irriguée de Mauritanie et le Projet national d'infrastructures rurales du Sénégal sont tous des APL à trois phases qui engagent la Banque sur des projets de réforme institutionnelle à long terme. Dans le cadre des APL l'exécution peut être modifiée au fil des expériences de chaque phase de manière à ajuster les activités du projet aux changements des demandes des populations et du contexte dans le pays. Cet instrument, qui propose un engagement à long terme sur un objectif de développement, n'existait pas pour les projets du début des années 90 qui étaient pourtant des projets de gestion des ressources naturelles en première phase de programmes à long terme (parfois sur 20 ans).

Les progrès des procédures de la Banque et de son approche des activités de prêt

4.14 Les projets DC/CDD ont aussi bénéficié des progrès des procédures de la Banque et de son approche des activités de prêt. L'expérience acquise au fil des projets a souligné plusieurs faiblesses — faiblesse du suivi et de l'évaluation, de la coordination tant parmi les bailleurs de fonds qu'entre les unités de la Banque, ou les services clients, et de la validation de l'existence dans le pays d'un environnement juridique, politique et institutionnel favorable. Il en est résulté plusieurs changements dans les procédures et la préparation des projets qui ont eu un impact positif sur la conception et la réalisation des projets DC/CDD.

4.15 *Suivi et évaluation.* Plusieurs mesures ont été prises afin de renforcer le suivi et l'évaluation (S&E) au niveau des projets. Les indicateurs de performance et de suivi sont obligatoires pour tous les projets de la Banque depuis 1996. La revue des projets récents de l'échantillon a permis de vérifier qu'ils comportent tous une hiérarchie d'objectifs et des indicateurs de performance clés. Le CDDGA, au niveau de la Banque, et la Région Afrique ont commencé à lancer de vastes initiatives pour renforcer le rôle des S&E comme instrument de gestion de l'amélioration de la qualité des programmes CDD. Le CDDGA a juste commencé à développer deux types d'indicateurs : indicateurs d'environnement incitatif CDD et indicateurs au niveau des projets..

4.16 Les projets DC/CDD représentent un challenge particulier pour le S&E dans la mesure où ils donnent plus de contrôle des ressources aux communautés. Ceci demande des mécanismes adéquats pour assurer la responsabilisation et la transparence. L'OED a effectué récemment deux évaluations (pour le Projet de services agricoles du Niger, 1992, et le Projet de gestion environnementale du Burkina Faso, 1991) et a noté de sérieuses faiblesses de S&E dans ces deux projets anciens. Le rapport de fin d'exécution du Projet de services agricoles du Niger souligne le manque d'attention portée à des problèmes de S&E sérieux dans les premières années. Les rapports de mission de supervision du Projet d'énergie durable et participatif du Sénégal (1997) soulignent aussi des problèmes de management relatifs au niveau de rétro-information sur les activités du projet.

l'expérience dans le village. Ainsi les besoins des bénéficiaires ainsi que les moyens de les satisfaire de manière efficace ont pu être identifiés. Tout en avançant dans la définition commune du projet pour les bénéficiaires du programme à réaliser, on a également pu mettre en place une organisation d'appui correspondant aux objectifs du programme ou, le cas échéant, adapter les capacités d'une organisation existante. L'organisation et le programme ont résulté d'un processus d'apprentissage dans lequel la recherche et l'action étaient complètement liées. »

4.17 Les projets CDD récents se sont efforcés de maîtriser les faiblesses S&E et certains, comme le CAP du Niger (exercice 2003) essaye d'instaurer un S&E et une cartographie de la pauvreté décentralisés. Le projet PAC du Niger utilise l'exercice de cartographie de la pauvreté comme support et outil de suivi du PAC et du DSRP tout en développant les capacités locales de gestion et d'analyse des progrès du développement. Bien que des mesures aient été prises pour améliorer le S&E dans la conception des projets, il faut encore vérifier si le suivi et les rapports S&E sont convenablement réalisés. La pratique dans la région du Sahel révèle que la plupart des systèmes S&E, prévus au niveau des projets, sont faussés par des problèmes systémiques : retards dans la collecte et la saisie des données, dans la préparation des rapports ; ceci réduit les capacités du système à réaliser à mi-parcours des ajustements de projets. La section 5 relève d'autres problèmes S&E relatif à la conception et à la réalisation des projets.

4.18 ***Progrès méthodologiques et institutionnels — Améliorer la coordination et les services aux clients.*** Plusieurs progrès relatifs aux méthodes et aux institutions ont eu des répercussions sur la conception des projets DC/CDD. Ce sont, notamment, une meilleure coordination des activités-pays de la Banque, des méthodes de coordination des bailleurs et de meilleurs services aux clients comprenant notamment la décentralisation sur le terrain.

4.19 Les opérations-pays de la Banque ne s'intégraient pas au début des années 90 dans un cadre de développement intégré regroupant tous les prêts avec un objectif de résultat. Un pays pouvait avoir des projets en cours dans plusieurs secteurs simultanément sans lien stratégique clair avec un objectif national à long terme explicite. C'est l'introduction en 1999 des Cadres de développement intégré (CDI) et des Documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) qui a recentré les objectifs des actions de pays vers des stratégies de développement et de réduction de la pauvreté prises en charge et conduites par le pays lui-même, au sein desquelles il appartient à la Banque et aux autres partenaires de préciser leur appui. Les dix pays étudiés ont tous soit un DSRP soit un DSRP intérimaire, et le calendrier des Stratégies d'aide-pays de la Banque (SAP) ainsi que de leurs mises à jour suivent les DSRP. Cette démarche a aussi contribué à inscrire les efforts DC et CDD dans une perspective stratégique nationale comme par exemple au Burkina Faso et en Guinée. Le gouvernement du Burkina Faso a pour son secteur rural une vision à long terme, avec la mise en place de collectivités et d'institutions locales participatives et représentatives qui planifieront et gèreront leurs propres programmes de développement et trouveront les ressources nécessaires par des recettes locales et des redistributions fiscales du gouvernement plus importantes. La Banque a, comme instrument principal, un APL de développement rural décentralisé qui vient appuyer le Programme national de développement rural décentralisé du Burkina Faso (PNDRD). Le PNDRD devra toucher toutes les communautés rurales et mettre en place un cadre de développement rural harmonisé et décentralisé financé par plusieurs bailleurs de fonds. Le Programme d'appui aux communautés villageoises de Guinée est conçu pour introduire une nouvelle approche décentralisée et sert de pilote pour le développement de la future Stratégie d'assistance-pays centrée sur le renforcement des collectivités et communautés locales. Les efforts DC/CDD sont par eux-mêmes inclus dans les projets nationaux par les Programmes d'action communautaire nationaux (PAC).⁷

4.20 La Banque et les gouvernements sont aussi plus conscients de la nécessité de mettre en place un environnement politique, juridique et institutionnel favorable ainsi que de l'importance de l'environnement pour la réussite de n'importe quel projet qu'il soit CDD ou autre. Il est crucial que les

7. "Avec les CAP, les ressources seront allouées aux communautés pauvres qui seront ainsi encouragées à concevoir et réaliser leur propres initiatives de développement. Le CAP a pour but d'intégrer les différentes initiatives en cours dans ces pays en un programme interne cohérent de réduction de la pauvreté en milieu urbain et rural, d'apprentissage par la pratique, de réformes institutionnelles et de transfert des ressources. L'objectif principal étant de passer des approches et des instruments de prêt fragmentés à un Programme unique d'action communautaire national pour réduire la pauvreté dans les milieux urbains et ruraux. » (Banque mondiale 1999b).

projets CDD s'inscrivent dans un environnement incitatif de décentralisation et de participation du pays. Les progrès sont contrastés dans les neuf des dix pays de l'étude qui ont commencé à aborder des approches du développement décentralisatrices et participatives. Les Bénin, Burkina Faso, Gambie, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal ont tous annoncés des politiques de décentralisation et essayent de transférer le pouvoir décisionnaire sur les questions locales aux populations locales. La décentralisation n'est encore qu'embryonnaire au Tchad. La Guinée-Bissau est soumise à des conditions politiques instables et son engagement à décentraliser n'est pas clair. La loi de décentralisation votée en 1998 au Burkina Faso reconnaît formellement les institutions locales indigènes comme base du développement rural et autorise les groupes de villages à se fédérer et à demander le statut de *Commune rurale* ou de district. La décentralisation est aujourd'hui une règle constitutionnelle. Le Mali comporte 701 communes urbaines et rurales et le choix des priorités et la répartition des ressources devraient désormais s'effectuer de plus en plus au niveau local.

4.21 Certains des projets les plus récents de la Banque mettent l'accent sur l'importance des environnements incitatifs dans les pays. Le document d'appréciation préalable du Projet de développement intégré de l'agriculture irriguée en Mauritanie note, par exemple, qu'il faut, avant qu'un programme ne commence, renforcer et établir un environnement politique incitatif pour les taxes douanières, les services de transport, le régime foncier et les finances rurales. Le Projet d'appui villageois de Guinée a été, lui aussi, conçu à partir de cet idéal où d'un côté le projet finance l'infrastructure villageoise et de l'autre contribue à établir une capacité locale et nationale pour surveiller ces projets dans l'avenir. Le Projet de développement local du Tchad, comme plusieurs autres projets plus récents, comporte une composante de décentralisation qui est supposée aider à améliorer l'environnement incitatif.

4.22 La coordination des bailleurs de fonds représente un véritable challenge dans les dix pays étudiés. Ils ont tous reçu des sommes importantes provenant de l'aide internationale et de bailleurs bilatéraux et multilatéraux variés, surtout depuis la sécheresse qui a affecté la région dans les années 70. 80 % du total des financements externes du Sahel sont des dons. L'aide a considérablement contribué aux infrastructures, avec la modernisation des unités de soin et d'éducation et l'introduction de technologies agricoles améliorées dans la région. Ils représentent aussi un pourcentage élevé des investissements publics — de l'ordre de 75 % à 95 % des budgets alloués au Sahel qui sont financés par des fonds externes (Naudet, 2000).

4.23 Les problèmes qui surgissent avec le manque de coordination des bailleurs de fonds sont bien connus, et la communauté internationale a essayé de les canaliser par l'instauration de plusieurs mécanismes de coordination de l'aide. En Afrique une procédure de coordination a été mise en place aux niveaux régional, sous-régional et pays. Le Programme spécial d'aide à l'Afrique (SPA) et le *Club du Sahel* ont pris de l'importance aux niveaux régional et sous-régional.⁸ Au niveau-pays les projets CDI lancés par la Banque en février 1999 et par le Cadre d'assistance au développement des Nations Unies (UNDAF) en 1997 visaient à "donner les commandes au gouvernement" de manière à assurer la coordination des efforts des bailleurs de fonds et à les utiliser au mieux dans l'intérêt du pays.

8. Le Programme spécial d'aide à l'Afrique (SPA), qui a été rebaptisé *Partenariat stratégique avec l'Afrique*, a été lancé en 1987 et a servi de cadre pour la coopération des bailleurs de fonds avec les pays d'Afrique. La SPA est une association informelle présidée par la Banque mondiale qui coordonne les ressources et les travaux en vue d'améliorer les politiques d'aide des bailleurs pour encourager leur efficacité. Le programme étudie aussi les méthodes d'amélioration de l'assistance des bailleurs à la région dans le contexte des DSRP et des CDF. Le *Club du Sahel* aide les pays de l'OCDE qui appuient les efforts de développement dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et s'attache à promouvoir les mesures de réforme de la coopération et de la coordination afin de rendre l'aide plus efficace dans la région.

4.24 Le Pacte stratégique a notamment favorisé la décentralisation, l'envoi ou le recrutement de personnel dans les bureaux-pays et a ainsi permis à la Banque de mieux servir les besoins et les obligations des clients. Toutefois, la revue des projets du Sahel relève, malgré les évolutions positives des processus et des institutions, des faiblesses qui subsistent et qui pourraient avoir un impact négatif sur l'exécution et les résultats des projets CDD. Ces faiblesses sont examinées dans la section 5.

4.25 **Progrès dans les procédures d'appels d'offre.** La Banque a également essayé de rendre plus flexibles les procédures qu'utilisent les CDD. La politique et les procédures de passation des marchés de la Banque ont été assouplies depuis sept ans afin de répondre aux critères d'exécution des approches décentralisées. Elles permettent désormais de faire appel à la technologie, à la main d'œuvre et aux produits locaux. Les procédures peuvent aussi être calquées sur les capacités de la communauté. Des procédures d'appel d'offres décentralisés sont désormais utilisées dans plusieurs projets. Ainsi le Projet GRN du Niger (exercice 1996) a suivi les recommandations en ce sens de la revue à mi-parcours de février 2000. Le CAP du Niger (exercice 2003) prévoit que le financement des plans de développement par le fonds d'investissement décentralisé sera mis en oeuvre par des comités émanant des communautés qui choisiront la provenance de l'assistance technique, le type de technologie et les modalités de l'investissement. Les collectivités locales et les spécialistes sectoriels pourront aider, conseiller et former mais ils ne devront pas se mêler de l'exécution. Le projet pilote de Borgou a transféré la responsabilité de la passation des marchés à la communauté et une part importante de l'exécution des sous-projets a été confiée à des entreprises locales, ce qui a créé beaucoup d'emplois au niveau local. Ce qui est difficile avec les passations de marchés décentralisées c'est de faire simple tout en incorporant des mécanismes appropriés permettant de suivre les contributions de la communauté et de faire respecter le calendrier des opérations et cela, en suivant un grand nombre de projets dispersés sur une large zone géographique disposant de peu de moyens de communication.

L'exigence d'améliorer l'incidence sur la pauvreté

4.26 Malgré les progrès constatés au cours du dernier quart de siècle, la pauvreté reste un immense problème mondial. Sur les six milliards d'habitants de la planète, 2,8 milliards environ vivent avec moins de deux dollars par jour (Banque mondiale, 2001d). La communauté internationale s'est à nouveau engagée, en septembre 2000, à se consacrer au développement durable et à combattre la pauvreté en adoptant les Objectifs de développement pour le Millénaire (ODM).

4.27 Les CDD recourent de préférence à deux mesures de lutte contre la pauvreté. *La première* c'est de mieux cibler les pauvres. La plupart des interventions CDD font partie du programme d'interventions ciblées (PIC).⁹ Le Projet GRN du Niger, le Pilote de Borgou et le Projet de sécurité alimentaire du Bénin, le Projet GRN en zones pluviales de Mauritanie, le PAC du Niger et le Programme d'appui villageois de Guinée en sont des exemples.¹⁰ Le mécanisme PIC n'est pas

9. La Banque a développé et à commencer à suivre le programme d'interventions ciblées (PIC) au cours de l'exercice 1992 afin d'être capable de mesurer les prêts ciblés sur la pauvreté. Un projet peut être inclus dans le PIC s'il dispose d'un mécanisme particulier de ciblage des pauvres ou si les bénéficiaires du projet comprennent plus de pauvres que leur part dans la population totale du pays.

10. Dans certains cas, là où les projets ne sont pas PIC ils sont cependant censés améliorer les conditions de vie des ménages pauvres grâce à leur appui à des projets de gestion durable des ressources naturelles villageoises (GRN) et donc des revenus ruraux, comme le fait le Projet d'énergie domestique du Tchad. Les projets VIH/SIDA du Bénin et du Burkina Faso ne sont pas non plus des PIC puisque toute la population nationale peut être considérée comme étant à risque. Ces projets doivent assurer au niveau national un meilleur accès à la prévention, aux soins et aux traitements avec une attention particulière portée aux groupes vulnérables, femmes et jeunes.

novateur, il est utilisé depuis 1992, cependant la plupart des projets récents prévoient de manière plus systématique le besoin d'insertion dans la structure sociale et comportent explicitement des mesures ciblées vers les groupes vulnérables pouvant être identifiés dans les communautés. Ceci n'existait probablement pas dans les projets antérieurs. C'est ainsi que la préparation du PAC du Niger a comporté un exercice de cartographie de la pauvreté en vue de mieux la cibler. Le Projet d'appui aux initiatives de base dans la lutte contre la faim et la pauvreté (PAIB), (exercice 1998) et le Projet national d'infrastructures rurales (exercice 2000) du Mali ont choisi les communautés bénéficiaires en fonction des résultats d'études et de méthodes d'identification des villages les plus pauvres du pays. Le Tchad, qui ne dispose pas de données utilisables sur la pauvreté, prévoit dans son Programme de développement local (exercice 2003) de lancer une étude des budgets des ménages afin d'établir une carte de la pauvreté avant de passer en phase 2. En attendant ses résultats, le ciblage devait être fait sur la base d'évaluations sociales réalisées pendant la phase de préparation du projet.

4.28 Les partisans de l'approche CDD pensent qu'en transférant aux communautés le pouvoir de choisir, dans un cadre PIC, les interventions CDD seront davantage susceptibles de répondre aux besoins de la communauté et, en son sein, à ceux des pauvres. Ils pensent que les projets de type PIC assurent *un ciblage large* des zones les plus pauvres dans le pays, avec une cartographie de la pauvreté et d'autres actions du même type, mais qu'en revanche, le processus participatif assure que les intérêts et les priorités de toutes les couches sociales — y compris ceux des plus pauvres — sont représentés parmi les priorités de la communauté. Il semble que jusqu'à présent les communautés aient choisi prioritairement des sous-projets d'extension des services collectifs de base. Ceci devrait profiter particulièrement aux pauvres car dans la plupart des cas, les riches ont déjà accès à ces services qu'ils peuvent payer. Il s'agit essentiellement de l'approvisionnement en eau, des écoles et des centres de soins. Certains chercheurs s'inquiètent des projets de routes rurales prévus dans plusieurs CDD qui ne répondraient pas aux besoins des plus pauvres. Les experts du secteur des transports remarquent que les routes rurales n'apportent pas de solution aux besoins des pauvres des zones rurales qui n'ont que rarement besoin de sortir du village et n'ont souvent pas de quoi payer les services de transport motorisés.¹¹ Par ailleurs, dans les projets récents, l'augmentation de la représentation de groupes précédemment sous-représentés — femmes, jeunes et migrants — devraient leur permettre de se faire entendre dans la gestion des affaires locales. Le Pilote de Borgou prévoit de réserver une place particulière aux femmes, aux jeunes et aux bergers Fulani dans les programmes de formation technique. Les règles et les procédures seront adaptées pour favoriser leur participation et des techniques participatives seront adoptées pour faciliter leur insertion.

4.29 Les questions concernant la prise en charge des plus pauvres dans les projets du Sahel sont particulièrement sensibles, non seulement parce que la pauvreté y est très forte, mais aussi parce qu'il est apparu que l'aide n'avait pas eu d'impact significatif sur elle. Les mesures prises jusqu'à présent sont sans doute positives, mais la section 5 passe en revue plusieurs des raisons qui font que les interventions décentralisées actuelles pourraient en réalité ne pas atteindre les plus pauvres.

4.30 La *deuxième mesure*, selon laquelle une *extension* rapide des petits projets CDD pourrait être entreprise, est considérée avec attention dans les projets de la Banque. En commençant à petite échelle, on espère identifier les bonnes procédures. Ensuite il sera possible de répliquer à une échelle plus large le projet réussi avec l'objectif d'avoir rapidement un impact visible sur la pauvreté. Il est important de noter que les documents distinguent le changement d'échelle qui consiste à élargir la cible de mesures équitables et durables sur une zone géographique plus large et plus vite ("scale up") de celui qui consiste à répliquer en plusieurs endroits des expériences de même calibre ("scale out")

11. Présentation des Politiques de transports et d'infrastructures en milieu rural, Session de formation CDD, avril 2002.

(Lovell, Mandondo et Moriarty, 2000).¹² C'est la deuxième définition qui est généralement retenue à la Banque dans le contexte des CDD, avec une réplification de même calibre en plusieurs endroits différents, mais la réplification n'est pas interprétée par tous de la même manière au sein de la Banque. Une réunion interne a examiné comment des économies d'échelle pourraient être réalisées au Niger dans le projet CAP en répliquant l'expérience. Ici, il semble qu'il s'agissait d'en faire plus avec moins de moyens (voir aussi le §5.29). Tout en reconnaissant la valeur et l'importance des changements d'échelle pour réduire la pauvreté, cette revue souligne qu'il est essentiel de vérifier l'efficacité des réplifications d'opérations pilotes avant de prévoir un changement d'échelle (voir §5.28 et 5.29). Bien des petits pilotes menés dans différentes parties du monde fonctionnent bien avec des coûts très élevés, impossibles à répliquer, ce qui veut dire qu'il n'est pas aisé de les passer à grande échelle (voir aussi section 5).

5. Les efforts de CDD de la Banque : une évaluation

5.1 Cette section propose une évaluation préliminaire de l'approche de la participation communautaire de la Banque en s'appuyant sur l'échantillon de projets présenté en section 3. Elle met en évidence les questions les plus importantes qui permettront de mesurer la pertinence, l'efficacité, l'efficacéité, la viabilité et l'impact en termes institutionnels de l'approche CDD. Elle ne cherche pas à évaluer les cinq critères OED, car c'est ce qui sera fait lors de l'évaluation des CDD par l'OED. Malgré ces limitations, cette section apporte beaucoup de réponses sur les raisons pour lesquelles les projets en cours DC/CDD ne donnent pas de meilleurs résultats que les autres projets de la Banque, comme l'ont montré les données RAPP (§ 3.3). Ses partisans préféreront se référer aux données OED dans la mesure où elles affichent de bien meilleurs résultats pour les projets DC/CDD terminés que pour les projets non DC/CDD, et ils diront que les projets DC/CDD en cours seront également performants, et que les projets futurs le seront encore plus, étant donné les améliorations apportées récemment au processus et aux procédures (présentées en section 4). Cependant, ainsi que le souligne la section 4, les modifications récentes de conception ont rendu les projets plus complexes et de ce fait, leur exécution sera aussi beaucoup plus difficile. De plus, dans la mesure où la conception des projets a beaucoup évolué, il est faux de préjuger des résultats des projets en cours en se fondant sur les résultats des projets terminés. De plus, ces mêmes données OED qui privilégiaient les projets DC/CDD montrent aussi que leur viabilité est bien moindre que celle des projets non DC/CDD.

CDD ET DECENTRALISATION

5.2 Les paragraphes 2.7 et 2.8 et l'Annexe D présentent les éléments principaux de la stratégie CDD de la Région Afrique — appui à un processus de renforcement mutuel entre le développement des communautés et le développement des collectivités locales. Cette stratégie suppose qu'il y ait convergence entre l'approche CDD et la décentralisation. Onze des 32 projets de l'échantillon comprennent la décentralisation dans leurs objectifs, et sur ces onze, il n'y en a que deux qui ont été lancés avant 1998. Ce souci de décentralisation des dernières années correspond bien à la stratégie CDD développée par la Région Afrique. Il n'entre pas dans le champ de cette étude de débattre des mérites respectifs de la décentralisation et de la centralisation, mais elle examinera si la conception

12. Cette distinction se retrouve à la Banque dans les différents types d'APL — horizontal et vertical. Dans un APL horizontal, les objectifs, les composantes et les éléments institutionnels de base ne changent pas d'une phase à l'autre, et le programme couvre de larges portions de territoire tout en s'appuyant sur les leçons tirées des phases antérieures. Dans un APL vertical, le renforcement des activités s'effectue dans le même programme sectoriel ; les objectifs et les composantes peuvent donc changer. L'APL hybride est celui dans lequel certaines composantes correspondent au modèle horizontal et d'autres au modèle vertical.

et la réalisation des projets CDD apportent de vraies solutions de décentralisation dans les pays clients ou bien si elles ne les favorisent pas.

5.3 La plupart des projets CDD ont cherché à soutenir la décentralisation par des mesures visant à modifier les lois ou à renforcer certaines capacités particulières. Le Programme d'appui aux communautés villageoises de Guinée, par exemple, (exercice 1999), milite pour la simplification et l'harmonisation du cadre législatif et réglementaire, notamment en ce qui concerne les districts, les CRD et les préfectures. Le Projet de développement rural communautaire du Burkina Faso (DCR) (exercice 2001) appuie la mise en place de communes rurales. Le projet offre donc une formation aux nouveaux élus, complétant les ressources en investissement existantes au niveau local par des ressources provenant du fonds local d'investissement ainsi qu'un appui aux provinces pour renforcer leur rôle de coordination et de planification. Il faut cependant noter que plusieurs de ces projets s'appuient lourdement sur des ONG ou des entreprises expérimentées dans l'aide à l'identification des besoins communautaires et dans les activités à entreprendre pour y répondre. L'étude sur dossiers n'a pas permis d'établir clairement dans quelle mesure l'appui à ces institutions, pendant la durée des projets, empêche la constitution d'une capacité de gestion locale réelle — c'est l'évaluation des CDD qui permettra d'y voir plus clair.

5.4 Dans certains cas, les projets sont conçus en liaison directe avec les processus de décentralisation en cours dans le pays, mais d'autres sont conçus pour des pays qui n'ont pas encore engagé la décentralisation. Au Niger, le PAC (exercice 2003) veut appuyer le processus de décentralisation engagé en donnant aux communautés la responsabilité et les ressources correspondantes pour le développement local et en dotant les nouvelles collectivités locales de moyens et de compétences administratives leur permettant d'appuyer les communautés. En revanche, au Tchad, le Projet de développement local (exercice 2003) veut aider le gouvernement à concevoir et réaliser un mécanisme de financement décentralisé et participatif qui pourrait venir s'inscrire dans le programme de décentralisation du pays. Les documents de projet démontrent que le projet tchadien devait servir de déclencheur pour la décentralisation dans le pays. Là où ceci se produit, il faut prendre la précaution de vérifier qu'il n'existe pas de projet de la Banque à échéance rapprochée qui pousserait à décentraliser alors que la capacité institutionnelle du pays ne peut pas l'assurer, ce qui finirait par affaiblir le projet plutôt que de le promouvoir. Et même là où la Banque soutient un projet en cours, il y a des problèmes. Au Niger, certains documents de la Banque reconnaissent que la décentralisation peut peser sur les capacités humaines déjà limitées, notamment en matière de contrôle de gestion, et en dépasser les capacités. L'idée même de la Banque "poussant" à la décentralisation va à l'encontre de la nature décentralisée de l'approche CDD. Toutefois c'est différent quand l'emprunteur demande de l'aide pour un processus de décentralisation dans le pays et utilise un projet de la Banque pour le promouvoir. Si cette approche peut être considérée comme décentralisée (dans la mesure où elle émane du gouvernement), il est essentiel que la Banque souligne que l'effort global ne doit pas compromettre la capacité institutionnelle du pays. C'est pour ces raisons que la Banque peut mettre à la disposition de l'emprunteur les enseignements importants tirés de l'expérience dont elle dispose dans d'autres pays.

5.5 Il est possible également que le personnel et la direction de la Banque n'aient pas suffisamment pris conscience des contradictions de ses messages à l'emprunteur avec ses projets qui ont l'ambition de donner des résultats similaires en matière de réduction de la pauvreté mais qui font appel à des dispositifs institutionnels différents. Au Bénin et au Sénégal, par exemple, la Banque appuie à la fois un fonds social et un projet CDD. L'un renforce les gouvernements locaux pour les rendre capables d'appuyer les communautés, tandis que l'autre met en place une agence autonome destinée à intervenir en dehors de toute structure gouvernementale pour renforcer les capacités des communautés.

5.6 Si, dans le passé, les fonds sociaux ont indéniablement contribué positivement à la réorientation des agences de développement vers des approches participatives, notre étude remarque qu'il est important de revoir la logique qui veut que coexistent un projet de fonds social et un projet de CDD simultanément dans le même pays. Faguet (2002) défend le point de vue que le rôle premier d'un fonds social change dans un gouvernement décentralisé et qu'il devrait essayer de trouver quelles priorités ont été identifiées et offrir de cofinancer celles qui entrent dans son champ d'application, ce qui apporterait une certaine expertise technique au projet. Une revue récente de la Banque montre que la progression de la mise en place du fonds social du Bénin est satisfaisante mais qu'il ne s'est pas adapté de cette manière. Les partisans des fonds sociaux soutiennent que la plupart de ces pays étant encore au tout début de la décentralisation, les fonds sociaux peuvent représenter un mécanisme important, en attendant que les administrations locales soient en place, permettant de donner des responsabilités aux communautés et de développer les infrastructures de base. On peut toutefois se demander si la Banque envoie le bon message aux institutions administratives locales quand elle soutient simultanément les deux approches. La conception des fonds sociaux est-elle convenablement adaptée pour qu'elle soit au service de l'effort global de CDD?

L'APPROCHE MULTISECTORIELLE

5.7 Le renforcement récent des approches multisectorielles, tout en rendant les opérations de la Banque plus complexes, présente cependant deux avantages significatifs sur une approche purement sectorielle. Elles apportent, tout d'abord, une réponse holistique à un phénomène multidimensionnel comme la pauvreté dans les zones urbaines ou rurales. Ensuite, les investissements simultanés dans les secteurs *sociaux* et *productifs* peuvent stimuler une viabilité à long terme, notamment parce que la capacité villageoise à prendre en charge les investissements sociaux dépend de l'augmentation de la capacité à créer des revenus au niveau local. Une approche multisectorielle présente aussi l'avantage dans la région du Sahel de porter l'attention sur la fragile base de ressources naturelles de la région dont il faut assurer une gestion durable pour assurer la survie de ses habitants. C'est sur ces bases que l'on peut dire que l'approche multisectorielle est une réponse adaptée aux problèmes de viabilité des projets DC/CDD.

5.8 Une étude sur dossiers de documents de projets multisectoriels montre que les conceptions des projets permettent aux populations d'effectuer des choix, mais qu'il n'y a pas assez d'efforts pour qu'elles fassent des choix *informés* — c'est à dire pour qu'elles soient capables d'établir des priorités en comprenant l'importance de maintenir un équilibre entre les investissements sociaux, les investissements productifs et ceux qui visent à protéger la base de ressources naturelles. En l'absence de cette capacité, leurs choix tendent à se porter en priorité sur les besoins sociaux et immédiats. Certains documents de projet reconnaissent même que ce sont les priorités à court terme des communautés qui auront tendance à recevoir le plus d'attention. Un document du FEM sur le PAC du Niger note qu'étant donné l'extrême pauvreté des communautés nigériennes, elles auraient tendance à choisir des investissements pouvant à court terme améliorer leur sécurité alimentaire ou leurs revenus plutôt que des investissements en gestion durable des ressources. Il en résulte que des projets qui pourraient permettre des investissements productifs comme la gestion des ressources naturelles ou l'amélioration de l'agriculture, sont abandonnés au profit de services comme des écoles ou des sources fiables d'approvisionnement en eau quand on demande aux communautés, qui sont privées de ces services, d'établir les priorités et qu'elles n'ont que des ressources limitées. Les services d'éducation, de santé et d'approvisionnement en eau sont dans un état déplorable dans plusieurs des pays du Sahel. Au Tchad, on dénombre par exemple 750 habitants par point d'eau salubre, alors que les normes nationales fixent un maximum de 300 à 500. Le taux de scolarisation en zones rurales est d'environ 26,4 %, en raison essentiellement du manque d'écoles.

5.9 Les documents de projets, comme ceux du PAC du Niger relèvent que les communautés ont choisi à la fois des investissements sociaux et générant des revenus, mais, même ici, les objectifs à long terme de gestion des écosystèmes sont loin d'avoir reçu le minimum requis d'attention. Au Sénégal, le PNIR soutient des activités productives de revenu comme l'approvisionnement en eau, mais il n'est pas certain que ces activités prennent en compte la rareté de cette ressource pour le pays.¹³ La démarche adoptée accroît les bénéfices et les revenus à court terme, mais met en danger la viabilité à long terme.

5.10 Des facilitateurs dévoués et bien informés peuvent jouer un rôle important en aidant les communautés à prendre conscience des enjeux de la viabilité à long terme, mais souvent ce type d'appui est très limité, comme le reconnaît le document de projet du Projet de sécurité alimentaire décentralisé du Bénin qui note que le projet a eu recours à des ONG pour cibler son aide aux communautés locales et pour faciliter la participation, mais que la moitié des ONG ont dû être congédiées en raison de leurs performances inacceptables. La mise en responsabilité des communautés doit s'accompagner d'un effort d'éducation des communautés pour qu'elles comprennent l'importance des questions de viabilité à long terme au moment où elles doivent faire des choix et pour assurer un développement à long-terme. Si certains trouveront qu'il s'agit là d'une stratégie directive verticale, on peut leur répondre qu'en documentant les choix on favorise la demande, avec toutefois une différence — la viabilité devient alors un élément essentiel du processus de choix. C'est aussi un important enseignement tiré de l'expérience que la Banque peut transmettre à ses clients.

5.11 Le travail sur le terrain de l'évaluation des CDD permettra de mesurer si l'approche CDD conduit à un équilibre entre les investissements sociaux et productifs et examinera les conséquences sur la viabilité en résultant. Il faut cependant que le programme de soutien des bailleurs de fonds soit conçu de manière à renforcer les capacités des communautés à utiliser les ressources limitées provenant des bailleurs comme un catalyseur de leur développement à long terme d'une manière qui favorise "l'auto-suffisance assistée". En d'autres termes, il lui faut construire des capacités locales qui démarrent et gèrent des activités qui produisent des bénéfices plutôt que de rechercher des résultats immédiats pour eux-mêmes (Uphoff 1998). Il vaut la peine de noter qu'une étude-client du Sénégal, en 2000, a jugé que la Banque était relativement inefficace pour établir les conditions d'une viabilité à long terme.¹⁴

5.12 Il ressort des interviews avec des spécialistes sectoriels du Sahel que, tout en reconnaissant les avantages que donne une plus grande liberté de choix dans un projet multisectoriel, ils s'inquiètent lorsqu'il s'agit d'opérations couvrant plusieurs sous-secteurs. L'une de leurs préoccupations était que de telles opérations pouvaient s'avérer peu efficaces au niveau de chaque secteur. La capacité de la Banque à gérer de telles opérations a été mise en doute, car l'organisation est structurée en secteurs. L'approche sectorielle a été renforcée au Sahel en adjoignant des co-chefs de projets provenant des secteurs pour assurer la conception et la gestion des projets multisectoriels. Mais la question reste posée de savoir si cet arrangement, qui ne fait pas des secteurs les responsables de projet, ne diluera pas leur importance. Quels secteurs choisir pour mener le projet : depuis que les communautés établissent les priorités il est impossible de savoir à l'avance quels seront les secteurs prioritaires. Certains spécialistes sectoriels notent aussi qu'en accordant un montant moyen par micro-projet, ce qui correspond à l'approche actuelle d'une opération multisectorielle, on peut ne pas apporter l'attention nécessaire aux besoins d'une opération sectorielle

13. Une mission a constaté une demande forte pour de nouveaux accès à l'eau et pour que les services soient améliorés alors que ces villages avaient déjà cet accès. Ils souhaitaient développer des activités rémunératrices comportant des services d'eau avec paiement de l'usage de l'eau, pompes manuelles, puits ouverts et transformation des vieux systèmes.

14. *Operational Quality and Knowledge Services 2001*. Etude client Sénégal 2000. Rapport final Région Afrique. Mars. <http://afr.worldbank.org/sn/updates/cls.html>

particulière. Par exemple : le montant alloué pour forer un puits peut ne pas être adapté dans une communauté où l'eau est une priorité mais qui a des nappes très profondes. Une autre préoccupation surgit quand on a affaire à des opérations couvrant plus de quatre à cinq secteurs : il peut ne pas être possible de gérer convenablement toutes les questions politiques et juridiques en résultant. La productivité des dépenses est aussi préoccupante. Est-il économique de faire appel à une société de la capitale à des centaines de kilomètres de là pour une seule intervention quand une communauté décide, à partir d'un menu d'options, qu'elle a besoin de forer un puits dans le village? C'est pour essayer de remédier à ces problèmes que certains projets multisectoriels ont limité les options proposées, comme par exemple le PNIR du Mali. Mais cela risque de ne pas vraiment répondre à la préoccupation. Les données recueillies sur le terrain par l'évaluation des CDD aideront à mesurer si les bénéfices retirés d'une opération multisectorielle l'emportent sur les coûts d'administration d'un projet plus complexe.

5.13 Il est aussi difficile de choisir le ministère responsable pour un projet multisectoriel, dans la mesure où les ministères sont généralement organisés par secteur. En confiant un projet à la tutelle d'un ministère on risque de limiter la contribution des autres ministères concernés. Les membres du personnel de la Banque qui ont été interrogés pour cette étude soulignent qu'il est important de donner plus de poids aux questions sectorielles dans les opérations multisectorielles en cours de réalisation. Le temps nécessaire pour concevoir et préparer de telles opérations n'est que rarement pris en compte dans les calendriers des projets. La préparation d'une opération complexe multisectorielle représentera sans doute un exercice beaucoup plus long que s'il s'agissait d'un projet monosectoriel traditionnel. Il est nécessaire d'avoir du temps pour assurer la coordination entre les secteurs de la Banque, mais aussi pour faire les consultations externes nécessaires pour s'assurer de la participation des différents ministères dans un gouvernement. De plus, il faut aussi s'assurer que les investissements par secteur proposés à chacune des communautés s'inscrivent bien dans les priorités provinciales et nationales du secteur en question.

LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

5.14 Comme jusqu'à présent les CDD ont renforcé les capacités des communautés, cela les a aidé à s'occuper davantage de leur propre développement. Mais est-ce que le processus qui consiste à faire participer des communautés à des projets CDD soutenus par la Banque contribue réellement à leur mise en responsabilité? Est-ce que les plus pauvres tirent vraiment bénéfice des interventions CDD de la Banque? Le travail sur le terrain de l'évaluation des CDD cherchera à répondre à ces questions, mais cette section commence à les explorer.

5.15 L'approche habituelle de la Banque de la participation communautaire consiste à faire participer les membres des communautés aux activités prévues par le projet en créant des comités et des groupes. Les chefs et les conseils de village sont souvent le point de départ de la "participation" parce que les représentants des bailleurs de fonds dépendent en grande partie des responsables officiels ou des ONG pour se rendre dans les villages. Les bailleurs de fonds ont aussi tendance à se reposer sur des facilitateurs de projets qui ont eux-même souvent un intérêt caché qui influe sur le mode de réalisation du projet. Comme le font remarquer les chercheurs, ceci peut conduire à fausser les rapports et à choisir des communautés avec lesquelles il est facile de travailler plutôt que celles qui ont réellement des besoins. De plus, le chef de village n'est pas toujours le représentant idéal du village, surtout si le projet est centré sur le renforcement des capacités des plus pauvres (Ribot 1996). Les projets de la Banque, qui couvrent plusieurs villages ou communautés sur une période donnée, laissent peu de temps ou de ressources pour « découvrir » les institutions informelles existant dans une communauté particulière. Il en résulte que lorsqu'un projet est réalisé dans une zone donnée, des comités ou des groupes sont créés pour faire face aux exigences du projet. Les

baillleurs de fonds ou les ONG créent de nouvelles structures dans le village pour réaliser les activités prévues par le projet (Gueye, 1999). Toutefois, comme le note Cleaver (1999) ces structures n'ont que rarement réussi à surmonter l'exclusion :

Ce n'est pas parce que l'on a créé des organisations formelles (comme les comités) et que l'on a défini les conditions pour en être membre que l'on a nécessairement résolu l'exclusion, la subordination ou la vulnérabilité. Cela ne fonctionne pas parce que les facteurs structurels plus larges qui déterminent les conditions et les relations restent souvent inchangés. La codification des droits des plus vulnérables devra comporter sûrement davantage de mesures de fonds que de simplement exiger qu'ils participent à des comités ou qu'ils puissent prendre la parole dans les réunions.

5.16 Les projets CDD prévoient que la liberté de l'information suffira à les protéger contre la captation des bénéfices du projet au profit d'intérêts cachés. Mais la libre circulation des informations ne peut pas grand-chose quand, dans un projet de la Banque, les groupes marginalisés et vulnérables préfèrent ne pas se faire entendre ni remettre en cause les normes établies parce qu'ils savent qu'ils pourront un jour avoir besoin de l'aide des élites et des chefs traditionnels en cas de besoin. Là où ce type de situation existe, la représentation des groupes marginaux et vulnérables dans les forums communautaires ne résultera probablement pas en une participation active ou un renforcement des responsabilités. Il faut donc que les projets de la Banque trouvent de nouvelles voies permettant de faire participer les plus pauvres et les plus vulnérables, là où le contexte socioéconomique et politique n'est pas favorable à leur responsabilisation. La Banque pourrait beaucoup apprendre auprès des ONG ayant travaillé avec les plus pauvres.

5.17 Les documents de projets et le travail sectoriel montrent de plus que malgré le recours croissant à des évaluations des bénéficiaires et des retombées sociales, les projets ne comportent toujours pas d'informations sur l'hétérogénéité sociale, les institutions informelles ni sur les relations de pouvoir dans une communauté (Annexe B) et leur impact sur les interventions en faveur du développement. La littérature du développement donne aujourd'hui plus de place aux modalités réelles de fonctionnement des communautés et aux répercussions de la hiérarchie et de la stratification sociale sur la mise en responsabilité. Les CDD sont le signe du soutien sans équivoque par la Banque de l'idée de mise en responsabilité et de sa prise de conscience des hiérarchies et des différences qui existent dans les communautés, comme en témoignent certaines productions sectorielles (Banque mondiale 1996b, 1997b). La Banque a défini très récemment un cadre de renforcement du pouvoir (Banque mondiale 2002a). Les documents d'évaluation et les rapports de supervision citent la mise en responsabilité des communautés et des individus marginalisés et reconnaissent qu'il est important de développer les capacités de la population rurale, comme dans le DRC du Burkina Faso, et de renforcer la capacité de prendre des décisions collectivement, comme dans le projet pilote de Borgou au Bénin. Mais ils ne mesurent pas les conséquences des hiérarchies et des stratifications sociales des communautés servies ou les répercussions qui peuvent provenir de la mise en responsabilité en changeant les situations acquises ou en créant des conflits. Des études d'institutions locales ont été menées au Burkina Faso et au Niger (Donnelly-Roark, Ouedraogo, et Fin d'exercice 2000 pour le Burkina Faso). L'étude sur les institutions locales du Niger est très récente (mai 2000) et il résulte d'entretiens avec des membres du personnel de la Banque qu'elle aura sans doute beaucoup d'influence sur la mise en oeuvre du PAC du Niger. Il faut toutefois se garder de croire que les institutions locales doivent être responsables des pauvres, surtout là où les communautés ne sont pas homogènes et où la répartition des actifs est inégale, comme l'indiquent Galasso et Ravallion (2001) :

Quand il s'agit de dépenses publiques pour un bien privé (à usage privé) visant les pauvres et qu'il n'y a pas de mécanisme d'auto-ciblage qui garantisse que seuls les pauvres peuvent participer, il y a de grandes chances que le programme soit récupéré par les non pauvres.

Et encore :

Plus la répartition initiale des actifs est inégale plus grandes seront les chances que les non pauvres s'approprient les bénéfices des appuis extérieurs destinés à aider les pauvres.

Certaines revues internes de la Banque ont fait entendre les mêmes doutes.

5.18 Il semblerait qu'il y ait un décalage entre ce qui est maintenant connu de la dynamique des communautés et la manière dont ceci est répercuté dans la conception des projets. La première explication à ce décalage paraît dans un document de la Banque mondiale (1997b) qui note que dans les CDD le centrage se fait sur des groupes qui s'assemblent pour former une communauté et non pas sur la communauté elle-même dans la mesure où celle-ci est sujette aux désaccords et aux conflits.¹⁵ En suivant ce raisonnement, une intervention de la Banque ne démarre que si un groupe est déjà organisé — c'est à dire que les projets de la Banque n'appuient que des initiatives dont le premier stade est réussi. Si c'est vrai, la Banque ne devrait pas tenter de mettre en place des approches CDD là où il n'y a pas de volonté au niveau local de les promouvoir. L'enquête de terrain d'évaluation des CDD permettra de savoir dans quelle mesure et avec quelle efficacité la réalisation des projets est informée et tient compte de l'impact des hiérarchies et des stratifications sociales sur les interventions CDD de la Banque.

5.19 Le deuxième aspect qu'il faut prendre en compte ici, c'est de savoir si les bénéfices retirés d'une intervention CDD touchent réellement les plus pauvres. Il résulte d'une étude récente, soutenue par la Banque, de 18 villages faisant partie du Projet de gestion des ressources naturelles du Mali que, dans certains cas, leur situation s'est en réalité détériorée à la suite de l'intervention CDD. L'étude montre que là où le projet a fait croître les revenus des ménages, ce sont les pauvres qui en ont le moins profité. L'essentiel de la hausse de revenu a profité aux groupes à revenus moyens et à hauts revenus. Le seul groupe dont les revenus ont baissé est celui des plus pauvres.

5.20 Pour assurer avec succès un véritable renforcement des pouvoirs et donner aux pauvres une place équitable il faut prendre en compte deux éléments dans la conception et la réalisation des projets. *Premièrement*, il faut être suffisamment attentif à la nature hétérogène de la communauté, aux relations de pouvoir et au rôle des institutions informelles. Ceci implique de faire plus attention aux éléments sectoriels dans la phase de préparation du projet. *Deuxièmement*, il faut consacrer plus de temps, au cours de la phase de préparation, à comprendre les structures économiques et sociales de base, la trame des intérêts et des acteurs de la communauté et comment ils peuvent influencer sur la prise de décision par le biais des institutions formelles et informelles, et enfin l'impact potentiel des interactions extérieures. Les analystes s'inquiètent des résultats à long terme des efforts CDD qui risquent d'être faibles si les projets ne sont pas remaniés pour résoudre ces problèmes.¹⁶

15. « Les communautés ne sont pas des entités homogènes ; de grandes différences existent parmi la plupart des communautés tant en pouvoir qu'en intérêt et par niveau de richesse, sexe et groupe ethnique. Les institutions formelles d'un village peuvent ou ne peuvent pas représenter les priorités des pauvres ou d'autres groupes marginaux ou vulnérables. Les groupes qui reçoivent des ressources de l'extérieur sont souvent « pris en otages » par les élites s'il n'y a pas de mécanismes assurant la représentation, la transparence et la responsabilisation. Dans le cas des initiatives provenant des communautés on s'intéresse, dans une communauté donnée, d'abord aux groupes qui se sont formés pour agir. » (Banque mondiale 1997b).

16. « L'intérêt actuel porté au « capital social » et l'appui aux institutions locales s'émousseront si on ne prend pas pleinement la mesure de la flexibilité, du dynamisme et de la fluidité inhérents à ces formes sociales. Quelques participants se sont demandé si certains bailleurs de fonds internationaux avaient véritablement adopté l'approche participative dans leur appui à des institutions locales complexes et suivaient le progrès de leur appui à l'aide d'indicateurs de 'processus'. (Batterbury 1998).

L'EFFICIENCE DE L'UTILISATION DES RESSOURCES D'APPUI CDD

5.21 L'approche CDD est-elle économiquement fondée? — les bénéfiques l'emportent-ils sur les coûts? Cette question comporte deux volets : de quelle information dispose-t-on pour valider l'utilisation des ressources, et, l'approche CDD telle qu'elle est pratiquée peut-elle être financièrement répliquée? La question de la réplification financière est examinée plus bas dans la section consacrée à l'élargissement.

5.22 La bonne utilisation des ressources est une préoccupation majeure quand on transfère non seulement la faculté de choisir et le contrôle, mais aussi les ressources aux communautés. La plupart des projets DC/CDD ne comportent pas de taux de rentabilité, il est donc difficile d'évaluer l'efficacité de l'utilisation des ressources.¹⁷ 30 sur 32 des projets avaient fait l'objet d'un document d'appréciation préalable formel. Pour deux d'entre eux, ce n'était que des rapports d'appréciation provisoires. 20 d'entre eux, soit plus des deux tiers, ne comprenait pas d'analyse du taux de rentabilité. Cette absence d'une analyse du taux de rentabilité est généralement justifiée par trois raisons. Premièrement, les communautés sélectionnent leurs investissements pendant la réalisation du projet, on ne peut pas connaître à l'avance le type et la composition des investissements, il n'est donc pas possible de faire une analyse ex ante coûts-avantages. Deuxièmement, des investissements comme une rénovation d'école par exemple peuvent avoir d'autres justifications que simplement économiques et peuvent présenter des avantages non-quantifiables significatifs. Troisièmement, bien des projets appuient des activités de micro-projets qui ne produisent pas de revenus. Il est difficile de chiffrer des activités comme la gestion des ressources naturelles, le renforcement institutionnel et celles qui touchent à la sécurité alimentaire ou à l'alimentation. Avec ces limitations, les analyses coûts-bénéfices restent souvent purement déclaratives, cf. le Projet de développement intégré de Mauritanie. Dans d'autres cas, l'analyse ne comprend que les avantages quantifiables, comme c'est le cas dans le Projet d'organisations de producteurs et de services agricoles du Sénégal. Quand il a été calculé, le TRE dépassait largement les 10 % requis, comme le montre l'Annexe J. Pour le Projet d'énergie participative du Sénégal, un TRE de 37,3 % résulte d'une analyse économique simplifiée calculée sur 20 ans. Ce sont des TRE plutôt satisfaisants et ils indiquent que ces investissements sont pleinement justifiés et efficaces. Toutefois, la fiabilité des données utilisées ne peut pas être vérifiée. Il n'est pas non plus possible de vérifier, dans certains cas, la rigueur de l'analyse sur la base des informations disponibles dans les documents de projets.

5.23 Dans certains cas les documents de projets, là où il n'y a pas d'analyse coûts-bénéfices, comportent des informations et des constatations empiriques sur le taux de rentabilité économique de certaines technologies utilisées, comme c'est le cas dans le Projet de gestion des ressources naturelles du Bénin. Dans d'autres, comme le Projet de gestion des ressources naturelles du Niger, les documents tentent d'évaluer l'intérêt d'investissements particuliers du point de vue de l'agriculteur, en se fondant sur des échantillons de sites pratiquant des méthodes agro-écologiques différentes. Dans d'autres encore, les documents de projets essaient de déterminer un niveau d'investissement par habitant, des plafonds de dépenses d'investissement par hectare, et ainsi de suite. Certains projets parmi les plus récents, comme le PNIR du Sénégal, s'engagent à réaliser une analyse convenable ex post coûts-bénéfices après la phase I de l'APL. Un calcul ex post du taux de rentabilité devrait être

« La bonne image qu'a la participation et son application à une plus large échelle risquent d'être sérieusement entamées d'ici à quelques années si on ne prête pas une attention particulière à cette politique » (Gueye 1999).

17. L'étude du Fonds social par l'OED a également soulevé cette question. « Quoiqu'il en soit, il est préoccupant de voir le peu d'attention accordée dans les fonds sociaux aux analyses économiques ex ante et ex post d'échantillons d'investissements dans des sous-projets. Parallèlement, rien ne garantit la présence d'un processus adéquat au niveau requis (généralement la communauté ou l'administration locale) pour analyser et comparer les avantages qu'apporteraient des investissements alternatifs. » (Banque mondiale 2002c, p. 17).

plus facile à réaliser qu'un ex ante et devrait être tenté par l'équipe du projet. Avec l'absence de calculs ex ante des taux de rendement, il est cependant vital que le S&E collecte les informations permettant de vérifier l'efficacité de l'utilisation des ressources. Certaines missions de supervision ont récemment produit des informations alarmantes sur l'utilisation des ressources (notamment sur le Programme d'appui aux communautés villageoises de Guinée). Il faudrait plus de données sur l'impact pour juger l'efficacité de l'utilisation des ressources.

L'APPROFONDISSEMENT/GENERALISATION

5.24 Le document sur la nouvelle vision de la Région Afrique indique que le renforcement des moyens d'agir des communautés peut être généralisé assez rapidement. Sur la base des entretiens menés pour cette étude, les membres du personnel de la Banque travaillant sur la région du Sahel, ont des avis divergents sur l'approfondissement/généralisation des CDD. Certains pensent que les CDD devraient être diffusés rapidement au plus grand nombre possible de communautés du pays, dans la mesure où ils sont fondés sur l'apprentissage. D'après eux, après une ou deux années nécessaires pour mettre au point le processus et les procédures, la capacité s'acquiert en "faisant", et les communautés n'ont réellement une chance de pratiquer et d'apprendre qu'à partir du moment où elles ont véritablement accès à des ressources. Ils sont totalement en ligne avec les objectifs de certains des projets les plus récents, comme le Programme d'appui aux communautés villageoises de Guinée, qui veut toucher 70 Communautés rurales de développement (CRD) au cours de la phase I et toucher les 203 restantes dans le pays au cours de la deuxième phase. D'autres comparent l'approfondissement/généralisation rapide à quelqu'un qui voudrait courir sans savoir marcher. Ils disent qu'il faut d'abord avancer lentement, afin de renforcer la capacité organisationnelle des communautés et de s'assurer qu'il y a un appui technique disponible à l'extérieur de la communauté. La capacité de faciliter le processus CDD au niveau des communautés par l'intermédiaire d'ONG, d'agents de vulgarisation ou d'autres agents du service public décentralisé, est aussi importante. Ce n'est qu'après cela que la Banque pourra envisager de procéder à l'approfondissement/généralisation. Dans cette perspective, une approche CDD ne peut pas déterminer à l'avance le moment propice pour l'approfondissement/généralisation — il variera selon les circonstances locales et l'état de préparation du pays. Cette vision correspond mieux à ce qu'on trouve dans les documents qui présentent certaines expériences réussies où plusieurs années séparent la naissance d'une idée de sa généralisation :

Il a fallu dix ans pour que les coopératives laitières Anand en Inde s'organisent et fonctionnent correctement dans le premier et le deuxième district de l'État de Gujarat où elles avaient démarré. Cela a pris quatre ans pour le troisième district, et deux ans pour chacun des quatrième, cinquième et sixième districts. De 1949 à 1970 le progrès a été lent mais est allé en s'accéléralant. Après avoir mis au point expérimentalement des moyens appropriés en termes d'organisation et de technologie, l'opération "Flood" a réussi à couvrir la plupart des réseaux de petits producteurs laitiers d'Inde avec un réseau de commercialisation de coopératives et des mécanismes d'appui technique. (Uphoff, Eastman et Krishna, 1998).

5.25 On objecte généralement que l'approche par l'apprentissage est trop lente, mais Uphoff et ses collègues (1998) répondent que "cette vision vient essentiellement d'une perception linéaire du temps où on s'attend à produire la même quantité de travail pendant chaque période équivalente de temps alors qu'il faudrait une perception logistique en forme de S. Dans le cadre (du processus d'apprentissage), on veut commencer lentement, en acquérant du savoir-faire et de l'expérience, et en établissant un noyau de personnel capable et motivé, avec l'idée qu'on atteindra à un certain moment une masse critique et que la productivité du travail s'en trouvera augmentée". Si l'on considère ce dernier point de vue comme le plus réaliste, il n'y a guère de sens à vouloir à l'avance prévoir la généralisation d'un projet comme certains projets du Sahel le font. L'idée de généralisation est présente,

dans la plupart des nouveaux projets (après 1999), déjà avant la réalisation de la première phase. Dans l'un des projets de l'échantillon, il est recommandé de réduire le nombre de phases de quatre à trois, et d'augmenter le nombre de communautés touchées au cours de la première phase, sans qu'il y ait eu une expérience de réalisation du projet.

5.26 Dans certains projets plus anciens, comme le projet GRN du Mali, la décision a été prise d'une manière improvisée. Ce type d'approche pousse les responsables de projet à produire des résultats pour que la réplique soit faite aussi vite que possible.¹⁸ Les risques d'échec augmentent de manière inutile quand les projets de la Banque tentent de généraliser à l'ensemble d'un pays sur trois ou quatre ans seulement parce qu'on a insisté dès la première phase du projet pour avoir un grand nombre de villages couverts par le projet (Cf. les évaluations qualitatives du projet DRC du Burkina Faso).

5.27 Comme vu précédemment, concevoir et réaliser des CDD durables, au sein d'une communauté, demande plus qu'un simple renforcement des capacités d'organisation, de coordination, d'identification des vrais besoins et d'accomplissement des sous-projets correspondant à ces besoins. Il faut également renforcer les capacités d'appui technique et de conseils dont la communauté a besoin. Plusieurs projets s'appuient sur des ONG pour le diagnostic participatif et la préparation des plans de développement local participatifs. Dans certains pays, le manque d'efficacité des ONG peut constituer un handicap, comme au Bénin, pour le Projet communautaire de sécurité alimentaire. Le rapport du superviseur du Projet de gestion des ressources naturelles en zones pluviales de Mauritanie note que le manque de personnel efficace sur le terrain a handicapé la réalisation du projet. La recherche du consensus et l'interaction entre des acteurs d'origines différentes demande aussi du temps. Une généralisation rapide suppose, plus que tout autre processus, que les communautés soient plus ou moins homogènes. En réalité, la grille complexe de relations entre les acteurs et leurs divers intérêts requiert que les interventions CDD dans chaque communauté soient ajustées à ses besoins particuliers.

¹⁹

5.28 On doit également calculer le coût par personne employée à la réalisation d'un CDD afin d'aider à évaluer la capacité à répliquer une opération. L'Annexe 1 fait une estimation du coût unitaire prévu (par village, hectare, commune) des efforts CDD de plusieurs projets de la Banque et définit un processus pour calculer ces coûts. Il est évident que les coûts unitaires varient fortement, d'un projet à l'autre, sans raison apparente. Cette étude a pu, pour quelques projets, procéder à une estimation approximative du coût par personne, et il varie énormément. Les données montrent que les coûts par personne d'une opération, ayant reçu le soutien de la Banque, varient de USD 8,89 dans le projet pilote Borgou du Bénin à USD 35,75 pour le Projet national d'infrastructures rurales du Mali. Il y a plusieurs situations intermédiaires. Le Programme d'appui aux communautés villageoises

18. Dans le pilote de Borgou ce sont les communautés qui devaient prendre la direction du projet tandis que l'Unité d'appui technique (TSU) était conçue pour jouer un rôle d'aide. Toutefois une des missions a signalé que les techniciens de l'unité avaient été dans les communautés villageoises et avaient aidé à préparer 79 soumissions de micro-projets. Ceci ne correspond pas aux directives du PAD qui prévoit que les équipes des TSU n'interviennent que lorsque la demande de fonds du micro-projet a été effectuée. Le rôle des TSU est-il un rôle de conseil, comme prévu par le PAD, ou bien sont-elles chargées de piloter les projets dès le départ, y compris dès la création des comités de développement communautaires ?

19. « Jusqu'à peu, l'application des méthodes participatives se cantonnait au niveau village ou inter-villages. Ceci venait de l'idée que le processus participatif, dans la mesure où il dépend de capacités d'auto-analyse approfondies et d'interactions permanentes entre les individus et les institutions concernées, ne pourrait fonctionner de manière efficace que si elles s'appliquaient sur une échelle physiquement et socialement gérable, c'est-à-dire une ou quelques communautés locales. Aujourd'hui la plupart des projets principaux de gestion des ressources naturelles ont opté pour des approches participatives à plus large échelle. Mais comment pratiquer des approches participatives dans ces conditions ? La vérité c'est que bien des agences avancent en terre inconnue et associent des objectifs multiples à des approches organisationnelles qui n'ont pas été jusqu'à présent testées. » (Gueye 1999).

de Guinée devrait toucher plus de quatre millions de personnes avec un coût total pour l'IDA de USD 99 millions en trois phases. Ceci revient à un coût par personne de USD 23,69. Le Projet de développement rural communautaire du Burkina Faso devrait toucher plus de 12 millions de personnes avec un coût total pour l'IDA de USD 166 millions (en trois phases). Ceci revient à un coût par personne de USD 18,89. Il faut noter, lorsque l'on estime les coûts par personne, que les démarches initiales de participation ont tendances à être plus coûteuses — prise de contact et mise en place des mécanismes, et autres (Bass, Dalal-Clayton et Pretty, 1995). Le coût par personne dépend aussi du nombre d'habitants et de la croissance démographique. Il faut également signaler qu'il existe des différences de coûts unitaires entre les cofinanciers, comme le signale le rapport de supervision du Projet pilote d'alphabétisation des femmes du Sénégal.

5.29 En généralisant un projet, de petites différences de coûts unitaires peuvent chiffrer lourdement une fois répliqués. On peut répondre que le coût total et l'investissement total de l'IDA comprennent bien plus que l'investissement au niveau du village — réforme institutionnelle et politique, coûts de création du fonds d'investissement et formation à divers niveaux administratifs — le but ultime restant le renforcement des pouvoirs au niveau villageois. Il ne serait donc pas faux d'inclure ces coûts dans les ratios par personne, par village, par hectare ou par commune du projet. Ainsi les coûts devraient baisser de manière significative une fois que les cadres politiques et institutionnels sont en place, que les responsables administratifs sont formés et que l'ONG est compétente. Les coûts devraient donc diminuer avec les progrès de la réplification, à condition toutefois que les procédures et l'environnement incitatif soient en place. On ne sait pas clairement si ce sont ces économies d'échelle qui ont été évoquées lors de la réunion de revue interne du PAC du Niger (§ 4.30). La question essentielle reste, même lorsque les coûts unitaires baissent, de savoir si les projets aident à mettre en place des mécanismes assurant la viabilité (Cf. §5.10).

5.30 On ne sait pas non plus clairement si la Banque, comme les emprunteurs du Sahel, aurait la capacité de suivre la conformité aux normes de sauvegarde si les CDD devaient être rapidement généralisés. Il peut être difficile d'appliquer efficacement les politiques de sauvegarde de la Banque à de nombreux sous-projets dispersés sur une large zone géographique. En "pressant" trop la réalisation on peut aussi mettre sérieusement en péril les bénéfices à long terme, comme le relève une évaluation de qualité interne de la Banque relative au Projet d'organisations de producteurs et de services agricoles du Sénégal. Cette préoccupation a aussi été mentionnée dans une autre évaluation, de qualité similaire, du Projet DRC du Burkina Faso et par des chercheurs en dehors de la Banque.²⁰

5.31 Certaines interventions peuvent exiger d'être généralisées rapidement, malgré des coûts induits élevés. Il y a par exemple certains des projets VIH/SIDA récents qui travaillent avec des communautés pour développer des solutions locales de lutte contre l'épidémie. Même dans ce contexte, la rapidité de réaction que demande l'épidémie VIH/SIDA ne doit pas être confondue avec le démarrage d'une approche CDD, et le besoin de généraliser une initiative VIH/SIDA ne doit pas non plus servir de prétexte pour "pousser" un effort CDD. Là où une communauté dispose déjà des pouvoirs nécessaires et a d'autres initiatives de développement en chantier, un programme VIH/SIDA peut recourir à la capacité de la communauté pour faire progresser le programme SIDA. Dans les villages où ce type de capacité ne se trouve pas, la mise en oeuvre d'un plan VIH/SIDA nécessiterait simplement une directive centrale qui ferait participer les communautés locales à une stratégie nationale de lutte. La participation des communautés ne signifie cependant pas systématiquement que l'initiative a le caractère d'un CDD. Au Bénin et au Burkina Faso, la généralisation des initiatives VIH/SIDA existantes, dans le cadre du Programme multi-pays VIH/SIDA pour l'Afrique (MAP), comporte une

20. « La question du rythme est importante. Le progrès n'a pas besoin d'être lent mais il ne doit pas non plus être hâtif. La mise en place d'un cadre d'organisation ne sert pas à grand chose tant que le processus qu'il cherche à institutionnaliser n'a pas acquis sa vitesse de croisière » (Uphoff, Eastman, et Krishna 1998).

réplication d'activités de services préventifs et de prestations de soins. Dans le contexte épidémique du VIH/SIDA, le défi consiste à répliquer les efforts de prévention, de soin et de traitement à une échelle plus large pour résister à l'épidémie. Les projets s'attachent dans ce cas à renforcer et élargir les capacités dont ont besoin les acteurs clés de la société civile et le secteur public pour stabiliser et finalement réduire le taux de contamination du VIH/SIDA et pour minimiser l'impact de l'épidémie. Il est évident que la lutte contre le VIH/SIDA exige un leadership central.

UN ENVIRONNEMENT INCITATIF

5.32 Il est important que l'environnement soit incitatif dans le pays pour soutenir le CDD, mais il doit aussi l'être pour les chefs de projets à la Banque et parmi les bailleurs de fonds. Plusieurs documents de la Banque reconnaissent que l'environnement incitatif dans le pays est important et que des problèmes peuvent surgir si la coordination entre les bailleurs de fonds est insuffisante. Mais il y a peu de documents qui se préoccupent des incitations que fournit l'environnement interne à la Banque pour les chefs de projets qui doivent assurer la réalisation des projets CDD. L'approche du développement communautaire a beaucoup évolué à la Banque. Il y a une prise de conscience croissante dans l'institution et parmi la communauté des bailleurs de fonds que la stratégie CDD ne peut pas être envisagée comme la réalisation d'une série de projets mais doit bien être comprise comme une approche du développement. Et pourtant, l'expérience du Sahel montre que la Banque continue de soutenir les projets CDD dans les pays emprunteurs avec un cadre de calendrier astreignant pour leur conception et leur réalisation. Le chef de projet d'une opération de CDD peut se retrouver souvent en train de faire tout ce qui est en son pouvoir pour réussir un projet de CDD — ce qui peut demander plus temps pour comprendre les réalités locales et pour mobiliser les communautés — tout en devant respecter un calendrier de réalisation sur lequel il n'a que peu de prise. Ceci peut souvent mettre en danger les efforts participatifs. Dans l'approche du projet, l'attention se porte plus sur le respect des engagements de décaissement et les objectifs intrants-production que sur le respect du rythme d'apprentissage sur lequel doit se modeler celui de la conception et de la réalisation du projet. La Banque a bien eu recours aux APL et aux LIL pour l'appui aux efforts CDD, mais la flexibilité de ces instruments reste limitée dans la mesure où ils sont soumis strictement à des normes de projet.

5.33 Il semble que des progrès importants aient été réalisés dans la région en matière d'environnement politique, légal et institutionnel. Il reste cependant bien des points noirs. La capacité institutionnelle de mener à bien les réformes reste fragile dans certains des pays du Sahel, et ceci malgré un accord large sur la décentralisation et des législations nationales adéquates. La faiblesse de la planification, le manque de ressources et de talents, en-dehors du niveau national, les réticences centrales à tout transfert de pouvoir, l'absence de politiques claires en faveur de la décentralisation des décisions de répartition des ressources locales et la corruption, autant de raisons qui freinent le progrès. Étant donné ces faiblesses, il est troublant de voir plusieurs projets de la Banque, du moins pendant les premières années, se consacrer simultanément à la création d'un environnement incitatif et à la réalisation d'activités d'investissement qui supposent que cet environnement incitatif existe déjà. Le Programme d'appui aux communautés villageoises de Guinée comporte un objectif principal pour sa composante Appui au développement local avec un renforcement des capacités des DRC dans un contexte de décentralisation, sans doute parce que cette capacité est faible ou inexistante. Toutefois, simultanément, le Fonds d'investissement local prévoit que les DRC seront responsables de l'exécution des sous-projets d'infrastructures communautaires. D'après le document d'appréciation préalable du projet, les DRC sont aussi supposés gérer le processus d'identification et de choix des fournisseurs de services. Ceci démontre une mauvaise appréciation de la différence entre capacité et aptitude.²¹ Il est implicitement admis que, dans la

21. « Aptitude renvoie aux connaissances, savoir-faire et attitudes des individus, seuls ou en groupes, et à leur prédisposition à mettre en œuvre les responsabilités qui leurs sont confiées... Capacité, en revanche, renvoie aux facultés

mesure où le processus est fondé sur l'apprentissage, il est possible, au niveau local, de mettre en route au moins le premier groupe de sous-projets alors que l'environnement légal et politique, les capacités décentralisées de planifier, réaliser, opérer et entretenir sont encore en cours de définition au niveau des collectivités locales. Cependant les capacités — qui dépendent aussi de l'environnement externe — peuvent représenter un défi, comme le montrent clairement les dossiers de réalisation des projets.²² De plus, la complexité qui en résulte pour la Banque, peut avoir des répercussions négatives sur la réalisation du projet, notamment quand la supervision étroite de la Banque est gênée par des ressources de supervision inappropriées, comme cela a été le cas du Projet de développement intégré d'agriculture irriguée de Mauritanie (PIDPIA). La question se complique aussi parce que dans bien des parties d'Afrique les institutions locales décentralisées "modernes" peuvent être en train de traverser une crise de légitimité.²³

5.34 Un très grand nombre de donateurs multilatéraux et bilatéraux travaillent au Sahel, mais malgré des améliorations récentes du processus (voir § 4.23), la coordination des bailleurs de fonds en matière de décentralisation, de CDD et d'autres questions, reste limitée. Bien que la plupart des bailleurs de fonds et des ONG internationales semble appuyer la stratégie de la participation communautaire, il y a moins de cohésion quant aux méthodes de réalisation, aux procédures et aux critères S&E. Il en résulte une utilisation peu efficace des ressources disponibles et, comme le reconnaît la littérature spécialisée, une charge de coordination considérable pour les capacités institutionnelles limitées des pays.²⁴ Les documents de projet du Projet national d'infrastructures

globales d'un individu ou d'un groupe à réellement prendre en charge les responsabilités. Cela ne dépend pas seulement des aptitudes des personnes mais aussi de l'ampleur des tâches, des ressources à trouver pour les accomplir et du cadre dans lequel elles s'exercent. On peut imaginer une organisation dont le personnel a les aptitudes mais n'a pas la capacité de prendre en charge ses fonctions parce qu'il y a un important manque de personnel ou parce que le cadre politique ne permet pas de les accomplir d'une manière satisfaisante. (Franks 1999).

22. Les documents de projet soulignent certaines faiblesses qui sollicitent notre attention. Par exemple : absence de débat politique faisant participer tous les acteurs ; réticences face à la décentralisation de la part des administrations régionales ; et une longue période au cours de laquelle le Gouvernement ne s'est plus intéressé à la décentralisation ce qui a fait penser à certains partenaires qu'elle ne faisait plus partie des priorités du gouvernement.

23. « Alors que les institutions 'modernes' de l'Afrique aux niveaux locaux et nationaux s'inspirent des principes d'organisation et des valeurs de gouvernance dérivés du mondialisme, on trouve en parallèle des systèmes indigènes de gouvernance qui sont fondés sur la territorialité qui est à la base des interactions et des adaptations du groupe humain pour ses activités de subsistance... Ce phénomène induit une profonde crise de légitimité et de crédibilité des leaders ruraux qui ont un rôle essentiel à jouer pour mobiliser et organiser la main d'œuvre rurale nécessaire pour assurer de manière durable des activités de subsistance. » (Anani 1999).

« En faisant passer les pouvoirs des autorités centrales aux autorités locales, la décentralisation change la dynamique du pouvoir local. Ainsi, au Mali, un grand nombre de secteurs de décisions que les gouvernements centraux avaient tout simplement négligés relevaient par défaut des autorités locales « traditionnelles » et se retrouvent aujourd'hui « décentralisées » vers les administrations locales. Les populations locales et les autorités ne relevant pas du gouvernement central perçoivent ce changement comme une appropriation par l'Etat de leurs droits territoriaux » (Ribot 2001a).

24. « Le manque de coordination est lourd de conséquences administratives pour les pays clients. Pour un pays d'Afrique typique, 600 projets représentent 2400 rapports trimestriels par an soumis aux différentes autorités de tutelle et plus de 1000 missions par an pour les évaluations préalables, le suivi et l'évaluation. Chaque mission rencontre de hauts fonctionnaires et demande aux gouvernements de préparer un commentaire du rapport de mission » (Van de Walle et Johnston 1996).

« Le manque de coordination affaiblit les capacités des administrations locales. Avec leurs fortes rémunérations ils attirent les meilleurs éléments du personnel public. Quand il y a beaucoup de transferts ou que l'administration publique est fragile, il peut en résulter un affaiblissement des capacités institutionnelles du pays » (Club du Sahel 2000). Carlsson, Somoeke, et van de Walle (1997) ont noté, à partir de leur expérience de l'aide au Mali : « Les bailleurs de fonds, eux-mêmes, ne font pas l'effort de coordonner leurs aides, ce qui fait que parfois des bailleurs différents appuient le même projet. Il y a eu plusieurs tentatives pour mettre fin à ce manque de coordination (essentiellement grâce au PNUD et à la Banque mondiale), mais la coordination entre les bailleurs reste faible. Les bailleurs bilatéraux ne cherchent presque jamais à coordonner leurs activités. Ils ont même plutôt tendance à préférer au Mali les échanges individuels quand il s'agit de l'aide à apporter. »

rurales du Sénégal révèlent que sur un secteur unique, celui de l'approvisionnement en eau, il y a jusqu'à douze acteurs différents travaillant simultanément, requérant chacun des procédures et des modes de réalisation différents. Le Projet sectoriel à long terme de l'eau du Sénégal est appuyé par neuf bailleurs de fonds autres que la Banque, mais le document d'appréciation préalable ne précise pas comment leurs activités seront coordonnées. Les conséquences en termes de viabilité sont préoccupantes. Quand le projet d'un bailleur de fonds se termine, l'emprunteur et la communauté peuvent s'adresser à un autre pour demander de l'aide. Dans un contexte où rien ne vient souligner la rareté de l'aide, il y a moins d'incitations à utiliser le mieux possible des ressources limitées.

5.35 En dehors du souci de viabilité, les incertitudes qui résultent de la cohabitation de multiples bailleurs de fonds, constatées au niveau des communautés, sont plus importantes que celles constatées au niveau du gouvernement. Alors qu'il est plutôt facile d'expliquer à des responsables du gouvernement que les bailleurs de fonds ont des exigences variées, ceci est très compliqué à expliquer à une population villageoise, en grande majorité analphabète, pour qui il importe vraiment peu de savoir si les visiteurs de leur village viennent de la Banque Mondiale, d'Australie, du Canada, du Japon ou de Suisse. Il semble que la Banque, qui est une relativement nouvelle venue dans le domaine de la participation communautaire par rapport à d'autres agences bilatérales, fasse des efforts pour se coordonner avec les autres acteurs, mais cet effort n'est pas toujours pertinent ou suffisant.

5.36 Il n'est pas aisé pour un bailleur isolé de pousser à la coordination alors que l'environnement est multi-bailleurs et multi-programmes, surtout si les représentants locaux dans le pays sont contrôlés et dépendent financièrement de leurs services centraux. L'une des options qui a été de plus en plus préférée, a consisté à confier aux gouvernements centraux la responsabilité de la coordination — mais ils manquent souvent des compétences nécessaires pour le faire de manière efficace. Une autre option, l'approche de programme, semble à première vue faciliter la gestion de l'aide par les gouvernements, mais ses détracteurs disent qu'elle requiert plus, et non pas moins, de capacité locale, car encore faut-il pouvoir établir de bons projets, tout en disposant de capacités additionnelles pour définir les politiques sectorielles et coordonner les projets pour former des programmes intégrés (Berg, 1997). La décentralisation et la participation communautaire demandent également de définir les parts respectives de coordination au niveau du gouvernement central et des collectivités locales. Car si les capacités au niveau central sont un enjeu important, celles au niveau local le sont encore davantage.

FLEXIBILITE ET APPRENTISSAGE

5.37 La Banque a essayé d'introduire de la flexibilité dans son approche des CDD; mais jusqu'où peut-elle réformer ses procédures tout en conservant le contrôle des ressources décaissées? D'après les entretiens avec les chefs de projets et ce qu'en disent les documents de projets, il semble qu'au niveau de l'exécution la Banque se montre très flexible et adapte ses procédures d'appels d'offres et de décaissement. Les APL et les LIL offrent, eux, peu de flexibilité pour la réalisation d'ensemble car ils reposent sur une définition a priori des objectifs, des composantes du programme et des projets et de la conception des différentes phases. De plus, les éléments qui déclenchent le passage d'une phase à la suivante dans un APL, poussent à une exécution rapide du projet. C'est ainsi que dans plusieurs APL du Sahel, certains des mécanismes de passage de la première phase à la seconde reposent sur un objectif de pourcentage de micro-projets terminés ou sur un kilométrage précis de routes construites ou sur un pourcentage particulier de communautés touchées. (Voir en Annexe L les exemples) Ceci contredit la véritable approche par l'apprentissage (telle que la décrit Korten, 1980), qui ne demande a priori qu'un consensus sur des objectifs raisonnables et une stratégie globale. Dans cette approche, les objectifs n'ont pas à être précisément déterminés car leur définition

même peut être amenée à évoluer au fil du temps et des circonstances, rendant caduc tout plan d'action détaillé (Uphoff 1998). La politique de la Banque en matière de conception des projets a été critiquée :

Il n'y a rien à redire à des projets qui ont la volonté de conduire à des changements économiques et sociaux. C'est la tendance des bailleurs de fonds et des agences gouvernementales à concevoir et réaliser des interventions détaillées sous la forme de plans descriptifs qui est critiquable. Ces plans rigides les empêchent d'opérer les modifications et adaptations correspondant à l'avancement du projet et à une meilleure connaissance du projet et de son environnement. Nous trouvons aussi que le concept d'une date de fin de projet est contestable. Pour réussir, le changement doit être continu, durable et ancré localement. Des efforts sporadiques ne produisent que rarement des résultats durables" [Krishna, Uphoff, et Esman 1997].

5.38 Comment une institution aussi immense que la Banque, qui mène des centaines de projets de front, peut-elle s'accommoder d'une approche fondée sur l'apprentissage ? Si la barre des responsabilités est abaissée comment la Banque pourra-t-elle s'assurer que les fonds qu'elle distribue sont utilisés avec efficacité et efficience? L'expérience du Sahel montre que si plusieurs chefs de projets ont commencé à chercher des solutions, il n'y a pas encore dans l'ensemble de la Banque de vraie compréhension de ce besoin de flexibilité. Un chef de projet voulant s'adapter à l'approche par l'apprentissage, peut décider de son propre chef, sans autorisation, de s'éloigner du Manuel opérationnel pour répondre au fur et à mesure à certains choix de la communauté. Cette pratique a été jugée comme une défaillance du projet DRC du Burkina Faso lors d'une évaluation qualitative interne de la Banque.

5.39 Des décaissements rapides continuent à être pris comme critères d'évaluation du succès et les équipes de projet sont soumises à des pressions pour que les décaissements respectent le calendrier, comme le montrent clairement les rapports de supervision du Secteur de l'eau du Sénégal et le Projet d'infrastructures urbaines et le Projet pilote de Mauritanie. La pression sur les décaissements a souvent entraîné dans le passé des compromis sur la qualité de la participation communautaire (Banque mondiale 1997b).²⁵ Il n'est donc pas suffisant de se montrer flexible sur les marchés et les contrats, il faut encore davantage de flexibilité dans la conception et la réalisation des projets et pour les décaissements. Un APL avec une approche CDD gagnerait à ne pas avoir de mécanisme contraignant pour chaque phase : c'est l'apprentissage qui devrait piloter la définition des phases.

5.40 Il faudra toutefois prévoir des mesures de S&E appropriées qui permettent de suivre et de contrôler l'utilisation de faibles montants sur un territoire très étendu. Les projets de la Banque s'appliquent actuellement à essayer de répondre à ce défi en concevant un système idoine permettant de suivre l'utilisation des ressources (les fonds) et les investissements. Si, par exemple, la communauté souhaite construire une école, a-t-elle été effectivement construite et est-elle utilisée pour enseigner et non, par exemple, comme grenier à grains? L'expérience du Sahel montre que, parfois, les efforts de S&E des projets essaient d'aller au-delà pour tâcher de mesurer le niveau et la qualité de la mise en responsabilité qu'ont permis les fonds de la Banque. La qualité des comptes-rendus des rapports de supervision de projet (RSP) du Sahel varie aussi et ils ne rendent pas toujours compte convenablement des éléments qualitatifs constatés sur le terrain. Une évaluation qualitative interne des supervisions (exercice 2000) note que les responsables hiérarchiques ne considèrent pas que les rapports de supervision des projets soient un instrument de gestion utile et il en résulte que les rapports se sont transformés en un exercice bureaucratique de remplissage de formulaires.

25. « La participation de la communauté est facilement compromise par le ciblage sectoriel et par les pressions en faveur de décaissements et de réalisations rapides » (Banque mondiale 1997b).

D'après les membres du personnel de la Banque interrogés pour cette étude, on accorde plus de poids au respect des échéances d'exécution des RSP qu'à la qualité des informations qu'ils contiennent.

5.41 À partir des projets les plus récents de l'échantillon, on voit que la plupart des indicateurs de suivi se préoccupent plus des quantités d'intrants et des performances de production (par exemple, le nombre de jours de formation effectués, le nombre de villages couverts, et ainsi de suite) que de la réalisation qualitative des objectifs programmés. Bien plus, le lien entre les objectifs du projet et ses indicateurs est souvent confus, comme dans le Pilote de Borgou et le PNIR du Mali. L'objectif premier du Pilote de Borgou était d'améliorer en zones rurales les capacités des femmes et des communautés villageoises pour qu'elles puissent gérer leur environnement socio-économique avec des activités de développement durable. L'indicateur clé de performance a été défini comme l'amélioration de l'indicateur d'accès à la production et aux services sociaux des "communautés rurales" et de celui de leur qualité de vie. La manière dont cet indicateur pourrait mesurer la capacité des communautés à mieux gérer leur environnement socioéconomique, à l'aide d'activités de développement durables, n'est pas évidente, et d'ailleurs ceci serait difficile à mesurer en fait. On ne sait pas vraiment comment il mesure l'amélioration de la capacité des femmes, qui est souvent soumise à des facteurs sociaux et culturels. Au mieux, cet indicateur mesurera l'amélioration de l'accès des communautés et l'amélioration de leur qualité de vie. De même l'objectif premier du programme du PNIR du Mali que devait soutenir le projet, était d'améliorer le bien-être de la population en lui donnant des infrastructures rurales appropriées (irrigation, moyens de transport, assainissement, et eau potable), développées et gérées de manière durable. Les indicateurs ont effectivement permis de mesurer l'évolution de l'accès de la population à ces services, en revanche ils n'ont pas vraiment permis de savoir s'ils étaient développés et gérés de manière durable. Dans les deux cas, le suivi des efforts pour voir si ils étaient durables aurait dû inclure le suivi du niveau des nappes phréatiques, de la fertilité des sols et d'une série d'autres indicateurs, ce qui n'a pas été fait.

5.42 De même le S&E n'arrive pas à saisir les faiblesses liées aux modalités d'exécution, une information pourtant essentielle pour faire réussir l'approche CDD. Si la qualité de la participation communautaire dans le processus de prise de décision et de répartition des ressources est difficile à suivre, elle sera encore plus négligée si rien n'est prévu pour en assurer le contrôle car les équipes de projet cherchent à réaliser leurs objectifs de progression en fonction des critères de suivi. Le S&E décentralisé, qui repose souvent sur des indicateurs plus qualitatifs que quantitatifs, présente des atouts pour assurer le suivi de la qualité du processus participatif. Là où l'on voit que la communauté pratique l'auto-suivi de l'utilisation des ressources et qu'elle vérifie par elle-même l'état des sous-projets, on constate qu'elle n'est pas sollicitée pour assurer le suivi de la qualité du processus de participation.

5.43 L'étude sur dossiers des projets du Sahel montre que le S&E réalisé au niveau du projet donne peu d'informations sur l'attribution aux pauvres des bénéficiaires d'un programme CDD dans la mesure où, dans la plupart des cas, les indicateurs ne sont pas conçus pour permettre de le mesurer. La plupart des indicateurs de projet mesurent l'accroissement d'accès pour la communauté mais ne déterminent pas si les bénéficiaires ont atteint les plus pauvres.²⁶ Si le ciblage géographique d'une zone pauvre — comme cela est souvent pratiqué dans les PIC — peut aider à faire parvenir aux plus pauvres les bénéficiaires d'un projet, l'objectif de les atteindre ne sera pas pris en compte comme critère de réalisation si on n'a pas pris la peine d'inclure dans le projet des indicateurs spécifiques permettant de mesurer les améliorations de leur niveau de vie. Ceux qui fournissent l'appui diront que, quand le réseau routier est amélioré, que l'accès aux écoles et à l'eau augmentent pour une communauté pauvre, il n'est peut-être pas nécessaire de mesurer la réalisation du projet uniquement à l'aune des

26. Il existe, en principe, des indicateurs basés sur la SAP qui mesurent l'incidence de la pauvreté, mais leur utilisation pour suivre l'impact au niveau des projets n'est pas claire.

plus pauvres. Il y a aussi les moins pauvres dont la condition est toujours détestable. Même si ce n'est pas l'idéal pour un projet de se concentrer seulement sur les plus pauvres, il faut que le S&E d'un projet permette de montrer s'il y a eu un quelconque progrès dans leurs vies. Aujourd'hui, le S&E ne donne que peu d'indications sur la qualité du processus participatif et sur les bénéficiaires qui vont aux plus pauvres, et, donc, il ne donne que peu d'informations permettant de réorienter à mi-parcours le projet pour que les retombées positives aillent davantage vers eux (Voir en Annexe L les indicateurs détaillés de composantes de projet de trois projets récents). En revanche, le S&E, qui est essentiellement fondé sur les réalisations quantitatives, peut parfois donner une image déformée de progrès qui pourrait faire pression en faveur de la généralisation. Un système idéal de S&E pour les CDD devrait pouvoir apporter quatre réponses :

- Dire s'il y a eu progrès qualitatif et quantitatif en direction des objectifs du projet ;
- Dire si les ressources de la Banque sont utilisées de manière efficace et efficiente ;
- Donner des indications permettant de savoir si l'on a progressé en direction des plus pauvres ;
- Et si aucune des réponses ci-dessus ne peut être donnée, fournir les éléments d'informations nécessaires pour effectuer les corrections de mi-parcours.

Il y a encore beaucoup de chemin à faire avant de pouvoir dire que le S&E des projets remplit convenablement ce rôle.

5.44 Une autre préoccupation importante vient de ce que les procédures S&E des projets ne contribuent que faiblement au renforcement des capacités d'évaluation dans le pays. La plupart des efforts S&E de projets se terminent quand le projet s'achève. Plus grave, les emprunteurs estiment que la plupart de ces procédures sont trop complexes et coûteuses.²⁷ De plus, il n'y a actuellement aucun lien établi entre les efforts S&E au niveau de chaque projet et l'effort global de la Banque mondiale et des autres bailleurs de fonds en vue de développer les capacités S&E dans les pays d'Afrique.²⁸

5.45 Certains des projets les plus récents sont des APL comportant deux ou trois phases. La plupart d'entre eux comportent des séries de conditions, appelées "seuils de déclenchement ou déclencheurs", qui doivent être remplies avant que le projet ne puisse avancer à la phase suivante. Même si les seuils ou les indicateurs sont une bonne chose pour entamer une deuxième phase, cette revue s'interroge sur la manière dont ces seuils fonctionnent dans la pratique. Par exemple, le PAD du projet de Programme d'appui aux communautés villageoises de Guinée prévoit que la phase I est déclenchée par neuf seuils. Il est probable que *tous* les neuf seuils doivent être atteints pour pouvoir passer à la phase suivante. Certains de ces seuils — comme par exemple "60 % des micro-projets approuvés ont été réalisés avec succès" ou "70 % des CRD ont bénéficié de la formation prévue" — dépendent des communautés et de l'Unité de service de projet (PSU). D'autres dépendent de facteurs externes — comme "les politiques clés de décentralisation et de transfert des ressources fiscales ont été adoptées par l'Assemblée Nationale et sont en cours d'exécution", ou "des élections locales se sont déroulées dans un climat de confiance et de liberté". Que faire si les seuils externes ne sont pas

27. « Il y a eu beaucoup d'intérêt au Forum pour les questions concernant le suivi et l'évaluation. Beaucoup de participants se sont plaints de la trop grande complexité des procédures actuelles de S&E. Le Niger et le Burkina Faso ont fait des communications sur le sujet soulignant que ce devrait être bon marché et simple. Le travail pourrait être sous-traité à des universités ou d'autres organisations qui savent déjà comment collecter de manière efficace des données. » Rapport du Forum CDD pour les pays francophones, 17-21 avril 2000, Sénégal, avec 59 experts du CDD de sept pays participants (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Guinée, Madagascar, Niger et Sénégal).

28. Un atelier destiné à promouvoir l'offre et la demande de S&E en Afrique sub-saharienne s'est tenu à Johannesburg en septembre 2000. Les participants, représentant diverses agences de bailleurs de fonds, y compris la Banque mondiale, la BAD, l'USAID, l'AusAID et les Pays-Bas, se sont engagés à aider au renforcement des réseaux et associations nationaux d'évaluation et à combler les lacunes en formation au S&E (Banque mondiale 2001c).

atteints?. Est-ce qu'on ne passera pas en seconde phase? Il serait utile de déterminer quels sont les seuils discriminants — s'ils ne sont pas atteints — qui interdiraient au projet d'aller au-delà de la première phase ou qui exigeraient que de profondes modifications soient apportées à la conception du projet.

UNE DUREE D'ENGAGEMENT ADAPTEE

5.46 L'apprentissage par la pratique, à long terme, est censé renforcer les capacités, mais ceci présuppose un engagement durable et adapté. L'appui de la Banque aux approches DC et CDD au Sahel a souffert d'un manque de continuité et d'engagement à long terme. Le Projet de développement de petites opérations rurales du Niger en fournit un exemple. Ce devait être la première phase d'un programme d'appui à de petites opérations rurales, qui devait, le cas échéant, être répliqué à une échelle nationale, mais le crédit a été clôturé en juin 1998 et une évaluation récente de l'OED note qu'il y a eu une sérieuse diminution des bénéficiaires parce qu'il n'y a pas eu de projet-relais.

5.47 Les projets GRN, de type *gestion des terroirs*, du Bénin, Burkina Faso, Mali et Niger (Voir Annexe H, information sur l'approche de *gestion des terroirs*) fournissent d'autres exemples. Eux aussi devaient représenter les premières phases de projets nationaux à long terme. Maintenant qu'ils sont terminés, ou sur le point de l'être, il n'y a que peu d'indices d'une seconde phase. Le Projet de gestion environnementale du Burkina Faso, clôturé en décembre 1998, n'a pas eu de deuxième phase. Le projet DRC en cours au Burkina Faso a profité des enseignements tirés du Projet de gestion environnementale, mais ce n'est pas un projet-relais. Le Projet GRN du Niger est en cours mais il n'y a pas de deuxième phase prévue. Bien que le PAC multisectoriel du Niger (2003) comprenne des activités GRN (avec probablement des ressources liées) et qu'il doive aussi reprendre des opérations du Projet des petites opérations rurales, le cœur des deux projets sera probablement "dé-multiplié" en opérations multisectorielles.

5.48 Des rapports de supervision de projet mentionnent leurs perplexités à ce sujet. Les rapports sur le Projet GRN du Mali, par exemple, note que l'engagement à long terme de la Banque en 1992 équivalait à ceux pris aujourd'hui sous forme d'APL et qu'il devrait être en priorité respecté étant donné le succès de la première phase et l'importance reconnue aux DC/CDD. Mais la décision de lancer une deuxième phase n'est pas uniquement du ressort d'un chef de projet. Le Projet pilote d'appui en zone rurale de la région de Borgou, un LIL, dont on sait qu'il a testé avec succès de nouvelles approches opérationnelles en CDD, est clôturé depuis juin 2002. Mais maintenant la Banque a changé d'orientation pour soutenir le Crédit d'ajustement de la réforme des dépenses publiques du Bénin (PERAC), et l'ensemble des fonds en provenance de la Banque transiteront en fonction d'une négociation annuelle de budgets de programme pour les différents secteurs. Il est difficile de prévoir aujourd'hui quelles seront les conséquences de ce changement sur l'exécution du programme de CDD du pays.

5.49 Des ajustements d'une approche à l'autre (par un changement du programme ou du mécanisme de financement) alors que certaines approches sont délaissées au profit d'approches nouvelles, peuvent avoir des conséquences beaucoup plus négatives sur des opérations CDD. Les conséquences négatives sur la viabilité résultant de l'abandon d'un programme à long terme après seulement une courte première phase, sont bien connues et sont citées dans des évaluations effectuées par l'OED. Premièrement, les réalisations de la première phase peuvent être perdues, car les éléments de viabilité ne sont souvent pas en place après une courte première phase. Deuxièmement, ceci fait parvenir à l'emprunteur un signal négatif, démoralisant et perturbant, et en particulier aux communautés, qui peuvent en tirer de sérieux doutes sur l'implication des bailleurs de fonds quant à leur bien-être. Si des projets s'achèvent sans avoir obtenu de résultats mesurables, on peut se demander si la communauté

risque à l'avenir d'être moins décidée à organiser et à travailler selon leurs objectifs en raison de l'échec passé qu'elle a pu constater. Les communautés rurales de Borgou au Bénin sont extrêmement perturbées par l'absence de suivi après la phase pilote. Troisièmement, il faut aussi s'interroger sur les conséquences sur les stratégies de développement de l'emprunteur. L'appui et l'intérêt internationaux ont souvent poussé les emprunteurs à incorporer dans leurs programmes nationaux ceux des éléments réussis d'une approche disposant d'un large appui international. Ainsi, par exemple, l'approche de *gestion des terroirs* a été adoptée par plusieurs gouvernements.²⁹ Quand, par la suite, les bailleurs de fonds commencent à se désengager d'une approche, l'emprunteur peut se trouver avoir du mal à soutenir son propre programme national, notamment pendant les premières années qui demandent des efforts considérables de formation et de renforcement des capacités. Quatrièmement, ceci peut diminuer la portée des déclarations figurant dans les rapports d'appréciation préalable de la Banque qui militent pour un engagement vers d'autres phases. Cinquièmement, cela peut réduire l'engagement des bailleurs de fonds à accepter la coordination dans la mesure où cela dénote de la part de la Banque une faiblesse de son engagement à l'égard de l'ensemble du processus.

UNE VISION CLAIRE POUR LE LONG TERME

5.50 La stratégie de la Banque de promotion du renforcement des pouvoirs des communautés et de la décentralisation souligne que ces objectifs ne peuvent dépendre en permanence des ressources externes et que l'effort de CDD d'un pays doit reposer sur une structure institutionnelle permanente fournie par les gouvernements locaux eux-mêmes. Le manuel CDD de la Région Afrique (Banque mondiale n.d.) examine la dernière phase d'appui au pays, là où les recettes locales augmentent tandis que la dépendance à l'égard des bailleurs de fonds diminue. Le soutien de la Banque doit être apporté dès le démarrage avec un objectif de renforcement des capacités et de gestion décentralisée.

5.51 En Afrique de l'Ouest, même si l'on sait que l'on est encore très d'un avenir sans aide, à des années, voire des dizaines d'années d'aujourd'hui, il faut que l'appui des bailleurs de fonds soit donné dans un cadre à long terme — avec un calendrier et des phases. C'est ce qui permettra aux équipes chargées des projets d'œuvrer en direction de l'objectif à long terme. Beaucoup d'APL en cours durent 12 ans, mais ils ne prévoient pas de stratégie de sortie. Ce type de préoccupation n'existe ni à la Banque, ni chez l'emprunteur, comme le fait remarquer une évaluation qualitative interne de la Banque sur le PAC du Niger. Il faut toutefois reconnaître que le Projet DRC du Burkina Faso prévoit une troisième phase de consolidation des acquis et de mise en place d'une stratégie de sortie. Une telle stratégie se doit de préciser les phases du support de la banque : au départ, restreint, avec des montants croissants quand les opérations se développent, puis diminuant lorsque la nature de l'appui de la Banque change et que les communautés prennent progressivement le contrôle.

5.52 Avec une vision à long terme, la durabilité deviendra un élément essentiel de la conception des projets. Aujourd'hui c'est malheureusement en termes de disponibilité continue des ressources provenant des bailleurs qu'est analysée la durabilité de plusieurs projets. L'un des facteurs de durabilité, décrit par le RFE du Projet d'interventions locales pour la sécurité alimentaire du Bénin, a été la bonne appréciation par les OGN et les agences de développement étrangères du projet en cours qui est présentée comme permettant probablement d'obtenir des financements abondants pour les programmes suivants. Aucune stratégie de sortie au niveau du pays n'est mentionnée.

29. L'approche de *gestion des terroirs* a été adoptée par le Ministère de l'environnement et de l'eau du Burkina Faso pour gérer les dix plus importantes réserves d'animaux et de forêts du sud du pays. Le Ministère du développement rural et de l'environnement du Mali l'a utilisée pour développer sa Politique nationale de la forêt. La plupart des Plans nationaux d'action environnementale de la région sont développés à partir de cette approche (Banque mondiale 1998a).

6. Problèmes et questions en vue d'une analyse plus approfondie

6.1 L'expérience du Sahel souligne plusieurs questions qu'il vaudra la peine de creuser lors de l'évaluation plénière du CDD.

6.2 **Question I. La revue des projets du Sahel montre que la Banque doit faire le point et intégrer les leçons tirées des expériences, non seulement dans la conception et la réalisation de nouveaux projets, mais aussi dans son mode d'engagement futur dans les efforts à caractère participatif. La conception et la réalisation des projets CDD de la Banque dans d'autres régions tient-elle suffisamment compte des leçons de l'expérience?** La Banque a une expérience considérable de l'appui aux approches à caractère participatif. En faisant le point, la Banque pourra en profiter pour distinguer soigneusement les approches DC des approches CDD. La communauté des bailleurs de fonds devra, à plus large échelle, mettre sa longue expérience des CDD au service des pays qui, ailleurs, commencent à la pratiquer. Les gouvernements nationaux doivent pouvoir faire leurs choix en toute connaissance de cause et adapter, dès le démarrage, le processus de participation à leurs conditions particulières. Les erreurs sont difficiles et coûteuses à corriger a posteriori.

6.3 **Question II. L'expérience du Sahel montre que l'approche de la Banque de la participation communautaire s'est bien améliorée. Toutefois, elle montre aussi qu'il en résulte un processus de conception des projets plus complexe. Est-ce que les procédures adoptées par la Banque ont suffisamment évolué pour permettre aux chefs de projet de faire face à des opérations aussi complexes?** Avec l'expérience du Sahel, on voit que chaque phase de l'approche CDD — préparation, appréciation préalable, réalisation — risque de demander plus de temps et de ressources qu'un projet traditionnel. Avec les projets traditionnels relatifs aux infrastructures, à l'agriculture et à l'éducation, la conception doit être parfaite dès le départ, et il faut établir des indicateurs S&E afin de vérifier la conformité à cette conception. Les projets CDD, qui mettent l'accent sur l'apprentissage, exigent une approche diamétralement opposée : recherche d'un consensus sur les objectifs d'ensemble mais flexibilité de la conception et contrôle S&E solide pour assurer le suivi des progrès et la responsabilisation. Il faudra aussi peut-être faire évoluer les critères d'évaluation de la Banque : les projets sont aujourd'hui suivis et évalués plus sur la base de leurs réalisations physiques que sur l'impact du processus participatif. Par ailleurs, il n'y a actuellement aucun lien établi entre les efforts S&E au niveau de chaque projet et l'effort global de la Banque mondiale et des autres bailleurs de fonds en vue de développer les capacités S&E dans les pays d'Afrique.

6.4 **Question III. L'expérience du Sahel montre que l'approche de projet délimitée dans le temps de la Banque ne favorise pas les objectifs d'apprentissage qui caractérisent une opération CDD. Cette constatation s'applique-t-elle à d'autres Régions de la Banque?** Au Sahel, la forme actuelle des APL ne permet pas de remédier à cette divergence d'objectifs car ils sont devenus trop centrés sur les décaissements et sur les objectifs de production intermédiaires. Des taux de remboursement faibles dans les premières années de réalisation d'un certain nombre de projets en cours dans le Sahel sont considérés comme posant problème même dans le cadre des APL ou des LIL. Et pourtant des taux de remboursement faibles dans les premières années d'un projet CDD sont en fait acceptables, dans la mesure où il peut être nécessaire de s'assurer que le processus a été convenablement adapté aux besoins particuliers de la zone concernée. De plus les APL comportent des "déclencheurs" qui permettent de passer d'une phase à une autre et qui sont liés à des objectifs de production intermédiaires. Ils poussent ainsi exagérément à une réalisation rapide des projets.

6.5 Question IV. L'appui de la Banque aux approches DC et CDD au Sahel a souffert d'un manque de continuité et d'engagement à long terme. Est-ce que ceci est également vrai pour d'autres Régions de la Banque? Et le cas échéant, quelles en seraient les implications sur la stratégie globale de la Banque en matière d'appui au CDD? L'expérience du Sahel montre que des ajustements d'une approche à l'autre (par un changement du programme ou du mécanisme de financement), lorsque certaines approches sont délaissées au profit d'approches nouvelles, peuvent avoir des conséquences très négatives sur des opérations CDD qui créent des attentes à divers niveaux, centraux ou locaux.

6.6 Question V. Dans les pays du Sahel la conception et la réalisation des projets CDD de la Banque n'accordent peut-être pas assez d'attention au contexte sociologique. Cette observation est-elle confirmée par les expériences des autres Régions? Les projets CDD demandent qu'une attention particulière soit portée aux détails sociologiques et ce, dès le début du projet. Il faut que les réalités socioéconomiques et politiques de la communauté concernée soient prises en compte dans la conception de l'intervention et dans le rythme de réalisation retenus. Il semblerait qu'actuellement on ne porte guère attention, lors de la conception et la réalisation, ni aux réalités constatées au niveau des communautés, ni à la trame complexe de relations entre les acteurs et à leurs intérêts divers, ni aux implications des hiérarchies existantes, ni à la stratification des interventions en faveur du développement.

6.7 Question VI. L'étude sur dossiers des projets du Sahel montre que les projets CDD ne sont peut-être pas suffisamment axés sur les problèmes ayant un impact sur la vie des plus pauvres. Cette constatation s'applique-t-elle à d'autres Régions de la Banque? Quel est l'impact sur la pauvreté de ce type de projets? L'étude sur dossiers des projets du Sahel révèle qu'il semble n'y avoir que peu de prise de conscience des conséquences néfastes à long terme pour les plus pauvres à qui sont confiées des responsabilités, dans la mesure où, en cas de besoin, ces pauvres, dans une communauté villageoise traditionnelle, auront recours à l'élite du village pour demander de l'aide. La mise en responsabilité des plus pauvres doit donc être entreprise en s'assurant qu'elle ne met pas en péril leurs intérêts à long terme. La conception et la réalisation des programmes d'appui CDD bénéficieront sûrement d'une participation plus forte des anthropologues et des sociologues, mais elles ne pourront pas faire l'économie d'une prise en compte des recherches les plus récentes en matière de théorie de l'exclusion sociale et de l'économie institutionnelle.

6.8 Question VII. L'expérience du Sahel démontre qu'il est encore plus nécessaire que par le passé d'assurer la coordination des efforts des différents bailleurs de fonds internationaux quand on s'occupe de projets CDD. Comment les autres Régions gèrent-elles la coordination des bailleurs de fonds. Dans chaque pays du Sahel, plusieurs bailleurs de fonds sont en présence, parfois dans la même communauté, avec des stratégies CDD différentes. Les incertitudes qui en résultent, au niveau des communautés, sont plus importantes que celles constatées au niveau du gouvernement. Il est plus que jamais nécessaire que les bailleurs de fonds fassent parvenir un message simple à l'emprunteur : en appuyant le CDD, la communauté des bailleurs de fonds soutient une approche du développement dont le but ultime est d'être autosuffisant. Le manque de coordination entre les bailleurs de fonds présents et ses conséquences pour la viabilité sont préoccupants. Aujourd'hui l'emprunteur et la communauté locale peuvent se tourner vers un autre bailleur de fonds quand un projet avec un bailleur se termine. Dans un contexte où rien ne vient souligner la rareté de l'aide, il y a moins d'incitations à utiliser le mieux possible des ressources limitées.

Annexe A Méthodologie pour l'étude sur dossiers et liste des projets composant l'échantillon.

I. Outils utilisés pour les études sur dossiers

Les outils utilisés pour l'étude sur dossiers sont les suivants :

- *Identification des projets DC/CDD*: Jusqu'à récemment, la banque n'avait aucun système rigoureux permettant suivre les projets DC et CDD. C'est pourquoi l'étude sur dossiers a effectué une recherche textuelle dans des bases de données de documents d'évaluation de projets (PAD et SAR) de 10 pays de l'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Tchad, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal. Ceci a aidé à identifier l'ensemble des projets DC/CDD pour la période allant de l'exercice 1988 à décembre 2001. La méthodologie utilisée pour cette recherche textuelle est détaillée dans la section II de cette annexe.
- *Données OED et RAPP* : Chacun des ensembles de données a été examiné pour établir la qualité des portefeuilles identifiés.
- *Échantillon de projets DC/CDD*: Un échantillon significatif de 32 projets en provenance de 10 pays (voir section III de cette annexe pour le détail des projets inclus dans l'échantillon) a été établi pour effectuer une revue détaillée. L'échantillon comprend des projets des exercices 1988 à 2003. L'échantillon a été sélectionné non seulement à partir des 139 projets identifiés mais en incluant aussi des projets de la deuxième moitié de l'exercice 2002 et de 2003 dont certains venaient juste de commencer au moment de la fin de cette étude. Bien que l'inclusion de projets approuvés sur une longue période ait rendu impossible de dire combien de projets ont participé à tel problème particulier, cela a permis de suivre les changements dans le temps de la conception des projets, et en particulier après la présentation par la Région Afrique de sa nouvelle vision pour le CDD de décembre 2000.
- *Examen des documents de projet* : Pour les 32 projets de l'échantillon, l'étude a spécifiquement examiné les documents d'évaluation préalable (PAD et SAR), les rapports d'avancement de projets, les aides mémoire, les rapports de fin d'exécution (RFE), et les Manuels opérationnels (quand disponibles).
- *Enseignements tirés des évaluations de l'OED* : Quatre projets inclus dans l'échantillon ont fait l'objet d'une évaluation de performances détaillée de l'OED au cours de l'exercice 2002. Les résultats de ces évaluations ont permis d'enrichir l'étude.
- *Rapport du groupe d'Assurance de la qualité (QAG)* : Les revues correspondantes des : qualité à l'entrée, qualité de la supervision et qualité de l'exécution ont été examinées.
- *Examen de la documentation générale* : Une revue de la documentation DC et CDD en provenance de la Banque et d'autres sources a été faite, en particulier des documents portant sur la région du Sahel. Les documents étudiés sont répertoriés à la fin du rapport. On a pris soin d'inclure les études, rapports de recherche et études réalisés par des organisations telles que les Overseas Development Institute (ODI), OCDE, et l'USAID ; des instituts de recherche internationaux comme International Food Policy Research Institute (IFPRI) ; et différentes universités. On a également examiné, quand cela était possible, des rapports de recherche et des publications faits par des organismes ayant travaillé dans la région du Sahel, y compris le Club du Sahel et l'Institut international pour l'environnement et le programme de développement. Lors de cette étude, il n'a pas été possible de trouver une évaluation extérieure ou une analyse rigoureuse de l'impact des

programmes DC/CDD soutenus par la Banque, ou par d'autres bailleurs de fonds dans les pays clients, bien qu'il y ait eu de nombreuses études faites par des chercheurs de la Banque.³⁰L'OED avait auparavant revu d'autres efforts de développement à base communautaire, comme le Programme de développement des produits laitiers en Inde, le Programme d'appui au développement rural de la fondation Aga Khan au Pakistan et le Projet de gestion forestière conjointe et l'initiative de gestion des groupes locaux d'utilisateurs entre l'Inde et le Népal (Candler et Kumar 1998 ; OED 1986, 1990, 1996, 2002 ; Kumar et autres 2000 ; Kumar 2002). Le travail de l'OED sur la participation a cherché dans quelle mesure la participation a été intégrée dans les opérations de la Banque et quels changements seraient nécessaires pour la rendre plus efficace (OED 2001). A l'exception de ces études spécifiques, l'OED n'a pas fait une évaluation systématique de toutes les approches de la CDD appuyées par la Banque ces dernières années.

La recherche documentaire n'a pas permis de trouver d'études ou de revues de programmes à base communautaire qui comparent les approches à base communautaire aux approches traditionnelles basées sur l'offre. Bien que plusieurs études de cas descriptives et analytiques aient documenté les expériences des communautés pratiquant la participation, aucune n'a réellement utilisé une méthodologie d'évaluation convaincante basée sur des énumérations factuelles. La plupart des études et des rapports existant sur les DC/CDD sont centrés sur des aspects particuliers du développement à base communautaire : la nature de la communauté, les facteurs sociaux et culturels affectant le développement de telles communautés, les effets et l'importance du capital social, le développement et la participation, les techniques de participation, des aspects du ciblage du CDD et de son efficacité, la résolution des conflits, les problèmes dus à la confiscation par l'élite, font partie des différents thèmes trouvés dans la documentation.

Il existe de multiples exemples qui montrent que lorsqu'ils sont bien conçus et préparés, les efforts de CDD peuvent conduire à des améliorations significatives de la vie des plus défavorisés. Plusieurs documents de la Banque dénotent aussi que la participation peut améliorer la qualité et la viabilité des projets tout en renforçant leur appropriation et les engagements associés (Banque Mondiale 1997b) et l'OED lui-même a rendu compte des progrès de plusieurs efforts à base communautaire réussis. Korten (1980) décrit cinq cas en Asie où l'implication des paysans leur a permis de progresser. Deux ouvrages sur le même sujet, *Reasons for Hope* (Krishna, Uphoff, et Esman 1997) et *Reasons for Success* (Uphoff, Esman, et Krishna 1998), présentent les leçons tirées d'expérience en Afrique, Asie et Amérique Latine où plusieurs initiatives communautaires ont amélioré la vie de millions de foyers ruraux dans les dernières décades. La région du Sahel d'Afrique de l'Ouest, sujet principal de cette étude, abrite le réseau des Six S qui a aidé des milliers de groupements villageois.³¹Des notes et études de recherches effectuées par différents instituts et universités décrivent aussi des expériences à participation communautaire dans différents pays de l'ouest africain.

Entretiens avec les équipes de la Banque : Les conclusions et problèmes importants qui se sont dégagés des projets de la Banque dans les pays du Sahel ont été comparés et discutés avec les équipes de la Banque qui connaissent bien ces projets.

30. An exception to this seems to be several impact studies done on social funds, but social funds were not a part of this study.

31. The Six S network (Se Servir de la Saison Seche en Savane et au Sahel "Making Use of the Dry Season in the Savannah and the Sahel"), founded in 1977, is a multinational organization for rural development that provides support for the self-help efforts of thousands of voluntary village groups organized into unions across West Africa. Six S cooperates with groups that exist in villages and seeks to strengthen local capacity by filling the gaps—with complementary resources and skills—that local residents encounter as they take on village-level development by themselves (Krishna and others 1997).

II. Identifier le champ des projets DC/CDD dans la région du Sahel

1. Les projets ont été sélectionnés d'après les résultats d'une recherche textuelle automatique effectuée dans une base de documents d'évaluation. L'objectif était d'identifier des projets répondant à un ensemble prédéterminé de "termes primaires du CDD": communauté, développement orienté vers les communautés, développement mené par la communauté, développement conduit par les communautés, projets à base communautaire, participation communautaire, implication communautaire, organisations communautaires, mobilisation communautaire, fonds sociaux, décentralisation, habilitation, organisations au niveau local. Ceci a permis d'identifier les SAR et PAD publiés entre le 1er janvier 1988 et le 31 décembre 2001 qui contenaient des références à ces concepts pour les dix pays cibles (Bénin, Burkina Faso, Tchad, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal). Une recherche similaire a été lancée pour les projets contenant les "termes secondaires du CDD": protection sociale, assurance sociale, sécurité sociale, investissement social, développement social, capital social, prise en compte sociale, répartition budgétaire, déconcentration; réforme de la protection sociale, modernisation des bidonvilles, marginalisation, principe de subsidiarité, finances rurales, dons à objectifs spécifiques, ONG ; réformes politiques ; réformes légales ; environnement incitatif ; et accès rural. Ont été éliminés de l'échantillon les PAD et SAR ne contenant que les "termes secondaires", sans références aux "termes primaires". La liste définitive contenait 139 projets parmi lesquels 92 étaient en cours et 47 étaient clôturés. 294 projets du groupe non CDD ont été identifiés parmi lesquels 155 étaient en cours et 138 étaient clôturés. Les années pour lesquelles les informations du CDDGA étaient disponibles (1996, 2000, 2001, 2002 et 2003), on a comparé les projets identifiés par l'OED avec ceux du CDDGA. L'échantillon OED incluait tous les projets identifiés par le CDDGA, plus quelques autres. Une recherche à partir des documents de projet a permis de vérifier que ces projets additionnels étaient bien DC/CDD.

Analyse des données

2. Le sous-ensemble des projets CDD en cours et clôturés a été ensuite comparé avec l'ensemble des projets en cours et clôturés des pays et des régions concernées. Pour les projets CDD en cours, l'échantillon a été comparé avec les projets non CDD et en cours d'exécution, dans les dix pays. Les indicateurs retenus ont été : réalisation des objectifs de développement (note DO), progrès dans l'exécution (IP) et projets risqués [QAG].

3. Une analyse similaire a été effectuée pour les projets CDD clôturés. L'échantillon des projets CDD clôturés a été comparé avec les projets non-CDD de chacun des dix pays. Les notations OED: résultats, viabilité, impact en termes de développement institutionnel, performances de l'Emprunteur et de la Banque, ont été utilisées pour évaluer les performances des projets. Les projets en cours et clôturés ont été comparés aux niveaux national et régional sur une période identique allant du 1er janvier 1988 au 31 décembre 2001.

III. Echantillon des projets

Pays	Nom du projet	Exercice	Clôture et statut du projet	Secteur	Chef de Projet	Montant BIRD/IDA (M USD)	Projet Total
Niger	Petites opération de développement rural	1988	Clôturés (Audit)	Agriculture	Sidi Jammeh	9,30	18,00
Burkina Faso	Gestion de l'environnement	1991	Clôturés (audit)	Environnement	Emmanuel Nikiema	20,4	
Mali	2 ^{ème} Santé, population et approvisionnement rural en eau.	1991	Clôturés	Santé, nutrition et population	Anwar Bach Baouab	26,60	61,40
Bénin	Gestion des ressources naturelles	1992	Clôturés (Audit)	Environnement	N. Ahouissoussi	14,1	
Mali	Gestion des ressources naturelles	1992	Clôturés	Environnement	Abdelkarim Oka	20,40	32,10
Niger	Services Agricoles	1992	Clôturés	Agriculture	Prudencio Yves Coffi	18,00	19,80
Burkina Faso	Sécurité alimentaire	1993	Clôturés	Agriculture	Y. Nikiem	7,50	12,80
Bénin	Sécurité Alimentaire communautaire (PILSA)	1994	Clôturés	Agriculture	N. Ahouissoussi	9,70	19,10
Mauritanie	Infrastructure urbaine et décentralisation pilote	1996	Clôturés	Développement urbain	Inal Abdelghani	14,00	24,00
Niger	Gestion des ressources naturelles (GRN)	1996	En cours	Environnement	Noel Chabeuf	26,70	42,70
Sénégal	Projet pilote d'alphabétisation des femmes	1996	En cours	Éducation	Rosemary Bellew	12,6	29,90
Guinée-Bissau	Éducation primaire	1997	En cours	Éducation	Carmen E. Perez-Castafio	14,30	18,80
Mauritanie	Gestion de ressources naturelles pluviales	1997	En cours	Agriculture	Abdelkarim Oka	18,00	25,90
Sénégal	Gestion communautaire de l'énergie durable	1997	En cours	Environnement	Boris Enrique Utria	5,20	19,90
Bénin	Borgou Pilot RSP	1998	Clôturés	Agraire	Noel Chabeuf	4,00	5,00
Bénin	Fonds sociaux	1998	En cours	Protection sociale	John Elder	16,70	20,60
Burkina Faso	Services agricoles nationaux II	1998	En cours	Agriculture	Turto Turtiainen	87,20	100,00
Tchad	Energie domestique	1998	En cours	Courant et énergie électrique	Michael Layec	5,28	6,31
Mali	Initiative locale de lutte contre la faim et la pauvreté	1998	En cours	Protection sociale	Abdelkarim Oka	21,50	23,00
Gambie	3 ^{ème} Secteur éducatif	1999	En cours	Éducation	Rosemary Bellew	20,00	51,30
Guinée	Appui aux communautés villageoise (VCSP)	1999	En cours	Multisecteurs	Suzanne Piriou-Sall	22,00	38,70
Sénégal	Aide aux organisations de producteurs et services agricoles	1999	En cours	Agriculture	Marie-Helene Collion & Leopold Sarr	27,40	47,10
Mali	Projet national d'infrastructures rurales (PNIR)	2000	En cours	Agriculture	E. Betubiza	115,10	139,30
Mauritanie	Développement intégré	2000	En cours	Agriculture	Abdelkarim Oka	38,10	46,00

Sénégal	Projet national d'infrastructures rurales (PNIR)	2000	En cours	Multisecteurs	Thiam Moctar	28,50	42,90
Burkina Faso	Développement rural communautaire (DRC)	2001	En cours	Multisecteurs	J. Hopkins & Emanuel Nikiema	66,70	114,85
Niger	Secteur de l'eau	2001	En cours	Alimentation en eau et assainissement	Matar Fall	48,00	79,40
Sénégal	Secteur de l'eau, long terme	2001	En cours	Alimentation en eau et assainissement	Matar Fall	125,00	270,76
Bénin	Projet multisectoriel sur le SIDA	2002	En cours	SIDA	Nicolas Ahouissoussi	23,00	25,43
Burkina Faso	Réponse au désastre du SIDA	2002	En cours	SIDA	Miriam Schneidman	26,30	34,50
Tchad	Projets de développement locaux	2003	En cours	Multisecteurs	François Rantrua	45	55,00
Niger	Programme d'action communautaire (CAP)	2003	En cours	Multisecteurs	Daniel Sellen	30,00	38,00
Total						929,58	1462,55

Annexe B. Systèmes formel et informel du district de Nkayi

Source: Frances Cleaver 1998

“Le système formel : Dans le district de Nkayi, à l'ouest du Zimbabwe, la gestion de l'eau est censée être assurée au niveau de la communauté au travers de comités formels de point d'eau, composés généralement de trois femmes (représentant les usagers) et un homme (représentant "l'autorité"). Techniquement, le comité est un sous-comité du comité de développement du village et s'intègre dans un système de maintenance à étages impliquant des structures au niveau de l'arrondissement et du district. Le système est basé sur l'établissement d'un comité par point d'eau représentant les usagers de ce point, en mettant l'accent sur la formation et l'encouragement du développement du sentiment de "propriété" de ce point d'eau. La formation insiste aussi sur la nécessité d'élire les membres du comité, de tenir des assemblés régulières et que les minutes de ces assemblés soient établies et conservées. Le comité est supposé s'occuper de la maintenance préventive de routine ainsi que de la maintenance corrective mineure et guider les communautés pour qu'elles s'entendent sur les règles et arrêtés municipaux touchant le point d'eau. Des modèles de tels arrêtés municipaux sont fournis pendant les sessions de formation. Le système de gestion formel est basé sur l'hypothèse que la population utilise et gère un seul point d'eau et qu'il est nécessaire de réduire l'usage irresponsable de cette source. Mais les recherches faites dans le district de Nkayi ont mis au jour des pratiques d'usage de l'eau et des prises de décision locales qui sont contraires au système formel tel qu'il est défini par les structures des comités.

Les principes locaux : De nombreux principes locaux d'utilisation et de gestion de l'eau ne sont pas des règles explicites ou des réglementations, mais plutôt des habitudes et conventions, ou encore ce que les habitants perçoivent comme "la bonne façon de faire les choses". Ces principes existent depuis bien plus longtemps que les comités de gestion des points d'eau (plusieurs dizaines d'années).

Accès ouvert et utilisation de plusieurs sources d'eau : Les habitants préfèrent avoir accès à plusieurs sources d'eau sur une zone large, sans se limiter à la source locale qui leur "appartient". C'est parfois parce que certaines sources sont préférées à d'autres pour des raisons bien précises. C'est aussi pour des raisons de sécurité car si une source vient à se tarir, se dérégler, ou si son accès se restreint, les utilisateurs veulent être sûrs de pouvoir puiser de l'eau ailleurs. Les habitants de Nkayi sont convaincus que tout le monde doit avoir accès aux sources d'eau de manière à assurer au moins minimum nécessaire à sa survie. Mais des accès aussi ouverts sont rapidement contestés durant les mois de sécheresse. Au fur et à mesure que les sources se tarissent, certains utilisateurs (en général les membres du comité) essaient de conserver les réserves disponibles en réservant l'accès aux seuls membres de la communauté immédiatement voisine et à ceux qui ont participé à la construction. De telles pratiques sont encouragées dans bien des cas par le message "d'appropriation" introduit lors de la mise en application du projet et des activités de mise oeuvre.

Pénurie, conventions : Les habitants de Nkayi, utilisent de très petites quantités d'eau pour leur besoins domestiques (estimées de 8 à 10 litres par personne par jour pendant la saison sèche - idéalement cela devrait être 15 à 20 l/p/j). Même lorsque l'eau est relativement abondante (par exemple à un forage à haut débit), les habitants ne consomment pas sensiblement plus. Il y a probablement deux raisons à cela : d'abord, la crainte ancestrale de la sécheresse et la perception de l'eau comme une ressource rare se traduit fréquemment par des pratiques très conservatrices de l'usage de l'eau. Ensuite, la consommation d'eau est en partie déterminée par qui et combien, dans une famille, peuvent chercher de l'eau - les foyers avec beaucoup d'enfants et un seul adulte capable de porter l'eau, en font une consommation assez faible.

Usage préférentiel de l'eau : Les hommes et les femmes de Nkayi ont des priorités très différentes en ce qui concerne l'utilisation de l'eau - les hommes veulent être sûrs de pouvoir abreuver leur

troupeaux tandis que les femmes sont plus préoccupées d'avoir suffisamment d'eau pour boire, laver et nettoyer.

Propriété signifie-t-il accès ? : Comme les gens utilisent plusieurs sources d'eau sur une grande superficie, les frontières administratives de gestion des eaux ne sont pas nécessairement appropriées. Les comités de point d'eau contrôlent le territoire du village et sont donc incapables d'intervenir sur une zone étendue car ils n'ont aucun pouvoir en dehors de leur zone propre. C'est comme ça, même si les habitants d'une communauté dépendent d'une source d'eau "extérieure" pour leurs besoins quotidiens (un forage ou une retenue d'eau à distance). En renforçant "l'appropriation" des nouvelles sources d'eau on risque de restreindre encore davantage les accès. Ce sont généralement les foyers les plus pauvres et les familles vivant à la périphérie qui souffrent le plus de ces restrictions d'accès. Ainsi, avec une telle politique d'appropriation, l'amélioration de la gestion des points d'eau risque parfois de se faire au détriment de l'équité. Les choix entre les différentes sources d'eau sont complexes et ils ne sont pas dictés par des facteurs uniques comme la proximité ou la salubrité. Il faut aussi souligner que les habitants n'utilisent pas les sources d'eau de manière irresponsable car les pratiques sont façonnées par des coutumes anciennes. La mise en application des projets doit tenir compte de ces complexités et identifier les habitudes locales de gestion de l'eau.

Prise de décision : Les habitants de Nkayi ne considèrent pas nécessairement les comités comme la meilleure option pour gérer leur affaires locales . De fait, la plupart des décisions importantes (comme la restriction de l'accès aux sources d'eau, ou le rationnement de l'eau, ou encore la décision de faire des appels de fonds pour la maintenance) sont prises lors de "réunions des habitants" tenues théoriquement sous les auspices du comité de développement du village. Un grand nombre des principes de prise de décisions relèvent de la communauté. Les villageois pensent que toute personne potentiellement touchée par une décision se doit d'être présente lorsqu'elle est prise ; ainsi les discussions sur les problèmes de gestion de l'eau se tiennent lors de réunions regroupant tous les adultes de la communauté (c'est aussi vrai pour d'autres problèmes reliés comme les droits de pacage). Partout où cela est possible, l'utilisation et la réglementation des ressources locales sont régies par des prises de décision informelles mais aussi en fonction des coutumes et pratiques. Les réunions n'ont lieu que lorsqu'un problème apparaît et les actions ne sont enclenchées que lorsque cela est absolument nécessaire. La plupart des modalités de prise de décisions et de gestion de l'utilisation des ressources sont marquées par le désir de ne pas entrer en conflit avec ses voisins. "

Annexe C. Indicateurs socio-économiques de comparaison

	Rang IDH sur pays en 1995	Rang IDH sur pays en 2001	PIB par habitant (PPA* USD) 1992	PIB par habitant (PPA* USD) 1999	Taux d'analphabétisme des adultes en 1992	Taux d'analphabétisme des adultes en 1999	Espérance de vie à la naissance en 1992	Espérance de vie à la naissance en 1999	Taux de mortalité infantile en 1992 (pour 1000 naissances vivantes)	Taux de mortalité infantile en 1999 (pour 1000 naissances vivantes)	Population estimée en 1992 (millions)	Population estimée en 1999 (millions)	Taux de croissance démographique annuelle 1975-1999
Bénin	155	147	USD 1 630	USD 933	32,9 %	39 %	47.6	53.6	86	99	4.9	9.2	2,90 %
Burkina Faso	169	159	USD 810	USD 965	17,4 %	23 %	47.4	46.1	130	106	9.5	11.2	2,50 %
Tchad	162	155	USD 760	USD 850	44,9 %	41 %	47.5	45.5	122	118	5.8	7.6	2,60 %
Gambie	161	149	USD 1 260	USD 1 580	35,6 %	35,7 %	45	49.5	132	61	1	1.3	3,50 %
Guinée	168	150	USD 592	USD 1 934	33,0 %	35 %	44.5	47.1	134	115	6.1	8	2,80 %
Guinée-Bissau	163	156	USD 820	USD 678	51,7 %	37,7 %	43.5	44.5	140	128	1	1.2	2,60 %
Mali	172	153	USD 550	USD 753	27,2 %	39,8 %	46	51.2	159	143	9.8	11	2,40 %
Mauritanie	150	139	USD 1 650	USD 1 609	36,2 %	41,6 %	51.5	51.1	101	120	2.1	2.6	2,60 %
Niger	174	161	USD 820	USD 753	12,4 %	15,3 %	46.5	44.8	124	162	8.3	10.5	3,20 %
Sénégal	152	145	USD 1 750	USD 1 419	30,5 %	36,4 %	49.3	52.9	68	68	7.7	9.2	2,70 %
Afrique subsaharienne (moyenne)													
Tous les pays en développement			USD 2 591	USD 3 530	68,3 %	72,9 %	61.5	64.5	70	61			
Monde			USD 5 410	USD 6 980	76,0 %	..	62.8	66.7	..	56			

Source : IDH, PIB, Taux d'analphabétisme des adultes, Espérance de vie à la naissance, Population estimée, Taux de croissance démographique annuelle, relevés dans les Rapports mondiaux sur le développement humain, PNUD, 1995, 2001.

* PPA (Parité de pouvoir d'achat) Un taux de change à parité de pouvoir d'achat intégrant les différences de prix entre les pays et facilitant les comparaisons internationales de revenu et de résultats économiques.

Au taux PPA en USD, 1 dollar PPA a le même pouvoir d'achat dans l'économie locale que 1 dollar aux États-Unis (PNUD).

Annexe D. Principes clés de l'habilitation et la mise en responsabilité communautaire telle qu'elle est présentée dans la Vision de la Région Afrique

1. Le programme CDD renforce les communautés en leur attribuant des fonds non affectés leur permettant de choisir leurs propres priorités et de mettre en oeuvre leurs propres programmes.
2. Quand il n'y a pas de décentralisation ou que les fonds locaux n'existent pas, un démarrage modeste et une montée en charge graduelle permet de limiter le coût des expériences qui échouent.
3. L'objectif est de couvrir les communautés sur l'ensemble d'un pays dans un temps relativement court.
4. Le développement doit être participatif et dirigé par la demande. Pour permettre à ceux qui ne peuvent s'exprimer de le faire, des sauvegardes contre l'exclusion sociale et la confiscation par les élites doivent être en place.
5. Le transfert des pouvoirs aux communautés et aux collectivités locales implique qu'il soit rendu compte aux populations, à la base, et non pas seulement au sommet, au gouvernement central et aux bailleurs de fonds.
6. Les aptitudes de base acquises à travers un apprentissage par la pratique, doivent être continuellement renforcer avec une aide extérieure. Les collectivités locales et les communautés doivent pouvoir obtenir un appui technique et de gestion à la demande.
7. Le développement a trop souvent été perçu comme un investissement matériel ou en équipement. Le CDD met l'accent sur les changements institutionnels et la logique de développement — en transférant le pouvoir et en sensibilisant les populations, en accroissant la transparence et en changeant les attitudes.
8. La décentralisation doit être fondée sur le principe de subsidiarité. C'est-à-dire que la responsabilité des tâches doit être déléguée à l'échelon du gouvernement le plus bas possible pouvant s'en occuper efficacement. Chaque niveau doit effectuer des tâches en fonction de son avantage comparatif.
9. Même après la décentralisation, un certain nombre de tâches impliquant des économies d'échelle et des externalités demeureront aux mains des plus hauts niveaux du gouvernement. La décentralisation ne doit pas monter les collectivités locales contre les programmes gouvernementaux centraux ou sectoriels. Elle doit être fondée sur une alliance entre les différents niveaux de gouvernement.
10. La décentralisation doit affecter aux collectivités locales une part des recettes totales (y compris l'aide extérieure) de manière transparente et prévisible. Cela leur permettra d'être financièrement viables.
11. Pour promouvoir l'appropriation locale, les communautés et les collectivités locales doivent contribuer aux charges et à la maintenance du projet, en sus de leur aide à l'élaboration, à la réalisation, au suivi et à l'évaluation.
12. Des projets ciblés doivent être élaborés par les bailleurs de fonds et les administrations centrales pour les objectifs qui peuvent ne pas se voir donner la priorité par les communautés (atteindre les pauvres et les minorités, éviter la dégradation de l'environnement, lutter contre le SIDA).

Source: Développement mené par la communauté dans la Région Afrique : de la vision à la pratique, Manuel technique (Banque mondiale n.d.).

Guinée	3ème Approvisionnement en eau (supplémentaire)	Badjo Yao	25,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	12,0	0,0
Guinée	Energie rurale en Guinée	Bouzaher Noureddine	5,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2
Mali	Organisations et producteurs agricoles	Moreau Daniel	43,5	13,0	0,0	5,8	2,4	2,4	4,4	9,5
Mali	Énergie domestique et accès universel	Floor Willem M.	59,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,0
Mauritanie	Développement du secteur éducatif	Ezzine Mourad	49,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Mauritanie	Programme de développement urbain	Inal Abdelghani	70,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,0	16,7
Niger	Prévention et soins HIV/SIDA	Vaillancourt Denise	15,0	8,0	0,0	0,0	3,5	0,0	0,5	0,0
Niger	Promotion de l'irrigation privée	Sellen Daniel M.	39,0	0,0	0,0	0,0	18,0	0,0	0,0	24,0
Sénégal	Prévention HIV/SIDA	Bach-Baouab Anwar	30,0	0,5	0,0	0,0	10,0	0,0	3,5	0,0
Sénégal	Programme d'amélioration de l'alimentation	Rokx Claudia	40,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,0	10,0
Exercice 03										
Bénin	Énergie VII	Said R. Mikhail	35,0	15,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Tchad	Serv. agricoles et org. de producteurs	Seck Ousmane	45,0	19,0	0,0	0,0	0,0	0,0	42,0	0,0
Tchad	Développement local (PRODEL)	Ranrua François	45,0	10,0	0,0	0,0	30,0	30,0	0,0	47,0
Tchad	Projet de développement local (PROSE)	Ousmane Seck	45,0	22,0	0,0	5,0	0,0	12,0	30,0	10,8
Gambie	Appui aux services participatifs en zone rurale	Ouedraogo Ismael	10,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,0	0,0
Guinée	Appui global pour la réduction du VIH/SIDA	Marek Tonia	30,0	5,0	0,0	0,0	9,0	0,0	0,0	0,0
Guinée	Développement communautaire des industries extractives	Hendriks Heinz	7,0	3,5	1,0	1,0	1,0	0,0	0,0	2,0
Guinée-Bissau	Aide globale pour la réduction du SIDA	Fauliau Christian	8,0	2,0	0,0	4,0	7,0	6,0	2,0	0,0
Guinée-Bissau	Énergie hydroélectrique	Badjo Yao	20,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,0
Mali	Développement rural à base communautaire	Oka Abdelkrim	50,0	3,0	10,0	5,0	5,0	5,0	20,0	34,0
Mali	Renforcer la décentralisation Amélioration institutionnelle	Heidenhof Guenter	8,0	0,0	4,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Niger	Programme d'action communautaire	Sellen Daniel M.	30,0	5,0	8,0	8,0	0,0	8,0	0,0	14,0
Niger	Réforme de l'éducation APL	Radji Rachidi B.	30,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,0
Sénégal	Réforme du service public & renforcement des capacités	Atomate Armand E.	35,0	5,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sénégal	Projet électricité	Mikhail Said R.	50,0	30,0	0,0	0,0	0,0	0,0	25,0	0,0

Annexe F. Liste des 139 projets et détails des secteurs

Description du projet	Pays	Groupe sectoriel	LIL	Date d'approbation	Date de clôture initiale	Montant BIRD/IDA
Deuxième projet de petites opérations rurales	Sénégal	Agriculture	SIL	21/03/89	30/06/98	16.1
Projet de développement des ressources humaines: population et santé	Sénégal	Santé, nutrition et population	SIL	30/05/91	31/12/95	35
Projet de travaux publics et d'emplois	Sénégal	Protection sociale	SIL	14/12/89	31/10/92	20
Deuxième projet de travaux publics et d'emplois	Sénégal	Protection sociale	SIL	21/05/92	30/06/96	39
Projet de développement municipal et d'habitation	Sénégal	Développement urbain	SIM	15/03/88	31/03/95	46
Deuxième projet de recherche agricole	Sénégal	Agriculture	SIL	22/03/90	31/12/95	18.5
Deuxième projet de développement des ressources humaines (Éducation 5)	Sénégal	Éducation	SIL	18/03/93	30/06/99	40
Projet de nutrition communautaire	Sénégal	Santé, nutrition et population	SIL	16/05/95	30/06/00	18.2
Projet pilote d'alphabétisation des femmes	Sénégal	Éducation	SIL	04/06/96	28/02/03	12.6
Projet de prévention et contrôle du SIDA	Sénégal	Santé, nutrition et population	APL	N/A	N/A	
Projet de développement urbain et programme de décentralisation	Sénégal	Développement urbain	SIL	20/11/97	30/06/03	75
Projet Eau à long terme	Sénégal	Approvisionnement en eau & assainissement	SIL	06/03/01	31/12/07	125
Projet Fonds de développement social	Sénégal	Protection sociale	APL	20/12/00	31/12/04	30
Projet de gestion durable et participative de l'énergie	Sénégal	Environnement	SIL	12/06/97	31/12/04	5.2
Projet de promotion des exportations agricoles	Sénégal	Agriculture	SIL	09/12/97	31/12/02	8
Projet national d'infrastructures rurales	Sénégal	Multisectoriel	APL	27/01/00	30/06/05	28.5
Projet d'apprentissage à distance (LIL)	Sénégal	Éducation	LIL	29/06/00	30/04/04	2.1
Projet des services agricoles et organisations de producteurs	Sénégal	Agriculture	APL	20/05/99	30/06/03	27.4
Projet sectoriel des transports	Sénégal	Transports	SIL	30/03/99	30/06/05	90
Projet sectoriel de développement intégré de la santé	Sénégal	Santé, nutrition et population	SIL	04/09/97	30/06/03	50
Projet de contrôle des maladies endémiques	Sénégal	Santé, nutrition et population	SIL	08/05/97	31/12/02	14.9
Projet d'éducation de qualité pour tous	Sénégal	Éducation	APL	11/04/00	31/12/03	50
Projet de recherche agricole nationale	Niger	Agriculture	SIL	10/04/90	31/12/95	19.9
Projet sur la population	Niger	Santé, nutrition et population	SIL	30/04/92	30/06/97	17.6
Projet sur les services agricoles	Niger	Agriculture	SIL	21/04/92	30/06/98	18
Projet de petites opérations rurales	Niger	Agriculture	SIL	29/3/88	30/06/96	9.3
Projet de travaux publics et d'emplois	Niger	Protection sociale	SIL	19/2/91	31/12/94	20
Projet pilote de promotion de l'irrigation privée	Niger	Agriculture	SIL	18/04/95	30/06/00	6.8
Projet de gestion des ressources naturelles	Niger	Environnement	SIL	14/12/95	31/3/92	26.7
Projet de réhabilitation des infrastructures de transport	Niger	Transports	SIL	18/12/97	31/1/03	28
Projet de réhabilitation de l'infrastructure urbaine	Niger	Développement urbain	SIL	29/5/97	31/12/01	20
Projet sectoriel eau	Niger	Approvisionnement en eau & assainissement	SIL	37014	39082	48
Projet sectoriel de développement de la santé	Niger	Santé, nutrition et population	SIL	5/9/96	30/6/02	40
Projet de promotion des exportations agro-pastorales	Niger	Agriculture	SIL	1/6/00	31/10/05	10.4
Projet sur les services agricoles	Mauritanie	Agriculture	SIL	08/03/94	31/12/00	18.2
Projet santé et population	Mauritanie	Santé, nutrition et population	SIL	19/11/91	30/8/98	15.7
Projet renforcement capacités en construction et emplois	Mauritanie	Protection sociale	SIL		31/12/97	12
Projet d'appui à l'éducation technique et à la formation professionnelle	Mauritanie	Protection sociale	SIL	22/6/93	30/06/98	12.5
Projet de renforcement des capacités pour le développement du	Mauritanie	Développement du	TAL	23/5/95	31/12/99	7.2

secteur privé		secteur privé				
Projet d'infrastructure urbaine et décentralisation pilote	Mauritanie	Transports	SIL	26/3/96	31/12/00	14
Projet de centre d'éducation à distance	Mauritanie	Éducation	LIL	37216	38748	3.3
Projet d'éducation générale	Mauritanie	Protection sociale	TAL	18/4/95	30/6/01	35
Projet de gestions des ressources pluviales naturelles	Mauritanie	Agriculture	SIL	17/6/97	31/3/2003	18
Projet d'appui au secteur de la santé	Mauritanie	Santé, nutrition et population	SIL	31/3/98	30/06/03	24
Programme de développement intégré de l'agriculture irriguée	Mauritanie	Agriculture	APL	8/7/99	31/12/02	38.1
Projet nutrition, sécurité alimentaire et mobilisation sociale	Mauritanie	Santé, nutrition et population	LIL	15/3/99	21/10/03	4.9
Programme de développement urbain	Mauritanie	Développement urbain	APL	25/10/01	31/12/06	70
Programme de développement du secteur éducatif	Mauritanie	Éducation	APL	25/10/01	31/5/06	49.2
Projet héritage culturel	Mauritanie	Environnement	LIL	30/06/00	31/12/03	5
Mauritanie et Sénégal - Projet régional de développement de l'hydroélectricité	Mali/Sénégal/Mauritanie	Énergie et électricité	SIL	29/6/97	30/6/02	10.5
Deuxième projet santé, population et approvisionnement en eau en milieu rural	Mali	Santé, nutrition et population	SIL	19/3/91	31/11/97	26.6
Projet de gestion des ressources naturelles	Mali	Environnement	SIL	26/5/92	30/06/98	20.4
Initiative locale de lutte contre la faim et la pauvreté	Mali	Protection sociale	SIL	7/4/98	31/1/04	21.5
Projet des services agricoles et organisations de producteurs (Phase I)	Mali	Agriculture	APL	37236	38717	43.5
Projet pilote de promotion de l'irrigation privée	Mali	Agriculture	SIL	30/5/97	30/6/02	4.2
Projet d'éducation professionnelle et de formation continue	Mali	Protection sociale	SIL	14/3/96	31/12/01	13.4
Projet de développement du secteur financier	Mali	Finances	SIL	27/6/00	30/4/06	21
Projet de développement urbain et de décentralisation	Mali	Développement urbain	SIL	13/12/96	31/12/03	80
Projet pilote de commercialisation et transformation des produits agricoles	Mali	Agriculture	SIL	1/6/95	31/3/01	6
Programme sectoriel de dépenses dans l'éducation	Mali	Éducation	APL	20/12/00	31/12/04	45
Projet sectoriel de développement de la santé	Mali	Santé, nutrition et population	SIL	17/12/98	30/6/04	40
Projet national d'infrastructures rurales	Mali	Agriculture	APL	27/6/00	31/12/05	115.1
Amélioration de l'apprentissage dans les écoles primaires	Mali	Éducation	LIL	21/1/00	30/6/03	3.8
Projet sectoriel social	Guinée-Bissau	Santé, nutrition et population	SIL	23/2/93	31/12/97	8.8
Projet transports et infrastructures urbaines	Guinée-Bissau	Développement urbain	SIL	22/6/95	30/06/00	22
Projet d'appui à l'éducation de base	Guinée-Bissau	Éducation	SIL	10/6/97	31/3/02	14.3
Projet national de développement sanitaire	Guinée-Bissau	Santé, nutrition et population	SIL	25/11/97	31/12/03	11.7
Deuxième projet urbain	Guinée	Développement urbain	SIL	27/03/90	31/12/95	57
Projet de recherche et vulgarisation agricole national	Guinée	Agriculture	SIM	15/9/88	31/12/94	18.4
Projet national de services agricoles	Guinée	Agriculture	SIL	34935	35171	35
Deuxième projet d'appui à la gestion de l'économie	Guinée	Gestion du secteur public	TAL	8/11/88	30/6/94	14.5
Projet d'appui au développement socio-économique	Guinée	Protection sociale	TAL	28/3/89	31/12/94	9
Projet sectoriel santé et alimentation	Guinée	Santé, nutrition et population	SIL	1/3/94	30/6/01	24.6
Projet de renforcement des capacités en microfinance	Guinée	Finances	LIL	25/6/98	31/12/02	5
	Guinée	Éducation	LIL	15/7/98	31/3/02	4.1
Projet national de promotion des exportations agricoles	Guinée	Agriculture	SIL	2/7/92	31/12/99	20.8
Troisième projet de développement urbain	Guinée	Développement urbain	APL	20/4/99	31/12/02	18
Projet d'amélioration scolaire et équité	Guinée	Éducation	SIL	19/5/95	30/6/01	42.5
Projet population et santé reproductive	Guinée	Santé, nutrition et population	APL	1/12/98	31/12/03	11.3
Projet de renforcement des capacités institutionnelles	Guinée	Gestion du service public	APL	21/12/99	30/6/04	19

Projet éducation pour tous (phase I)	Guinée	Éducation	APL	37096	38717	70
Programme d'appui aux communautés villageoises (Phase I)	Guinée	Agriculture	APL	23/2/99	30/6/04	22
Troisième projet d'approvisionnement en eau et assainissement.	Guinée	Approvisionnement en eau & assainissement	SIL	17/4/97	31/12/02	25
Projet de services agricoles	Gambie	Agriculture	SIL	12/1/93	30/06/99	12.3
Projet sectoriel éducation	Gambie	Éducation	SIL	24/5/90	30/06/97	14.6
Projet de développement pour les femmes	Gambie	Protection sociale	TAL	24/5/90	31/12/96	7
Projet de renforcement des capacités en travaux publics	Gambie	Protection sociale	SIL	14/12/93	30/06/97	11
Projet d'assistance technique de renforcement des capacités en gestion de l'environnement	Gambie	Environnement	SIL	12/4/94	31/12/97	2.6
Troisième projet d'appui au secteur éducatif	Gambie	Éducation	APL	10/9/98	30/4/03	20
Projet de réaction rapide au VIH/SIDA	Gambie	Santé, nutrition et population	APL	16/1/01	31/12/05	15
Projet participatif santé, population et alimentation	Gambie	Santé, nutrition et population	SIL	31/3/98	31/12/03	18
Projet de réduction de la pauvreté et de renforcement des capacités	16/3/99 Gambie	Développement urbain	SIL	16/3/99	31/12/03	15
Projet d'actions de développement social	Tchad	Santé, nutrition et population	SIL	14/6/90	30/06/96	13.4
Projet de réhabilitation de l'éducation	Tchad	Éducation	SIL	2/8/88	31/12/94	22
Projet de renforcement des capacités en travaux publics	Tchad	Protection sociale	SIL	19/5/94	30/06/99	17.4
Projet d'éducation de base (éducation 5)	Tchad	Éducation	SIL	25/5/93	30/06/99	19.3
Projet population et lutte contre le SIDA	Tchad	Santé, nutrition et population	SIL	23/5/95	30/6/01	20.4
Projet santé et maternité sans risque	Tchad	Santé, nutrition et population	SIL	14/6/94	30/06/00	18.5
Projet énergie domestique	Tchad	Énergie et électricité	SIL	12/6/98	30/06/03	5.3
Projet sectoriel de renforcement de la gestion pétrolière	Tchad	Pétrole et gaz	SIL	6/6/00	31/12/05	23.7
Projet de gestion de l'économie à l'ère pétrolière	Tchad	Gestion du service public	SIL	27/01/00	30/06/05	17.5
Projet population et lutte contre le sida II	Tchad	Santé, nutrition et population	SIL	12/7/01	30/9/06	24.6
Projet de support du secteur de la santé	Tchad	Santé, nutrition et population	SIL	27/4/00	31/12/05	41.5
Projet de développement urbain II	Burkina Faso	Développement urbain	SIM	24/10/89	30/06/96	22.2
Projet éducatif IV	Burkina Faso	Éducation	SIL	21/5/91	30/06/98	24
Projet de travaux publics et d'emplois	Burkina Faso	Protection sociale	SIL	27/6/91	30/6/95	20
Projet sécurité alimentaire et alimentation	Burkina Faso	Agriculture	SIL	9/7/92	30/06/99	7.5
Projet de gestion de l'environnement	Burkina Faso	Environnement	SIL	25/4/91	31/12/98	16.5
Projet de renforcement des capacités de l'administration	Burkina Faso	Gestion du service public	TAL	4/6/92	31/3/97	15
Projet santé et nutrition (PDSN)	Burkina Faso	Santé, nutrition et population	SIL	31/3/94	31/12/99	29.2
Projet population et lutte contre le SIDA	Burkina Faso	Santé, nutrition et population	SIL	3185/94	30/06/00	26.3
Projet sectoriel éducation de base	Burkina Faso	Éducation	SIL	37278	39082	32.6
Projet renforcement des capacités sectorielles extraction minière et gestion de l'environnement	Burkina Faso	Extraction minière	SIL	30/06/97	31/12/02	21.4
Projet national de développement des services agricoles II	Burkina Faso	Agriculture	SIL	7/1/97	31/12/01	41.3
Projet environnement urbain	Burkina Faso	Projet de développement urbain	SIL	23/5/95	31/3/01	37
Projet enseignement post-primaire	Burkina Faso	Éducation	SIL	24/12/96	30/6/02	26
Projet d'approvisionnement en eau de Ouagadougou	Burkina Faso	Approvisionnement en eau & assainissement	SIL	20/3/01	31/12/07	70
Projet de développement rural communautaire	Burkina Faso	Agriculture	APL	30/11/00	30/06/06	66.7
Projet pilote de développement de l'irrigation privée	Burkina Faso	Agriculture	TAL	12/1/99	31/12/03	5.2
Projet réponse au désastre du VIH/SIDA	Burkina Faso	Santé, nutrition et population	APL	6/7/01	31/12/05	22
Projet télécommunications	Bénin	Télécommunications	SIM	8/11/88	31/12/93	16
Projet de sécurité alimentaire communautaire	Bénin	Agriculture	SIL	12/4/94	31/12/99	9.7
Projet approvisionnement en eau & assainissement en milieu rural	Bénin	Approvisionnement en	SIM	7/6/94	31/12/97	9.8

		eau & assainissement				
Projet de gestion des ressources naturelles	Bénin	Environnement	SIL	24/3/92	31/12/97	14.1
Projet de gestion et réhabilitation urbaines	Bénin	Développement urbain	SIL	18/2/92	31/12/97	22.8
Projet de réhabilitation des prêts et de l'épargne en milieu rural	Bénin	Agriculture	SIL	30/01/90	31/12/95	2.5
Projet de développement de l'éducation (III)	Bénin	Éducation	SIL	17/4/94	29/02/00	18.1
Projet de gestion de l'environnement	Bénin	Environnement	SIL	02/05/95	31/12/99	8
Projet sectoriel des transports	Bénin	Transport	SIL	31/10/96	31/12/01	40
Projet de gestion urbaine décentralisée (I)	Bénin	Développement urbain	APL	03/06/99	30/06/03	25.5
Projet pilote d'appui en zone rurale de la région de Borgou	Bénin	Agriculture	LIL	16/6/98	0/0/0000	4
Projet d'apprentissage à distance (LIL)	Bénin	Éducation	LIL	18/2/00	0/0/0000	1.8
Projet multisectoriel de lutte contre le SIDA	Bénin	Santé, nutrition et population	APL	37260	38975	23
Projet santé et population	Bénin	Santé, nutrition et population	SIL	30/5/95	30/06/01	27.8
Projet de fonds social	Bénin	Protection sociale	SIL	19/05/98	31/12/03	16.7
Projet d'appui à la conservation et à la gestion des parcs nationaux	Bénin	Environnement	SIL	36615	38717	
Projet de développement du secteur privé	Bénin	Développement du secteur privé	SIL	30/11/99	31/12/04	30.4
Projet de développement de la population active	Bénin	Éducation	LIL	09/06/00	30/06/04	5
Projet de réforme du secteur cotonnier	Bénin	Agriculture	SIM	37278	38898	18

1. Les projets agricoles couvrent un ensemble de sous-secteurs: vulgarisation, recherche, irrigation et drainage, crédit, commission de réforme. Beaucoup d'initiatives récentes comme l' "Appui aux communautés villageoise (VCSP)" en Guinée et le "Projet pilote d'appui en zone rurale de la région de Borgou" au Bénin sont plus multisectoriels en milieu rural que des projets purement agricoles.³²Toutefois, dans la base de données des prêts, ils sont toujours classés comme des projets agricoles, ce qui est trompeur.³³Le succès de l'approche à caractère participatif dans le développement a conduit à concevoir des composantes à base communautaire même dans les secteurs où les projets de la Banque ont d'habitude une participation mineure. Par exemple, le projet Services agricoles et organisation des producteurs du Sénégal, a pour objectif de rendre la recherche et la vulgarisation agricole plus sensibles aux besoins des producteurs tout en développant leur capacité technique et organisationnelle à formuler leur demandes.

2. Les projets de protection sociale mis en oeuvre dans la région du Sahel avaient comme objectif principal de construire et maintenir l'infrastructure ainsi que la création d'emplois temporaires pour aider le marché du travail. Deux projets seulement sont classés comme fonds sociaux bien qu'il y ait eu quelques projets AGETIP au Sénégal dans la fin des années 80 début 90. Ils étaient étiquetés comme protection sociale. Tous ont tendance à impliquer plus ou moins les communautés locales dans la gestion et la maintenance des projets. La plupart des projets sectoriels transports cherchent à améliorer la capacité des gouvernements à gérer, aménager et construire des routes dans leurs pays. On s'y efforce de plus de développer le secteur privé afin de mieux l'impliquer dans la réalisation des projets de travaux routiers. De même, dans les projets plus récents, un effort a été fait pour accroître la participation des communautés locales. Plusieurs projets des secteurs santé, alimentation et

32. While seeking to strengthen local governance in rural Guinea the Guinea Village Community Support Program is to also help finance basic social infrastructure such as education, health, drinking water and sanitation facilities and village access roads. One component of the Borgou Pilot similarly is to support community based local development through the financing of priority village infrastructure (storage facilities, bottom lands, rural roads and tracks, water points, wells etc.), promotion of natural resource management technologies and extension adaptive research and technical support for the target beneficiary groups.

33. However, the appraisal document for the Guinea project on the other hand classifies it as a multi-sectoral project.

population sont de la première et la deuxième génération des projets sur le SIDA. Certains des premiers projets sur le SIDA sont en fait des projets de santé avec une composante VIH/SIDA. En Afrique, la Banque a récemment lancé un programme multi-pays sur le VIH/SIDA pour l'Afrique (MAP), approuvé en Septembre 2000, qui doit accélérer et renforcer les capacités de la société civile et du secteur public à lutter contre l'épidémie. Certains de ces derniers projets en Afrique de l'Ouest font partie de l'initiative MAP. Cependant, les composantes CDD dans ces projets sont minimales (cas du Burkina Faso, Projet réponse au désastre du VIH/SIDA et Bénin SIDA Projet multisectoriel de lutte contre le VIH/SIDA). La grande majorité des projets **éducation** se concentre principalement sur l'éducation primaire avec peu de projets portant sur l'éducation secondaire ou supérieure. Les projets d'éducation primaires sont centrés sur la construction et la rénovation des écoles primaires de même que la recherche d'un équilibre des sexes dans les inscriptions scolaires. Ils incluent aussi certains projets d'enseignement professionnel et à distance et comportent, de plus, la modernisation des installations scolaires.³⁴

3. La plupart des projets **urbains** comprennent la construction ou l'amélioration des infrastructures urbaines, comme les routes, les égouts, le ramassage des ordures, les ports et aéroports. Le marché du travail devrait ainsi bénéficier de la création d'emplois apportés par ces projets. La capacité des collectivités locales à gérer et maintenir ces infrastructures est aussi une préoccupation. Les **projets d'approvisionnement en eau et assainissement** soutiennent les progrès de la santé par un accroissement des accès sûrs et abordables à l'eau et par l'assainissement des milieux ruraux et urbains. Ces projets veulent également accroître la participation du secteur privé ainsi que les activités de renforcement des capacités de gestion et de maintenance pour améliorer les chances de succès des communautés et contribuer ainsi à leur durabilité.

4. Plusieurs de projets sur l'environnements traitent de la gestion des ressources naturelles: appelé parfois "gestion des terroirs" en Afrique de l'Ouest ou "Community Based Natural Resource Management" en anglais. Voir l'Annexe J pour les détails sur l'approche de gestion des terroirs. La gestion des ressources naturelles est cruciale dans cette région compte tenu de son caractère désertique ou semi-désertique mais aussi du niveau faible et extrêmement variable des pluies et de leur distribution irrégulière.

34. For example, the Distance Learning Project in Senegal is expected to strengthen Senegalese public, private and community organizations by providing wider access to a greater range of training for the leaders and staff of these organizations. However, development and maintenance of a modern distance learning center is the primary focus of the project.

Annexe G. Leçons du développement mené par la communauté

Département évaluation des opérations, 01/08/00

Contexte

Ces leçons résultent d'une demande du Président de la Banque mondiale et de son équipe dirigeante de conseils sur la réforme des programmes de développement mené par la communauté (CDD) dans les pays emprunteurs auprès de la Banque. Elles sont basées sur un examen des évaluations de projets effectuées par l'OED sur une période de dix ans (Exercices 1988 à 1999). La documentation existante sur ce sujet et sur d'autres sujets voisins a été examinée pour faire une évaluation de l'efficacité de ces programmes.

Le "1996 World Bank Participation Sourcebook" remarque que les organisations communautaires fonctionnent le mieux lorsque :

- les groupes (ou communautés) traitent des besoins constatés et qu'ils ont un intérêt commun c'est-à-dire qu'ils se mobilisent et travaillent davantage avec les agences d'aide pour faire évoluer leur situation que lorsque le problème ne touche que quelques uns ; les bénéfices pour les individus de la communauté l'emportent sur les coûts de leur participation au projet ;
- qu'il y ait une compréhension claire que les bénéfices et les changements désirés découlent des projets ;
- les groupes (ou les communautés) ont les moyens, la capacité de diriger, la connaissance et les compétences pour gérer la mise en oeuvre du projet ;
- les groupes (ou les communautés) sont capables de créer et faire appliquer leur propre lois et règlements ; et
- qu'il existe un processus de prise de décision complet dès la phase de conception et durant toute la vie du projet (par les personnes locales appartenant aux différentes communautés), améliorant ainsi les chances de viabilité du projet (Banque mondiale 1996a, p. 156).

Une analyse détaillée de certains de ces projets a été faite en gardant à l'esprit le cadre conceptuel de ces programmes. Les conclusions et leçons tirées de ces analyses sont présentées ci-dessous.

Conclusions

Quarante huit projets ont été examinés lors de la préparation de l'analyse présentée au Président. Parmi ceux-ci, 21 étaient des projets de fonds sociaux, 9 étaient des projets de réhabilitation de taudis et 18 Autres projets à participation communautaire. Les Autres projets à participation communautaire comportaient une composante avec participation ou action communautaire. Les autres projets à participation communautaire concernaient différents secteurs: 6 projets de Santé, alimentation et population, 5 projets de développement rural, 4 sur l'éducation, 2 sur l'eau et l'assainissement et enfin 1 sur l'environnement. Les décaissements réels pour ces projets ont atteint un total de 1,8 milliards de dollars parmi lesquels 598 millions furent utilisés pour les projets de Fonds sociaux, 719 millions pour les autres projets à participation communautaire et 526 millions pour le projet de Réhabilitation des taudis. Le tableau 1 ci-dessous, montre en pourcentage les notations des projets examinés. Elle montre aussi la cote comparative respective avec tous les autres projets de la Banque (*voir ci-dessous*).

Table 1. Comparaisons des Projets à participation communautaire avec tous les projets de la Banque clôturés des exercices 1998 à 1999 (en pourcentages)

<i>Type de projet</i>	<i>Nombre de Projets</i>	<i>Résultats satisfaisants</i>	<i>Probablement viables</i>	<i>Impact substantiel sur le développement institutionnel</i>
Fonds sociaux	21	90	33	57
Réhabilitation de taudis	9	78	30	22
Autres projets à participation communautaire	18	74	41	41
Tous projets à initiative communautaire	48	81	35	40
Tous les projets de la Banque	2 667	76	47	30

Source: Base de données du Département des évaluations des opérations et Unité de protection sociale.

D'après les notes de l'OED, si 76 % de *l'ensemble* des projets achevés durant cette période ont de résultats satisfaisants, le résultat est de 81 % pour les projets à participation communautaire, montrant que ces derniers ont donc obtenu de meilleurs résultats. En ce qui concerne l'impact en termes de développement institutionnel, 40 % des Projets de développements décentralisés et participatifs examinés furent notés comme importants, dépassant tous les projets de la Banque de 10 %.

Cependant, en termes de Probabilité de viabilité, seulement 35 % des projets de développement mené par la communauté furent notés comme pouvant probablement apporter des bénéfices durables (en comparaison de tous les projets de la Banque qui en ont 47 %). Les faibles résultats en probabilité de viabilité de ces projets amènent à s'interroger sur la conception et la mise en oeuvre futures des projets décentralisés et participatifs .

Leçons

Les principales leçons tirées des expériences des projets examinés étaient les suivantes :

- les projets décentralisés et participatifs ayant réussis sont ceux qui ont un système de gestion financière décentralisé dans lequel il y a *un haut niveau de participation locale* ;
- les projets décentralisés et participatifs ayant réussi sont ceux pour lesquels *les fonds ont été générés localement* pour couvrir les coûts opérationnels du projet ; et
- *de solides systèmes de suivi et évaluation des performances* ont été développés et utilisés tout au long de la vie des projets qui ont réussi de manière exceptionnelle.

Sources:

Données des rapports d'évaluation, Département de l'évaluation des opérations, Banque mondiale.
Données des notations des performances, Département de l'évaluation des opérations, Banque mondiale.
Données de protection sociale, Réseau du développement humain, Banque mondiale.

Suggestions de lectures:

The World Bank Participation Source Book, Banque mondiale, Washington DC, février 1996.

Pour plus d'informations sur ce sujet ou pour recevoir des informations sur d'autres publications du OED, prière de contacter le Département de l'évaluation des opérations à : eline@worldbank.org,

Tél : (1) 202-458-4497, Partnerships and Knowledge Programs, World Bank Group, 1818 H Street, Rm. H3-304, Washington, DC 20433 ou visiter notre site Internet à: <http://www.worldbank.org/oed/>

© Copyright 2001 OED, Tous droits réservés

Annexe H. Gestion décentralisée et participative des terres ou Approche de Gestion des Terroirs

1. Un *terroir* est une étendue physique de terres utilisée par une communauté pour sa subsistance. La communauté, que ce soit une partie d'un village ou un groupement de villages, est soudée par des intérêts communs autour des ressources du territoire, que ce soient des ressources agricoles, forestières, pastorales, de la pêche ou du gibier. L'approche *terroir* donne la responsabilité de gestion des ressources du *terroir* aux communautés locales. Le but est de créer les conditions pour une utilisation des ressources naturelles qui soit viable, écologique, socialement et économiquement appropriée. Cette approche nécessite que les communautés s'entendent et préparent un "Plan de gestion du terroir" pour les ressources naturelles de la zone. Étant donné que ce plan gère une grande variété de ressources naturelles, il devra être à long terme et comprendre les règles d'usage des terres déterminant les accès ainsi que les règles d'exploitation des biens communs tels que les pâturages, les forêts et l'eau. Les investissements spécifiques d'amélioration des terres sont faits principalement sur les terres communes mais ils peuvent être faits aussi sur des propriétés individuelles. Un principe clé de cette approche est d'ajuster les interventions au contexte local car chaque zone a ses propres caractéristiques et sa propre dynamique. Une approche type ne peut pas fonctionner. De plus, les communautés ont besoin d'avoir un intérêt à la mise en oeuvre du plan. D'où la nécessité que le plan soit conçu par la communauté. Toutefois, l'administration locale joue un rôle crucial dans la fourniture d'assistance et de conseils techniques. Les ONG peuvent jouer un rôle majeur en aidant les communautés à se mettre d'accord sur de tels plans. Une législation claire et des droits fonciers sûrs, décidant de l'usage des ressources, sont essentiels pour assurer le succès de cette approche .

2. Durant les années 1990, la Banque a soutenu l'approche *terroir* dans différents pays de la région : Burkina Faso, Bénin, Mali et Niger. Les projets de la Banque devaient initialement être une phase I de programmes à long terme sur 20 ans. En plus de soutenir le développement de Plans de gestion de *Terroir* dans une région définie, ces projets étaient aussi destinés à renforcer les institutions au niveau national chargées de la gestion des ressources naturelles. Au *Niger* le projet de Gestion des ressources naturelles représentait une première tranche de cinq années d'un programme à long terme pour le pays de gestion communautaire des ressources naturelles, dont le but était de ralentir, arrêter et finalement inverser le processus de dégradation des ressources naturelles du pays. Au *Mali* le projet de Gestion des ressources naturelles était la première étape d'un projet national à long terme destiné à apporter de l'assistance aux communautés villageoises pour l'établissement, la mise en oeuvre et la gestion de plans villageois couvrant les ressources naturelles de leur communautés. Au *Bénin* le projet de Gestion des ressources naturelles consistait à tester dans des zones représentatives un modèle de développement rural promouvant une gestion, par les communautés rurales organisées, plus pérenne et responsable des ressources naturelles renouvelables. La plupart des premières phases de ces projets sont maintenant terminées et ont permis aux groupes et communautés d'acquérir des compétences réelles et de développer des institutions locales pour mettre en oeuvre, de manière écologique, des plans viables de gestion des ressources naturelles. Certains de ces projets sont clôturés et dans la plupart des cas il n'y a pas de deuxième phase et elle n'est pas prévue.

Annexe I. Coût total par village/CRD/par hectare

Nom du projet	Exercice	Coût total	Total IDA	Nombre de bénéficiaires du projet	Coût total/bénéficiaire	Total IDA/Communauté
Bénin Projet pilote Borgou (Option 1)	1998	Coût total	Total IDA	Nombre de villages	Coût total/Village	Coût total IDA/Village
Phase 1 (LIL)		USD 5 000 000	USD 4 000 000	259	USD 19 305,02	USD 15 444,02
Bénin Projet pilote Borgou (Option 2)	1998	Coût total	Total IDA	Nombre de personnes	Coût total/Personne	Coût total IDA/Personne
Phase 1 (LIL)		USD 5 000 000	USD 4 000 000	450 000	USD 11,11	USD 8,89
Guinée Appui aux communautés villageoises (VCSP)(Option 1)	1999	Coût total	Total IDA	Nombre de CRD	Coût total/CRD	Coût total IDA/CRD
Phase 1		USD 38 700 000	USD 22 000 000	100	USD 387 000,00	USD 220 000,00
Phase 2		USD 70 000 000	USD 35 000 000	303	USD 231 023,10	USD 115 511,55
Phase 3		USD 88 000 000	USD 42 000 000	*	USD 290 429,04	USD 138 613,86
Total		USD 196 700 000	USD 99 000 000	303	USD 649 174,92	USD 326 732,67
Guinée Appui aux communautés villageoises (VCSP) (Option 2)	1999	Coût total	Total IDA	Nombre de personnes (basé sur une estimation de la population CRD donnée par PAD)	Coût total/Personne	Coût total IDA/Personne
Phase 1		USD 38 700 000	USD 22 000 000	1 379 300	USD 28,06	USD 15,95
Phase 2		USD 70 000 000	USD 35 000 000	4 179 279	USD 16,75	USD 8,37
Phase 3		USD 88 000 000	USD 42 000 000	4 179 279	USD 21,06	USD 10,05
Total		USD 196 700 000	USD 99 000 000	4 179 279	USD 47,07	USD 23,69
Guinée Appui aux communautés villageoises (Option 2.1) Tient compte de l'accroissement de la population	1999	Coût total	Total IDA	Nombre de personnes	Coût total/Personne	Coût total IDA/Personne
Phase 1		USD 38 700 000	USD 22 000 000	1 379 300	USD 28,06	USD 15,95
Phase 2		USD 70 000 000	USD 35 000 000	4 613 923	USD 15,17	USD 7,59
Phase 3		USD 88 000 000	USD 42 000 000	5 483 211	USD 16,05	USD 7,66
Total		USD 196 700 000	USD 99 000 000	5 483 211	USD 35,87	USD 18,06
Guinée Appui aux communautés villageoises (Option 3)	1999	Coût total	Total IDA	Nombre de personnes (basé sur les statistiques Country at a Glance)	Coût total/Personne	Coût total IDA/Personne
Phase 1		USD 38 700 000	USD 22 000 000	1 587 000	USD 24,39	USD 13,86
Phase 2		USD 70 000 000	USD 35 000 000	4 761 000	USD 14,70	USD 7,35

		USD 88 000 000	USD 42 000 000	4 761 000	USD 18,48	USD 8,
Phase 3						
Total		USD 196 700 000	USD 99 000 000	4 761 000	USD 41,31	USD 20,
Guinée Appui aux communautés villageoises (Option 3.1) Tient compte de l'accroissement de la population.	1999	Coût total	Total IDA	Nombre de personnes	Coût total/Personne	Coût total IDA/Personne
Phase 1		USD 38 700 000	USD 22 000 000	2 479 400	USD 15,61	USD 8,
Phase 2		USD 70 000 000	USD 35 000 000	5 751 288	USD 12,17	USD 6,
Phase 3		USD 88 000 000	USD 42 000 000	6 246 432	USD 14,09	USD 6,
Total		USD 196 700 000	USD 99 000 000	6 246 432	USD 31,49	USD 15,

Mauritanie Programme de développement intégré de l'agriculture irriguée						Coût total IDA/hectare
	2000	Coût total	Total IDA	Nombre d'hectares	Coût total/hectare	
Phase 1		USD 46 000 000	USD 38 100 000	3 100 ha	USD 14 838,71	USD 12 290,
Phase 2		USD 45 000 000	USD 35 000 000	7 800 ha	USD 5 769,23	USD 4 487,
Phase 3		USD 45 000 000	USD 28 900 000	(5 200 ha possibles)	USD 5 769,23	USD 3 705,
Total		USD 136 000 000	USD 102 000 000	7800-13000	USD 17 435,90	USD 13 076,
*Extension possible en Phase 3		USD 45 000 000	USD 28 900 000	(5 200 ha possibles pour un total de 13 000)	USD 3 461,54	USD 2 223,
*Total possibles si l'extension se produit en Phase 3		USD 136 000 000	USD 102 000 000	(13 000 possibles en supposant une extension en Phase 3)	USD 10 461,54	USD 7 846,

Burkina Faso Projet de développement rural communautaire (Option 1)						Coût total IDA/Village
	2001	Coût total	Total IDA	Nombre de villages	Coût total/Village	
Phase 1		USD 114 850 000	USD 66 700 000	5 000	USD 22 970,00	USD 13 340,
Phase 2		USD 200 000 000	USD 50 000 000	8 000	USD 25 000,00	USD 6 250,
Phase 3		USD 200 000 000	USD 50 000 000	maintenance	USD 25 000,00	USD 6 250,
Total		USD 514 850 000	USD 166 000 000	8 000	USD 64 356,25	USD 20 750,
Burkina Faso Projet de développement rural communautaire (Option 2)						Coût total IDA/Personne
	2001	Coût total	Total IDA	Nombre de personnes (basé sur les statistiques Country at a Glance)	Coût total/Personne	
Phase 1		USD 114 850 000	USD 66 700 000	5 550 625	USD 20,69	USD 12,
Phase 2		USD 200 000 000	USD 50 000 000	8 881 000	USD 22,52	USD 5,
Phase 3		USD 200 000 000	USD 50 000 000	8 881 000	USD 22,52	USD 5,
Total		USD 514 850 000	USD 166 000 000	8 881 000	USD 57,97	USD 18,

Burkina Faso Projet de développement rural communautaire (Option 2.1) Tient compte de l'accroissement de la population	2001	Coût total	Total IDA	Nombre de personnes (basé sur les statistiques Country at a Glance)	Coût total/Personne	Coût total IDA/Personne
Phase 1		USD 114 850 000	USD 66 700 000	5 550 625	USD 20,69	USD 12,02
Phase 2		USD 200 000 000	USD 50 000 000	11 012 440	USD 18,16	USD 4,54
Phase 3		USD 200 000 000	USD 50 000 000	12 078 160	USD 16,56	USD 4,14
Total		USD 514 850 000	USD 166 000 000	12 078 160	USD 42,63	USD 13,74

Sénégal Projet national d'infrastructures rurales (Option 1)	2000	Coût total	Total IDA	Nombre de CR	Coût total/CR	Coût total IDA/CR
Phase 1		USD 42 900 000	USD 28 500 000	90	USD 476 666,67	USD 316 666,67
Phase 2		USD 83 000 000	USD 49 800 000	320	USD 259 375,00	USD 155 625,00
Phase 3		USD 113 000 000	USD 73 400 000	maintenance	USD 353 125,00	USD 229 375,00
Total		USD 238 900 000	USD 151 700 000	320	USD 746 562,50	USD 474 062,50

Sénégal Projet national d'infrastructures rurales (Option 2)	2000	Coût total	Total IDA	Nombre de personnes (basé sur une population des CR telle que définie dans PAD)	Coût total/Personne	Coût total IDA/Personne
Phase 1		USD 42 900 000	USD 28 500 000	1 350 000	USD 31,78	USD 21,11
Phase 2		USD 83 000 000	USD 49 800 000	4 800 000	USD 17,29	USD 10,38
Phase 3		USD 113 000 000	USD 73 400 000	4 800 000	USD 23,54	USD 15,29
Total		USD 238 900 000	USD 151 700 000	4 800 000	USD 49,77	USD 31,60

Sénégal Projet national d'infrastructures rurales (Option 2.1) Tient compte de l'accroissement de la population	2000	Coût total	Total IDA	Nombre de personnes	Coût total/Personne	Coût total IDA/Personne
Phase 1		USD 42 900 000	USD 28 500 000	1 350 000	USD 31,78	USD 21,11
Phase 2		USD 83 000 000	USD 49 800 000	5 836 800	USD 14,22	USD 8,53
Phase 3		USD 113 000 000	USD 73 400 000	6 355 200	USD 17,78	USD 11,55
Total		USD 238 900 000	USD 151 700 000	6 355 200	USD 37,59	USD 23,87

Niger Projet CAP (Option 1)	2003	Coût total	Total IDA	Nombre de personnes (basé sur les statistiques Country at a Glance)	Coût total/Personne	Coût total IDA/Personne
Phase 1		USD 38 000 000	USD 30 000 000	1 500 000	USD 25,33	USD 20,00
Phase 2		USD 52 000 000	USD 40 000 000	3 412 800	USD 15,24	USD 11,72
Phase 3		USD 66 000 000	USD 50 000 000	5 199 200	USD 12,69	USD 9,62
Phase 4		USD 80 000 000	USD 60 000 000	8 532 000	USD 9,38	USD 7,03
Total		USD 236 000 000	USD 180 000 000	8 532 000	USD 27,66	USD 21,10

Niger Projet CAP (Option 1.1) Tient compte de l'accroissement de la population	2003	Coût total	Total IDA	Nombre de personnes	Coût total/Personne	Coût total IDA/Personne
Phase 1		USD 38 000 000	USD 30 000 000	1 500 000	USD 25,33	USD 20,
Phase 2		USD 52 000 000	USD 40 000 000	4 573 152	USD 11,37	USD 8,
Phase 3		USD 66 000 000	USD 50 000 000	7 431 372	USD 8,88	USD 6,
Phase 4		USD 80 000 000	USD 60 000 000	11 432 880	USD 7,00	USD 5,
Total		USD 236 000 000	USD 180 000 000	11 432 880	USD 20,64	USD 15,

Mali Projet national d'infrastructures rurales	2000	Coût total	Total IDA	Nombre de personnes (basé sur les statistiques Country at a Glance)	Coût total/Personne	Coût total IDA/Personne
Phase 1		USD 139 300 000	USD 115 100 000	7 416 000	USD 18,78	USD 15,
Phase 2		USD 180 000 000	USD 150 000 000	7 416 000	USD 24,27	USD 20,
Total		USD 319 300 000	USD 265 100 000	7 416 000	USD 43,06	USD 35,

Méthode de calcul du coût par village/CRD/hectare/personne

Remarque sur les coûts totaux: Les coûts totaux et coût totaux IDA par CRD/CD/Village/Hectare/Personne sont basés sur le coût total du projet divisé par le nombre total d'unités couvertes par le projet. Dans certains cas, ceci peut-être déroutant car les coûts totaux par unité sont beaucoup plus élevés que dans les phases précédentes du projet. Ceci est dû en grande partie à la composition des investissements faits dans certains groupes. Par exemple, dans le projet de Programme d'appui aux communautés villageoises de Guinée, Option 4, le coût total IDA par personne dans la phase 1 est de USD 13,86, de USD 7,35 dans la phase 2, et de USD 8,82 dans la phase 3. Le coût total par personne est de USD 20,79, mais le coût total n'est pas une moyenne des trois phases. C'est plutôt une simple division des coût totaux par le nombre total de personnes servies, dans ce cas, plus de 4,7 millions. Cependant, certaines personnes ont participé au projet dès le début de la phase 1 alors que d'autres n'ont été impliquées dans le projet qu'à partir de la phase 2. La phase 3 est un période de maintenance, pendant laquelle on peut supposer que toutes les personnes impliquées dans les deux premières phases continueront à en bénéficier. Avec cet éclairage, on peut supposer que les bénéficiaires de la première phase ont davantage bénéficié du projet que ceux de la phase 2, au moins en termes d'investissement, car les bénéficiaires qui étaient impliqués dans la phase 1 auront reçu un investissement d'une valeur de USD 30,03 d'ici la fin alors que les participants de la phase 2 auront reçu un investissement d'une valeur de USD 16,17. Cependant, le coût total du projet (USD 196,7 millions) divisé par la population totale montre un coût par personne de USD 20,79. Cette méthode de calcul sera utilisée pour tous les coûts totaux de projets par unité dans cette annexe, bien que cela ne tienne pas compte de la composition des investissements touchant certains bénéficiaires.

Bénin Projet pilote Borgou : l'*Option 1* est basée sur le Projet pilote Borgou du PAD du Bénin, qui fixe un objectif initial d'intervention dans 250 villages sur les 500 villages estimés de la région du Borgou. Les récents Rapports d'avancement de projet montrent que 259 villages ont bénéficié des retombées du projet et que ce chiffre a été utilisé pour diviser le budget global de USD 5 millions comprenant une participation de USD 4 millions de l'IDA. Ceci porte le coût total par village à USD 19 305. L'*option 2* est basée sur une déclaration dans le PAD qui indique que la population totale touchée par le pilote est de 450 000 personnes. Compte tenu de la courte durée du projet, les effets d'accroissement de la population ont été ignorés.

Projet de Programme d'appui aux communautés villageoises de Guinée : l'Option 1 des coûts estimés du projet est basée sur le nombre de CRD (Communautés rurales de développement – agglomérat de villages par région) qui doivent être servis par le projet. Les CRD sont les unités de base avec lesquelles le projet se propose de travailler. La première phase prévoit de servir 100 CRD, puis de se développer pour atteindre le reste des 303 CRD du pays. Compte tenu de ces objectifs, le projet devrait dépenser USD 387 000/CRD en phase 1, USD 231 000/CRD dans la phase 2, USD 290 429/CRD dans la phase 3 (période de maintenance), au total, le projet représentera un montant estimé à USD 649 175/CRD. **L'Option 2** tente de parvenir à un coût par personne pour le projet. Selon l'Aide Mémoire daté de février 2002, la population estimée moyenne d'un CRD est de 13 793 personnes. En utilisant ce chiffre, on arrive au coût par personne du projet Guinée VCSP. Ce calcul est justifié, car 31 % de la population de Guinée (6,9 millions de personnes) vit en milieu urbain. (Le chiffre de 4 179 279 est basé sur 13 793 personnes par CRD, et non pas 31 % de 6,9 millions qui donnerait comme résultat 4 761 000. La différence entre les deux méthodes est de 581 721). **L'option 2.1** prend la population CRD estimée dans l'Option 2 corrigée par l'accroissement de population durant la durée du projet. Dans cet estimé, la population rurale étant de 4 179 279 (calculé à partir de 303 CRD avec une population moyenne de 13 793), et le taux d'accroissement de la population en Guinée étant de 2,6 %, selon les données "Country at a Glance", la population rurale est donc supposée croître de 108 661 personnes par an. Au terme des douze années du projet, la population devrait avoir augmenté approximativement de 1 303 932 d'individus, donnant une population totale de 5 483 211 personnes. **L'option 3** présente encore une autre méthode de calcul du coût du projet par personne basée sur (i) la population rurale totale, soit 4 761 000 d'individus (31 % de 6,9 millions de population totale) et, (ii) l'estimation qu'un tiers de la population totale, approximativement, sera servie par la phase 1. 1 587 000 est par conséquent le tiers de 4 761 000. **L'option 3.1** prends les chiffres de l'Option 3 et les corrige par une estimation de l'accroissement de population durant la durée du projet de 12 années. Les données statistiques de "Country at a Glance" pour la Guinée donnent un taux d'accroissement de 2,6 %. En appliquant ces données, l'augmentation de la population au cours des trois phases devrait être de 123 786 personnes par an résultant en une augmentation totale de la population de 1 485 432. Cela porte la population rurale totale à 6 246 432 personnes à la fin de la Phase 3. Il faut noter que la population donnée à chaque phase est celle de la projection estimée à la fin de la phase, et qu'on suppose le taux d'accroissement constant durant toute la durée du projet (sans tenir compte des possibles migrations, effets du SIDA etc.). Ceci s'applique de la même manière à d'autres calculs du projet.

Projet Mauritanie de développement intégré de l'agriculture irriguée : Les coûts du projet ont été estimés en considérant le nombre d'hectares destinés à être couverts par les différentes phases du projet dans la mesure où le PAD avait adopté cette méthode. Comme on peut supposer que la quantité de terre est immuable, aucune estimation de croissance complémentaire n'a été faite bien que cela puisse être un facteur modifiant le nombre de bénéficiaires touchés par le projet. La phase 1 a pour objectif de réhabiliter 3000 hectares de zones irriguées et de construire 100 nouveaux hectares de périmètres irrigués. La phase 2 prévoit d'étendre la réhabilitation à 4000 hectares de zones irriguées et d'augmenter de 700 hectares les nouveaux périmètres irrigués. La phase 3 est une période de consolidation permettant d'étendre le projet à 4000 autres hectares de zones irriguées réhabilitées et 1200 hectares de nouveaux périmètres irrigués. Cela porte le nombre d'hectares servis par le projet entre 7800 et 13 000 selon les extensions rendues possibles au cours de la phase 3. Les coûts totaux par hectare sont calculés à partir d'une évaluation conservatrice de 7800 hectares et non de 13 000. (Ces imprévus et leur impact sur l'estimation du coût total du projet sont calculés séparément et signalés par une *)

Projet Burkina Faso de développement rural communautaire : **L'option 1** est une évaluation calculée à partir du nombre de villages qui sont supposés être touchés par le projet. La phase 1 espère toucher directement ou indirectement 5000 des 8000 villages ruraux du Burkina Faso (parmi lesquels 2000 sont directement financés par l'IDA) et de là, s'étendre au reste, d'ici à la fin de la deuxième

phase. La phase 3 est une phase de consolidation. *L'option 2* tente de calculer un coût par personne en évaluant le nombre moyen d'habitants dans les villages ruraux du Burkina Faso, divisé par le nombre total de villages. Le PAD ne donne pas d'estimations de la population moyenne par village. Mais on peut l'approcher en prenant le nombre total de la population rurale du Burkina Faso et en le divisant par 8000 (nombre de villages dans le pays, selon le PAD). Le pourcentage de population vivant dans les zones urbaines est de 17 %, selon l'annexe 10 du PAD. Etant donné que la population totale est de 10,7 millions d'individus, on peut supposer que 8 881 000 personnes vivent dans les milieux ruraux. Si le nombre de villages donné par le PAD est correct (8000), on peut en conclure que la population moyenne par village se situe aux alentours de 1110 personnes. *L'option 2.1* part des hypothèses de l'option 2 et corrige les chiffres en tenant compte de l'accroissement de la population durant le cycle de vie du projet. En prenant une hausse annuelle de 2,4 %, on peut considérer que la population rurale va augmenter de 213 144 (8 881 000 X 2,4 %) personne par an. Cela veut dire que la population rurale du Burkina Faso va passer de 8 881 000 millions à 12 078 160 millions d'ici à la fin du projet, qui dure quinze ans, en supposant que le taux d'accroissement de la population reste constant (on ignore les effets de migrations possibles, du SIDA, etc.) .

Projet national d'infrastructures rurales au Sénégal : *L'option 1* est la mesure du coût du projet par CR (Commune Rurale – regroupement de villages par région). La phase 1 voudrait couvrir 90 CR. La phase 2 couvrira le reste des 320 CR du Sénégal, permettant à la Phase 3 d'être une phase de consolidation. *L'option 2* cherche à calculer un coût par personne, en s'appuyant sur une population moyenne de 15 000 individus par CR, selon le PAD. Cette estimation suppose que le projet servira 4,8 millions de personnes, ce qui est plausible, car 45 % de la population du Sénégal vit en milieu urbain (45 % de la population du Sénégal, qui est de 9 millions, représente 4 050 000). *L'option 2.1* reprend ces données et les corrige en tenant compte de l'accroissement de la population prévisible sur la durée du projet au Sénégal. En prenant une hausse annuelle de 2,7 % au Sénégal, on peut considérer que la population rurale va augmenter de 129 600 personnes par an, portant la population rurale totale du Sénégal à 6 355 200 à la fin du projet.

Projet CAP du Niger : *L'option 1* est une estimation basée sur l'objectif initial de la phase 1 qui est de servir 1,5 million de personnes, soit 15 % à 20 % de la population du Niger, selon le PAD. Le coût du projet par personne pour les trois prochaines phases a été calculé à partir de la population rurale totale soit 8 532 000 individus, selon les informations fournies par les statistiques "at a Glance" du Niger (21 % de la population du Niger, soit 10,8 million d'individus, vit en milieu urbain soit 8 532 000). Pour exemple, 40 % de 8 532 000 a été utilisé pour calculer le coût par personne de la phase 2, 65 % de 8 532 000 a été utilisé pour celui de la Phase 3, et 100 % de 8 532 000 a été utilisé pour la Phase 4. *L'option 1.1* comprend des évaluations faites pour estimer l'accroissement de la population du Niger, et en se basant sur le taux actuel de 3,4 %, tel que donné par le PAD. Ainsi, le nombre estimé de personnes en milieu rural touchées par le projet n'est pas de 8 532 000 mais de 11 432 880 en se basant sur un taux de croissance constant, maintenu tout au long du projet, de 3,4 %. Ceci révèle une augmentation de 290 088 personnes par an.

Projet national d'infrastructures rurales au Mali : Malheureusement, une évaluation du coût par village/personne/etc. n'est pas facilement réalisable à partir des informations fournies par les PAD des projets. Cependant, une estimation grossière des coûts par personne peut être faite en s'appuyant sur la population rurale totale du Mali. La page 68 du PAD indique que, "l'objet du programme est de réduire la pauvreté et d'améliorer les moyens de subsistance en accélérant l'approvisionnement et en améliorant la viabilité des infrastructures rurales élémentaires, particulièrement l'irrigation pour une augmentation de la production agricole, les bretelles d'accès aux routes pour un accès accru aux marchés et services sociaux, et une alimentation en eau rurale salubre ainsi que des installations d'assainissement pour un meilleur état sanitaire". Si l'on dit, sur la base de ces calculs, que le projet veut servir toute la population rurale du Mali, on peut arriver à calculer un coût par personne avec une population rurale estimée (population totale de 10,3 millions dont il faut déduire 28 % de résidents en

zone urbaine). La population rurale totale serait alors de 7 416 000 personnes, ce qui permet de calculer un coût par personne. Malheureusement, l'hypothèse selon laquelle le projet touche l'ensemble de la population du Mali s'avère inexacte car, dans le PAD seules des régions spécifiques du Mali sont visées (Mopti, Gao, Tombouctou, etc.). Pour l'étude présente, il n'est pas possible d'estimer correctement la population dans chaque région du Mali ciblée par le projet. Une estimation des coûts par personne est donc utile pour mesurer l'impact global sur le pays d'un projet ne touchant que quelques régions.

Annexe J. Calculs du taux de rentabilité

<i>Pays</i>	<i>Nom du projet</i>	<i>Exercice</i>	<i>Clôture et statut du projet</i>	<i>Evaluation économique</i>
Niger	Développement de petites opérations rurales	1988	Clôturé	Analyse coût-bénéfice faite: selon le PAD , "aucune évaluation des principaux bénéfices du projet mentionnés au § 7.01 (se réfère à la composante de développement institutionnel) n'a été tentée. Les taux de rentabilité économique ont été calculés pour deux modèles types. Résumé des résultats des calculs de taux de rentabilité économique : développement des basses terres 22 % ; pompe irrigation 30 %" Au stade RFE , le rendement des basses terres est de 19 % (au lieu de 22 % au moment de l'évaluation préalable). Le PAR fait remarquer que les calculs faits dans le PAD supposent que les SRO seront opérationnelles pendant 25 années, ce qui ne sera probablement pas le cas.
Mali	Santé, population et approvisionnement rural en eau II.	1991	Clôturés	Pas d'analyse coût-bénéfice faite : Les mots, "analyse économique", "coût-bénéfice" et "taux de rentabilité" n'ont pas été trouvés dans le SAR
Burkina Faso	Gestion de l'environnement	1991	Clôturés	Pas d'analyse coût-bénéfice faite : PAD : "Taux de rentabilité économique: non applicable" Les mots, "Coût-bénéfice", et "Taux de rentabilité" n'ont pas été trouvés dans le ICR , bien que le rapport indique que le projet d'évaluation préalable n'avait pas demandé une analyse économique et qu'il n'avait donc recueilli aucune donnée économique. Le rapport indique donc qu'il n'est pas possible sur ces bases de calculer le taux de rentabilité économique du projet complet ou des micro-projets. Le PAR fait remarquer que la ventilation des coûts, telle que rapportée, ne permet pas de calculer le rapport coût-efficacité pour chaque composante du projet. Il cite une étude menée par l'unité S&E du projet en 1998 qui avait pour objectif de mesurer l'impact du projet en utilisant quatre indicateurs (conditions de vie, capacité locale de développement, état des ressources naturelles et contexte institutionnel). Ce sondage a conclu que pour chacun de ces paramètres, les bénéficiaires avaient perçu une amélioration, due au projet, de 10 à 35 %. Le PAR n'a pas pu confirmer ces résultats ni regarder en détail cette enquête.
Mali	Gestion des ressources naturelles	1992	Clôturés	Pas d'analyse coût-bénéfice faite : PAD : "Taux de rentabilité économique : non applicable". Le RFE remarque aussi que le ratio valeur actuelle nette/taux de rentabilité économique est sans objet.
Bénin	Gestion des ressources naturelles	1992	Clôturés	Pas d'analyse coût-bénéfice faite : Le PAD indique que "Taux de rentabilité interne : non applicable. L'approche utilisée pour ce projet et sa portée à long terme rendent risquée un évaluation formelle de ses bénéfices. L'analyse du rapport coût-bénéfice est rendue difficile par l'absence de séries chronologiques sur la dégradation des ressources naturelles et sur son impact sur la productivité, l'économie des ménages et la répartition de la main d'œuvre. Des preuves empiriques et des informations en provenance des Burkina Faso, Mali, Nigeria et Bénin montrent qu'il existe assez de solutions technologiques efficaces et pertinentes pour une gestion améliorée des ressources naturelles au niveau des ménages. De nombreuses technologies génèrent des rendements économiques attractifs -- au Burkina Faso, les techniques des cordons pierreux atteignent un taux de rentabilité de 30 %, cela atteint 64 % au Nigeria avec des gains de rendements sur les cultures allant de 15 % à 130 %."
Niger	Services Agricoles	1992	Clôturés	Pas d'analyse coût-bénéfice faite : PAD : "Taux de rentabilité économique: non applicable." Les mots "Analyse économique", "Coût-bénéfice", et "Taux de rentabilité" n'ont pas été trouvés dans le RFE . " Le PAR n'était pas disponible au moment de la préparation du dossier.
Burkina Faso	Sécurité alimentaire	1993	Clôturés	Pas d'analyse coût-bénéfice faite : Les mots, "analyse économique", "coût-bénéfice" et "taux de rentabilité" n'ont pas été trouvés dans le SAR . Aucun taux de rentabilité économique n'a été calculé après que le projet a été clôturé.
Bénin	Sécurité alimentaire participative	1994	Clôturé 30/09/00	Pas d'analyse coût-bénéfice faite : Le PAD indique "Taux de rendement interne : non applicable" Le RFE signale que "Le projet a été conçu principalement pour lutter contre les problèmes causés par l'insécurité alimentaire, la pauvreté, la sous-alimentation, l'inégalité des sexes, le besoin de renforcement des capacités et d'amélioration des institutions. Bien que beaucoup d'interventions fassent appel à des micro-projets générant du revenu, d'autres ne le font pas et, dans son ensemble, le projet ne se prêtait pas facilement à une analyse économique au moment de l'évaluation préalable. Pour les mêmes raisons il n'y a pas eu d'analyse économique faite à l'achèvement du projet."

Mauritanie	Infrastructure & décentralisation pilote	1996		Pas d'analyse coût-bénéfice faite: Le PAD : "(i) Sous-projets économiques qui auront un taux de rentabilité économique (TRE) d'au moins 12 % et dont la valeur actuelle nette devrait atteindre au minimum 1,2 millions de dollars ; les TRE moyens dans le cadre du CCEP actuel ont été respectivement de : 31 % pour les routes, 42 % pour la protection contre l'ensablement, 25 % pour les travaux de tout à l'égout, 17 % pour les immeubles publics ; (ii) sous-projets sociaux (approximativement USD 8 millions) pour lesquels le TRE n'a pas été calculé pour chaque opération mais qui devrait correspondre à des critères de priorité sectoriels pour les projets sectoriels qui ont un TRE moyen supérieur à 10 % ; (iii) projets rapportant un revenu (approximativement USD 4 millions), qui auraient un taux minimum de rendement financier de 15 %"
Niger	Gestion des ressources naturelles	1996	En cours	Pas d'analyse coût-bénéfice faite: PAD : "Il n'a pas été estimé de taux de rentabilité global pour le projet car celui-ci (i) inclus une composante importante de renforcement des institutions pour laquelle une évaluation des bénéfices est difficile ; et (ii) le caractère participatif du projet rend impossible de déterminer quelles combinaisons d'activités vont être adoptées par les fermiers et le taux global d'adoption. Pour mesurer l'intérêt que portent les fermiers sur chaque investissement, ou programme d'investissements, une analyse financière des programmes d'investissements promus par le projet a été lancée dans trois zones à caractéristiques agro-écologiques différentes. Les résultats montrent que ces programmes ont un taux de retour financier allant de 16 % à 35 %."
Sénégal	Projet pilote d'alphabétisation des femmes	1996	En cours	Pas d'analyse coût-bénéfice faite: "Les mots "coût-bénéfice" et "analyse économique" n'apparaissent pas dans le SAR . "Taux de rentabilité" apparaît une fois, mais au sujet du taux de rendement social des programmes d'alphabétisation en général, pas de ceux du projet."
Guinée-Bissau	Éducation primaire	1997	En cours	Pas d'analyse coût-bénéfice faite: Une "analyse coût-efficacité " a été faite. PAD : "L'analyse économique a consisté à comparer le rapport coût-efficacité dans deux scénarios: "avec projet" et "sans projet". Une analyse coût-bénéfice n'a pu être utilisée par manque de données sur le niveau d'éducation et des revenus ; on a supposé que le rendement sur l'éducation primaire est du même ordre de grandeur que dans les pays d'Afrique subsaharienne en général et plus élevé que pour les autres niveaux d'éducation."
Mauritanie	Gestion de ressources pluviales naturelles	1997	En cours	Pas d'analyse coût-bénéfice faite: PAD : "Le projet se base sur une approche à caractère participatif qui permet aux bénéficiaires de choisir les actions prioritaires qui seront conservées dans le Programme d'investissement communautaire (PIC), en admettant que certains critères de sélection soient observés. Il est donc très difficile, voir impossible, de prévoir à l'avance le type, la taille et la fréquence des investissements qui seront retenus, rendant ainsi impossible toute évaluation globale d'un taux de rentabilité de l'ensemble du projet. Toutefois il est possible de créer des modèles de communautés rurales qui sont susceptibles d'être touchées par le projet ; de faire des hypothèses sur leurs besoins prioritaires ; d'identifier certains investissements qui répondent à ces priorités ; de confirmer que ces investissements répondent aux critères de sélection ; et enfin de calculer le rendement de ces investissements. Il est possible, en utilisant cette approche, d'estimer le taux de rendement global du "programme" d'investissements pour chacun des modèles. . . Le tableau Coût-bénéfice ci-dessous montre que le taux de retour interne pour les trois investissements [hypothétiques] sont de : 13 % pour l'approvisionnement en eau associée à l'amélioration des pâturages ; 20 % pour les travaux de lutte contre l'érosion et 11 % pour les diguettes filtrantes. Le coût de la main d'œuvre est inclus dans ces calculs. Le taux global de rendement pour ce programme d'investissement est de 12 %."
Sénégal	Gestion durable et participative de l'énergie	1997	En cours	Analyse coût-bénéfice faite : Taux de rentabilité économique: 37,3 % : PAD : "En l'absence d'un consensus clair sur la méthodologie à utiliser (Banque ou autre), une analyse économique simplifiée a été développée pour l'évaluation du projet en question. La méthodologie et les résultats de l'évaluation sont présentés en détail dans l'annexe 8. . . L'évaluation, sur les 20 années du Projet, montre un taux de rentabilité économique (TRE) de 37,35 % et une économie financière (valeur actuelle nette, VAN) de 12 % sur les 34 235 millions de dollars. Selon ces évaluations économiques, le projet proposé serait entièrement justifié et représente un investissement de développement compétitif pour le Sénégal. "
Mali	Initiatives de base faim pauvreté	1998	En cours	Pas d'analyse coût-bénéfice faite: PAD : "La méthode la plus appropriée et la plus utilisée pour l'analyse des sous-projets est celle qui repose sur le taux de rentabilité interne (TRI) des projets. Cette rentabilité économique, lorsqu'elle est mesurable, doit être le critère financier fondamental pour le choix des opérations à proposer. Lorsqu'il est impossible de la mesurer, d'autres indicateurs peuvent permettre de faciliter le choix (les critères sociaux ou socio-économiques).

Bénin	Projet d' appui rural pilote de Borgou.	1998	En cours	Pas d'analyse coût-bénéfice faite: PAD: "La nature expérimentale du projet interdit une analyse fiscale, financière ou économique. Cependant, il est important de noter que: (i) les prises de décision locales impliquent que les investissements soient pertinents et le rendement optimisé ; (ii) le rationnement des fonds implique que seuls les investissements prioritaires seront entrepris ; (iii) une participation active aux tâches de vulgarisation améliorera l'efficacité des services existants ; et (iv) quelques investissements seraient de nature sociale et ne se prêteraient donc pas à une analyse financière et économique détaillée. La nature, l'étendue et le montant des investissements seront déterminés seulement par les communautés en fonction de leurs priorités au fur et à mesure que le projet évolue. Comme c'est prévisible, ces priorités changent pour chaque village et il n'y a pas de règle établie à l'avance ou de menu standard d'investissements."
Bénin	Fonds sociaux	1998	En cours	Pas d'analyse coût-bénéfice faite : Une "analyse coût-efficacité" a été faite. PAD: "Etant donné les incertitudes entourant la nature précise, l'emplacement et le déroulement des activités/projets SIF, une analyse économique conventionnelle est peu utile. En revanche, un cadre intégré de suivi et d'évaluation a été développé pendant la préparation et les phases pilotes du Projet (voir Annexe 8), pour maximiser la rentabilité des opérations AGeFIB et assurer des résultats optimaux sur le terrain. Le personnel de AGeFIB a été sensibilisé à la nécessité d'appliquer ce cadre systématiquement."
Tchad	Énergie domestique	1998	En cours	Analyse coût-bénéfice faite: PAD: "Une analyse détaillée a été faite, basée sur des données satellites et un modèle simulant l'état des ressources a été développé pour chaque alternative : avec et sans ressources. Les deux composantes RMP et DSMP du projet sont économiquement très saines, avec des TRE de 25,1 % et 75,1 %, respectivement. Bien que l'analyse se base sur des hypothèses conservatrices, ces TRE sont tout à fait corrects . En se basant sur une économie financière de 12 % et une période d'évaluation de 20 années, le RMP atteint une valeur actuelle nette (VAN) de USD 5,3 millions et le DSMP a une VAN de USD 6,1 millions. Le TRE pour le projet dans son ensemble est de 34,4 %."
Burkina Faso	Services agricoles nationaux II	1998	En cours	Analyse coût-bénéfice faite: PAD: "Taux de rentabilité économique et valeur actuelle nette. En se basant sur les hypothèses précédentes, le taux de rentabilité économique calculé pour le projet de services agricoles II, est estimé à 39 %, avec une valeur actuelle nette (VAN) de FCFA 58 milliards et un coût d'opportunité du capital investi (OCIR) de 12 %."
Gambie	Projet sectoriel éducation III	1999	En cours	Pas d'analyse coût-bénéfice faite: PAD: Le gouvernement a évalué un taux de rentabilité sociale et de rendement interne de l'éducation primaire et secondaire en se basant sur les données disponibles d'enquêtes sur les ménages et les statistiques portant sur l'éducation. Le taux de rentabilité sociale est estimé à respectivement 34 %, 12 % et 16 % pour les individus possédant un bagage éducatif élémentaire, secondaire et professionnel et technique (formel). Les taux de rentabilité internes sont estimés à 37 %, 13 % et 24 % respectivement, suggérant que les subventions pour l'éducation technique et professionnelle pourraient être diminuées. Les économies générées par l'enseignement en double vacation et en classes multi-grades devraient atteindre une moyenne de 40 millions dalasi/année, soit une réduction de 19 % des dépenses récurrentes que paierait le gouvernement en l'absence du programme. Grâce à cela et à une diminution du taux de répétition et d'abandon, le coût de l'éducation de base devrait baisser de 7 % par rapport à ce qu'il serait si ces taux se maintenaient à leurs niveaux actuels.
Guinée	Appui aux communautés villageoises (VCSP)	1999	En cours	Pas d'analyse coût-bénéfice faite: PAD: "Le projet proposé est principalement orienté vers renforcement des capacités, les sous-projets d'infrastructures rurales initiés par les communautés, et les routes rurales. Il ne se prête pas à une analyse préalable coût-bénéfice détaillée ni au calcul du taux de rentabilité. Bien que la majorité des types de sous-projets d'infrastructures rurales communautaires soient connus (essentiellement santé et installations scolaires, eau potable, et routes d'accès aux villages), ce sont les bénéficiaires qui détermineront l'étendue et la combinaison des investissements. Les sous-projets devraient être extrêmement positifs pour les membres de communauté avec un taux de rentabilité sociale et économique positif, puisque ce sont eux qui choisiront les sous-projets répondant à leurs plus hautes priorités et qu'ils contribueront à leur financement. Seules les activités de haute priorité et d'entretien ponctuel ont été choisies pour la composante routes rurales. Ceci devrait être très rentable car les goulets d'étranglement critiques vont disparaître. Des projets similaires appuyés par la Banque dans d'autres régions montrent que les projets de ce type, basés sur la demande et impliquant une contribution des bénéficiaires, sont extrêmement rentables. Les communautés ont d'emblée intérêt à atteindre le meilleur ratio qualité/prix et chercheront à maximiser les économies de coûts et à garantir la responsabilisation. De plus, on peut supposer que les sous-projets qu'elles choisissent seront économiquement viables car les communautés sont activement impliquées dans leur classification de priorité, leur mise en oeuvre, les opérations et l'entretien."

Sénégal	Projet d'appui aux organisations de producteurs et services agricoles	1999	En cours	Analyse Coût-bénéfice faite: PAD: "L'analyse coût-bénéfice: VAN = FCFA 12 milliards et un OCIR de 12 %; TRE= 19 %. Le taux de rentabilité économique pour le programme est estimé à 19 %, c'est un estimé conservateur si l'on considère que certains bénéfices ne peuvent être quantifiés, comme, par exemple, l'impact positif sur l'environnement dû à l'accent mis dans les programmes de recherche et de vulgarisation sur les techniques de gestion du sol et de l'eau, les techniques de sylviculture et d'agroforesterie et le programme pilote de gestion des zones de parcours communautaires. L'absence de données n'a pas permis non plus de quantifier les bénéfices supplémentaires dans les sous-secteurs de la pêche et de la transformation des produits agricoles. Par ailleurs, les profits indirects dérivés dus à l'augmentation de la production agricole sur les activités en amont et en aval ainsi que sur l'économie rurale dans son ensemble n'ont pas été quantifiés. La rentabilité du Projet est extrêmement sensible aux rendements moyens et aux marges nettes cibles (les valeurs changeant respectivement de -5 % et -9 %) et légèrement sensible aux prix de production (la valeur changeant de -18 %) et au taux d'adoption (la valeur retenus dans cette analyse, la VAN est probablement considérablement plus haute et moins sensible à ces paramètres "
Mauritanie	Projet de développement intégré	2000	En cours	Analyse Coût-bénéfice faite : PAD: "L'analyse coût-bénéfice a été entreprise pour les composantes d'infrastructures récemment créées et réhabilitées dans le cadre de la Phase 1, il est prévu de développer 3100 ha pendant cette première phase. Seuls les profits directs, mesurables et tangibles ont été pris en compte, mais d'autres profits indirects vont contribuer à la rentabilité économique du Projet. Puisque les investissements sont exécutés sur demande, les sites et l'étendue des activités ne sont pas connus d'avance. L'analyse est donc illustrative et sera répétée pendant la mise en oeuvre pour chaque demande afin de s'assurer que le Projet soutienne exclusivement des opérations économiquement et financièrement viables. Treize modèles de fermes ont été pris en compte. L'analyse de coût-bénéfice des programmes : VAN = USD 6,4 millions ; TRE = 28,5 % (1 USD = 205 UM, millions USD, année de référence : 1999)"
Mali	Infrastructures rurales	2000	En cours	Analyse coût-bénéfice faite pour 2 des 3 composantes. PAD: "Composante irrigation : coût-bénéfice récapitulatif (VAN = USD 8,7 millions ; TRE = 18,2 %). Le taux de rentabilité économique global est estimé à 18,2 %, avec des taux de rendement individuels allant de 14,0 % pour Koumouna à 27,2 % pour M'Bewani. Les taux de rentabilité économique pour les périmètres irrigués à petite échelle vont de 15,5 % à Gao à 18,3 % à Tombouctou. Composante d'infrastructures transports en milieu rural : dans cette analyse, seuls les profits faciles à évaluer ont été attribués aux coûts d'investissement totaux des routes, ce qui minimise le retour sur investissement, car d'autres profits devraient aussi en découler (par ex. l'accès aux services sociaux) mais ils sont très difficiles à quantifier. Pour chaque route, l'analyse suppose une planification sur 20 années, un coût d'opportunité du capital de 12 %, une élasticité de la demande pour le transport de passagers de 1, et une élasticité de la demande pour le transport des marchandises de 1 (TRE estimé entre 12,1% et 14,9 %). Le coût des composantes "Approvisionnement ruraux en eau" et "assainissement" sont facilement mesurables, par contre il est difficile de mesurer et de chiffrer des bénéfices de santé liés à l'eau potable. Par conséquent, cette composante a simplement fait l'objet d'un calcul de coût d'efficacité, qui a permis de choisir le moyen le plus économique de fournir le service désiré par le projet.
Sénégal	Projet national d'infrastructures rurales	2000	En cours	Pas d'analyse coût-bénéfice faite: PAD: "La nature adaptable et orientée par la demande de ce programme ne permet pas à une analyse coût-bénéfice standard ni à une analyse du moindre coût, notamment dans la première phase qui met l'accent sur la fourniture des services sociaux. Cependant, la logique économique du projet reste forte et il est possible de démontrer que (a) le PNIR engendrera des bénéfices économiques substantiels; et (b) comparé aux approches alternatives, le PNIR améliore la rentabilité et le viabilité "

Burkina Faso	Développement rural communautaire	2001	En cours	Pas d'analyse coût-bénéfice faite: PAD: "A cause de sa nature orientée par la demande et la flexibilité de ses activités, le projet ne se prête pas à une l'analyse quantitative standard coût-bénéfice ou du moindre coût. L'analyse économique préalable est donc formulée principalement en termes qualitatifs. Cependant, la logique économique du projet reste forte et il est possible de démontrer que (a) le Projet générera des profits économiques substantiels; et (b) comparée aux approches alternatives, l'approche adoptée par le projet améliore la rentabilité et la viabilité des investissements et activités qui ont été entrepris. Une analyse économique détaillée est exigée pour la première phase d'une opération APL telle que le PNDRD. Cependant les opérations de la première phase du PNDRD, sont principalement consacrées au renforcement institutionnel et à la fourniture d'infrastructures fondamentales financées par les fonds gérés par la demande des communautés. Ils ne se prêtent pas au calcul quantitatif préalable du ratio coût-bénéfice ni à celui du taux de rendement. En revanche, une analyse qualitative, au cours de laquelle on revoit la logique économique, est exigée avant d'engager l'opération incluant bénéfices et coûts."
Sénégal	Projet à long terme sectoriel eau	2001	En cours	Analyse coût-bénéfice faite : PAD : "Coût-bénéfice VAN = USD 542 millions ; TRE = 32 %. L'analyse économique du projet est basée sur une simulation de scénarios avec et sans projet et une estimation des coûts et bénéfices dérivant de chacune des composantes du projet. L'analyse estime la vraie valeur des coûts et bénéfices produits par le projet en tenant compte de (i) le prix que les consommateurs sont prêts à payer pour l'eau (tel qu'il résulte de l'étude de tarification de l'eau) ; (ii) les réductions de coûts F&M occasionnés par le projet ; et (iii) la valeur des bénéfices de santé résultant de l'expansion et l'amélioration du système. Les calculs détaillés et les explications sont fournis en Annexe 4. L'analyse est faite d'abord séparément pour chacune des composantes physiques principales, puis globalement. Les tableaux ci-dessous correspondent à la version agrégée. Une analyse de risque a été faite sur le VAN et le TRI du Projet, en utilisant les simulations de Monte Carlo"
Niger	Sectoriel eau	2001	En cours	Une analyse coût-bénéfice a été faite: PAD: "Coût-bénéfice VAN --USD 6,2 millions ; TRE = 15 %. L'analyse économique du projet mesure les améliorations cumulatives dans le secteur de l'eau en examinant les coûts et les profits exigés pour les engendrer. L'analyse économique démontre que les objectifs d'ensemble du projet, améliorer l'efficacité de distribution de l'eau et l'accès croissant à un approvisionnement en eau salubre et aux services d'assainissement, seront atteints par le programme d'investissement exécuté simultanément avec la privatisation de la SNE"
Bénin	Projet multisectoriel sur le SIDA	2002		Pas d'analyse coût-bénéfice faite : PAD : "Une analyse économique de l'impact de VIH/SIDA et une analyse coût-bénéfice du projet multisectoriel VIH/SIDA préparée dans le cadre du programme SIDA multi-pays est présentée dans l'Annexe 5 du document d'évaluation du projet du programme multi-pays SIDA pour la Région Afrique. En plus de cette analyse économique, il faut signaler que la population du Bénin bénéficiera du projet proposé de nombreuses façons : * Il profitera directement aux groupes extrêmement vulnérables tels que les travailleurs de l'industrie du sexe, les hommes et les femmes sous l'uniforme, les chauffeurs de camions, les étudiants à l'université, qui pourront se protéger, de même que leurs partenaires, grâce à des moyens de protection abordables et accessibles. * En améliorant l'éducation sexuelle, l'accès aux moyens de protection et aux traitements des infections sexuellement transmissibles, le projet sera aussi très bénéfique pour les femmes enceintes et les jeunes. * Il profitera à l'ensemble de la population du Bénin en réduisant le risque de contagion du virus au-delà des groupes vulnérables, et aussi en réduisant ou évitant de nouvelles infections parmi les adultes. * Il contribuera à diminuer les taux des enfants infectés par le SIDA et contribuera à l'augmentation de l'espérance de vie. * Il freinera l'appauvrissement des ménages dû au SIDA en réduisant la perte de revenu causée par la maladie et la disparition des soutiens de famille, il fournira aussi des soins et des transferts abordables. * Les capacités des communautés seront renforcées ainsi que le structures d'autonomisation. * Le capital social du Bénin sera protégé en appuyant les mécanismes de solidarité et les soins aux orphelins "
Burkina Faso	Réponse au désastre du VIH/SIDA	2002	En cours	Pas d'analyse coût-bénéfice faite: PAD: "L' analyse économique du VIH/SIDA" contenue dans le Document d'évaluation du projet pour le Programme multi-pays VIH/SIDA pour l'Afrique (MAP) (Document N° IDA/R2000-155 discuté le 12 septembre 2000) justifie économiquement le projet du Burkina Faso de réponse au désastre du VIH/SIDA.
Tchad	Projet de développement local	2003	En cours	Pas de PAD disponible: PAD provisoire

Niger	Programme d'action communautaire	2003	En cours	Pas de PAD disponibles: ébauche de PAD, "Ce type de projet ne se prête pas facilement à une évaluation économique pour différentes raisons. D'abord, les bénéfices des composantes de renforcement des capacités (soutien aux communautés et collectivités locales) ne peut pas être quantifié facilement en termes monétaires. Deuxièmement, la composante investissement ne peut pas être connue à l'avance, puisque qu'elle est déterminée par la demande et définie au cours du projet. Troisièmement, bien des bénéfices attendus des investissements (tels que la gestion des ressources naturelles, l'éducation, la santé, etc.) sont aussi très difficiles à quantifier. Cependant, l'analyse coût-bénéfice a été faite pour un échantillon d'activités générant des revenus qui feront probablement parties des priorités des communautés."
-------	----------------------------------	------	----------	---

Annexe K. Cofinancements des bailleurs de fonds des projets CDD

Annexe L. Indicateurs de suivi

Burkina Faso Projet de développement rural communautaire

Composantes du projet	Indicateurs clés de performances
(1) La capacité locale (organisationnelle, directoriale, financière et technique) a amélioré	<ul style="list-style-type: none"> le nombre de villages bénéficiaires qui ont vu au moins 75 % de leur plan annuel d'investissement achevé de manière satisfaisante (quantité et qualité) le nombre de CVGT/CIVGT représentatifs et participatifs établis, formés et fonctionnant de manière satisfaisante le nombre et le type de bénéficiaires ayant été alphabétisés
(2) Les investissements locaux réalisés et la gestion de la viabilité	<p>(2) Fonds d'investissements locaux</p> <ul style="list-style-type: none"> 75 % des investissements locaux réalisés sont techniquement solides avec des coûts très surveillés
<p>(3) Des capacités institutionnelles créées au niveau provincial et national pour un développement rural décentralisé</p> <ul style="list-style-type: none"> Établissement/revitalisation de comités provinciaux de coordination La capacité des fournisseurs de services renforcée Un réseau opérationnel de communication et de partage des connaissances établi au niveau local, provincial et national. 	<p>(3) Renforcement des capacités institutionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> le nombre de comités provinciaux représentatifs et participatifs, établis, formés et fonctionnant le nombre de fournisseurs de services formés et "occupés" Au moins 75 % des villages couverts par le projet ont reçus une aide solide au renforcement des capacités le nombre de groupes de travail thématiques nationaux fonctionnant efficacement pour accumuler et partager la connaissance sur les approches destinées à décentraliser le développement rural % des parties prenantes (ONG, bailleurs de fonds, CCTP, CVGT, ministères) satisfaites par la qualité et l'accès aux services d'information fournis/gérés par le projet
<p>(4) L'étude pilote sur le régime foncier</p> <ul style="list-style-type: none"> Création d'un guide pratique méthodologique (boîte à outils) pour développer la sécurité du régime foncier Etablissement d'un forum opérationnel pour accumuler des connaissances et partager les expériences sur les approches de la sécurité foncière Mise au point d'un projet de plan national d'action/stratégie pour la sécurité du régime foncier 	<p>(4) Opération pilote sur le régime foncier</p> <ul style="list-style-type: none"> Une prise de conscience plus aiguisée des contraintes et des solutions possibles liées à la sécurisation du foncier aux niveaux provincial et national % des parties prenantes dans les zones pilotes ressentant une amélioration de la sécurité foncière
<p>(5) Administration, suivi, et coordination de projet</p> <ul style="list-style-type: none"> La capacité de l'administration de gérer au niveau national un programme 'faire-faire' Un système informatique opérationnel, utilisé efficacement pour la gestion et le suivi du projet 	<p>(5) Gestion et suivi de projet</p> <ul style="list-style-type: none"> Réduire le décalage entre le contrat du CVGT et le décaissement du fonds d'investissement annuel le nombre de contrats de fournitures de services achevés de manière satisfaisante, dans le temps donné et dans le cadre du budget Diminution de la proportion des coûts administratifs dans les investissements locaux

Guinée Projet d'appui aux communautés villageoises

	Indicateurs clés de performance
Composantes du projet Résultats du projet A. Fonds d'investissements locaux Montage et fonctionnement de fonds d'investissement et de fonds de soutien à l'innovation villageois	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accords contractuels signés avec 70 CRD 2. Les CRD lèvent avec succès la contribution de 20 % des communautés locales (y compris la main-d'œuvre, le matériel et les fonds) pour les micro-projets 3. Pour les activités approuvées de la communauté, les fonds sont transférés au niveau local de manière transparente et en temps utile, puis, du niveau local aux entrepreneurs 4. Les CRD achèvent avec succès les micro-projets financés dans le cadre de leur PIA 5. Les fonds d'entretien, équivalents à 1 % de la valeur des micro-projets achevés, sont en place dans 70 CRD
B. Soutien au processus de développement local 1. Renforcement de l'ensemble des politiques légales, fiscales, ainsi que les structures institutionnelles, pour permettre la décentralisation	<ol style="list-style-type: none"> 6. Revue réalisée à mi-parcours des textes réglementaires et légaux sur la décentralisation, et changements mis en place avant la fin du projet 7. Nouveau système pour les transferts fiscaux et test de la collecte et de l'utilisation des impôts locaux 8. Traduction dans les langues locales, distribution et explication aux préfectures et CRD des lois, décrets et autres textes sur la décentralisation
2. Amélioration de la capacité des principaux ministères, institutions gouvernementales et autorités régionales pour soutenir la décentralisation	<ol style="list-style-type: none"> 9. Formation pour renforcer la capacité des services nationaux, régionaux et décentralisés, ajustée en fonction d'une analyse continue du déficit en qualifications. 10. Etablissement et fonctionnement réel du Forum sur la décentralisation 11. L'unité de maintenance DNGR restructurée et les agences MID, responsables de la décentralisation, re-organisées 12. Amélioration de la qualité et de la ponctualité de l'aide au développement local apportée par les services décentralisés, les préfectures et CRD.
3. La capacité des CRD, des institutions locales et des communautés renforcées afin qu'elles puissent identifier, planifier, exécuter, évaluer et maintenir les infrastructures de base et les services	<ol style="list-style-type: none"> 13. Formation pour renforcer les capacités locales est ajustée en fonction d'une analyse continue du déficit en qualifications. 14. Les Forums communautaires se réunissent régulièrement et enregistrent de manière transparente leurs délibérations 15. Les CRD participants préparent les diagnostics et PIA d'une manière participative 16. Outils participatifs pour PDL conçus/testés
C. Maintenance et réhabilitation des routes rurales Le programme de restauration et de maintenance des routes rurales est exécuté localement et respecte l'environnement	<ol style="list-style-type: none"> 17. Stratégie de maintenance formulée et mise en oeuvre 18. Les entrepreneurs réhabiliteront 90 km Ils vont aussi faire des améliorations ponctuelles sur 150 km et entretenir 500 km par an de routes d'accès prioritaires 19. Les comités d'entretien localement choisis (CVEP) sont opérationnels dans les communautés participantes 20. Conception d'un plan de mesures d'atténuation environnementale
D. Gestion, suivi et évaluation du programme	?

Mali Projet national d'infrastructures rurales

Résultats pour chaque composante	Paramètres de résultats
1. Composante irrigation 1.1 Mécanismes fonctionnels de recouvrement de coût à grande échelle 1.2 Développement/réhabilitation des terres irriguées (à grande et petite échelle) 1.3 Base de connaissances disponible et utilisée pour l'élaboration et le suivi de la planification stratégique technique, sociale et environnementale et des politiques 1.4 Capacités créées pour les différents types de parties prenantes impliquées dans développement de l'irrigation	1.1.1 Systèmes et procédures mis en place d'ici à 2002 1.1.2 Périmètre pilote mis en place d'ici à fin 2003 1.1.3 Premiers remboursements effectués d'ici à fin 2004 1.2 9 300 ha réhabilités/développés d'ici à 2005 (8300 à ON, et 1000 ha à Mopti, Gao, et Tombouctou) 1.3 Liste des thèmes pour lesquels il existe des données accessibles, significatives et fiables, utilisées par les responsables 1.4 Liste des thèmes et nombre de personnes formées par thème utilisant effectivement leurs capacités ainsi améliorées
2. Transports en milieu rural 2.1 Fonds d'entretien des routes établi et opérationnel 2.2 Routes d'accès réhabilitées 2.3 Stratégie de transport rural définie et promulguée 2.4 Base de connaissances disponible et utilisée pour l'élaboration et le suivi de la planification stratégique technique, sociale et environnementale et des politiques 2.5 Capacités créées pour les différents types de parties prenantes impliquées dans les composantes de transports ruraux	2.1.1 Fonds entièrement opérationnel d'ici à janv. 2001 2.1.2 Xxxxxx FCFA mobilisés d'ici à 2005 2.2 462,3 km de routes réhabilités 2.3.1 Loi et décrets d'application promulgués sur la nouvelle classification et la redistribution de l'infrastructure des transports 2.3.2 Loi sur la stratégie nationale de transports ruraux promulguée 2.4 Liste des thèmes pour lesquels il existe des données accessibles, significatives et fiables utilisées par les responsables 2.5 Liste des thèmes et nombre de personnes formées par thème utilisant effectivement leurs capacités ainsi améliorées 2.6 Performance socio-environnementale du DNTP
3. Alimentation en eau et assainissement 3.1 Eau et assainissement 3.2 Capacités renforcées des communes, du secteur privé et des NGO à exécuter et soutenir le programme d'eau et assainissement 3.3 Base de connaissances disponible et utilisée pour l'élaboration et le suivi de la planification stratégique technique, sociale et environnementale et des politiques	3.1.1 Nombre d'installations d'approvisionnement en eau construites, par réponse à la demande, dans les communautés éligibles 3.1.2 Nombre d'institutions et d'écoles disponibles bénéficiant d'infrastructures sanitaires améliorées 3.2 Nombre de communes, d'organismes partenaires, d'artisans, d'entrepreneurs et de fournisseurs participant au projet, formés par thème, et opérationnels 3.3.1 Liste des thèmes pour lesquels il existe des données significatives, accessibles et fiables utilisées par les agences chef de file et les parties prenantes 3.3.2 Liste des thèmes et nombre de personnes formées par thème utilisant effectivement leurs capacités ainsi améliorées pour aider à l'exécution du projet 3.4 Performance socio-environnementale de l'AGETIER
4. Agetier 4.1 Capacités du secteur privé local renforcées pour soumettre leurs offres avec succès (capacité technique, possession des équipements nécessaires, fonds de roulement) 4.2 AGETIER durable	4.1.1 Nombre de consultants locaux et d'entreprises de construction formés 4.1.2 % des entrepreneurs respectant les plannings et le budget contractuel 4.2.1 Performances financières de l'AGETIER 4.2.2 Rentabilité du processus contractuel

AGETIER Agence Exécution de Travaux d'Infrastructures et d'Equipements Ruraux

CCTP Cadre de concertation technique provinciale

CFAF Franc de la Communauté Financière Africaine

CIVGT Commission Inter- Villageoise de Gestion de Terroir

CRD Communauté Rurale de Développement

CVGT Commission Villageoise de Gestion de Terroir

DNTP *Direction Nationale des Travaux Publics*
PDL (PDL) Plan de développement local
PIA (AIP) Plan d'investissement annuel

Annexe M. Classement des composantes et des activités de support

Note: ceci est un classement de ce que les PAD/SAR ont identifié comme composantes de projet

<i>Activités définies</i>	<i>Classification des composantes en fonction de l'activité</i>
Projet pilote d'appui en zone rurale de la région de Borgou	
Renforcement des capacités: administration locale & village	* le renforcement des capacités dans les villages de Borgou se fera au travers de :(i) l'animation rurale et la consolidation de l'approche de diagnostic participatif du village; (ii) l'alphabétisation fonctionnelle pour les femmes adultes, les membres des comités de village et les organisations de fermiers ; et(iii) la formation technique pour les divers groupes de producteurs avec un effort particulier pour les femmes, les jeunes et les bergers de Fulani, qui, jusqu'à maintenant, n'ont pas bénéficié des programmes de formation. Ceci sera entrepris pour faciliter la décentralisation et le renforcement des communautés rurales par un transfert de responsabilités et l'adoption de nouvelles procédures. Gestion à caractère participatif L'appui et le suivi techniques doivent être soutenus par le financement de la formation des groupes du village cibles aux processus de base de la planification et de la gestion ; l'établissement de procédures simples d'achat et de financement pouvant être gérées par les groupes de bénéficiaires ; l'établissement de suivis simples (par auto-évaluation) effectués par les bénéficiaires couplés avec des mécanismes d'évaluation et de suivis ciblés pour évaluer et, selon leurs conclusions, intégrer ou rejeter les résultats du pilote ; enfin, la fourniture d'un support technique décentralisé pour les groupes de bénéficiaires cibles.
Renforcement des capacités : Gouvernement central et secteur public	Renforcement des capacités dans les villages ruraux de Borgou au travers de :(i) l'animation rurale et la consolidation de l'approche de diagnostic participatif du village; (ii) l'alphabétisation fonctionnelle pour les femmes adultes, les membres des comités de village et les organisations de fermiers ; et(iii) la formation technique pour les divers groupes de producteurs avec un effort particulier pour les femmes, les jeunes et les bergers de Fulani, qui, jusqu'à maintenant, n'ont pas bénéficié des programmes de formation. Ceci sera entrepris pour faciliter la décentralisation et le renforcement des communautés rurales par un transfert de responsabilités et l'adoption de nouvelles procédures.
Infrastructure financière de base, services et autres investissements	Le développement local à base communautaire doit être appuyé grâce au financement de :(i) des infrastructures prioritaires des villages (installations d'emménagement, basses-terres, routes rurales et pistes, points d'eau, puits, infrastructure sociale, etc.); (ii) la promotion des technologies de gestion des ressources naturelles ; et(iii) la recherche vulgarisation/adaptative, et l'appui technique aux groupes de fermiers et/ou organisations de producteurs.
Réduction de la pauvreté : attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	Formation technique pour les divers groupes de producteurs avec un effort particulier pour les femmes, les jeunes et les bergers de Fulani, qui, jusqu'à maintenant, n'ont pas bénéficié des programmes de formation.
Réduction de la pauvreté : Création de revenus et d'emplois	
Bénin Sécurité alimentaire à initiative communautaire	
Renforcement des capacités: administration locale & village	Création des institutions, y compris la préparation d'une politique nationale de nutrition, renforcement des capacités de planification et de suivi de la sécurité alimentaire, mise à jour des systèmes informatiques et des bases de données sur les populations vulnérables ; et coordination des activités sur le terrain y compris la gestion, le suivi et l'évaluation de projet, l'appui technique et administratif et la formation.
Renforcement des capacités: gouvernement central & secteur public	Création des institutions, y compris la préparation d'une politique nationale de nutrition, renforcement des capacités de planification et de suivi de la sécurité alimentaire, mise à jour des systèmes informatiques et des bases de données sur les populations vulnérables ; et coordination des activités sur le terrain y compris la gestion, le suivi et l'évaluation de projet, l'appui technique et administratif et la formation.
Infrastructures financières de base, services et autres investissements	les micro-projets et l'aide aux communautés locales pour les initiatives de développement, les activités de génération de revenu y compris les petits projets agricoles ainsi que les techniques d'élevage du bétail, la préparation de la nourriture et sa commercialisation, le stockage et les installations de conservation des aliments et l'amélioration de petites infrastructures

Activités définies	Classification des composantes en fonction de l'activité
Réduction de la pauvreté: attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	activités de nutrition par les agents locaux de nutrition des communauté soutenus par les ONG pour l'amélioration de l'alimentation de femmes et des enfants dans les populations cibles, ainsi que la réalisation d'une Evaluation par les bénéficiaires
Réduction de la pauvreté: Création de revenus et d'emplois	Les activités des NGO comprennent l'aide aux activités de génération de revenu. Les micro-projets et l'aide aux communautés locales pour les initiatives de développement, les activités génératrices de revenu y compris les petits projets agricoles ainsi que les techniques d'élevage du bétail, la transformation des aliments et leur commercialisation, le stockage et les installations de conservation des aliments et l'amélioration de petites infrastructures
Bénin — Projet multisectoriel VIH/SIDA	
Renforcement des capacités: administration locale & village	L'appui à la réponse de la composante société civile du projet fournira en sous-traitance une assistance technique et une aide financière pour trois principaux types d'activités : (1) la mobilisation sociale, la formation et la préparation de sous-projets ; (2) la mise en oeuvre des sous-projets communautaires par les communautés elles-mêmes ; et (3) la mise oeuvre d'activités communautaires pour la prévention du SIDA et la fourniture de soins par des organisations du secteur privé, ONG et autres organisations de la société civile.
Renforcement des capacités: gouvernement central & secteur public	L'appui à la réponse de la composante secteur public prévoit un aide au suivi pour deux catégories d'activités du secteur public :(1) au niveau national, auprès des Ministères, institutions publiques et privées, non liés à la santé, pour leur donner la capacité d'élaborer et mettre en oeuvre des plans d'action VIH/SIDA à court et moyen terme, et (2) auprès du Ministère de la Santé, pour contribuer à l'expansion de la protection et à l'amélioration de l'efficacité de ses programmes d'activités pour stopper la diffusion du SIDA.
Infrastructure financière de base, services et autres investissements	L'appui à la réponse de la composante société civile du projet fournira en sous-traitance une assistance technique et une aide financière pour trois principaux types d'activités : (1) la mobilisation sociale, la formation et la préparation de sous-projets ; (2) la mise en oeuvre des sous-projets communautaires par les communautés elles-mêmes ; et (3) la mise oeuvre d'activités communautaires pour la prévention du SIDA et la fourniture de soins par des organisations du secteur privé, ONG et autres organisations de la société civile.
Réduction de la pauvreté : attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	Il profitera directement aux groupes extrêmement vulnérables tels que les travailleurs de l'industrie du sexe, les hommes et les femmes sous l'uniforme, les chauffeurs de camions, les étudiants à l'université, qui pourront se protéger, de même que leurs partenaires, grâce à des moyens de protection abordables et accessibles. D'ici la fin du projet et par rapport à l'étude de référence, avoir augmenté d'au moins 20 % le pourcentage de ménages qui ont reçu une aide externe dans les douze derniers mois, ayant à domicile un adulte malade chronique (15-49 ans), sous forme d'aide médicale externe ou financière en compensation de leur perte de revenu. (Aide et soins)
Réduction de la pauvreté: Création de revenus et d'emplois	
Bénin Gestion des ressources naturelles	
Renforcement des capacités: administration locale & village	Trois types d'activités de terrain spécifiques aux sites : (i) la gestion de trois forêts répertoriées ; (ii) développement de bassins versants sur quatre sites pilotes, y compris les opérations foncières et les activités de recherche et développement ; et (iii) gestion de la faune sur deux sites pilotes à la frontière des parcs nationaux et des domaines de chasse.
Renforcement des capacités: gouvernement central & secteur public	Activités de renforcement des institutions qui ont une portée nationale

Activités définies	Classification des composantes en fonction de l'activité
Infrastructure financière de base, services et autres investissements	Les opérations à caractère participatif seront possibles seulement là où les villages existent en périphérie et où les activités d'exploitation des forêts seront limitées aux usages viables autorisés dans les plans de gestion pré-consentis Pour chaque forêt, le projet de gestion doit identifier clairement les domaines qui doivent être totalement protégés et les zones tampon où un système de gestion rationnel peut être établi avec un partage de revenu entre le Gouvernement et les communautés locales ou les groupes d'exploitation des forêts. Ces revenus peuvent provenir de plusieurs sources : l'éclaircissage, les coupes sélectives pour l'amélioration biologique, les combustibles, le charbon, le miel, la viande de chasse au gibier, la pêche, le foin, le beurre de noix de karité, les fruits et les autres produits de récoltes, de même que les droits payés par les utilisateurs n'appartenant pas à la communauté (pacage, chasse et autres). Les travaux de protection et de reboisement fourniront aussi un revenu aux ouvriers employés. Les règlements spécifieront comment les revenus seront partagés et quelles seront les conditions qui gouverneront les activités agricoles couplées avec les méthodes de reboisement dans la zone tampon. Pour chaque plan de gestion, une formule de partage de revenu sera convenue entre le gouvernement et les communautés afin de garantir la part des fermiers.
Réduction de la pauvreté: attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	
Réduction de la pauvreté: Création de revenus et d'emplois	Les opérations à caractère participatif seront possibles seulement là où les villages existent en périphérie et où les activités d'exploitation des forêts seront limitées aux usages viables autorisés dans les plans de gestion pré-consentis Pour chaque forêt, le projet de gestion doit identifier clairement les domaines qui doivent être totalement protégés et les zones tampon où un système de gestion rationnel peut être établi avec un partage de revenu entre le Gouvernement et les communautés locales ou les groupes d'exploitation des forêts. Ces revenus peuvent provenir de plusieurs sources : l'éclaircissage, les coupes sélectives pour l'amélioration biologique, les combustibles, le charbon, le miel, la viande de chasse au gibier, la pêche, le foin, le beurre de noix de karité, les fruits et les autres produits de récoltes, de même que les droits payés par les utilisateurs n'appartenant pas à la communauté (pacage, chasse et autres). Les travaux de protection et de reboisement fourniront aussi un revenu aux ouvriers employés. Les règlements spécifieront comment les revenus seront partagés et quelles seront les conditions qui gouverneront les activités agricoles couplées avec les méthodes de reboisement dans la zone tampon. Pour chaque plan de gestion, une formule de partage de revenu sera convenue entre le gouvernement et les communautés afin de garantir la part des fermiers.

Activités définies	Classification des composantes en fonction de l'activité
Bénin Fonds sociaux	
Renforcement des capacités: administration locale & village	Renforcement des capacités et développement du capital social, principalement au niveau local et au niveau intermédiaire (ONG), par un assortiment de moyens (par ex., l'information, la formation et l'assistance technique à court terme) pour doter les bénéficiaires de compétences stratégiques, organisationnelles et de gestion.
Renforcement des capacités: gouvernement central & secteur public	Renforcement institutionnel de l'AGeFIB: les dépenses opérationnelles pour la mise en oeuvre, la gestion et le contrôle des projets.
Infrastructure financière de base, services et autres investissements	Financement de petites infrastructures socio-économiques (par ex., réhabilitation ou extension d'écoles élémentaires et dispensaires, installation de points d'eau, construction de latrines, réparation de ponts, des marchés, etc.)
Réduction de la pauvreté: attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	Comme il cible les groupes identifiés comme les plus vulnérables, particulièrement les femmes, on peut s'attendre à ce que le Projet génère des bénéfices sociaux substantiels. On sait cependant qu'atteindre ces groupes peut être difficile en raison même de leur vulnérabilité: faible niveau d'alphabétisation, éloignement des services et marchés, faible infrastructure, manque d'information, barrières culturelles, etc. L'assistance du projet et les procédures des sous-projets ont été conçus pour minimiser ces problèmes et maximisent l'accès aux bénéfices du projet par les groupes les plus pauvres.
Réduction de la pauvreté: Création de revenus et d'emplois	Soutien des activités de génération de revenu pour les catégories à bas revenu en facilitant l'accès à l'intermédiation financière formelle et en fournissant de l'aide aux intermédiaires financiers informels, surtout ceux touchant les femmes, sous forme de contributions à la création d'institutions et de dons affectés.
Burkina Faso Ressources agricoles nationales II	
Renforcement des capacités: administration locale & village	<i>Programmes pilotes : (a) Promotion des organisations de producteurs agricoles</i> : Sur la base de pilotes, le projet aidera les organisations de fermiers nationales, régionales et locales à acquérir une solidité financière et professionnelle pour qu'elles puissent fournir des services aux petits exploitants et prendre part à la recherche adaptative et, potentiellement, devenir capable de transférer des technologies et le savoir-faire à leurs membres. Le projet financera aussi, sur les bases de pilotes : (b) <i>un programme pour les petites infrastructures rurales</i> pour étudier les processus et la possibilité de financer des opérations à usage communal au niveau des villages ; et
Renforcement des capacités: gouvernement central & secteur public	<i>Recherche agricole</i> : Le projet continuera à soutenir les programmes prioritaires de recherche en cours. En accord avec le Plan stratégique national de recherche agricole, le projet portera plus d'attention aux nouveaux champs de recherche tels que production de légumes et de produits alimentaires, exploitation des forêts, technologies post-moisson et mécanisation appropriée. Santé animale et promotion du pastoralisme : le projet aidera à la promotion de la privatisation du sous-secteur de santé animale, améliorera les autres services publics et contribuera au développement et à la distribution de l'information aux éleveurs semi-nomades ; <i>Restructuration des services agricoles</i> : En accord avec le SECAL agricole II, évalué en juin 1996, le projet mettra en oeuvre des mesures de soutien pertinentes, y compris probablement une unité temporaire chargée de restructurer, de réaliser des études détaillées pour la réorganisation d'AGRI-RA, et de former le personnel surnuméraire partant et celui restant.
Infrastructure financière de base, services et autres investissements	<i>Programmes pilotes : (a) Promotion des organisations de fermiers</i> : Sur la base de pilotes, le projet aidera les organisations nationales, régionales et locales de fermiers à acquérir une solidité financière et professionnelle pour qu'elles puissent fournir des services aux petits exploitants et prendre part à la recherche adaptative et, potentiellement, devenir capables de transférer des technologies et du savoir-faire à leurs membres. Le projet financera aussi, sur les bases de pilotes : (b) <i>un programme pour les petites infrastructures rurales</i> pour étudier les processus et la possibilité de financer des opérations à usage communal au niveau des villages ; et
Réduction de la pauvreté : attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	<i>Vulgarisation agricole (cultures irriguées et pluviales, gestion des ressources naturelles en bétail)</i> : Le projet aidera à consolider et développer le système national de vulgarisation et de recherche adaptative et incorporera des programmes adaptés hommes ou femmes d'alphabétisation pour soutenir l'efficacité du programme de vulgarisation
Réduction de la pauvreté: Création de revenus et d'emplois	<i>Vulgarisation agricole (cultures irriguées et pluviales, gestion des ressources naturelles en bétail)</i> : Le projet aidera à consolider et développer le système national de vulgarisation et de recherche adaptative et incorporera des programmes adaptés hommes ou femmes d'alphabétisation pour soutenir l'efficacité du programme de vulgarisation

Activités définies	Classification des composantes en fonction de l'activité
Burkina Faso Projet de développement rural communautaire (Phase 1 de APL)	
Renforcement des capacités: administration locale & village	Phase 1 du Projet de développement rural communautaire (PDRC). La phase 1 initiera le processus, développera la capacité des ruraux à gérer leur propre développement de manière durable, équitable et productive, et facilitera l'apparition de municipalités rurales (communes rurales). À cet effet, elle couplera les activités de renforcement des capacités avec un fonds d'investissement local (LIF) géré par la demande pour permettre aux communautés d'apprendre par la pratique. Le PDRC contribuera largement au débat sur les institutions municipales rurales, le transfert de responsabilités aux communes rurales, la décentralisation fiscale, et au caractère participatif et décentralisé de la gestion des villages et des biens municipaux. La phase 2 (2006-2010) s'appuiera sur les réalisations de Phase 1, en diffusera les résultats et permettra au programme de s'appliquer au niveau national. Un des plus grands défis pendant cette phase sera de créer des communes rurales qui soient véritablement à caractère participatif et responsables devant leur population. Pendant cette deuxième phase, le PDRC sera intégré à un PNDRD harmonisé qui touchera tous les villages, que ceux-ci soient indépendants ou groupés en communes rurales. La phase 3 consolidera ce qui aura été réalisé et préparera une stratégie de désengagement ; Opération pilote de sécurisation du régime foncier
Renforcement des capacités: gouvernement central & secteur public	Le renforcement des capacités institutionnelles (y compris les services d'appui et de conseil) : le projet soutiendra le CND et le DGCL dans leur effort pour concevoir et mettre en oeuvre un développement rural décentralisé et à caractère participatif, et graduellement établir des municipalités rurales responsables et représentatives. Le programme proposé inclura un pilote pour tester la viabilité sociale, économique, fiscale et institutionnelle de 15 municipalités rurales, de même que la recherche appliqué, les études, la formation et l'équipement pour le DGCL et le CND. Opération pilote de sécurisation du régime foncier ; Aider à la mise en oeuvre du plan national de décentralisation
Infrastructure financière de base, services et autres investissements	*Les investissements productifs comportant des biens publics clairement identifiés pour les groupes d'individus dans un ou plusieurs villages (par ex., développement des basses terres qui a des retombées sur la communauté toute entière, investissements structurels dans la gestion de l'eau et des sols,...) *investissements dans les services/infrastructures publics socio-économiques au niveau du village individuel ou de la communauté (par ex., petits travaux routiers, approvisionnement en eau, école, ...);* Les investissements dans les infrastructures/services publics socio-économiques au niveau de plusieurs villages ou de la province (par ex., des écoles plus grandes, un bureau local pour les micro-financements, des dispensaires, des activités d'atténuation et de prévention du SIDA, des routes inter-villages, des marchés, ...)
Réduction de la pauvreté: attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	Le ciblage de la pauvreté se fera indirectement par: (a) le type de projets financés par un LIF (par ex., petits projets peu coûteux pour l'amélioration de routes de village, approvisionnement en eau, salles de classe); (b) des processus participatifs au niveau de la communauté pour garantir que les objectifs et priorités de tous les segments de la population rurale sont représentés dans la sélection des investissements destinés être subventionnés par un LIF ; et (c) le choix de méthodes à haute intensité de main-d'oeuvre pour la mise en oeuvre des sous-projets afin de créer plus d'emplois pour les pauvres. Le système de S&E prendra soin d'évaluer l'impact du projet sur les groupes marginalisés (par ex., les femmes, les jeunes, les éleveurs semi-nomades) et à s'assurer que leurs vues soient représentées dans le processus de planification à caractère participatif . On tirera les enseignements de l'expérience du FIDA dans le ciblage de ces groupes.
Réduction de la pauvreté: Création de revenus et d'emplois	La stratégie pour accélérer une croissance généralisée, équitable et créer des emplois et des revenus potentiels pour les pauvres, s'appuie essentiellement sur l'amélioration de la compétitivité et la viabilité du secteur des récoltes et de l'élevage. Ceci sera atteint en résolvant les questions de politique générale et institutionnelles comme la libéralisation du secteur du transport et la réforme du secteur public de même que les contraintes propres à certains secteurs comme ceux des ressources naturelles, de la production et de la commercialisation. Le programme aura un impact direct sur les revenus ruraux grâce à des investissements productifs tels que le développement des basses terres ainsi qu'un impact indirect par les retombées et les effets stimulants de tels investissements sur l'économie locale. Les revenus vont aussi augmenter grâce à l'accroissement de productivité dû aux interventions de fertilisation des sols et au meilleur accès aux marchés. La sécurité alimentaire sera améliorée par la croissance des revenus, et aussi grâce à la construction de banques de céréales et de routes d'accès. L'eau salubre diminuera l'impact des maladies d'origine aquatique. Les dispensaires de district étendront leur assistance au niveau des villages par des interventions sur tous les aspects de la santé préventive, y compris le VIH/SIDA (la prévalence du VIH/SIDA varie entre 6 et 10 % chez les femmes enceintes). Les écoles de village construites en réponse à la demande publique feront augmenter les inscriptions des enfants. Le recours à des artisans locaux et de petits entrepreneurs générera des emplois locaux.
Burkina Faso Gestion de l'environnement	

Activités définies	Classification des composantes en fonction de l'activité
Renforcement des capacités: administration locale & village	(a) identification, conception et mise en oeuvre de Plans de gestion des terroirs dans trois provinces de zones agro-écologiques différentes du pays ; (b) conception et mise en oeuvre d'un plan de gestion combinée des forêts protégées et des terroirs communautaires avoisinants dans deux provinces ; (c) soutien technique à des opérations existantes dans 18 provinces de gestion de ressources naturelles .
Renforcement des capacités: gouvernement central & secteur public	(d) création de systèmes de suivi nationaux de l'environnement et de l'impact du projet ; (e) développement des ressources humaines ;(f) gestion et études.
+Infrastructure financière de base, services et autres investissements	(a) identification, conception et mise en oeuvre de Plans de gestion des terroirs dans trois provinces de zones agro-écologiques différentes du pays ; (b) conception et mise en oeuvre d'un plan de gestion combinée des forêts protégées et des terroirs communautaires avoisinants dans deux provinces ; (c) le soutien technique pour des opérations existantes dans 18 provinces de gestion de ressources naturelles .
Réduction de la pauvreté: attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	
Réduction de la pauvreté: Création de revenus et d'emplois	
Burkina Faso Sécurité alimentaire	
Renforcement des capacités: administration locale & village	(e) lancer un campagne d'Information, d'éducation, et de communication (IEC) sur la nutrition, pour provoquer un changement des habitudes comportementales de sevrage et d'alimentation des enfants. La cible en seront les femmes bénéficiaires des activités de génération ou de gain de revenu.
Renforcement des capacités: gouvernement central & secteur public	(a) aider le Gouvernement à établir un agent de liaison pour les institutions au Ministère de l'agriculture et du bétail (le Secrétariat permanent du CNCPC) pour la gestion de la sécurité alimentaire ;(b) établir un Système d'alerte rapide (EWS) intégré, et améliorer la capacité du Ministère de l'agriculture et du bétail (MOAL) à assembler et analyser des données, ce qui est essentiel pour réduire le temps de réaction en cas d'utilisation du plan d'intervention en urgence (EP)
Infrastructure financière de base, services et autres investissements	(e) lancer un campagne d'Information, d'éducation, et de communication (IEC) sur la nutrition, pour provoquer un changement des habitudes comportementales de sevrage et d'alimentation des enfants. La cible en seront les femmes bénéficiaires des activités de génération ou de gain de revenu.
Réduction de la pauvreté: attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	(d) fournir une source indépendante de revenu pour les femmes -- ce qui est essentiel pour l'amélioration de la nutrition des enfants--en finançant des activités génératrices de revenu principalement destinées aux femmes
Réduction de la pauvreté: Création de revenus et d'emplois	fournir des opportunités de revenu dans les provinces les plus arides pendant la saison sèche et pendant les périodes de faible demande de main-d'œuvre. Une partie du programme nourriture-pour-travail complété par un programme argent-pour-travail, sera redirigée pour servir les ménages pauvres dans les provinces victimes de la sécheresse
Burkina Faso Interventions d'urgences pour le SIDA	
Renforcement des capacités: administration locale & village	* <i>Activités dans les provinces</i> : Cette sous-composante fournira de l'aide aux autorités provinciales pour:(i) planifier et coordonner les activités sur le SIDA (ii) trier, approuver et contrôler les sous-projets de la communauté, et (iii) créer les capacités des communautés et des associations à exécuter les sous-projets. Ces activités seront mises en oeuvre par : la fourniture d'assistance technique et des activités de renforcement des capacités, le financement et la formation des sous-projets de la communauté afin de donner plus d'autonomie aux communautés locales pour qu'elles puissent mieux faire face à l'épidémie du SIDA. Les sous-projets incluront :(i) la prise de conscience, la défense, l'enseignement mutuel et la promotion des préservatifs ; (b) les soins à domicile et l'aide à ceux qui sont infectés et touchés par la maladie ; (c) les soins aux orphelins; et (d) les activités génératrices de revenu pour aider les familles touchées et renforcer la capacité économique des femmes.

Activités définies	Classification des composantes en fonction de l'activité
Renforcement des capacités: gouvernement central & secteur public	Programme de travail des ministères responsables : La composante fournira un soutien à ces ministères pour préparer et mettre en oeuvre les programmes de travaux annuels. Coordination, suivi et évaluation : Cette composante aidera à faire : * Suivi et évaluation : pour mettre en place et institutionnaliser un système complet de suivi et d'évaluation du programme national ; ce qui inclura, entre autres, une aide pour la prochaine enquête de santé et démographie (2004/05) ; une Étude de surveillance comportementale bi-annuelle pour suivre le changement de comportement dans des groupes ciblés ; la mise à jour d'une base nationale des taux d'incidence du VIH et des MST ; et réplification de la cartographie des zones à forte transmission. En 2000 l'activité de séro-surveillance a bien été mise en oeuvre, les sérums ont été stockés en attendant les résultats des analyses. Un atelier de surveillance épidémiologique de deuxième génération ainsi qu'un suivi/évaluation du Programme National de lutte contre le SIDA et les MST s'est déroulé à Bobo Dioulasso, les 7-9 novembre 2000. Le suivi comportemental combiné avec le suivi biologique permettra de trouver une meilleure explication à l'évolution de la pandémie du SIDA au Burkina Faso et permettra d'ajuster les stratégies de lutte contre le SIDA.
Infrastructure financière de base, services et autres investissements	* Activités dans les provinces : les sous-composantes fourniront de l'aide aux autorités provinciales pour :(i) planifier et coordonner les activités sur le SIDA, (ii) trier, approuver et contrôler les sous-projets de la communauté, et (iii) créer les capacités des communautés et des associations à exécuter les sous-projets. Ces activités seront mises en oeuvre par : la fourniture d'assistance technique et des activités de renforcement des capacités, le financement et la formation des sous-projets de la communauté afin de donner plus d'autonomie aux communautés locales pour qu'elles puissent mieux faire face à l'épidémie du SIDA. Les sous-projets incluront:(i) la prise de conscience, la défense, l'enseignement mutuel et la promotion des préservatifs ; (b) les soins à domicile et l'aide à ceux qui sont infectés et touchés par la maladie ; (c) les soins aux orphelins ; et (d) les activités génératrices de revenu pour aider les familles touchées et renforcer la capacité économique des femmes. * Sous-projets communautaires : cette sous-composante soutiendra le financement des sous-projets des communautés pour aider les communautés locales à mieux faire face à l'épidémie du SIDA. Les sous-projets incluront :(i) la prise de conscience, la défense, l'enseignement mutuel et la promotion des préservatifs ; (b) les soins à domicile et l'aide à ceux qui sont infectés et touchés par la maladie ; (c) les soins aux orphelins ; et (d) les activités génératrices de revenu pour aider les familles touchées et renforcer la capacité économique des femmes. Les communautés ont en particulier un vrai avantage comparatif si ce sont elles qui appliquent l'ensemble de ces mesures dans leur ensemble (b)-(d).(!)
Réduction de la pauvreté: attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	Interventions ciblées : La troisième composante est destinée à soutenir des interventions ciblées sur les groupes vulnérables (par ex., la jeunesse, les femmes en âge de procréer, les travailleurs de l'industrie du sexe, les prisonniers, les chauffeurs de camion, les travailleurs migrants), qui sont sensibles pour juguler la pandémie.
Réduction de la pauvreté: Création de revenus et d'emplois	Augmentation des activités créatrices de revenus et d'emplois pour les pauvres. (d) les activités génératrices de revenu pour aider les familles touchées et renforcer le pouvoir économique des femmes
Tchad énergie domestique	
Renforcement des capacités: administration locale & village	(a) créer la capacité de développer un système de gestion villageoise des ressources naturelles (b) créer la capacité de suivre et contrôler les échanges de produits du bois ;(c) rendre l'usage domestique du fuel plus efficace
Renforcement des capacités: gouvernement central & secteur public	renforcer la capacité de l'emprunteur à redéployer sa production. mettre en place des réformes institutionnelles dans le secteur de l'énergie domestique
Infrastructure financière de base, services et autres investissements	Pour les approvisionnements, qui représentent 80 % des coûts du projet, des plans, simples et à long terme, d'utilisation des terres et d'exploitation du bois par les villageois, seront préparés pour la zone de collecte des combustibles ligneux de N'Djamena ;ces projets sont basés sur une évaluation de ressources en bois et des activités économiques autour des villages, mettant l'accent sur une approche à caractère participatif plus rationnelle de la gestion de ces ressources. Des techniques efficaces de transformation en charbon de bois seront aussi promues dans les zones productrices. Un système de suivi sera mis en place pour les produits du bois en provenance des zones de production rurales envoyés à N'Djamena. Un outil de politique environnementale efficace sera mis en place pour orienter les transporteurs vers les zones où du bois est disponible à moindre coût. Du côté de la demande, la commercialisation de cuisinières performantes par des agents privés représentera 20 % des coûts du projet des modèles de cuisinières adaptés seront identifiés par les ONG et une campagne d'information sera lancée pour inciter le secteur privé à adopter le programme. Le projet promouvra aussi la commercialisation par des agents privés de poêles à kérosène et au GPL à bon marché et cherchera comment améliorer leur système d'approvisionnement.
Réduction de la pauvreté: attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	Les autres bénéficiaires comprennent l'amélioration des revenus en milieu rural en rendant les communautés rurales responsables de la gestion et la commercialisation de leurs ressources régionales en bois. Les revenus supplémentaires seront particulièrement significatifs pour les ménages ruraux les plus pauvres de ces zones productrices.

Activités définies	Classification des composantes en fonction de l'activité
Réduction de la pauvreté: Création de revenus et d'emplois	Des bénéfices financiers substantiels iront aux foyers défavorisés des communautés rurales touchés par un plan de gestion des ressources naturelles, grâce à la collecte de redevances d'utilisation et à leur participation aux activités rémunératrices utilisant les ressources naturelles. Avec ce projet, de multiples services seront nécessaires: bûcherons, transporteurs de bois (du site de coupe au marché rural), chargeurs de bois, gestionnaires de marchés ruraux, etc. créant de nouvelles opportunités économiques pour beaucoup de villageois. La valeur totale du marché des combustibles ligneux à N'Djamena a été estimée en 1995 à environ USD 11 millions, dont 20 % au maximum sont allés aux producteurs (qui ne sont pas nécessairement des villageois de zones rurales). En fait, une grande partie la valeur ajoutée est absorbée par les marges de distribution pratiquées par les vendeurs en zone urbaine. Le projet cherche à faire passer la part des parties prenantes rurales à 25/35 % de la valeur économique totale des combustibles ligneux Cette augmentation peut aussi être atteinte en évitant les pertes de productivité bien que ce soient plutôt les groupes de plus haut revenu qui ont tendance à en profiter que les groupes plus pauvres.

Activités définies	Classification des composantes en fonction de l'activité
Tchad Développement local	
Renforcement des capacités: administration locale & village	Le Fonds décentralisé de développement est un fonds de contrepartie qui cofinancera le sous-projet proposé par les communautés et les institutions locales. Suite à une évaluation participative de leurs besoins, chaque communauté, ou groupe de la communauté, préparera des Projets de développement locaux (PDL) détaillant les priorités dénombrées et créant une liste des activités à financer (les sous-projets). Les comités de décision communaux (CDC), au niveau des municipalités/cantons ruraux et comprenant des représentants des communautés et autorités locales, analyseront et approuveront les PDL. Le développement des projets locaux devra être en conformité avec les normes politiques, techniques et les critères de planification définis au niveau national et régional. Le renforcement des capacités des communautés fortifiera la capacité de parties prenantes locales (communautés, ONG, institutions de formation etc.) à utiliser des techniques à caractère participatif pour l'évaluation des besoins, l'identification de solutions et la mise en oeuvre des activités de développement. Cette composante touchera les bénéficiaires locaux et la société civile (les organisations de village, les associations, les organisations à base communautaire, etc.) . Etant donné la nature multisectorielle du programme, ces activités de renforcement des capacités pourront concerner un vaste gamme de secteurs : santé, éducation, énergie, transports, etc. La deuxième composante appuiera les activités suivantes : formation aux techniques d'évaluation participatives pour les communautés, ONG, fournisseurs de service ; Création et/ou renforcement des comités de développement locaux; Information & campagne de communication sur les changements de comportements qui contribuent à la réduction de la pauvreté (incluant la gestion des ressources naturelles, la prévention contre le SIDA, la santé, l'hygiène et l'alimentation, etc.)
Renforcement des capacités: gouvernement central & secteur public	L'Appui gestion et information soutiendra la coordination des projets et leur suivi par deux sous-composantes, (i) Direction de projet et (ii) Système de contrôle de gestion Le sous-composante Direction de projet appuiera la coordination et la gestion de projet, la gestion financière, l'information et la communication, de même que tous les besoins de services pour la mise en oeuvre du projet. Le Support à la décentralisation assistera le GOC en(i) complétant et renforçant le cadre légal et réglementaire pour le processus de décentralisation (ii) préparant la décentralisation fiscale et le transfert des ressources aux niveaux régionaux et locaux du gouvernement, et (iii) définissant un cadre institutionnel solide pour la mise en oeuvre du programme de décentralisation, y compris la déconcentration des services. Cette composante financera principalement des études, de l'assistance et de la formation technique et inclura deux sous-composantes principales : Définition de la structure de décentralisation. Cette composante financera l'assistance et les études techniques pour la définition du cadre légal, réglementaire et institutionnel de la réforme de la décentralisation.
Infrastructure financière de base, services et autres investissements	Le Fonds décentralisé de développement est un fonds affecté qui cofinancera le sous-projet proposé par les communautés et les institutions locales. Suite à une évaluation participative de leurs besoins, chaque communauté, ou groupe de la communauté, préparera des Projets de développement locaux (PDL) détaillant les priorités dénombrées et créant une liste des activités à financer (les sous-projets). Les comités de décision communaux (CDC), au niveau des municipalités/cantons ruraux et comprenant des représentants des communautés et autorités locales, analyseront et approuveront les PDL. Le développement des projets locaux devra être en conformité avec les normes politiques, techniques et les critères de planification définis au niveau national et régional. Le renforcement des capacités des communautés fortifiera la capacité de parties prenantes locales (communautés, ONG, institutions de formation etc.) à utiliser des techniques participatives pour l'évaluation des besoins, l'identification des solutions et la mise en oeuvre des activités de développement. Cette composante touchera les bénéficiaires locaux et la société civile (les organisations de village, les associations, les organisations à base communautaire, etc.) . Etant donné la nature multisectorielle du programme, ces activités de renforcement des capacités pourront concerner un vaste gamme de secteurs : santé, éducation, énergie, transports, etc. La deuxième composante appuiera les activités suivantes : formation des communautés, ONG, fournisseurs de service aux techniques d'évaluation participatives ; Création et ou renforcement des comités de développement locaux ; Information & campagne de communication sur les changements de comportements qui contribuent à la réduction de la pauvreté (incluant la gestion des ressources naturelles, la prévention contre le SIDA, la santé, l'hygiène et l'alimentation, etc.)
Réduction de la pauvreté: attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	
Réduction de la pauvreté: Création de revenus et d'emplois	
Gambie Sectoriel éducation III (Phase 1 de l'APL)	

Activités définies	Classification des composantes en fonction de l'activité
Renforcement des capacités: administration locale & village	<p>1. Accès à l'éducation de base : atteindre un taux brut d'inscription de 90 % en : (a) développant l'enseignement en double-vacation et en classes multi-grades, (b) construisant de nouvelles unités et en réhabilitant les installations existantes, (c) incluant l'anglais dans l'éducation en madrasa, (d) améliorant le recrutement et la répartition des enseignants, (e) mettant en place des encouragements/subventions pour les pauvres, et (f) en évaluant l'étendue et la nature des besoins éducatifs spéciaux des élèves.</p> <p>2. Éducation des filles : augmenter l'inscription et le maintien des filles dans les classes 1 à 12 par : (a) un système de bourses scolaires et des échéanciers de paiement flexibles, (b) le développement d'un environnement éducatif encourageant, (c) un programme de mobilisation des enseignants et de la communauté, et (d) une augmentation de la proportion des enseignantes.</p> <p>3. Qualité de l'éducation de base : Assurer que tous les étudiants acquièrent les niveaux désirés dans les domaines fondamentaux grâce à (a) une révision des programmes des classes 1 à 9, (b) l'assurance donnée à chaque enfant d'avoir accès à une série complète de livres, (c) des améliorations dans la formation professionnelle des enseignants, et (d) le développement d'un système d'évaluation nationale et l'amélioration de la qualité et de la pertinence des examens.</p> <p>4. Développement et soins au jeune enfant (ECDC) : développer un programme ECDC tout en renforçant la formation en cours des dispensateurs de soins et le développement des directives pour l'établissement des centres.</p> <p>5. Éducation secondaire : Faire passer le taux brut d'inscription de 16 % à 25 %, améliorer la qualité et réduire les coûts par : (a) la multiplication de l'enseignement en double-vacation (b) la construction de nouvelles installations, et (c) des programmes de formation à la technologie et à la culture informatiques pour assurer que tous les élèves aient un minimum de bagage informatique quand ils quittent l'école.</p> <p>6. Éducation professionnelle et technique : améliorer l'adéquation de la formation aux demandes du marché du travail et aux occasions de gagner de l'argent dans les zones rurales, tout en augmentant la participation du secteur privé à la fourniture et au financement de la formation par : (a) des études sur les employeurs, le marché et les filières, (b) le développement d'une stratégie et d'une politique de formation, (c) le test d'un fonds de formation, et (d) le développement de cours et d'infrastructures adéquats quand les besoins et les modalités de financement et d'appui auront été définis.</p> <p>7. Éducation à l'université : Développer un plan économiquement raisonnable destiné à pousser des programmes post-secondaires vers le niveau maîtrise, et à graduellement développer des programmes du niveau maîtrise, en se concentrant d'abord sur la formation d'enseignants du secondaire en mathématiques et en sciences, en technologie de l'information et en gestion.</p> <p>8. Programme d'éducation/alphabétisation fonctionnelle des adultes : piloter et, si elle est réussie, généraliser une stratégie de développement et de prestation de programmes d'alphabétisation des adultes par le secteur privé.</p>
Renforcement des capacités: gouvernement central & secteur public	<p>Renforcement des capacités des directions de secteurs : améliorer les résultats du secteur de l'éducation en : améliorant la structure d'organisation du Département d'État à l'éducation (DoSE), avec renforcement de sa capacité de direction et gestion, y compris sa capacité à gérer ce programme, amélioration de sa capacité à mobiliser des fonds, à répartir les ressources et à contrôler les dépenses, amélioration du niveau de compétences de son personnel, et ajustement de certaines de ses pratiques clés de travail.</p>

Activités définies	Classification des composantes en fonction de l'activité
Infrastructure financière de base, services et autres investissements	1. Accès à l'éducation de base : atteindre un taux brut d'inscription de 90 % en :(a) développant l'enseignement en double-vacation et en classes multi-grades,(b) construisant de nouvelles unités et en réhabilitant les installations existantes, (c) incluant l'anglais dans l'éducation en madrasa, (d) améliorant le recrutement et la répartition des enseignants, . (e) incitations/subventions pour les pauvres, et (f) en évaluant l'étendue et la nature des besoins éducatifs spéciaux des élèves. 2. Éducation des filles : augmenter l'inscription et le maintien des filles dans les classes 1 à 12 par : (a) un système de bourses scolaires et des échéanciers de paiement flexibles, (b) le développement d'un environnement éducatif encourageant, (c) un programme de mobilisation des enseignants et de la communauté, et(d) une augmentation de la proportion des enseignantes. 3. Qualité de l'éducation de base : Assurer que tous les étudiants acquièrent les niveaux désirés dans les domaines fondamentaux grâce à (a) une révision des programme des classes 1 à 9, (b) l'assurance donnée à chaque enfant d'avoir accès à une série complète de livres, (c) des améliorations dans la formation professionnelle des enseignants, et (d) le développement d'un système d'évaluation nationale et l'amélioration de la qualité et de la pertinence des examens. 4. Développement et soins au jeune enfant (ECDC) : développer un programme ECDC tout en renforçant la formation en cours des dispensateurs de soins et le développement des directives pour l'établissement des centres. 5.Éducation secondaire : Faire passer le taux brut d'inscription de 16 % à 25 %, améliorer la qualité et réduire les coûts par : (a) la multiplication de l'enseignement en double-vacation(b) construction de nouvelles installations, et (c) des programmes de formation à la technologie et à la culture informatiques pour assurer que tous les élèves aient un minimum de bagage informatique quand ils quittent l'école. 6. Éducation professionnelle et technique : améliorer l'adéquation de la formation aux demandes du marché du travail et aux occasions de gagner de l'argent dans les zones rurales, tout en augmentant la participation du secteur privé à la fourniture et au financement de la formation par : (a) des études sur les employeurs, le marché et les filières, (b) le développement d'une stratégie et d'une politique de formation, (c) le test d'un fonds de formation, et (d) le développement de cours et d'infrastructures adéquats quand les besoins et les modalités de financement et d'appui auront été définis. 7. Éducation à l'université : Développer un plan économiquement raisonnable destiné à pousser des programmes post-secondaires vers le niveau maîtrise, et à graduellement développer des programmes du niveau maîtrise, en se concentrant d'abord sur la formation d'enseignants du secondaire en mathématiques et en sciences, en technologie de l'information et en gestion. 8. Programme d'éducation/alphabétisation fonctionnelle des adultes : piloter et, si elle est réussie, généraliser une stratégie de développement et de prestation de programmes d'alphabétisation des adultes par le secteur privé.
Réduction de la pauvreté: attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	Éducation des filles : augmenter l'inscription et le maintien des filles dans les classes 1 à 12 par : (a) un système de bourses scolaires et des échéanciers de paiement flexibles, (b) le développement d'un environnement éducatif encourageant, (c) un programme de mobilisation des enseignants et de la communauté, et(d) une augmentation de la proportion des enseignantes.
Réduction de la pauvreté: Création de revenus et d'emplois	Améliorer l'adéquation de la formation aux demandes du marché du travail et aux occasions de gagner de l'argent dans les zones rurales, tout en augmentant la participation du secteur privé à la fourniture et au financement de la formation par : (a) des études sur les employeurs, le marché et les filières, (b) le développement d'une stratégie et d'une politique de formation, (c) le test d'un fonds de formation, et (d) le développement de cours et d'infrastructures adéquats quand les besoins et les modalités de financement et d'appui auront été définis.
Guinée-Bissau Éducation primaire	
Renforcement des capacités: administration locale & village	(i) amélioration des infrastructures scolaires pour que les écoles avec peu de niveaux puissent offrir au moins quatre, et même six, niveaux d'éducation de base ; (ii) amélioration du processus d'enseignement-apprentissage en donnant des manuels aux élèves et des livres du professeur aux enseignants ainsi qu'une formation continue
Renforcement des capacités: gouvernement central & secteur public	mise en oeuvre d'un mécanisme pour assurer le paiement régulier du salaire des enseignants ; (iv) amélioration de la gestion des ressources humaines au Ministère de l'éducation (MOE) ; (v) renforcement de capacité institutionnelle pour planifier, gérer, et évaluer ; et (vi)préparer le terrain sur le plan institutionnel pour les prochains projets et pour un cadre politique sectoriel.
Infrastructure financière de base, services et autres investissements	(i) amélioration des infrastructures scolaires pour que les écoles avec peu de niveaux puissent offrir au moins quatre, et même six, niveaux d'éducation de base ; (ii) amélioration du processus d'enseignement-apprentissage en donnant des manuels aux élèves et des livres du professeur aux enseignants ainsi qu'une formation continue

Activités définies	Classification des composantes en fonction de l'activité
Réduction de la pauvreté: attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	encourager la participation des parents et des communautés à la promotion de la scolarisation des filles ; Pendant la préparation, trois alternatives ont été examinées : (a) une transition rapide vers l'éducation primaire généralisée ; (b) une expansion plus limitée se concentrant sur l'éducation des filles ; et (c) pas d'accent particulier sur les l'éducation des filles Une expansion rapide de l'éducation primaire a été rejetée parce que les fondations pour la rendre efficace doivent être d'abord créées. Une approche d'expansion modérée a été estimée être l'alternative la plus logique pour le projet. Cependant, dans la mesure où l'expansion est limitée, les nouvelles inscriptions risquent de provenir principalement des familles y ayant déjà accès qui enverront plus d'enfants à l'école. Dans la plupart des cas, ceux-ci sont des filles. C'est pourquoi nous avons fait progresser la recherche (mise en oeuvre par l'UNICEF avec l'assistance technique et financière respectivement de la Banque et de la Norvège) sur l'identification de ce qui freine l'éducation des filles. Une équipe a été formée pour établir un dialogue structuré avec les communautés afin de comprendre comment elles perçoivent l'éducation, quelles sont les barrières principales à l'éducation des filles de leur point de vue, et les solutions possibles, solutions centrées sur ce que les communautés peuvent faire d'elles-mêmes. De plus, le MOE et les ONG prennent des mesures pour rendre les écoles accessibles aux filles, pour augmenter la motivation des parents, en adoptant des programmes mieux adaptés et en recrutant et formant plus d'enseignantes. Le projet progressera sur ces bases et aidera à la formulation de mesures politiques et d'un plan d'action pour promouvoir la scolarisation des filles et pour s'assurer que de telles mesures et stratégies font bien partie intégrante des activités du projet.
Réduction de la pauvreté: création de revenus et d'emplois	
Guinée Programme de support aux villages (Phase 1 de l'APL)	
Renforcement des capacités: administration locale & village	L'objectif de la composante Appui au développement local sera de rationaliser et de mettre en service un environnement réglementaire et institutionnel pour le développement local. La composante inclura cinq séries d'activités. La première mettra au point le cadre légal et réglementaire de la décentralisation. La deuxième établira une décentralisation fiscale et financière réelle. La troisième se concentrera sur la capacité des CRD à gérer le développement des programmes locaux. La quatrième se concentrera sur le renforcement des capacités des agences et des services du Ministère de l'intérieur et de la décentralisation (MID) qui sont responsables de la décentralisation. La cinquième se concentrera sur la sensibilisation et la formation des élus locaux et du personnel administratif et technique des CRD dans les domaines du développement des collectivités locales et de la gestion de la planification et des finances.
Renforcement des capacités : gouvernement central & secteur public	La composante Gestion, suivi et évaluation de programme couvrira: (i) la coordination de projet, la gestion financière et la supervision qui inclut l'établissement et le fonctionnement des Unités de coordination nationales et régionales, et(ii) l'établissement et l'exploitation du système d'ensemble de suivi et d'évaluation. Appui au processus de Développement local 1. L'ensemble des cadres politiques, légaux, fiscaux et institutionnels fortifiés pour rendre la décentralisation possible 2. Améliorer la capacité des ministères responsables, des institutions gouvernementales et des autorités régionales pour soutenir le programme de décentralisation et de maintenance 3. Renforcer la capacité des CRD, des institutions locales et des communautés rurales à identifier, planifier, réaliser, faire fonctionner et entretenir les infrastructures de base et les services
Infrastructure financière de base, services et autres investissements	La composante Réhabilitation et entretien des routes rurales cherche à (i) améliorer l'accès au réseau de routes nationales des communautés rurales isolées ; et (ii) établir un système viable de gestion et d'entretien des routes rurales. Les activités incluront : (i) formuler et établir une stratégie d'entretien des routes rurales, y compris par l'établissement et l'appui à des Comités d'entretien villageois pour gérer les pistes inter-villages et les chemins de terre ; (ii) assurer la réhabilitation efficace, l'entretien périodique et la remise en état de points critiques des routes rurales prioritaires ; et (iii) fournir une aide institutionnelle à la Direction nationale du génie rural du Ministère de l'agriculture, des eaux et forêts (la DNGR MAEF), l'agence exécutive de cette composante, qui comprend la restructuration de sa Division de support à la maintenance et aux communautés et établir une Unité de mesures d'atténuations environnementales.
Réduction de la pauvreté: attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	Bien que le VCSP ne tente pas de cibler en particulier les groupes vulnérables ou les plus défavorisés, <i>le ciblage des pauvres en milieu rural</i> sera indirectement fait par : (a) les types de projets financés par VIF (par ex., petits projets bon marchés pour l'amélioration des routes de village, approvisionnement en eau, salles de classe) ; (b) des processus participatifs au niveau de la communauté pour garantir que les objectifs et priorités de tous les segments de la population rurale sont représentés dans la sélection des investissements devant être subventionnés par VIF ; et (c) le choix de méthodes à haute intensité de main-d'œuvre pour la mise en oeuvre des sous-projets afin de créer plus d'emplois pour les pauvres. Le système S&E mettra l'accent sur l'évaluation de la satisfaction des groupes vulnérables quant à l'impact du projet. Les groupes vulnérables, y compris les groupes de femmes, vont être particulièrement ciblés par la composante pilote de micro projets productifs.

Activités définies	Classification des composantes en fonction de l'activité
Réduction de la pauvreté : Création de revenus et d'emplois	Un meilleur accès à l'eau et à la santé augmentera la productivité et donc les bénéfices financiers ; de meilleurs accès aux routes amélioreront l'accès aux marchés ce qui entraînera des flux financiers accrus vers les bénéficiaires locaux. L'engagement d'artisans locaux et de petits entrepreneurs pour la construction et la réhabilitation des infrastructures de villages créera des emplois locaux.
Mali Projet national d'infrastructures rurales	
Renforcement des capacités: administration locale & village	* piloter un mécanisme de financement de l'irrigation basé sur le recouvrement des coûts ; * piloter la promotion des investisseurs privés dans des projets d'irrigation à grande échelle ; * monter une agence d'exécution autonome chargée des travaux publics ruraux ; * monter une agence autonome d'entretien des routes ; * élaborer une stratégie d'ensemble des transports ruraux comprenant des projets pilotes pour tester certains types de mesures institutionnelles ; * tester et affiner des systèmes ruraux basés sur la demande pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement ainsi que pour des petites réalisations d'irrigation dans des régions sélectionnées ; * renforcer les capacités des communes, du secteur privé et des ONG à appuyer la mise en oeuvre du projet et à assurer les réparations et la fourniture de pièces de rechange pour réparer les infrastructures rurales (les pompes à eau manuelles, l'équipement d'irrigation, etc.) dans des régions choisies ; et * soutenir les investissements physiques dans l'irrigation, les routes secondaires, l'approvisionnement rural en eau et l'assainissement pour accompagner ces mesures politiques et institutionnelles.
Renforcement des capacités : gouvernement central & secteur public	<i>Activités de la phase II:</i> * consolider le cadre politique à partir des leçons tirées de la Phase I et assurer une véritable harmonie avec le programme de décentralisation (accomplir la mise en oeuvre décentralisée de l'ensemble des investissements faits au niveau des communes/communautés , y compris en ce qui concerne les contrats de biens et de services) ; * monter une agence de développement de l'irrigation auto-financée et autonome, gérée de manière privée (en fonction des résultats des activités du pilote PNIR-I qui déterminent la faisabilité) ; * mettre en oeuvre la stratégie de transport rural dès qu'elle sera prête (avec des activités d'investissement matériel re-orientées uniquement vers l'infrastructure de transport au niveau local/commune)
Infrastructure financière de base, services et autres investissements	* piloter un mécanisme de financement de l'irrigation basé sur le recouvrement des coûts ; * piloter la promotion des investisseurs privés dans des projets d'irrigation à grande échelle ; * monter une agence d'exécution autonome chargée des travaux publics ruraux ; * monter une agence autonome d'entretien des routes ; * élaborer une stratégie d'ensemble des transports ruraux comprenant des projets pilotes pour tester certains types de mesures institutionnelles ; * tester et affiner des systèmes ruraux basés sur la demande pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement ainsi que pour des petites réalisations d'irrigation dans des régions sélectionnées ; * renforcer les capacités des communes, du secteur privé et des ONG à appuyer la mise en oeuvre du projet et à assurer les réparations et la fourniture de pièces de rechange pour réparer les infrastructures rurales (les pompes à eau manuelles, l'équipement d'irrigation, etc.) dans des régions choisies ; et * soutenir les investissements physiques dans l'irrigation, les routes secondaires, l'approvisionnement rural en eau et l'assainissement pour accompagner ces mesures politiques et institutionnelles.
Réduction de la pauvreté : attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	Les études et analyses nécessaires pour les composantes du projet non-ON mettent l'accent sur : (i) exécuter des Évaluations environnementales (ÉE) et des Évaluations sociales (ÉS) sur des périmètres spécifiques, (b) exécuter des ÉE et ÉS sur des tronçons de routes spécifiques, (c) des analyses sociales sur une sélection de points d'eaux (point de forage) pour assurer une distribution équitable, et (d) des analyses sociales des groupes vulnérables (les femmes en particulier), pour déterminer comment ces groupes peuvent profiter au mieux de l'amélioration de l'infrastructure rurale et pour préparer un plan d'action destiné à faciliter l'accès des femmes aux terres dans les projets de périmètres irrigués à petite échelle ; Des terres irriguées seront spécifiquement réservées, et des services d'aide seront mis en place, pour la culture des légumes - une activité à dominante féminine, à Sokolo et à M'Bewani, ce qui augmentera le revenu des femmes et les ressources alimentaires des ménages. La proximité d'eau salubre permet des économies de temps pour les femmes et les filles qui, couplées avec les améliorations prévisibles de santé, devraient ouvrir la voie à l'éducation et la formation, et au développement de leurs activités dans le secteur informel ; Le projet cible certaines zones les plus pauvres du Mali (Mopti, Gao, Tombouctou, Kidal, M'Bewani) pour la création d'emplois et de revenus grâce à l'agriculture irriguée, il cible aussi les communautés rurales qui ont un accès limité à de l'eau salubre et des systèmes d'assainissement améliorés. PNIR-I financera aussi la réhabilitation des routes prioritaires pour les communautés qui ont peu ou pas d'accès aux marchés et services, notamment celles qui ont un fort potentiel agricole , et il appuiera une stratégie nationale d'ensemble des transports ruraux qui sera suivie par un investissement massif dans les infrastructures locales de transport rural pendant PNIR-II et qui bénéficiera directement aux pauvres dont les besoins en transport n'ont pas été jusqu'ici suffisamment pris en compte.

Activités définies	Classification des composantes en fonction de l'activité
Réduction de la pauvreté : Création de revenus et d'emplois	Fournir un appui aux femmes pour leurs activités d'investissement et de renforcement des capacités de gestion dans les zones des périmètres à petite échelle, en soutenant les activités générant des revenus, comme par exemple des investissements dans les activités agricoles et non agricoles rémunératrices ; Des terres irriguées seront spécifiquement réservées, et des services d'aide seront mis en place, pour la culture des légumes - une activité à dominante féminine, à Sokolo et à M'Bewani, ce qui augmentera le revenu des femmes et les ressources alimentaires des ménages. La proximité d'eau salubre permet des économies de temps pour les femmes et les filles qui, couplées avec les améliorations prévisibles de santé, devraient ouvrir la voie à l'éducation et la formation, et au développement de leurs activités dans le secteur informel.
Mali Initiative populaire de lutte contre la faim	
Renforcement des capacités: administration locale & village	Accompagner les mesures locales de renforcement des capacités pour fortifier les compétences de développement des communautés, actions IEC pour changer les comportements, et formations adaptées pour assurer la viabilité du projet et l'efficacité des services associés ; Activités locales de renforcement des capacités, dans le cadre du Projet au sein d'une communauté, impliquant les principales parties prenantes du projet, notamment les communautés. Elles vont comprendre : (i) la formation de la communauté, des ONG recrutées pour les activités de développement de la communauté, pour servir d'intermédiaires et, si nécessaire, pour apporter localement des services techniques, (ii) un programme Information, éducation et communication (IEC) adapté aux besoins de la communauté; et (iii) une campagne d'information sur les développements du projet pour en informer les partenaires intéressés et le public, pour partager des expériences similaires et trouver des solutions aux problèmes de mise en oeuvre.
Renforcement des capacités : gouvernement central & secteur public	Les objectifs de la composante Développement politique et institutionnel sont de renforcer l'efficacité des preneurs de décision au niveau national par l'amélioration de la qualité et de la pertinence des analyses des données intégrées sur la pauvreté et d'appuyer le partenariat gouvernement/NGO au niveau national. Ces objectifs principaux seront atteints par (i) une aide à l'Observatoire pour le développement humain durable ; et (ii) une assistance au système de suivi de la pauvreté
Infrastructure financière de base, services et autres investissements	Infrastructures à la demande des communautés dans les communautés rurales ciblées ; Le GRIP financera des allocations pour des sous-projets (travaux) et de l'équipement correspondant aux infrastructures demandées par les communautés, aux services de consultants en activités de renforcement des capacités, au rôle d'intermédiaire et aux enquêtes/études. L'expérience de la phase pilote du sous-projet a montré que cette préparation prend à peu près une année, 6 à 8 mois pour la construction des infrastructures et une année pour les activités de renforcement des capacités. Compte tenu de ces éléments et de la quantité de ressources disponibles, il est estimé que 260 sous-projets multisectoriels seront financés au cours des 5 années du projet : 30 la première année, 55, 80 et 95 au cours des trois années suivantes ; Aucun sous-projet ne sera engagé dans la dernière année, étant donnée la longueur de leur cycle. Il est prévu qu'avec l'expérience les sous-projets seront traités plus rapidement et qu'un plus grand nombre d'entre eux pourront être supervisés sur une période donnée.
Réduction de la pauvreté: attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	Le projet aidera à réduire la pauvreté dans les communautés rurales les plus vulnérables du Mopti et d'autres régions. Ceci sera réalisé à court terme en finançant des sous-projets choisis par les communautés comme ayant la plus haute priorité dans l'amélioration de leurs conditions de vie. Mopti est toujours classé comme la région la plus pauvre du Mali, avec 90 % de sa population en dessous du seuil de pauvreté national, une situation confirmée par le grand nombre de zones de sous-alimentation, les faibles conditions sanitaires et les faibles niveaux d'éducation. Les communautés bénéficiaires sont les communautés rurales les plus pauvres, dont le degré de pauvreté est supérieur à un seuil fixe, en application de la méthodologie en Annexe 1.
Réduction de la pauvreté: Création de revenus et d'emplois	Le Gouvernement a soutenu l'établissement d'une entité quasi indépendante pour répondre à de tels besoins, l'AGETIP (Agence exécutive des travaux d'intérêt public). La formule de l'AGETIP a démontré qu'il est possible de fournir des travaux publics essentiels et des emplois, même temporaires, aux ouvriers urbains ayant très peu ou pas de qualifications, et que l'on peut renforcer la capacité de petits entrepreneurs d'une manière efficace et opportune.
Mali Gestion de ressources naturelles	

Activités définies	Classification des composantes en fonction de l'activité
Renforcement des capacités: administration locale & village	(a) identification, conception et mise en oeuvre de Plans de gestion des ressources naturelles communautaires impliquant à peu près 150 villages dans trois régions administratives du Mali et distribués sur des zones agro-écologiques représentatives du pays; (b) conception et mise en oeuvre d'un plan de gestion et de suivi du Parc National de Baoulé, en plus de l'établissement et de l'exécution des plans de GRN communautaires dans les 10 villages (faisant partie des 150 villages couverts par le projet) actuellement situés à l'intérieur le parc et qui seront hors de ses limites quand celles-ci auront été redessinées ; (c) appui institutionnel aux autorités gouvernementales centrales et locales (i) aider les communautés rurales dans la gestion de projet et les assister pour la mise oeuvre des plans de GRN communautaires, et (ii) fournir au Gouvernement des installations sommaires de suivi environnemental qui pourront être développées ultérieurement ;
Renforcement des capacités : gouvernement central & secteur public	(c) appui institutionnel aux autorités gouvernementales centrales et locales (i) aider les communautés rurales dans la gestion de projet et les assister pour la mise oeuvre des plans de GRN communautaires, et (ii) fournir au Gouvernement des installations sommaires de suivi environnemental qui pourront être développées ultérieurement ;
Infrastructure financière de base, services et autres investissements	(d) formation complète et programme d'information/prise de conscience publique sur la gestion des ressources naturelles ; et (e) appui financier pour la fourniture d'assistance technique, services de consultants, audits, recherche appliquée et études exigées pour la mise en oeuvre du projet.
Réduction de la pauvreté: attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	Place des femmes dans la Gestion des ressources naturelles Les femmes sont à la fois victimes et auteurs de la rapide dégradation des ressources naturelles du Mali car elles approvisionnent leurs ménages en eau et combustibles ligneux, elles participent aux activités de culture et souvent, elles gardent, nourrissent et traitent les animaux des fermes. Ainsi, les femmes devraient être la cible principale de n'importe quel programme de gestion améliorée des ressources naturelles. Cependant, comme c'est le cas dans la plupart des communautés ethniques traditionnelles, les femmes sont exclues des décisions touchant à la communauté. Elles ont peu de contrôle sur la nature et l'emplacement des activités devant être menées au niveau du village ; Elles ont peu d'accès à la propriété des terres, au crédit formel, ou à la scolarisation ; et les agents féminines de vulgarisation, qui seraient des candidats naturels pour aider les groupes de femmes, sont rares. Finalement, ceux qui développent et diffusent de nouvelles technologies n'envisagent que rarement ce soient des femmes qui les mettent en oeuvre. Il y a une prise de conscience grandissante de ce problème au Mali. Par conséquent, il y a de plus en plus d'ONG et d'institutions publiques de développement qui recrutent les spécialistes de WID.
Réduction de la pauvreté: Création de revenus et d'emplois	Les Plans GRN communautaires qui incluront de fortes proportions de travaux de conservation des eaux et à haute intensité de main-d'œuvre prévoient une rémunération des travaux dépassant le quota de 25 % de contribution due par les bénéficiaires, élevant ainsi le niveau des emplois rémunérés pendant la saison sèche à une période de l'année où il y a peu d'offres d'activités de production agricole ; et (e) Les communautés locales autour du Parc National de Baoulé profiteront d'emplois directement liés au Parc (personnel de surveillance du parc) et indirectement, des activités liées au tourisme (guides, camps touristiques, safaris) et de la gestion planifiée des zones de tampon et des domaines entourant le Parc.
Mali Santé, population et approvisionnement rural en eau II	
Renforcement des capacités: administration locale & village	Renforcement des capacités locales SMI/PF. La stratégie SMI/PF de NSPAS demande un effort global impliquant les secteurs publics et privés, les ONG et les bailleurs de fonds avec une intensification des activités de IEC et de PF. Il est donc nécessaire de renforcer les capacités locales pour planifier, gérer, coordonner et évaluer les programmes de PF (sous la responsabilité de la Direction de la santé et de la famille, DSF), de définir et contrôler une stratégie de IEC (Direction nationale des affaires sociales et AMPPF), et de fournir des services de IEC et FP (Gouvernement, ONG et praticiens privés). A cette fin, le projet offrira une formation interne spécifique au Mali pour quelques 250 gestionnaires SMI/PF/IEC, ainsi que des programmes privés. Ce programme, qui inclut des services à court terme de spécialistes et une visite d'étude, sera conçu et exécuté dans le cadre d'un contrat directeur avec une institution spécialisée. Les capacités d'évaluation de la DSF, récemment créée, seront renforcées, tandis que les bureaux centraux/régionaux de la division éducation et santé de la DNAS et du MSPAS seront re-équipés pour leur permettre d'intervenir plus efficacement. Des séminaires annuels seront organisés par la DSF pour comparer la rentabilité des différentes approches en cours IEC et FP.
Renforcement des capacités : gouvernement central & secteur public	Mettre en oeuvre sa nouvelle politique de population par l'intégration du PF dans le SMI et par un effort global de développement de IEC/PF conçu pour faire passer le taux de prévalence de la contraception moderne de 1.2 % à 8.5 % dans tout le pays d'ici 1997 ; Fournir un support institutionnel pour(i) aider le Gouvernement à finaliser, disséminer et mettre en oeuvre sa politique de population ; (ii) finir le recensement ; et (iii) renforcer les capacités nationales pour planifier, gérer et évaluer les programmes de PF nationaux (y compris IEC).

Activités définies	Classification des composantes en fonction de l'activité
Infrastructure financière de base, services et autres investissements	Améliorer la couverture et qualité des services de santé, directement pour à peu près 1.4 million habitants dans quatre des sept Régions du Mali - Kayes et Mopti dans une Phase 1, Koulikoro et Ségou dans la Phase 2 - et dans la zone de la capitale Bamako, et indirectement au niveau national, par le renforcement de l'efficacité de l'utilisation sectorielle des ressources ; Fournir l'accès à de l'eau salubre pour à peu près 180 000 habitants vivant dans certaines des parties les plus pauvres des quatre régions mentionnées ci-dessus et mettre en oeuvre un programme de iodation pour éliminer les goitres de 240 000 personnes.
Réduction de la pauvreté: attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	Fournir l'accès à de l'eau salubre pour 180 000 habitants environ vivant dans certaines des parties les plus pauvres des quatre régions mentionnées ci-dessus et mettre en oeuvre un programme de iodation pour éliminer les goitres de 240 000 personnes.
Réduction de la pauvreté: Création de revenus et d'emplois	Les activités ont visés à améliorer le statut socio-économique des femmes par la promotion d'activités rémunératrices et la fourniture d'appareils permettant de gagner du temps (jusqu'à 25 % du Fonds); Impact sur l'emploi. Le projet a permis de créer environ 400 nouveaux postes (infirmières, sage-femmes, commis pour renforcer le personnel des centres de santé communautaires et renforcer les services de PF publics et privés, et gardiens de pompes à eau de village). Ces postes seront pourvus soit par un redéploiement du MSPAS ou de MIHE (en accord avec le SAL proposé) soit financé par les communautés elles-mêmes. Des candidats qualifiés devraient être faciles à trouver, étant donné le nombre de diplômés au chômage. De plus une réglementation plus favorable, des incitations et l'ouverture du marché des médicaments stimuleront le développement de pharmacies et de cabinets médicaux privés en dehors de Bamako, bien que l'impact précis de ces mesures soit difficile à estimer.
Mauritanie Infrastructure urbaine et décentralisation pilote	
Renforcement des capacités: administration locale & village	<i>Renforcement des capacités (décentralisation pilote)</i> au niveau municipal pour améliorer les capacités de diriger par l'introduction d'outils de gestion municipaux y compris la fourniture d'équipement et de formation
Renforcement des capacités: gouvernement central & secteur public	<i>Renforcement des capacités (décentralisation pilote)</i> au niveau national (USD 1.5 million), pour renforcer la capacité de suivi du MOI et préparer de nouveaux règlements municipaux <i>Renforcement des capacités (décentralisation pilote)</i> pour améliorer au niveau municipal les capacités de direction par l'introduction d'outils de gestion municipale y compris la fourniture d'équipements et de formation et, au niveau national (USD 1.5 million), et renforcer la capacité de suivi du MOI et préparer de nouveaux règlements municipaux
Infrastructure financière de base, services et autres investissements	<i>Un programme de sous-projets de travaux orientés vers la pauvreté et à haute intensité de main d'œuvre.</i> (USD 20.5 millions dans les villes participantes, consistant en la réhabilitation ou la construction d'installations urbaines de diverses catégories
Réduction de la pauvreté: attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	
Réduction de la pauvreté: Création de revenus et d'emplois	<i>Un programme de sous-projets de travaux orientés vers la pauvreté et à haute intensité de main d'œuvre</i> (USD 20,5 millions) dans les villes participantes, consistant en des réhabilitations ou constructions d'installations urbaines de diverses catégories.
Mauritanie Développement intégré (APL)	
Renforcement des capacités: administration locale & village	APPUI À L'ORGANISATION ET LA GESTION DES FERMES, 1. Appui à la gestion des fermes. D. APPUI AU SOUS-SECTEUR DES CULTURES TRADITIONNELLES, 1. Appui aux cultures traditionnelles. E. PROMOTION DE LA DIVERSIFICATION , 1. Développement des infrastructures, 2. Antenne de promotion de la diversification, 3. Activités de promotion de la diversification, 4. Contrôle qualité.
Renforcement des capacités: gouvernement central & secteur public	A. DÉVELOPPEMENT D'UN CADRE POLITIQUE, INSTITUTIONNEL ET LEGAL, 1. Amélioration du cadre légal et politique 2. Renforcement des capacités institutionnelles, appui au MDRE, appui à un système d'information agro-pastoral, appui au SONADER, appui à l'UNCACEM. MESURES D'ATTÉNUATION D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL, 1. Suivi/évaluation environnemental, 2. Plans d'utilisation foncière, 3. Développement de normes, 4. Mesures d'atténuation de l'impact environnemental. G. GESTION DE PROJET ET SUIVI & ÉVALUATION, 1. Gestion de projet, 2. Suivi et évaluation
Infrastructure financière de base, services et autres investissements	B. DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES FONDAMENTALES ; 1. Infrastructures publiques (hydrauliques, communications/routes), 2. Réhabilitation/extension/création de programmes de périmètres irrigués privés, 3. Recherche et développement.

Activités définies	Classification des composantes en fonction de l'activité
Réduction de la pauvreté: attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	Le projet ciblera des fermiers pauvres et des groupes vulnérables en les aidant à mieux accéder au crédit et aux subventions agricoles pour des investissements productifs et des infrastructures rurales ; et au savoir-faire (formation et vulgarisation) ; et par la promotion du développement par les femmes. Il appuiera la participation des fermiers à la conception, la mise en oeuvre, la gestion et l'entretien des investissements. La collecte de données et leur analyse en vue d'une évaluation participative de l'impact social du projet ont été faites à partir d'un échantillon de projets. Les résultats de l'analyse ont aidé à améliorer la conception du projet et à trouver les meilleures façons d'atteindre les groupes cibles. Ils ont aussi été utilisés pour tester les outils de diagnostic qui feront partie par la suite du système de suivi et d'évaluation du projet (S&E) ; En plus des crédits à court terme pour fonds de roulement déjà disponibles, les fermiers auront accès à des crédits à moyen et long termes, ainsi qu'à des subventions (pour les plus pauvres) leur permettant de concevoir, exécuter et équiper leurs projets convenablement et d'avoir des fermes techniquement, économiquement et écologiquement viables.
Réduction de la pauvreté: Création de revenus et d'emplois	Apparition et développement de nouvelles activités non-agricoles (en nombre, emplois et génération de revenu)
Mauritanie Gestion de ressources naturelles en zones pluviales	
Renforcement des capacités: administration locale & village	(iii) <i>Amélioration des compétences</i> . Inclure le développement de technologies nécessaires (recherche, assistance technique à court et moyen termes), et la diffusion de ces technologies par la vulgarisation et la formation.
Renforcement des capacités : gouvernement central & secteur public	(ii) <i>renforcement des services gouvernementaux</i> pour aider l'organisation des communautés, améliorer le cadre légal pour l'autonomie locale et financer l'aide technique du gouvernement aux bénéficiaires et(iii) <i>amélioration des compétences</i> . Inclure le développement de technologies nécessaires (recherche, assistance technique à court et moyen termes), et la diffusion de ces technologies par la vulgarisation et la formation.
Infrastructure financière de base, services et autres investissements	(i) <i>appui financier aux investissements</i> dans 250 villages choisis dans les zones agro-écologiques représentatives de cultures en zones pluviales du pays
Réduction de la pauvreté: attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	En choisissant de faire bénéficier des communautés rurales du projet, il faut être attentif aux conséquences sur le plan de l'équité (les <i>wilayas</i> les plus pauvres exigeant plus d'interventions) et sur le plan opérationnel (puisque les interventions sont plus susceptibles de réussir dans les zones à fort potentiel). La première sélection de 62 <i>communes</i> ciblées pour une intervention a été faite par le Gouvernement et soumis à négociations, pour le choix des groupes de villages au sein de ces <i>communes</i> étant fait par le projet lui-même, en utilisant très tôt dans la processus de mise en oeuvre un mécanisme exhaustif de sélection ; La culture de légumes sera quasiment réservée aux femmes des villages qui sinon n'auront pas de travail ; les coûts de main-d'œuvre ont donc été exclus.
Réduction de la pauvreté: Création de revenus et d'emplois	Le projet proposé fournira des fonds pour les activités rémunératrices selon les objectifs du projet, incluant, mais sans se limiter à : (a) l'engraissement individuel ou coopératif du bétail pour lequel il faut des fonds pour acheter des animaux et stocker de la nourriture jusqu'à la commercialisation ;(b) le stockage du grain pour lequel il faut de l'argent frais pour que les fermiers n'aient pas à mettre leur production sur le marché en période de moissons, quand les prix sont au plus bas. De telles opérations pourront être en coopératives ou à titre individuel ; (c) fournitures de médicaments pour les humains et les animaux (une initiative réussie dans Bétail II), avec l'extension possible à d'autres intrants. Bien que les pharmacies aient été gérées au début sur une base coopérative, les associations ont tendance maintenant à les faire gérer par des auxiliaires formés sur place, garantissant ainsi que les médicaments sont mis à disposition et utilisés de manière efficace ; La culture de légumes sera quasiment réservée aux femmes des villages qui sinon n'auront pas de travail ; les coûts de main-d'œuvre ont été donc exclus.
Niger — Services agricoles	
Renforcement des capacités: administration locale & village	(b) formation régulière et continue des responsables administratifs à tous les niveaux par un système de sessions de formation bimensuelles, mensuelles et annuelles, y compris des formations en dehors du Niger ou confiées à des participants extérieurs.(e) alphabétisation fonctionnelle et formation au calcul pour hommes et femmes, incluant une formation accélérée à la participation des femmes pour leur permettre de jouer un rôle plus actif dans le développement rural et de participer progressivement davantage à la gestion et aux activités du village.

Activités définies	Classification des composantes en fonction de l'activité
Renforcement des capacités : gouvernement central & secteur public	(b) formation régulière et continue des responsables administratifs à tous les niveaux par un système de sessions de formation bimensuelles, mensuelles et annuelles, y compris des formations en dehors du Niger ou confiées à des participants extérieurs.(c) renforcement des liens entre la vulgarisation et la recherche agricole nationale et régionale pour trouver des solutions aux problèmes des fermiers. Dans le cadre des programmes de recherche adaptative, on traitera en priorité les problèmes techniques tels que la conservation du sol et des eaux, la diversification de la production par des systèmes de cultures adaptées aux zones écologiques particulières et à l'environnement, la fertilité des sols et les variétés écologiquement adaptées. (d) renforcement des relations entre cultures, élevage et services environnementaux de manière à assurer un appui de vulgarisation efficace pour les programmes agricoles, d'élevage et de protection de l'environnement.
Infrastructures financières de base, services et autres investissements	(a) organisation efficace des services de vulgarisation, avec des ressources humaines et physiques adéquates, aux niveaux de l'exploitation agricole, de la région et du pays. (b) formation régulière et continue des responsables administratifs à tous les niveaux par un système de sessions de formation bimensuelles, mensuelles et annuelles, y compris des formations en dehors du Niger ou confiées à des participants extérieurs. (e) alphabétisation fonctionnelle et formation au calcul pour hommes et femmes, incluant une formation accélérée à la participation des femmes pour leur permettre de jouer un rôle plus actif dans le développement rural et de participer progressivement davantage à la gestion et aux activités du village.
Réduction de la pauvreté: attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	(e) alphabétisation fonctionnelle et formation au calcul pour hommes et femmes, incluant une formation accélérée à la participation des femmes pour leur permettre de jouer un rôle plus actif dans le développement rural et de participer progressivement davantage à la gestion et aux activités du village.
Réduction de la pauvreté: création de revenus & d'emplois	Le Projet est organisé en tranches de cinq années dans le cadre d'un programme national à long terme. Son principal objectif est d'augmenter les revenus de la population locale et de faire reculer la pauvreté en milieu rural. Le Projet y aidera en améliorant l'efficacité de la vulgarisation de l'agriculture, de l'élevage et de la protection de l'environnement, en améliorant le lien entre la recherche et la vulgarisation et en appuyant les populations villageoise par des formations à l'alphabétisation fonctionnelle et au calcul.

Activités définies	Classification des composantes en fonction de l'activité
Niger — Action communautaire	
Renforcement des capacités: administration locale & village	La composante de soutien aux communautés vise à introduire des procédures de planification décentralisées et participatives et à renforcer la capacité des organisations communautaires et des autres institutions locales pour concevoir, réaliser et gérer des micro-projets. Cette composante sera appliquée à un échantillon de communes (15 à 20 % environ du total) et couvrira tous les villages ou groupements de villages dans ces communes. La composante de gouvernance locale vise à renforcer les aspects administratifs et fiscaux de la gouvernance locale. La composante suivi de la pauvreté est le système S&E du PAC. Il a trois objectifs : (i) mesurer les niveaux et tendances de la pauvreté ; l'accès des communautés aux services économiques et sociaux ; (ii) suivre le PAC de manière à ce que les communautés et la direction du projet soient informées en temps utile de la pertinence, l'efficacité, l'efficience et l'impact des interventions du programme, afin que des actions correctives puissent être décidées si nécessaires, et (iii) renforcer les capacités des communautés locales pour qu'elles analysent et gèrent leur propre mode de développement.
Renforcement des capacités: gouvernement central & secteur public	La composante suivi de la pauvreté est le système S&E du PAC. Il a trois objectifs : (i) mesurer les niveaux et tendances de la pauvreté ; l'accès des communautés aux services économiques et sociaux ; (ii) suivre le PAC de manière à ce que les communautés et la direction du projet soient informées en temps utile de la pertinence, l'efficacité, l'efficience et l'impact des interventions du programme, afin que des actions correctives puissent être décidées si nécessaire, et (iii) renforcer les capacités de communautés locales pour qu'elles analysent et gèrent leur propre mode de développement. Le PAC aidera le gouvernement du Niger à établir et à rendre opérationnels des mécanismes de financement décentralisés, participatifs et transparents qui permettent aux communautés pauvres de prendre en charge leur développement avec l'appui de leurs gouvernements locaux.
Infrastructures financières de base, services et autres investissements	Le Fonds local d'investissement (FLI) est la facilité financière qui assurera le transfert de petites dotations en capital faciles à utiliser vers les communautés et les gouvernements locaux pour financer des micro-projets. Au démarrage, le FLI ira des unités de coordination régionale des projets vers les communautés. Le but à terme est que les fonds FLI transitent par les gouvernements locaux pour soutenir la décentralisation fiscale dès lors que des gouvernements démocratiquement élus et responsables sont en place et qu'ils sont capables de servir ainsi leurs communautés (c'est à dire par la composante B). De tels micro-projets proposés par les communautés feront partie d'un plan de développement local approuvé à condition qu'une évaluation participative des besoins ait été faite. Bien des catégories de micro-projets sont censées accroître les revenus, soit directement (facilité d'engraissement de moutons), soit indirectement (conservation du sol pour produire des cultures durables).
Réduction de la pauvreté: attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	Le PAC est une intervention ciblée sur la pauvreté. Il donnera donc la priorité aux populations particulièrement pauvres ou vulnérables. La définition de la pauvreté/vulnérabilité est un composé de plusieurs indicateurs et donne lieu à une cartographie de la pauvreté décrite plus haut dans la composante de suivi de la pauvreté.
Réduction de la pauvreté: création de revenus & d'emplois	Le PAC repose sur le principe que les communautés peuvent utiliser le FLI pour tout micro-projet qu'elles jugent important. Ceux-ci peuvent inclure, sans y être limités, la gestion des ressources naturelles (contrôle de la fertilité des sols, contrôle de l'érosion, plantations d'arbres et pépinières, bois de chauffe), la production de cultures, poissons et élevage (irrigation, jardinage, production de semis, engraissement du bétail, banques céréalières, fermes piscicoles, transformation alimentaire, élevage, apiculture), eau et assainissement (puits, forages) ; éducation (écoles de village, programmes d'alphabétisation) ; santé (cliniques, centres de soins, prévention des maladies) ; transports ruraux (réhabilitation de routes locales, ponts) ; etc.
Niger — Gestion des ressources naturelles	
Renforcement des capacités: administration locale & village	Assistance directe technique et financière aux communautés pour la conception et la réalisation de Plans communautaires de gestion des ressources naturelles (PCGRN) de 280 communautés choisies dans cinq districts ; et assistance par des projets GRN en cours à 100 autres communautés du Niger.
Renforcement des capacités: gouvernement central & secteur public	fourniture de services pour aider à atteindre les objectifs du Projet c'est à dire : développement des ressources humaines, évaluation nationale de l'état des ressources naturelles, réseau d'échange d'informations sur les ressources naturelles, études et recherche ; assistance aux responsables pour définir des stratégies et des politiques nationales de GRN ; pour aider le gouvernement à renforcer les capacités nationales à promouvoir, assister et coordonner les diverses initiatives GRN en cours au Niger dans le cadre du PNGRN et aider à préparer les stratégies et les politiques de GRN en s'inspirant des leçons de l'expérience sur le terrain.
Infrastructures financières de base, services et autres investissements	Assistance directe technique et financière aux communautés pour la conception et la réalisation de Plans communautaires de gestion des ressources naturelles (PCGRN) de 280 communautés choisies dans cinq districts ; et assistance par des projets GRN en cours à 100 autres communautés du Niger.

Activités définies	Classification des composantes en fonction de l'activité
Réduction de la pauvreté: attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	
Réduction de la pauvreté: création de revenus & d'emplois	
Niger — Petites opérations de développement rural	
Renforcement des capacités: administration locale & village	formation des bénéficiaires et du personnel local aux préparations, appréciation préalable, évaluation et gestion des projets
Renforcement des capacités: gouvernement central & secteur public	Renforcer la structure de gestion des DDRM (unité DDRM) avec le personnel technique et administratif nécessaire et appui logistique. La Société de développement demande que les ministères centraux décentralisent davantage vers les autorités provinciales et les districts les prises de décision et la gestion des activités de développement. Bien que le transfert des pouvoirs aux autorités locales ait été lent et qu'il existe encore quelques procédures administratives centralisées (appel d'offres, par exemple), il est évident que les Gouverneurs des provinces ont aujourd'hui plus de contrôle des activités de développement sur leur territoire. Le projet proposé renforcerait le processus de décentralisation en transférant l'autorité et la responsabilité de gérer un important programme d'investissement SRO aux Gouverneurs et SGA des provinces et districts.
Infrastructures financières de base, services et autres investissements	appui aux services techniques sur le terrain ; développement des basses terres, de 15 à 20 hectares en moyenne chacune, pour produire des céréales, des racines comestibles, des légumes et des fruits ; construction et équipement de périmètres irrigués, de 18 ha environ chacun, pour produire des légumes, des fruits et des céréales ; mise en oeuvre de projets de conservation du sol de 150 ha environ chacun ; création de forêts villageoises et de pépinières de fruitiers (celles-ci seront incluses dans les SRO (d)-(f) ci-dessus ou indépendantes) ; mise en oeuvre de certains SRO qui n'ont pas encore été identifiés, comme de l'aquaculture ou de l'apiculture ; et ; études.
Réduction de la pauvreté: attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	Les sous-projets, dont les types ont été identifiés lors de la préparation et de l'appréciation préalable, apporteront aussi des bénéfices importants. Le projet profitera à un total d'environ 7 000 familles soit 50 000 personnes. Il n'en résulte pas que les bénéficiaires du projet seront parmi les plus pauvres des pays car ceux qui savent saisir les occasions d'investir sont probablement les plus entreprenants et les plus innovants des bénéficiaires. Les bénéficiaires des fonds du projet seront sans doute soit des groupes de personnalités entreprenantes ou des personnes regroupées ou motivées par un ou quelques personnes à personnalité entrepreneuriale. Dans ce dernier cas, le(s) leader(s) prendront sans doute une part disproportionnée des revenus et/ou ne reverseront qu'une part minimale de ce qui est dû au groupe. Ce type d'émoluments est peut-être le seul moyen de faire émerger un leadership décentralisé.
Réduction de la pauvreté: création de revenus & d'emplois	Ces modèles d'autoréglementation professionnelle feront augmenter la production des cultures, des récoltes de fruits et de la collecte du bois de chauffe, ils renforceront la sécurité de la production, créeront des emplois, protégeront l'environnement et amélioreront le niveau de vie.
Niger — Projet à long terme secteur eau	
Renforcement des capacités: administration locale & village	Assainissement urbain (programme pilote) : cette composante aidera à développer, tester et mettre en place des instruments adéquats pour propager l'assainissement et améliorer les conditions sanitaires des zones péri-urbaines. Elle comprend trois sous-composantes : (a) réhabilitation et construction de toilettes individuelles et publiques ; (b) assainissement des écoles ; et (c) renforcement des capacités des principales parties prenantes. Plan de gestion de l'environnement : cette composante appuiera (a) le programme local de développement de l'environnement de Zinder ; (b) aide à la conception d'installations d'évacuation des eaux usées pour les réseaux d'assainissement autonomes à Niamey ; (c) indemnisation des pertes temporaires de revenus sur les activités maraîchères dues à la pose des conduites à Niamey ; et (d) appui au BEEEI en équipement, diffusion des textes des évaluations environnementales et suivi des projets de gestion environnementale.
Renforcement des capacités: gouvernement central & secteur public	Renforcement des institutions et des capacités : Cette composante est essentiellement conçue pour appuyer et renforcer la réforme du sous-secteur de l'eau urbaine et assurer une mise en oeuvre réussie des composantes du projet. Elle comprend trois sous-composantes : (a) renforcement des institutions ; (b) renforcement des capacités et appui technique ; et (c) renforcement des capacités en gestion des ressources d'eau. La mise en place effective de la décentralisation renforcera la responsabilité des populations et améliorera le système de suivi et d'entretien des ouvrages par leurs bénéficiaires.

Activités définies	Classification des composantes en fonction de l'activité
Infrastructures financières de base, services et autres investissements	Approvisionnement en eau en zone urbaine : cette composante aidera à élargir les zones couvertes et à fiabiliser l'approvisionnement en eau des centres urbains du Niger, elle comprend deux sous-composantes : (a) travaux de réhabilitation et élargissement des réseaux d'approvisionnement en eau ; et (b) études et supervision. Eau et assainissement en zones rurales : cette composante facilitera l'accès à l'approvisionnement en eau et aux services d'assainissement en zones rurales. Elle comprend quatre sous-composantes : (a) réhabilitation et agrandissement de 50 mini-AEP existant ; (b) promotion du secteur privé ; (c) mise en place d'un système de suivi amélioré ; et (d) éducation des populations sur les questions d'assainissement, d'hygiène et de santé. Assainissement urbain (programme pilote) : cette composante aidera à développer, tester et mettre en place des instruments adéquats pour propager l'assainissement et améliorer les conditions sanitaires des zones péri-urbaines. Elle comprend trois sous-composantes : (a) réhabilitation et construction de toilettes individuelles et publiques ; (b) assainissement des écoles ; et (c) renforcement des capacités des principales parties prenantes.
Réduction de la pauvreté: attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	Les habitants les plus pauvres de Niamey sont ceux qui proportionnellement contribuent le plus aux dépenses d'eau. Pour ceux qui achètent l'eau à des porteurs d'eau les dépenses d'eau représentent presque 10 % de leurs revenus. Le projet devrait apporter des solutions à ces problèmes avec une restructuration de la tarification visant à lisser le diagramme de consommation ci-dessus et à présenter ainsi une structure (horizontale) des prix plus lisse et équitable. Les changements prévus devront (i) être soigneusement conçus pour utiliser au mieux les subventions croisées, en utilisant le modèle financier pour les simulations ; et (ii) vérifier l'engagement du gouvernement et appuyer la mise en oeuvre rapide des conclusions de l'étude de la tarification. De plus, l'augmentation du réseau d'approvisionnement en eau devrait favoriser une baisse des prix demandés par les concessionnaires et les vendeurs, en raison de la diminution de la distance moyenne de portage de l'eau (actuellement la distance moyenne entre un point d'eau public et une maison à Niamey est de 216 mètres).
Réduction de la pauvreté: création de revenus & d'emplois	Un ajustement avec le taux d'emploi virtuel n'a pas donné de résultat, dans la mesure où la main d'oeuvre utilisée pour le projet actuel a déjà été comptée dans le secteur. La mise en oeuvre du projet actuel ne devrait pas créer beaucoup d'emplois.
Sénégal — Services agricoles & appui aux organisations de producteurs (Phase 1 de APL)	
Renforcement des capacités: administration locale & village	(e) Aide aux organisations de producteurs fournie par l'ASPRODEB. Le Programme renforcera les organisations de producteurs par la formation, la communication et en les aidant à accéder aux services de base.
Renforcement des capacités: gouvernement central & secteur public	(a) Financement de la recherche par le FNRA. Le FNRA financera en priorité des thèmes de recherche sélectionnés et assurera la mise au point des contrats. Les projets de recherche proviendront principalement de l'ISRA, avec un mandat de recherche en production agricole, et de l'ITA avec un mandat de recherche en post-récolte et transformation des produits agricoles, mais aussi des universités, des ONG ou d'autres institutions, ou de deux ou plus de ces institutions présentant un projet conjoint. (b) Développement des institutions de recherche (ISRA et ITA). Le Programme soutiendra le développement institutionnel et les équipements destinés à l'ISRA et l'ITA (génie civil, formation et services de consultants, achat d'équipements). (f) Renforcement des fonctions de service public du Ministère de l'agriculture.
Infrastructures financières de base, services et autres investissements	(d) Vulgarisation agricole. Le Programme va investir dans des activités de vulgarisation par l'intermédiaire de l'ANCAR. (e) Aide aux organisations de producteurs fournie par l'ASPRODEB. Le Programme renforcera les organisations de producteurs par la formation, la communication et en les aidant à accéder aux services de base.
Réduction de la pauvreté: attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	Le Programme de services agricoles et d'appui aux organisations de producteurs participera de deux manières aux objectifs de réduction de la pauvreté du SAP : (i) en accélérant les changements technologiques et en favorisant des gains de productivité importants grâce à des institutions de services agricoles responsables et économiques, à l'écoute des besoins des producteurs, en particulier des plus pauvres, dont la plupart sont des femmes ; et (ii) en donnant du pouvoir aux producteurs et en renforçant les capacités de leurs organisations, de manière à ce qu'ils puissent exprimer clairement leurs demandes et en s'assurant que les services publics correspondent à leurs besoins. La principale question sociale reste le niveau de participation des femmes et leur aptitude à bénéficier des innovations technologiques et des processus de diffusion. On accordera une attention particulière dans la recherche et la vulgarisation aux exploitations agricoles qui sont placées majoritairement ou exclusivement sous la responsabilité de femmes (production des cultures ; bétail ; technique de transformation et d'utilisation des aliments ; entreposage et commercialisation des produits agricoles et autres activités hors exploitation rémunératrices).

Activités définies	Classification des composantes en fonction de l'activité
Réduction de la pauvreté: création de revenus & d'emplois	La principale question sociale reste le niveau de participation des femmes et leur aptitude à bénéficier des innovations technologiques et des processus de diffusion. On accordera une attention particulière dans la recherche et la vulgarisation aux exploitations agricoles qui sont placées majoritairement ou exclusivement sous la responsabilité de femmes (production des cultures ; bétail ; technique de transformation et d'utilisation des aliments ; entreposage et commercialisation des produits agricoles et autres activités hors exploitation rémunératrices).
Sénégal — Sectoriel eau à long terme	
Renforcement des capacités: administration locale & village	*Composante de renforcement des capacités : cette composante aidera à : (i) améliorer l'efficacité des entités publiques en charge de l'eau et des égouts en renforçant leur capacité de planification et de gestion ; (ii) restructurer le cadre institutionnel et réglementaire du secteur ; et (iii) développer/renforcer les capacités des petites entreprises privées et communautaires pour répondre à la demande de services dans les zones urbaines et péri-urbaines.
Renforcement des capacités: gouvernement central & secteur public	*Composante de gestion des ressources en eau : cette composante aidera à (i) fournir de l'assistance technique aux fonctions de réglementation du MEH ; (ii) développer des systèmes de suivi de qualité de l'eau et du captage des eaux souterraines ; (iii) construire des petites structures de rétention des eaux ; et (iv) réhabiliter les digues et les vannes autour du lac de Guiers. *Composante de gestion de l'environnement : cette composante aidera à : (i) le développement et l'exécution du plan de gestion du lac ; (ii) l'établissement du Comité d'atténuation des impacts environnementaux et la Commission de gestion du lac ; (iii) la réhabilitation des conditions écologiques dans le Ndiael ; et (iv) la préparation des études de réhabilitation de la Baie de Hann.
Infrastructures financières de base, services et autres investissements	*Composante approvisionnement en eau en milieu urbain (Dakar) : cette composante aidera à : (i) augmenter la production et les infrastructures hydrauliques pour arriver à faire face à la demande en eau ; (ii) augmenter le nombre de branchements d'eau ; (iii) restructurer le réseau de distribution de l'eau de Dakar pour le rendre capable de gérer des volumes plus importants ; et (iv) augmenter les capacités de stockage de l'eau. *Composante approvisionnement en eau en milieu urbain (Centres secondaires) : cette composante aidera à : (i) étendre et renforcer les réseaux de distribution à Kaolack, Saint Louis et Tambacounda ; (ii) élargir la production et les capacités de stockage ; et (iii) fournir des branchements d'eau et des colonnes d'alimentation. * Composante eaux usées et drainage : cette composante aidera à : (i) cartographier le réseau des eaux usées de Dakar ; (ii) établir des connections eaux usées à Dakar, Saint Louis, Louga et Kaolack (iii) réhabiliter et agrandir les unités de traitement à Dakar et dans les mêmes villes secondaires ; et (iv) rénover les installations de drainage du <i>Triangle sud</i> de Dakar. * Sous-projets d'assainissement périurbains : Cette composante fournira des dons aux communautés et aux ménages dans les zones péri-urbaines de Dakar pour améliorer leur assainissement par (i) la construction de toilettes dans les maisons ; et (ii) la construction d'installations sanitaires semi-collectives.
Réduction de la pauvreté: attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	La préparation du projet s'est déroulée depuis le début de manière participative. Le personnel des agences publiques responsables ont bénéficié de l'aide des ONG locales participant à différents projets eau et assainissement ciblés vers les communautés à faibles revenus. Cette approche a développé l'engagement et l'appropriation des projets par ceux en charge de leur exécution et de leur suivi opérationnel tout en renforçant la durabilité institutionnelle et les capacités de gestion.
Réduction de la pauvreté: création de revenus & d'emplois	Les femmes jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Le Projet s'appuiera sur l'expérience acquise au Sénégal afin de promouvoir une participation active des femmes aux comités de projet locaux, à l'amélioration de leurs possibilités d'emploi par la formation, aux activités d'intermédiation, à la construction et à la gestion des installations communautaires et au processus participatif de S&E. Des formations seront proposées là où c'est nécessaire pour rendre les membres des communautés réellement capables d'assumer leurs rôles respectifs.
Sénégal — Projet national d'infrastructures rurales (Phase 1 de APL)	
Renforcement des capacités: administration locale & village	(ii) renforcer la capacité des communautés rurales et des gouvernements locaux à planifier, d'établir les priorités, gérer et entretenir les infrastructures communautaires
Renforcement des capacités: gouvernement central & secteur public	(i) appuyer le processus de réforme par la décentralisation administrative et fiscale

Activités définies	Classification des composantes en fonction de l'activité
Infrastructures financières de base, services et autres investissements	(iii) apporter des financements à des infrastructures rurales communautaires durables demandées par la communauté. Les fonds PNIR/FLI seront essentiellement utilisés pour fournir des biens et des services publics ce qui justifie le recours aux fonds publics pour financer le programme proposé. De plus les fonds seront utilisés pour rééquilibrer la répartition urbain/rural des dépenses d'investissement au profit des communautés rurales. Les activités productrices de revenus et de production qui seront introduites progressivement en Phase 2 comporteront des mécanismes de ciblage des segments de la population les plus pauvres et on cherchera à améliorer le recouvrement des coûts. Le FIDA pilotera des mécanismes adaptés et des critères d'éligibilité pour ces initiatives au cours de la Phase I.
Réduction de la pauvreté: attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	Les bénéfices économiques du PNIR toucheront tous les segments de la population y compris les plus pauvres. Le ciblage des pauvres en zones rurales sera effectué indirectement par : (a) des projets du type de ceux financés par le FLI (c'est-à-dire des projets petits, peu coûteux, d'amélioration des routes communales, d'approvisionnement en eau, de salles de classes) ; (b) processus participatif au niveau de la communauté pour garantir que les objectifs et priorités de tous les segments de la population rurale sont représentés dans la sélection des investissements destinés être subventionnés par LIF; et (c) le choix des méthodes à haute intensité de main-d'œuvre pour la mise en oeuvre des micro-projets afin de créer plus d'emplois pour les pauvres. Le système de S&E devra se consacrer sérieusement à l'évaluation — telle qu'elle est formulée par les groupes vulnérables — de leur satisfaction concernant l'impact du projet . Les groupes vulnérables, dont les femmes, seront particulièrement ciblés pendant la composante pilote de micro-projets de production.
Réduction de la pauvreté: création de revenus et d'emplois	Les fonds PNIR/FLI seront essentiellement utilisés pour fournir des biens et des services publics, ce qui justifie le recours aux fonds publics pour financer le programme proposé. De plus les fonds seront utilisés pour rééquilibrer la répartition urbain/rural des dépenses d'investissement au profit des communautés rurales. Les activités productrices de revenus et de production qui seront introduites progressivement en Phase 2 comporteront des mécanismes de ciblage des segments de la population les plus pauvres et on cherchera à améliorer le recouvrement des coûts. Le FIDA pilotera des mécanismes adaptés et des critères d'éligibilité pour ces initiatives au cours de la Phase I.

Activités définies	Classification des composantes en fonction de l'activité
Sénégal — Projet pilote d'alphabétisation des femmes	
Renforcement des capacités: administration locale & village	Sous-projets alphabétisation et post-alphabétisation (USD 9,5 millions IDA) : Description. Le Projet apportera un équivalent de USD 8,2 millions pour financer des sous-projets d'alphabétisation acceptables, préparés et soumis par des fournisseurs d'alphabétisation. Les fournisseurs d'alphabétisation se chargeront de mobiliser les participants, de développer les matériaux du programme, de recruter et de former les professeurs et de superviser la réalisation du programme. Le projet rendra également disponible un montant plus limité (USD 1,3 million ou équivalent) pour des activités pilotes de post-alphabétisation développées et mises en oeuvre par les prestataires financés par le projet. Les activités post-alphabétisation sont censées aider ceux qui viennent d'apprendre à lire et à écrire à mieux retenir ce qu'ils ont appris. Critères d'éligibilité. Les critères d'éligibilité des sous-projets des programmes d'alphabétisation ont été établis en tenant compte des économies d'échelle de supervision (au moins 10 classes de 25-30 auditeurs chacune pour chaque sous-projet) et de la durée réelle prévue pour le programme — 250-300 h de classe réparties sur une période, acceptée par les bénéficiaires, de 12 à 18 mois en général. Les compétences des prestataires du programme sont évaluées en fonction de leur expérience, des qualités de la proposition et de l'engagement à participer de la part des bénéficiaires. Pour les activités post-alphabétisation, les financements se limiteront aux sous-projets correspondant à la liste d'activités agréées dans le Manuel d'exécution du projet qui comporte deux axes prioritaires : (i) développer des activités d'apprentissage structurées, destinées à ceux qui viennent d'apprendre à lire et à écrire, directement liées à leurs activités sociales et économiques, (ii) promouvoir le développement de journaux locaux, et (iii) appuyer le développement de publications dans les langues nationales.
Renforcement des capacités: gouvernement central & secteur public	Les projets proposés devront aussi renforcer les capacités de proposition et de développement de programmes par les prestataires et les capacités du gouvernement, des prestataires et de l'AGETIP à gérer, superviser, évaluer et coordonner les programmes.
Infrastructure financière de base, services et autres investissements	Sous-projets alphabétisation et post-alphabétisation (9,5 millions USD IDA) : Description. Le Projet apportera un équivalent de USD 8,2 millions pour financer des sous-projets d'alphabétisation acceptables, préparés et soumis par des fournisseurs d'alphabétisation. Les fournisseurs d'alphabétisation se chargeront de mobiliser les participants, de développer les matériaux du programme, de recruter et de former les professeurs et de superviser la réalisation du programme. Le projet rendra également disponible un montant plus limité (USD 1,3 million ou équivalent) pour des activités pilotes post-alphabétisation développées et mises en oeuvre par les prestataires financés par le projet. Les activités post-alphabétisations sont censées aider ceux qui viennent d'apprendre à lire et à écrire à mieux retenir ce qu'ils ont appris. Critères d'éligibilité. Les critères d'éligibilité des sous-projets des programmes d'alphabétisation ont été établis en tenant compte des économies d'échelle de supervision (au moins 10 classes de 25-30 auditeurs chacune pour chaque sous-projet) et de la durée réelle prévue pour le programme — 250-300 h de classe réparties sur une période acceptée par les bénéficiaires, de 12 à 18 mois en général. Les compétences des prestataires du programme sont évaluées en fonction de leur expérience, des qualités de la proposition et de l'engagement à participer de la part des bénéficiaires. Pour les activités post-alphabétisation, les financements se limiteront aux sous-projets correspondant à la liste d'activités agréées dans le Manuel d'exécution du projet qui comporte deux axes prioritaires : (i) développer des activités d'apprentissage structurées, destinées à ceux qui viennent d'apprendre à lire et à écrire, directement liées à leurs activités sociales et économiques, (ii) promouvoir le développement de journaux locaux, et (iii) appuyer le développement de publications dans les langues nationales.
Réduction de la pauvreté: attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	Les projets proposés complètent les efforts d'éducation de base fondés sur le développement de programmes d'alphabétisation pour des jeunes filles et femmes qui ont lâché l'école ou n'ont pas pu aller ou n'étaient pas à proximité d'une structure scolaire formelle. Le programme correspond aux objectifs de réduction de la pauvreté et à la Stratégie d'assistance pays qui a été présentée au Conseil en janvier 1995. Il vise les filles et les femmes des zones du pays les plus pauvres où l'impact sur les indicateurs de développement social sera sans doute le plus fort.
Réduction de la pauvreté: Génération de revenu & Offre d'emploi(!)	D'après une étude récente réalisée au Sénégal, les enfants de mères illettrées ont 50 % de chances supplémentaires de mourir au cours de l'enfance ; Les femmes illettrées ont, avec le même revenu, 1,8 enfant par rapport aux mères alphabétisées ; et les mères alphabétisées ont 50 % de chances supplémentaires d'envoyer leurs filles à l'école, toutes choses égales par ailleurs. Avec ces données, les retombées sanitaires du programme d'alphabétisation sont suffisamment importantes pour rendre le programme séduisant au seul titre de la santé.
Sénégal — Projet de gestion énergétique durable à caractère participatif	

Activités définies	Classification des composantes en fonction de l'activité
Renforcement des capacités: administration locale & village	(i) la réalisation et le suivi de 300 000 hectares de forêts pour en faire un système de ressources environnementales durables gérées par la communauté dans les régions de Tambacounda et Kolda du Sénégal, créant ainsi une zone de protection autour du Parc national de Niokolo-Koba (Réserve biosphère) ; (ii) la promotion d'initiatives de secteur privé pour la substitution de combustibles ainsi que d'initiatives ONG et du secteur privé pour les foyers améliorés.
Renforcement des capacités : gouvernement central & secteur public	(iii) le renforcement des institutions impliquées dans la gestion du secteur, et la promotion de la participation de la société civile (secteur privé, institutions académiques et communauté des ONG) au fonctionnement du secteur.
Infrastructure financière de base, services et autres investissements	(i) la réalisation et le suivi de 300 000 hectares de forêts pour en faire un système de ressources environnementales durables gérées par la communauté dans les régions de Tambacounda et Kolda du Sénégal, créant ainsi une zone de protection autour du Parc national de Niokolo-Koba (Réserve biosphère) ; (ii) la promotion d'initiatives de secteur privé pour la substitution de combustibles ainsi que d'initiatives ONG et du secteur privé pour les foyers améliorés.
Réduction de la pauvreté: attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	La participation des communautés rurales à l'exploitation commerciale des ressources forestières pour la fourniture de combustibles ligneux — en particulier du charbon de bois — aux marchés urbains pourrait créer des emplois et des opportunités de développement économique importants dans les zones rurales avec notamment un impact de développement particulier sur les femmes. L'Atelier participatif de préparation du projet qui s'est tenu récemment considère que les femmes, les jeunes et les ONG sont les parties prenantes clés du projet. On fera particulièrement attention à ces groupes tout en s'attachant à ne pas exclure ou marginaliser les autres. Au Sénégal, par exemple, les conseils communaux ruraux sont officiellement désignés comme les responsables de la gestion des ressources naturelles au niveau local par les nouvelles règles de décentralisation. Il en résulte que les leaders des communautés auront un rôle très important dans le projet. D'autres participants importants sont les producteurs de charbon, le secteur privé, les pasteurs, les bergers, les apiculteurs, le gouvernement et toute autre entité identifiée pendant la première année consacrée à la préparation du projet. Certains représentants de ces groupes clés ont déjà été contactés pendant les Ateliers de préparation du projet.
Réduction de la pauvreté: création de revenus et d'emplois	Le projet permettra la création d'emplois et de d'opportunités de développement dans 250 villages ruraux des régions de Tambacouda et Kolda avec des femmes participant à la gestion et à la commercialisation des combustibles ligneux et d'autres activités rémunératrices. (iv) avec ces activités de commerce des combustibles ligneux, les 250 villages concernés par l'exécution du projet devraient encaisser USD 10 millions en revenus directs ainsi que des revenus additionnels d'activités connexes de gestion des ressources naturelles et d'activités d'exploitation (agro-foresterie, élevage de bétail, produits de la forêt non combustibles, etc.) ; (v) après la fin du projet, ceci devrait rapporter aux villages participant au projet des revenus directs réguliers annuels de plus de USD 3 millions avec le commerce des combustibles ligneux ainsi que des revenus additionnels d'activités connexes de gestion des ressources naturelles et d'activités d'exploitation. (vi) réduire les émissions de CO2 de 420 000 tonnes/an grâce à la distribution de 225 000 foyers améliorés au charbon ;
Sénégal — Projet sectoriel eau	
Renforcement des capacités: administration locale & village	En ce qui concerne toutes les mesures d'atténuation liées au forage des puits et à la construction des stations de pompage, aux pipelines de transmission, aux bassins de retenue, aux routes d'accès et aux systèmes de distribution, l'accent sera mis sur la consultation systématique des communautés locales et des groupes d'utilisateurs afin de développer une approche participative et de renforcer leur sensibilité à l'environnement par des programmes de formation qui seront développés dans le cadre du projet.
Renforcement des capacités: gouvernement central & secteur public	<i>Renforcement des capacités institutionnelles</i> (coût de base USD 8,1 millions). Afin d'améliorer la gestion des ressources en eau, le projet proposé appuiera la préparation d'une stratégie nationale de gestion des ressources en eau du Ministère de l'eau et du SGPRE. Pour accroître les disponibilités en eau potable, il aidera le SONES, qui vient d'être créé, à gérer la politique sectorielle (y/c audit et comptabilité). Pour améliorer les services d'assainissement, il aidera le ONAS qui vient d'être créé à formuler une stratégie nationale d'assainissement pour les zones urbaines et péri-urbaines.

Activités définies	Classification des composantes en fonction de l'activité
Infrastructure financière de base, services et autres investissements	<i>Approvisionnement en eau en milieu urbain (coût de base USD 207,5 millions)</i> . Le projet proposé devrait réhabiliter des infrastructures afin d'augmenter la production d'eau potable pour Dakar. Il contribuera aussi à assurer l'augmentation de l'approvisionnement et de l'acheminement de l'eau avec des forages, des installations de traitement de l'eau, des conduites, des entités de stockage d'eau salubre et la construction d'un système de contrôle et de gestion à distance. Il assurera la modernisation et l'extension de la distribution urbaine de l'eau par la réhabilitation du réseau, sa rénovation et son expansion (avec de nouvelles conduites, de gros compteurs d'eau et de nouvelles connexions destinées aux foyers à faibles revenus). Son appui logistique se fera sous forme de consultations sur les études finales, les documents de soumission et la supervision des travaux) ; il établira un plan pilote et effectuera des études d'impact environnemental des besoins en eau à long terme de Dakar. Il fournira également l'équipement de laboratoire indispensable et réhabilitera les locaux des bureaux. <i>Assainissement urbain (coût de base USD 32 millions)</i> . Le projet proposé permettra de nouvelles connexions au système égout actuel de Dakar, de traiter en vue de leur réutilisation pour l'irrigation des égouts péri-urbains, de préparer des plans de tout-à-l'égout pour dix-neuf villes secondaires et centres riverains, de mettre en oeuvre un projet d'assainissement des eaux pluviales dans la région de Saint Louis et de réaliser le sous-projet de drainage urbain et de traitement des eaux usées de Rufisque.
Réduction de la pauvreté: attention spécifique aux besoins des plus pauvres/plus vulnérables	
Réduction de la pauvreté: création de revenus & d'emplois	Les activités de construction du projet représentent environ 15 000 années/homme d'emplois temporaires.

Bibliographie

- Agarwal, A., et C.C. Gibson. 1999. "Enchantment and Disenchantment: The Role of Community in Natural Resource Conservation." *World Development* 27, N° 4: 629-649.
- Agarwal, B. 2001. "Participatory Exclusions, Community Forestry and Gender: An Analysis for South Asia and a Conceptual Framework." *World Development*. 29, N°10: 1623-1648.
- Abraham, A., et J-P Platteau. 2001. *Participatory Development in the Presence of Endogenous Community Imperfections*. Département d'économie et CRED, Université de Namur, Belgique. Document présenté lors de la Conférence annuelle de la Banque sur l'économie du développement (ABCDE), Washington, D.C.
- Amr, H., et S. Richiedei. 2000. *Sahel NGO Population Network Case Study*. Policy Project USAID. Washington, D.C.
- Anani, K. 1999. *Sustainable Governance of Livelihoods in Rural Africa: A Place-Based Response to Globalism in Africa. Local/Global Encounters, Development*. Londres, Thousand Oaks, CA, and New Delhi: The Society for International Development SAGE Publications (Arnstein, S.R. 1969. "A Ladder of Citizen Participation." *AIP Journal*. Juillet.
- Banque mondiale 1987. *Desertification in the Sahelian and Sudanian Zones of West Africa*. Jean Eugene Gorse et David R. Steeds. Banque mondiale Document technique Numéro 61, Washington, DC.
- . 1990. *Dryland Management: The Desertification Problem*. Ridley Nelson. Banque mondiale Document technique Numéro 116. Washington, DC.
- . 1992. *Resource Management and Pastoral Institution Building in the West African Sahel*. Banque mondiale Documents de travail N°. 17., Série du département technique Afrique. Washington, D.C.
- . 1994a. *Banque mondiale Financed Projects with Community Participation. Procurement and Disbursement Issues*. Banque mondiale Documents de travail, Département technique, Région Afrique, Series N°. 265. Washington, D.C.
- . 1994b. *On the Dangers of Decentralization Policy*. Document de travail de recherche 1252. Washington, D.C.
- . 1995a. *Designing for Community Participation in Procurement and Disbursement Findings*. Région Afrique Numéro 36, Mars. Washington, D.C.
- . 1995b. *Procurement and Disbursement Manual for Projects With Community Participation*. Banque mondiale Documents de travail 312. Washington, D.C.
- . 1995c. *Social Action Programs and Social Funds A Review of design and Implementation in sub-Saharan Africa*. Banque mondiale Documents de travail, Série du département technique Afrique 274. Washington, D.C.
- . 1995d. *Designing Community Based Development*. Documents du Département de l'environnement Document N°. 007, Participation Series. Washington, D.C.
- . 1996a. *Banque mondiale Participation Sourcebook*. Environmentally Sustainable Development. Washington, D.C.
- . 1996b. *Rural Energy and Development. Improving Energy Supplies for Two Billion People*. Une étude de pays de la Banque mondiale. Washington, D.C.

- . 1997a. *ENVSP Review of Local and Community Driven Development Projects*. Dissemination Notes N°.58, Juillet. Washington, D.C.
- . 1997b. *Design of Social Funds. Participation, Demand Orientation and Local Organizational Capacity*. Banque mondiale Document de travail N°. 375. Washington, D.C.
- . 1998. *Decentralization and Management of Village Land in Rural Mali*. Banque mondiale/EDI's CBNRM Initiative. Washington, D.C..
- . 1998a. "West Africa: Community Based Natural Resource Management. *Findings*, Région Afrique, Numéro 107. Mars. Washington, D.C.
- . 1998b. *Rethinking Decentralization in Developing Countries*. Série études sectorielles. Washington, D.C.
- . 1998c. *Banque mondiale and the Health Sector in Mali*. Département de l'évaluation des opérations. Washington, D.C.
- . 1999a. *Report from the International CBNRM Workshop, Washington, D.C., 10-14 Mai 1998*. URL:<http://www.worldbank.org/wbi/conatrem/>. Washington, D.C.
- . 1999b. "Supporting Nation Community Action Programs: Note d'orientation pour la Région Afrique." http://www.worldbank.org/transport/rural_tr/bbls/binsw-t.pdf
- . 2000a. *The Community Driven Development Approach in the Africa Region: A Vision of Poverty Reduction Through Empowerment*. Décembre. Washington, D.C.
- . 2000b. *Community-based Contracting. A Review of Stakeholder Experience*. Samantha de Silva. Washington, D.C.
- . 2000c. "Sub-Saharan Africa: Strengthening Community Participation." *Africa Region Findings*, N° 153. Février. Washington, D.C.
- . 2000d. *Lessons on Community Driven Development*. Lessons and Practices Number 12, Département de l'évaluation des opérations. Washington, D.C.
- . 2000e. *The Quality of Growth*. New York: Oxford University Press pour la Banque mondiale.
- . 2000f. *Can Africa Claim the 21st Century?* Washington, D.C.
- . *The LogFrame Handbook A Logical Framework Approach to Project Cycle Management*. Washington, D.C.
- . 2001a. *African Poverty at the Millennium: Causes, Complexities and Challenges*. Partenariat stratégique avec l'Afrique. Washington, D.C.
- . 2001b. *Aid and Reform in Africa*,. Shantayanan, Devarajan, David Dollar, et Torgny Holmgren, eds. Washington, D.C.
- . 2001c. "Developing African Capacity for Monitoring and Evaluation." *Précis* N° 213. Département de l'évaluation des opérations. Washington, D.C.
- . 2001d. *World Development Report 2000/2001: Attacking Poverty*. New York: Oxford University Press for the Banque mondiale.
- . 2001e. *Community Driven Development. A Review of the East Asia and Pacific Region Projects in Six Countries*. Washington, D.C.
- . 2001f. *The Next Ascent: An Evaluation of the Aga Khan Rural Support Program, Pakistan*. Département de l'évaluation des opérations. Série Études. Washington, D.C.

- . 2001g. *The Politics of Monetary Sector Cooperation among the Economic Community of West African States Members*. Policy Document de travail de recherche 2647, Institut de la Banque mondiale (WBI), Robert S McNamara Fellowship Program. Washington, D.C.
- . 2002a. *Empowerment and Poverty Reduction: A Sourcebook for World Bank Staff* PREM. Washington, D.C.
- . 2002b. *Voices and Choices at a Macro Level Participation in Country -Owned Poverty Reduction Strategies. A Workshop Report Action Learning Program*. Dissemination Series N°. 1, Participation and Civic Engagement Group Social Development Department. Washington, D.C.
- . 2002c. *Social Funds A Review of Banque mondiale Experience*. Département de l'évaluation des opérations. Washington, D.C.
- . 2002d. *Revue annuelle des performances du portefeuille*. QAG. Washington, D.C.
- Batterbury, S. 1998. "The African Sahel 25 years After the Great Drought: Assessing Progress et Moving Towards New Agendas and Approaches." Conférence et réunion technique, Royal Geographical Society, Londres, Mai 1998. (Conference and Workshop Report, Internet Editorial, *Disaster Prevention and Management Journal* 8, Issue 1A.)
- Baland, J-M, et J-P Platteau. 1999. "The Ambiguous Impact of Inequality on Local Resource Management." *World Development* 27, N°. 5: 773-788.
- Barrow, E.M.M. 1998. *Community Conservation From Concept to Practice: A Practical Framework*. Community Conservation Research in Africa Principles and Comparative Practice Document de travail N°. 8. Institute for Development Policy and Management, Université de Manchester, G.B.
- Bass, Stephen, Barry Dalal-Clayton, et Jules Pretty. 1995. *Participation in Strategies For Sustainable Development*. Environmental Planning Group International Institute for Environment and Development, Environmental Planning Issues N°. 7. Mai.
- Beck, T., et C. Nesmith. 2001. "Building on Poor People's Capacities: The Case of Common Property Resources in India and West Africa." *World Development* 29: 119-133
- Berg, E. 1997. "Dilemmas in Donor Aid Strategies." Dans Gwin, C., et Joan M Nelson, eds., *Perspectives on Aid and Development Policy*, Essay N°. 22. Baltimore, MD: John Hopkins University Press for the Overseas Development Council.
- Bigman, D., S. Dercon, D. Guillaume, et M. Lambotte. 2000. "Community Targeting for Poverty Reduction in Burkina Faso." *The World Bank Economic Review* 14, N°. 1: 167-93.
- Blackburn, J., et J. Holland (eds.), 1998. *Who Changes? Institutionalizing Participation in Development*. Londres: Intermediate Technology Publications.
- Blair, H. 2000. "Participation and Accountability at the Periphery: Democratic Local Governance in Six Countries." *World Development* 28, N°. 1: 21-39.
- Blench, R. 1996. *Aspects of Resource Conflict in Semi Arid Africa*. Natural Resource Perspectives Number 15, Novembre. ODI.
- Bloch, P., et J. Foltz. 1999. *Recent Tenure Reforms in the Sahel. Broadening Access and Strengthening Input Market Systems*. The Land Tenure Center, Université de Wisconsin, Madison. Avril.

- Broc, K., et N. Coulibaly 1999. *Sustainable Rural Livelihoods in Mali Research Report 35*. Sussex, G.B.: Institute of Development Studies.
- Brown, D.L., et D. Ashman. 1996. "Participation, Social Capital and Intersectoral Problem Solving: African and Asian Cases." *World Development* 24, N° 9: 1467-1479
- Bruce, J. 1998. *Country Profiles of Land Tenure*. Research Paper N°. 130, Land Tenure Center, Université de Wisconsin, Madison.
- Candler, W., et N. Kumar. 1998. *India: The Dairy Revolution. The Impact of Dairy Development in India and the Banque mondiale's Contribution*. Washington, D.C., Banque mondiale.
- Carvalho, S., et autres. 2000. *Design Paper OED Social Funds Evaluation*. Draft. Washington, D.C., Banque mondiale
- Carlsson, J., G. Somoekae, et N. van de Walle (eds.) 1997. *Foreign Aid in Africa. Learning from Country Experiences*. Uppsala: . Nordiska Afrikaninstitutet.
- Chambers, R. 1995. "Paradigm Shifts and the Practice of Participatory Research and Development." In Nelson and Wright, eds., *Power and Participatory Development Theory and Practice*. Londres: Intermediate Technology Publications.
- Chitere, O.P. 1994. *Community Development Its Conceptions and Practice with Emphasis on Africa*. Nairobi: Gideon S. Were.
- Chogull, M. et B. Guaraldo. 1996. "A Ladder of Community Participation for Underdeveloped Countries." *Habitat International* 20, N° 3: 431-444.
- Cleaver, F. 1998. "There Is a Right Way to Do It—Informal Arrangements for Local Resource Management in Zimbabwe." *Waterlines* 16, N° 4. Avril.
- . . 1999. "Paradoxes of Participation: Questioning Participatory Approaches to Development." *Journal of International Development* 11: 597-612.
- Coady, D., M. Grosh, et J. Hoddinott. 2002. *The Targeting of Transfers in Developing Countries: Review of Experience and Lessons*. WBI Social Safety Net Primer Series. Washington, D.C.: Banque mondiale.
- Club Du Sahel. 2000a. *Support From Developed Countries to Producers' Organizations in Developing Countries: Policy and Practice*. Contribution au séminaire "Building Rural Capacity." Washington, D.C., Banque mondiale, Juin 1999. SAH/AOA/(2000)1.
- . 2000b. « Aid Reform Summary Paper, » Réunion du Groupe Ministériel d'Animation et de Proposition, Paris, Octobre 2000. SAH/GMAP(2000)15. Paris:OCDE.
- . 2000c. *Aid Reform A Review of Aid : Coordination Mechanisms*. SAH/REFA (2000)3. Paris: OCDE.
- Conning, J., et M. Kevane. 2000. *Community Based Targeting Mechanisms for Social Safety Nets*. Banque mondiale Document de travail Protection sociale SP0102. Washington, D.C.
- Damon, J., I. Dante, et D. Naudet. 1999. *Improving the Effectiveness of Aid Systems The Case of Mali*. PNUD, OCDE, DCD, et Club du Sahel. SAH/D. (1999)502.
- Dagupta, P., et I. Serageldin. 1999. *Social Capital A Multifaceted Perspective*. Washington, D.C.: Banque mondiale.

- Das Gupta, M., H. Grandvoinet, et M. Romani. 2000. *State Community Synergies in Development Policy*. Document de travail de recherche 2439, Groupe de recherche sur le développement. Washington, D.C., Banque mondiale.
- Dearden, P., M. Carter, J. Davis, R. Kowalski, et M. Surridge. 1999. "Icitrap—An Experimental Training Exercise for Examining Participatory Approaches to Project Management." *Public Administration Development* 19: 93-104.
- Delgado, C. 1997. *Africa's Changing Agricultural Development Strategies*. IFPRI 2020 Présentation de la Vision 42. Washington, D.C.
- Delville, P.L. 1998. *Harmonizing Formal Law and Customary Land Rights in French Speaking West Africa*. Politique des structures et action foncière au service du développement agricole et rural, compte-rendu du séminaire à la Réunion CNASEA/AFDI/FNSAFER. Drylands Program Issue Paper N°. 86. Londres: IIED.
- De Silva, S. 2002. *Communities Taking the Lead. A Handbook on Direct Financing of Community Subprojects*. Washington, D.C.: Banque mondiale.
- Donnelly-Roark, P., K. Ouedraogo, et Xiao Ye. 2000. *Local Level Institutions and Poverty Eradication: Rural Decentralization in Burkina Faso*. Washington, D.C., Banque mondiale.
- Estrella, M., et J. Gaventa. 1997. *Who Counts Reality? Participatory Monitoring and Evaluation: A Literature Review*. IDS Document de travail 70, Suffolk, UK.
- *Eyben, R., et S. Ladbury. 1995. "Popular Participation in Aid-Assisted Projects: Why More in Theory Than Practice?" In Nelson and Wright, eds., *Power and Participatory Development Theory and Practice*. Londres: Intermediate Technology Publications.
- FAO 2000. *Inter-agency Experiences and Lessons From the Forum on Operationalizing Sustainable livelihood Approaches*. Pontignano (Sienne), 7-11 Mars 2000. DFID et FAO.
- Faguet, J-P. 2002. *Designing Effective Social Funds For a Decentralized Context*. Center for Economic Performance and Development Studies Institute, Londres School of Economics.
- Feinstein, O.N., et R. Picciotto. 2001. *Evaluation and Poverty Reduction*. Banque mondiale Series on Evaluation and Development, Volume 3. New Brunswick, NJ: Transaction.
- Fine, B. 1999. "The Development State Is Dead—Long Live Social Capital?" *Development and Change*. 30 (1999):1-19.
- Fofana, W. 1995. "Democratising Administrative Reform in Benin, Burkina Faso and Mali." *DPMN Bulletin* 3(1) Août.
- Fortmann, L., E. Roe, et M. Van Eeten. 2001. "At the Threshold Between Governance and Management: Community-Based Natural Resource Management in Southern Africa." *Public Administration and Development* 21: 171-185.
- Franks, Tom 1999. "Capacity Building and Institutional Development Reflections on Water." *Public Administration and Development* 19:51-61

- Galasso, E., et M. Ravallion. 2001. "Local Knowledge vs. Local Accountability? Decentralized Targeting of an Anti Poverty Program." Groupe de recherche sur le développement. Document présenté lors de la Conférence annuelle de la Banque sur l'économie du développement, Mai 2, 2001, Washington, D.C..
- Grootaert, C. 1998. *Social Capital: The Missing Link?* Social Capital Initiative Document de travail N°3. Washington, D.C.: The Banque mondiale.
- Gueye, B. 1999. *Où va la participation? Expériences de l'Afrique de l'Ouest francophone*. Institut international pour l'environnement et le développement Programme zones arides Dossier N°. 87. Dakar.
- Gugerty, Mary Kay, et Michael Kremer 2000. *Does Development Assistance Build Social Capital?* Social Capital Initiative Document de travail N°.20. Social Development Family ESSD Network. Washington, D.C.: Banque mondiale.
- Gwin, C., et J.M. Nelson. 1997. *Perspectives on Aid and Development Policy Essay N°. 22* . Baltimore, MD: Johns Hopkins University Press for the Overseas Development Council.
- Haramata, Bulletin du Programme des zones arides: Populations, Politiques, Programmes. Plusieurs numéros.
- Heaps, C., S. Humphreys, E. Kemp-Benedict, P. Raskin, et Y. Sokona. 1999. *Sustainable Development in West Africa: Beginning the Process*. Une étude réalisée en collaboration du Stockholm Environment Institute-Boston et de Environnement et Développement du Tiers-Monde.
- Hesse, C., et P. Trench. 2000. *Qui gère les ressources communes?* Document de travail Gestion conjointe des ressources communes au Sahel, coordonné par SOS Sahel International (GB) et le Programme zones arides de l'IIED. Nottingham, UK: Russell..
- Hicks, J.F. 2000. "Fiscal Decentralization in Sub-Saharan Africa: Issues, Opportunities and Potential Dangers." Document présenté au Forum Africa Local Government Action -ALGAF, Novembre, Washington, D.C.
- Hiernaux, P. *The Crisis of Sahelian Pastoralism: Ecological or Economic?* Pastoral Development Network, Series 39.
- Hulme, D., et M. Murphree (ed). 2001. *African Wildlife and Livelihoods the Promise and Performance of Community Conservation*. Woolnough, Irthlingborough.
- ISNAR et RIMISP. 2000. *Deepening the Basis of Rural Resource Management*. Résultats d'un atelier. Février 16-18.
- Kahrmann, C. 1997. *Survival in the Sahel Problems with Applying Participatory Methods*. Development and Cooperation. Deutsche Stiftung für Internationale Entwicklung.
- Kiss, A. (ed). 1990. *Living with Wildlife: Wildlife Resource Management with Local Participation in Africa*. Washington, D.C.: Banque mondiale.
- Korten, D.C. 1980. "Community Organization and Rural Development: A Learning Process Approach." *Public Administration Review* 40 (5):480-511.
- Krishna, A. 2001. "Moving from the Stock of Social Capital to the Flow of Benefits: The Role of Agency." *World Development* 29, N°. 6: 925-943.
- Krishna, A., N. Uphoff, et M.J. Esman (eds.). 1997. *Reasons for Hope Instructive Experiences in Rural Development*. Hartford, CT: Kumarian.

- Khwaja, A.I. 2000. "Can Good projects Succeed in Bad Communities?" Harvard University. Document présenté lors de la Conférence annuelle de la Banque sur l'économie du développement, 2 Mai.
- Kumar, N. 2002. *The Challenges of Community Participation in Forest Development in Nepal*. OED Collection Documents de travail. Washington, DC: OED.
- Kumar, N., N. Saxena, Y. Alagh, et K. Mitra. 2000. *India: Alleviating Poverty through Forest Development*. Evaluation Country Case Study Series. Washington, DC: Banque mondiale.
- Lachance, Paul. 2000. *L'économie réelle de l'Afrique et ses perspectives de développement : Pour une nouvelle conception de la problématique de développement Cotonou : Partenariat pour le Développement Municipal*,
- Leach, M., R. Mearns, et I. Scoones. 1999. "Environmental Entitlements: Dynamics and Institutions in Community Based natural Resource Management". *World Development* 27, N°. 2: 225-247.
- Leeuwis, C. 2000. "Reconceptualizing Participation for Sustainable Rural Development: Towards a Negotiation Approach." *Development and Change*. 31: 931-959.
- Leisinger, K.M., et K. Schmitt, and the International Service for National Agricultural Research (eds.). 1995. *Survival in the Sahel An Ecological and Development Challenge*. The Hague: International Service for National Agricultural Research.
- Li Tania, M. 1996. "Images of Community: Discourse and Strategy in Property Relations." *Development and Change*. 27: 501-527.
- Lovell, C., A. Mandondo, et P. Moriarty. 2000. *Scaling Issues in Integrated Natural Resource Management*. <http://www.cifor.org/inrm/Workshop2000/abstract/Lovell/fullchrislovell.htm>.
- Manor, J. 1999. *The Political Economy of Democratic Decentralization*. Directions in Development. Washington D.C.: Banque mondiale.
- Mazzucato V., et D. Niemeijer 2000. "The Cultural Economy of Soil and Water Conservation: Market Principles and Social networks in Eastern Burkina Faso." *Development and Change* 31: 831-855.
- McCay, B.J. 1998. *Co-Managing The Commons*. International Workshop on Community Based Natural Resource Management, Washington D.C., Mai 10-14.
- Moore, K.M., D. Kabore, B. Gnoumou, et M. Bertelsen. 1999. *Conflict and Natural Resource Management in Agricultural and Pastoral Systems of Arid and Semi Arid Regions of West Africa*. A Review of the Literature, Key Informant Perspectives and Lessons Learned Draft. Janvier 4. SANREM CRSP <http://www.oird.vt.edu/sanremcrsp/workpapers/9901Ep.pdf>
- Moore, K.M., L. Diarra, S. Cisse, M. Bertelsen, A. Kodio, et P. Wyeth. 2000. *Natural Resource Management Institution Building in the Decentralizing Context of West Africa: the SANREM CRSP Approach*. Document de travail N°. 01-02 préparé pour la Session sur le thème du développement institutionnel du symposium de l'IFSA à Santiago, Chili. Novembre.
- Mule, H. 2001. "Challenges to African Governance and Civil Society." *Public Administration and Development* 21: 71-76.

- Murombedzi, J.C. 1998. *The Evolving Context of Community Based Natural Resource Management in Sub-Saharan Africa in Historical Perspective*. Asset Building and Community Development, Ford Foundation, South Africa. Plenary Presentation. International CBNRM Workshop, Washington D.C., Mai.
- Murphree, M.W. 1993. *Communities as Resource Management Institutions*. Institut international pour l'environnement et le développement Gatekeeper Series, N°. 36.
- Myers, R.J.K, J.P. Dimes, Gerard, B.I. Shapiro, et W.D. Dar. n.d. *Scaling Up of adoption of Natural Resource Management Technologies in the Semi Arid Tropics*
<http://www.cgiar.org/Workshop2000/abstract/fullmyers.htm>
- Naudet, J-D. 2000. *Vingt ans d'aide au Sahel, Trouver des problèmes aux solutions*. Paris: OCDE.
- Ndiaye, S.M. 1999. "Promoting Rural Community Development in Africa: State Versus Grassroots Organization." *The Journal of Social, Political and Economic Studies* 24, N°.1.
- Nelson and Wright (ed.). 1995. *Power and Participatory Development Theory and Practice*. Londres: Intermediate Technology Publications.
- North, D.C. 1990. *Institutions, Institutional Change and Economic Performance. Political Economy of Institutions and Decisions*. Cambridge, G.B.: Cambridge University Press.
- OED. 1986. *Pakistan: Aga Khan Rural Support Program, Évaluation à mi-parcours*. Washington, D.C.: Banque mondiale.
- . 1990. *The Aga Khan Rural Support Program in Pakistan: Une deuxième évaluation à mi-parcours*. Washington, DC: Banque mondiale.
- . 1996. *The Aga Khan Rural Support Program in Pakistan: Une troisième évaluation*. Washington, D.C.: Banque mondiale.
- . 2001. "Participation in Development Assistance." *Précis* N°. 209. Washington, DC: OED.
- . 2002. *The Next Ascent: An Evaluation of the Aga Khan Rural Support Program*. Washington, D.C.: Banque mondiale.
- Operational Quality and Knowledge Services 2001*. Senegal Client Survey 2000 Final Report Africa Region, Banque mondiale. Mars.
- Overseas Development Council. 1988. *Strengthening the Poor: What Have We Learned?* John P. Lewis et autres. News Brunswick, NJ., and Oxford, UK:Transaction.
- ODI 1996. *Aspects of Resource Conflict in Semi-Arid Africa*. Roger Blench. Natural Resource Perspectives Number 16. Londres.
- . 1998/99. *Designing Participatory Strategies for Forest Projects in West Africa: Two Case Studies from Benin*. Network Paper 24e, Rural Development Forestry Network. Londres.
- . 1999. *Soil and Water Conservation Techniques in the Niayes Region (Senegal)*. Environment and Development of the Third World. ENDA. Pronat, Dakar.
- . 1999a. *Drought and Livestock in Semi-Arid Africa and Southwest Asia*. Roger Blench et Zoe Marriage. Document de travail 117. Londres.
- . 2000. *Rural Africa at the Crossroads: Livelihood Practices and Policies*. Deborah Bryceson Numéro 52. Avril. DFID. Londres.
- . 2001. *The Potential of Using Sustainable Livelihoods Approaches in Poverty Reduction Strategy Papers*. Andy Norton et Mick Foster Document de travail 148. Londres.

- Ouedraogo, H. 1999. *Tenure Rights and Sustainable Development in West Africa: A Regional Overview*. Paper Préparé pour l'atelier du DFID sur les régimes fonciers, la pauvreté et le développement durable en Afrique sub-saharienne, Février.
- Oakley, P., et al. 1991. *Projects with people: The Practice of Participation in Rural Development*. Genève: OIT.
- Ostrom, E. 1999. "Social Capital: A Fad or a Fundamental Concept?" In Dagupta P. et I. Serageldin, *Social Capital A Multifaceted Perspective*. Washington, D.C.: Banque mondiale.
- PNUD. 1995. *Human Development Report 1995: Gender and Human Development*. New York: Oxford University pour le PNUD.
- . 1998. *Progress Against Poverty in Africa*. New York.
- . 2000. *Overcoming Human Poverty*. Poverty Report 2000. New York.
- . 2001. *Human Development Report 2001: Making New Technologies Work for Human Development*. New York: Oxford University Press pour le PNUD.
- Polski, Margaret. 2000. *CDD Issues Paper Linking Poverty Reduction and Community Driven Development*. Workshop in Political Theory and Policy Analysis and Institute for Development Studies Indiana University. Notes sur la discussion.
- Pretty, J., et H. Ward. 2001. *Social Capital and the Environment*. World Development, Vol. 29, N°. 2. pp 209-227.
- Pritchett, L. 1996. *Participation: What, Why, Who and When*. Préparé pour Un nouveau regard sur l'efficacité de l'aide, Washington, D.C., Décembre.
- Putnam, R. 1993. *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Ribot, J.C. 1996. "Participation Without Representation Chiefs Councils and Forestry Law in the West African Sahel." *Cultural Survival Quarterly*, Fall.
- . 2001. *Decentralized Natural Resource Management Nature and Democratic Decentralization in Sub-Saharan Africa*. Un rapport de synthèse préparé pour le symposium UNCDF sur Décentralisation et gouvernance locale en Afrique, Cape Town.
- . 2001a. *Local Actors, Powers and Accountability in African Decentralizations : A review of Issues*. Document préparé pour l'Initiative sur l'évaluation des réformes des politiques sociales du International Development Research Center du Canada.
- Rochegeude, A. 2000. *Décentralisation, acteurs, locaux et foncier*. Programme de Développement municipal et Coopération française.
- *Rocheleau, D. et P. Slocum 1995. "Participation in Context: Key Questions." Dans R. Slocum, L. Wichhart, D. Rocheleau, et B. Thomas-Slayter, eds., *Power, Process and Participation-Tools for Change*. New York: Women Ink.
- Slocum et autres.
- Rossi, M. n.d. *Decentralization –Initial Experiences and Expectations of the SDC*. Dans *Online Sourcebook on Decentralization and Local Development*.

- Schneider, H. 1999. "Participatory Governance for Poverty Reduction." *Journal of International Development* 11: 521-534.
- Scoones, I. 1995. "New Directions in Pastoral Development in Africa." Dans *Living with Uncertainty*, Ian Scoones, ed. Londres: IT.
- Slocum, R., L. Wichhart, D. Rocheleau, et B. Thomas-Slayter. 1995. *Power, Process and Participation-Tools for Change*. New York: Women Ink.
- Stickings, J., A. Goodland, M. Janowski, et F. Chinemana. 1999. *Agricultural Sector Investment Programmes—Experience in Africa*. Policy Series 3. Natural Resources Institute. Université de Greenwich.
- SDC. n.d. *Decentralization—Key Issues, Major Trends and Future Developments*. Lidiza R Basta.
- Tendler, Judith 2000. "Why are Social Funds So Popular?" In *Local Dynamics in an Era of Globalization: 21st Century Catalysts for Development*. Washington, D.C.: Banque mondiale.
- Thin, Neil, Mary Underwood, et Jim Gilling. 2001. *Sub-Saharan Africa's Poverty Reduction Strategy Papers from Social Policy and Sustainable Livelihoods Perspectives*. Un rapport pour le Department For International Development. Oxford, G.B.: Oxford Policy Management.
- Uphoff, N. 1988. "Assisted Self Reliance: Working with Rather than for, the Poor." Dans Overseas Development Council, *Strengthening the Poor: What Have We Learned?*, John P. Lewis et autres, eds. News Brunswick, NJ, and Oxford, UK: Transaction. Uphoff, N. 1998. *Learning About and For Participation: From Theoretical and Empirical Studies to practical l Experience and back to Theory*. Canadian Journal of Development Studies, Volume xix, N°. 3.
- Uphoff, N., M. Esman, et A. Krishna. 1998. *Reasons for Success. Learning from Instructive Experiences in Rural Development*. Hartford, CT: Kumarian.
- USAID. 1998. *Democratic Decentralization in Mali: A Work in Progress*. Évaluation d'impact. Washington, D.C.
- Uvin, P. 1995. "Fighting Hunger at the Grassroots: Paths to Scaling Up." *World Development* 23, N°. 6: 927-939.
- Van de Walle, N., et T.A. Johnston. 1996. *Improving Aid to Africa*. Overseas Development Council Policy Essay N°. 21. Washington, DC.
- Vogt, G., et Kees. 2000. *Hannu Biyu Ke Tchuda Juna—Strength in Unity Shared Management of Common Property Resources*. Une étude de cas à Takieta, Niger. Securing the Commons, N°.2.
- Weiss, C.H. 2001. "Theory Based Evaluation: Theories of Change for Poverty Reduction Programs." In *Evaluation and Poverty Reduction*, Banque mondiale Collection sur évaluation et développement, Volume 3, O.N. Feinstein et R. Picciotto, eds. Washington, DC.
- Western, D., et R.M. Wright. 1994. *Natural Connections Perspectives in Community-based Conservation*. Washington D.C.: Island Press.
- Women in Development (WID). Tech 2001. *Strengthening Women's Participation in Decision-making at the Local Level in Mali*.

Williams, T.O. 1998. *Multiple Uses of Common Pool Resources in Semi Arid West Africa: A Survey of Existing Practices and Options for Sustainable Resource Management*. Natural Resource Perspectives Number 38. Londres: ODI.

Zazueta, Aaron. 1995. *Policy Hits the Ground: Participation and Equity in Environmental Policy making*. Washington, D.C.: World Resources Institute.